TRENTE-CINQUIEME ANNEE — N° 10 285 — 38 PAGES — JEUDI 23 FEVRIER 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'INSEE : le chômage s'est légèrement aggravé en janvier

LIRE PAGE 38

Une mise en garde de Hanoï à Pékin

Les nouveaux « impérialistes »

Avec les attaques de Hanoï contre la Chine, accusée de pousser le Cambodge à la guerre, le conflit khméro-vietnamien vient de franchir un nouveau pas dans l'escalade. Sans jamais citer Pékin, mais l'allusion est claire, Radio-Hanoï vient de faire porter à son grand voisin, qualifié de « réactionnaire » et d'« impérialiste », la responsabilité d'un conflit qui s'éternise. Le temps n'est plus où Ho Chi Minh considérait la Chine de Mao Tsetoung comme son « grand arrière » dans la lutte contre les Etats-Unis.

La dynamique du conflit aidant, les invectives échangées entre Hanoï et Phnom-Penh n'ont cessé de gagner en violence : pour les Vietnamiens, les dirigeants cambodgiens sont des « tyrans médiévaux », des assassins ; les Khmers accusent leurs adversaires « de colonialisme, d'impérialisme et de racisme », et ont, dès janvier, dénoncé le soutien de Moscou au Vietnam. Ce dernier pays s'en prend désormais à la Chine et indique nettement son intention de ne plus tolérer l'existence à ses frontières d'un régime communiste khmer ultra-nationaliste et hostile. D'autant que, si Hanoï n'a pas obtenu l'appui extérieur, en particulier asiatique, sur lequel il comptait, Phnom-Penh, en revanche — pour des raisons qui n'ont rien à voir avec sa politique intérieure, — bénéficie d'une relative sympathie de pays conservateurs qu'inquiète la puissance militaire vietnamienne.

Dans ces conditions, le temps est peut-être venu pour le Vietnam de lancer une offensive décisive contre le Cambodge — le stade de la « légitime défense » étant dépassé — puisque Phnom-Penh a répondu par une fin de non-recevoir aux dernières propositions de Hanoï et veut poursuivre la guerre. La presse vietnamienne a d'ailleurs, depuis plusieurs semaines, préparé l'opinion, tant intérieure qu'extérieure, à une opération visant à renverser le régime dirigé par le P.C.K. de MM. Pol Pot et Ieng Sary. Le 26 janvier, l'Agence vietnamienne d'information citait cette déclaration d'un prisonnier khmer : « Je souhaite ardemment que le peuple cambodgien puisse vivre en pleine liberté sous la direction d'une organisation révolutionnaire clairvoyante et judicieuse qui entretienne des relations étroites avec le Vietnam. »

Déjà lié avec le Laos par des traités qui permettent en fait le stationnement de soldats en territoire laotien, le Vietnam ne risque-t-il pas d'être tenté, vu l'intransigeance khmère, de reprendre à son compte les thèses qui avaient permis en 1968 l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie ? Hanoï avait, bien que prudemment, approuvé cette opération.

Pékin et Phnom-Penh entretenant d'excellentes relations, une telle offensive provoquerait une très vive tension entre la Chine et le Vietnam, qui ont déjà des rapports difficiles. Le contentieux territorial, en particulier en mer de Chine méridionale, n'est pas réglé, et des incidents auraient eu lieu l'an dernier à la frontière sino-vietnamienne. Hanoï a donné asile à des opposants chinois, sans doute partisans de la « bande des quatre ». La visite à Pékin en novembre dernier du secrétaire général du P.C. vietnamien, M. Le Duan, s'est déroulée dans une atmosphère glaciale.

Jusqu'où la Chine ira-t-elle pour défendre son allié cambodgien ? Des conseillers civils et militaires sont présents au Cambodge depuis 1975 ; des armes ont été livrées, mais l'envoi de troupes paraît exclu. Pékin peut aussi exercer des pressions économiques fort efficaces, en réduisant, ou en interrompant, le trafic ferroviaire avec Hanoï.

Cependant, le Vietnam, qui ne s'est jamais laissé intimider par la puissance américaine, ne céderait sans doute pas aux menaces chinoises. Il a les moyens de mettre en place à Phnom-Penh une équipe qui lui soit fidèle. Mais une telle action ne saurait mettre fin au vieil antagonisme entre les deux peuples.

Le Vietnam dénonce « ceux qui utiliseraient le Cambodge pour l'attaquer »

Sept semaines après qu'eut été révélé publiquement le conflit opposant les régimes communistes de Phnom-Penh et de Hanoï, la situation *sur le terrain ne semble pas avoir évolué sensiblement*. Les adversaires continuent à se livrer à des escarmouches frontalières et à échanger des accusations d' « agression ».

Toutefois, Hanoï a dénoncé, le mardi 21 février, « ceux qui utiliseraient le *Cambodge pour attaquer le Vietnam* ». C'est la première *fois que la Chine, principale alliée du Cambodge*, est aussi nettement prise à partie. Hanoï étant soutenu sans réserves par Moscou, le conflit sino-soviétique s'aggrave donc dans le Sud-Est asiatique.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Le Vietnam a lancé, mardi 21 février, un avertissement à la Chine, accusée, indirectement, mais très clairement, de manipuler le régime de Phnom-Penh et de le pousser à la guerre. Dans un éditorial, la radio de Hanoï a déclaré : *« Ceux qui utiliseraient le Cambodge pour attaquer le Vietnam, ont fait un mauvais calcul et commis une erreur dans le choix de leurs alliés et de leurs objectifs.*

» L'une des conclusions qui peuvent être tirées du rejet obstiné par le Cambodge (de la proposition de cessez-le-feu et de règlement négocié présentée au début du mois par le Vietnam) *est que le conflit ne résulte pas du tout du problème frontalier »*, a poursuivi la radio de Hanoï. *Confrontés à l'opposition générale que suscite leur régime de travaux forcés, les dirigeants cambodgiens ont eu recours à la vieille ruse, qui consiste à dénoncer une menace extérieure pour regrouper leurs forces et raffermir leur emprise sur le peuple cambodgien.*

» Des millions de Khmers sont victimes de cette stratégie, a affirmé la radio. *Cependant, il est clair que le régime de Phnom-Penh n'est pas en mesure de conduire, à lui tout seul, sa campagne anti-vietnamienne. L'opinion mondiale sait parfaitement que les impérialistes et les réactionnaires internationaux ont formé et équipé une douzaine de divisions avec des canons à longue portée et avec des avions de guerre que les Cambodgiens ne possédaient pas avant 1975. C'est avec ces armes et avec l'appui des impérialistes et des réactionnaires internationaux que les autorités cambodgiennes ont transformé leurs amis en ennemis et pointé leurs canons contre les frères d'armes qui les ont aidés à remporter leur victoire. »*

En conclusion, Radio-Hanoï estime que la poursuite simultanée de leur *politique anti-vietnamienne* et de *« la répression de leur propre population »* conduit inévitablement les dirigeants de Phnom-Penh à leur perte.

*Selon certains observateurs et di*plomates dans la région, c'est là, un dénouement auquel les Vietnamiens pourraient aujourd'hui être tentés de *prêter leur concours, faute de mieux*, après y avoir préparé cette *« opinion internationale »* à laquelle chaque belligérant fait appel.

Ayant donné toute la mesure de leur patience, de leur retenue et pris les garanties diplomatiques nécessaires (soumission du plan de règlement négocié aux Nations unies et au groupe des pays non alignés) les Vietnamiens ne sont-ils aujourd'hui tentés, pour mettre *fin au conflit, de recourir à une solution* purement militaire et, partant, d'apparaître comme les *« libérateurs »* d'un peuple frère qu'ils disent asservi par une poignée de dirigeants *fanatiques et téléguidés de l'étranger* ?

Dans son numéro en date du 24 février, la *Far Eastern Economic Review*, de Hongkong, écrit que, survenant après la visite du général Giap, en janvier, l'envoi au sud du Vietnam de M. Le Duc Tho par le bureau politique du P.C.V. *« a soulevé des spéculations laissant prévoir une offensive militaire vietnamienne d'envergure au cas où le Cambodge ne répondrait pas à la proposition en trois points du Vietnam »*.

R.-P. PARINGAUX.

Réunie à Paris

LA COMMISSION TRILATÉRALE VOUDRAIT DOUBLER LA PRODUCTION DE RIZ EN ASIE DU SUD-EST

(*Lire page 6 l'article de J. Decornoy.*)

Un entretien avec M. François Mitterrand

• La force du P.S. est indissociable de l'union de la gauche
• Que le P.C. se désiste ou non, nous ferons la même politique dans les deux cas

Dans l'interview que nous publions ci-dessous, M. Mitterrand répond, sans s'y référer *directement*, au nouvel appel, lancé *mardi* soir 21 février, à Reims, par M. Marchais, et largement repris par « l'Humanité » de ce mercredi, pour la négociation, avant le premier tour des élections, d'un accord entre le P.C., le P.S., et *le M.R.G., portant sur le programme commun*, sur la constitution d'un gouvernement de gauche avec participation communiste, et « naturellement sur la question des désistements ».

Jusqu'alors, le parti communiste proposait *surtout de discuter de ces questions*, et notamment du désistement, au lendemain du premier tour, le 13 mars, sur la base des résultats du 12. M. Mitterrand s'en tient aux positions déjà affirmées : il est trop tard pour reprendre les négociations sur le programme commun, surtout en les liant à l'application de « la discipline républicaine », qui n'est pas, à ses yeux, négociable. Ce serait, dit-il, « la bourse ou la vie ».

Le premier secrétaire réaffirme la fidélité de son parti à la stratégie d'union de la gauche et assure que l'attitude du P.C. entre les deux tours n'affectera pas la ligne du P.S.

Selon un sondage de la SOFRES publié par « le Figaro » et effectué du 14 au 17 février auprès d'un échantillon national de mille personnes, 50 % d'entre elles indiquent qu'elles voteront pour la gauche, 45 % pour la majorité, 4 % pour les écologistes et 1 % pour les « jobertistes » et gaullistes d'opposition.

« Monsieur le premier secrétaire, vous avez indiqué à plusieurs reprises qu'il n'était pas envisageable de renégocier le programme commun entre les deux tours de scrutin. Vous renvoyez donc cette discussion au lendemain du 19 mars, en cas de victoire de la gauche. Mais, à ce moment-là, qu'est-ce qui sera négociable par rapport au programme commun actualisé par le parti socialiste ? »

— Il n'y a pas de sujet tabou. Mais négocier l'actualisation entre les deux tours, ce ne serait pas une négociation. Ce serait la bourse ou la vie. Au mois de novembre nous avons demandé à nos partenaires la reprise immédiate et sans conditions de la négociation. Ils nous l'ont refusée.

» Ce refus a été réitéré le 7 janvier par la conférence nationale du P.C., qui s'est fixé pour objectif prioritaire les fameux 21 %.

Maintenant, c'est trop tard, du moins jusqu'au 19 mars. De toute façon, je veux ici le répéter, nous ne discuterons pas d'un deuxième programme commun avant d'avoir appliqué le premier. Et *nous accepterons encore moins* de substituer le programme communiste au programme commun. Enfin, tant que les dirigeants *communistes* continueront de nous attaquer comme ils le font, quel crédit pourra-t-on accorder *à leur sincérité ? Qu'ils* cessent d'entretenir le climat empoisonné dont ils sont seuls responsables. Ils pourront alors compter sur la bonne volonté des socialistes, qui sont unitaires avant tout.

» Au premier tour, les socialistes se battront sous leur drapeau, sur la base du programme commun et des propositions socialistes d'actualisation. Au second tour, là où *nous serons distancés*, nous retirerons nos candidats en faveur des candidats de gauche les mieux placés par le suffrage universel pour l'emporter. Telle est l'idée que nous nous faisons de l'union, condition nécessaire de la victoire de la gauche.

» *Quant à cette question* : que fera le parti communiste ?, je ne me la pose pas. Je ne me pose pas de questions auxquelles je ne puis répondre. Le parti socialiste se détermine par rapport aux intérêts des travailleurs, par rapport aux intérêts du peuple français et non par rapport aux attitudes et aux calculs des autres formations politiques. Que le P.C. se désiste ou ne se désiste pas ne changera donc rien à la démarche du parti socialiste. Nous ferons la même politique dans les deux cas.

— Que pensez-vous du mauvais report des suffrages socialistes pour le candidat communiste du deuxième tour dans le canton de Chennevières, dans le Val-de-Marne, dimanche dernier ?

— Ce report a été de 80 % à 85 %. Ce qui est supérieur aux prévisions des sondages. Si nos électeurs n'ont pas tous suivi nos consignes de vote, le même phénomène s'est produit, rappelez-vous, *en sens inverse* lorsque les suffrages communistes ont manqué à notre candidate lors de l'élection *cantonale de Châtellerault*. La polémique entretenue par l'état-major du P.C. nuit à la gauche : il fallait y penser plus tôt.

— Lors de votre passage à l'émission « Cartes sur table », sur Antenne 2, vous avez indiqué que l'attribution de certains ministères à des membres du P.C.F. était fonction « d'opportunités à respecter ». Pouvez-vous préciser ce que vous entendez par là ?

— Je n'ai jamais discuté de la composition d'un éventuel gouvernement de gauche avec qui que ce soit. Je n'ai pas davantage l'intention d'engager une telle négociation avant que les électeurs aient rendu leur verdict, le 19 mars. Il est vrai que, durant la campagne présidentielle de 1974, Georges Marchais a, de sa propre initiative, déclaré aux journalistes que son parti revendiquerait six ou sept ministères *sur les vingt et un que comporterait par hypothèse* un gouvernement de gauche.

(Lire la suite page 10.)

POLOGNE : *une année* cruciale pour M. Gierek

La Pologne est le seul des pays du camp socialiste où l'opposition agit au grand jour. Dans la série « Une année cruciale pour M. Gierek », dont nous commençons la publication (page 7), notre correspondant en Europe de l'Est, Manuel Lucbert, analyse la tactique de cette opposition et la politique du premier secrétaire.

AU JOUR LE JOUR

LE TRIANGLE ET L'HEXAGONE

On parle du triangle des Bermudes, mais que dire de l'hexagone français ? Dans moins de trois semaines, combien de marins, combien de capitaines, qui se sont embarqués joyeux pour la rive lointaine du pouvoir, auront sombré pavillon haut ou pavillon bas ?

Là aussi, il y a deux façons de répondre. Du point de vue strictement scientifique, on peut affirmer qu'il en surnagera tout juste un sur neuf, mais il n'est pas interdit non plus de spéculer sur l'antique mystère des majorités englouties.

ROBERT ESCARPIT.

Les croissants de la croissance

par PIERRE DROUIN

De bons auteurs recherchaient jadis *si, par la force des choses, les politiques* économiques de l'Est et de l'Ouest n'allaient pas converger, la société industrielle imposant sa loi aux idéologies. L'histoire a répondu. Les *hommes tiennent plus à leurs* dogmes (libéralisme, socialisme) qu'à la recherche de ce qu'ils ont de commun. Cela dit, à travers le tumulte qui enfle à l'approche des échéances électorales françaises, on distingue une ligne de force qui *pourrait bien apparaître comme le* plus petit commun dénominateur entre la majorité et l'opposition où une poussée quasi irrésistible se fait jour en faveur d'une forte croissance économique.

Depuis longtemps, le P.C. avait sonné la trompette sur ce thème, et *l'on se rappelle assez les fureurs de* M. Marchais — en 1972, année de la signature du programme commun — contre les tenants d'une limitation de la croissance, qui puisaient leurs arguments dans le fameux premier rapport du Club de Rome et la « lettre » de M. Mansholt au président de la Commission de la C.E.E.

Le parti socialiste avait été longtemps plus discret sur la question, mais, tout en étant beaucoup moins *insensible que le parti* communiste aux arguments des écologistes, il ne se départit jamais de sa position : relance de la production par la consommation populaire et par les investissements. Le P.S. a chiffré maintenant son programme actualisé : la croissance sera portée à 4,8 % en 1978 et à 5,6 % en 1979.

M. Chirac *ne fait pas mystère, lui non plus*, de la volonté de son parti de militer pour une croissance forte. Dans un *discours prononcé à Montbéliard* le 6 mai 1977, il déclarait : *« La bonne réponse au chômage, ce n'est pas l'assistance, c'est la croissance. La France a besoin, dans les années qui viennent, d'une croissance vigoureuse. »* A Colombes, le 3 juin de la même année, il précisait carrément : *« Il faudrait, pendant plusieurs années, un taux d'expansion de plus de 6 % par an. »*

Le C.N.P.F., depuis sa récente assemblée générale, a retrouvé lui aussi les accents d'il y a quelques années, au temps où M. Ambroise Roux voulait pour notre pays une *« croissance à la japonaise »*. Les *5-6 % ne lui font plus peur, et M. Robert Pelletier*, directeur général des services économiques du C.N.P.F., écrivait dans nos colonnes (1) qu'il fallait accepter, *« si tel est le prix de la croissance, une éventuelle mais temporaire aggravation de notre déficit* [de la balance commerciale], *à condition que celui-ci ait pour origine le renforcement de notre capacité de production »*.

(Lire la suite page 35.)

(1) « Le Monde de l'économie » du 24 janvier 1978.

FAUTE AVOUÉE...

« Chères menteuses » de Gabrielle Rolin

Le romancier est ainsi fait que, même s'il avait à écrire le *rapport sur le budget de la nation*, il y introduirait encore la vivacité du roman. Contrairement à ce que souvent on professe, le romancier peut très bien avoir aussi des idées *(et même, comme disait Barrès, ça aide — il le disait en termes plus relevés)*. Et ses idées peuvent être aussi sérieuses que celles du philosophe. Mais son mouvement naturel *sera de les rendre vivantes*, présentes ou, disons, plus simplement, de les animer, de les illustrer.

Cela apparaît d'une manière frappante dans ces *Chères menteuses* que publie Gabrielle Rolin. S'il faut absolument, à ce livre, un sous-titre, je n'en vois qu'un : c'est un essai. Romancière, Gabrielle Rolin lui a donné l'allégresse du roman. Déjà dans son écriture, qui est vive, nerveuse. Et plus encore, ou d'une manière plus visible, dans cette vie qui ne cesse de faire irruption au milieu de ses réflexions, qui se bouscule aux portillons, qui court comme une étincelle le long des phrases. On dirait même que l'auteur a hâte de la rejoindre. Dès la page 28... que dis-je, c'est dès la première ligne qu'on lit : « Je mens, tu mens, elle ment. » *Ces pronoms* déjà sont des êtres. Très vite, ils se complètent. Dès la page 29 surgit une certaine Yolande. A la page 30, c'est l'auteur qui pousse la tête : « Moi, je souhaitais être danseuse. »

FÉLICIEN MARCEAU,
de l'Académie française

(Lire la suite page 27.)

idées

SEXUALITÉ

Faut-il brûler Emmanuelle ?

par GILBERT COMTE

L'APPARITION d'*Emmanuelle 2* sur les écrans clôt sans tapage, au profit du producteur Francis Giacobetti, la querelle où il s'opposa naguère au secrétaire d'Etat à la culture, M. Michel Guy. Pour calmer les inquiétudes qu'inspirait alors une insolente et soudaine prolifération de spectacles obscènes, le gouvernement avait assimilé celui où Mme Sylvia Kristel hasarde son parcimonieux talent aux longs métrages « pornographiques », « pervers » et « violents » astreints à une exploitation réduite dans les seules salles spécialisées.

La sanction, bien sûr, frappait d'importants intérêts commerciaux. Familier des embûches sur ce terrain glissant, M. Giacobetti invoqua aussitôt contre elle l'imprescriptible et noble « *liberté du créateur* », puis avertit qu'il distribuerait sa marchandise à l'étranger, aussi longtemps qu'une réparation franche, publique, ne lui rendrait pas tous les cinémas normalement accessibles. Le voilà certainement satisfait, puisqu'un bienveillant libéralisme permet enfin aux Français de suivre son héroïne dans les détails de ses plus intéressantes prouesses.

Par solidarité *féminine*, peut-être, une consœur découvre à la dame un « *physique de Vierge de la Renaissance* ». Elle s'attendrit sur son pur et doux « *front de Madone* » (1). Une époque plutôt démunie dans le genre a naturellement les Vierges qu'elle imagine et les madones qu'elle mérite. Parmi tant de films médiocres, la prétentieuse nullité de celui-là rachète peu l'insignifiance des autres. Malgré tout son désir de se rendre utile, le zèle de Sylvia Kristel ne surpasse pas l'art des pauvrettes attelées aux mêmes fastidieuses besognes, dans les cinquante distractions cinématographiques du même ordre. A défaut d'une bataille d'*Hernani*, où s'affrontèrent jadis deux grandes conceptions de l'art, le pays de Corneille et de Victor Hugo, Racine et Châteaubriand, Voltaire et Stendhal, devenu la quatrième puissance exportatrice du monde, aura donc eu sa bataille d'*Emmanuelle*.

Du moins, quelques dispositions judicieuses, prises à l'époque où M. Jacques Chirac dirigeait les affaires, permettent à l'Etat de rafler au passage les taxes particulières qu'il prélève désormais sur ces polissonneries.

Quand la puissance publique, en partie responsable du maintien des mœurs, profite financièrement de leur dissolution, nul homme raisonnable n'aura l'outrecuidence de s'indigner à sa place. Dans ce cas-là comme dans quelques autres, il ne reste plus qu'à considérer les effets possibles de sa capitalisation avec un mépris tout philosophique. La vue de l'accouplement humain, tel qu'il apparaît sur des écrans de moins en moins rares, touche de trop près les zones interdites où se nouent les rapports obscurs de la conscience et de la chair pour ne pas produire des effets psychologiques généraux, encore malaisément discernables, mais sans doute importants. Son mystère, tout à la fois, révulse et fascine. Le voyeurisme attire ou repousse mais laisse peu indifférent. Celle de la mort exceptée, sa représentation impressionne plus qu'aucun autre spectacle.

Comme le prouvent les recettes florissantes du cinéma pornographique, désormais parfaitement admis, l'intérêt qu'il provoque ne relève donc pas d'une curiosité passagère, mais d'un trouble constant. Jusqu'à nous, toutes les civilisations demeurèrent marquées par les images privilégiées qu'elles donnèrent successivement de l'homme. Qu'il soit politique, esthétique, religieux, le retour fréquent du thème qu'elles développent entraîne une habitude, puis un besoin, selon les lois les plus élémentaires du conditionnement. Avec les scènes de la vie de Jésus, des saints, répétées pendant des siècles aux porches, murs, vitraux des églises, le christianisme médiéval enracina ainsi une foi incandescente autant qu'universelle. Emu aux larmes par la passion du Sauveur, le peuple ne songeait plus qu'à racheter ses souffrances dans la prière et le sacrifice. De cette vibration surgirent les inquisiteurs, les tortionnaires, mais aussi l'élan généreux de la croisade, les splendeurs victorieuses de la cathédrale.

La puissance des symboles

Avec le nationalisme, la littérature, la peinture, la sculpture, glorifièrent pareillement l'héroïsme militaire à travers toute l'Europe, depuis le *Mémorial de Sainte-Hélène*, les tableaux du baron Gérard ou de Meissonnier, jusqu'aux monuments aux morts des plus humbles hameaux du Périgord ou de la Bavière. Croire les innombrables *Bataille d'Austerlitz, Charge de Reichschoffen* et autres *Dernières Cartouches* sans effets sur l'âme collective d'une nation équivaudrait à nier toute puissance aux symboles. Lorsqu'ils glorifiaient la vigueur, et même la fureur physique en uniforme de fantassin, les braves dessinateurs ou lithographes de 1880 ne souhaitaient nullement ouvrir les lugubres nécropoles de Verdun ou du chemin des Dames. Leurs œuvres les rendit certainement possibles. Sans elles, en tout cas, l'indicible enthousiasme de l'été 1914, où Français et Allemands partirent la joie au cœur, la fleur au fusil, vers quelques-uns des plus grands massacres de l'histoire, s'explique difficilement.

Dès lors, pourquoi de nouvelles représentations du corps humain, magnifié cette fois dans l'ardeur ou l'alanguissement de l'amour, n'entraîneraient-elles pas un conditionnement analogue, d'une autre nature, mais aussi fort ? Les changements à long terme du psychisme collectif ne se mesurent pas d'un simple coup d'œil sur une courte période. Peut-être se développent-ils comme ces nuisances physiques d'abord indétectables, dont l'organisme n'accuse la nocivité qu'après une longue et irréparable incubation. Dans cette ignorance, faute d'études appropriées, ne conviendrait-il pas de réduire la projection de films licencieux au strict minimum raisonnable, compatible avec le désamorçage des fantasmes individuels ?

Quoi qu'il en soit, le cinéma moderne ne prépare certainement pas ses spectateurs à l'oubli d'un corps si prodigue en satisfactions, par la primauté qu'il donne au plaisir des sens. Hélas ! aucune société ne se fonde durablement sur le culte de la jouissance ! En revanche, toutes, un jour ou l'autre, exigent de leurs fils le don soudain, mais alors total et gratuit, de soi. Par leur hédonisme pervers ou sirupeux, les spectacles hypocritement qualifiés d'érotiques, même lorsqu'ils contiennent tout autre chose, prônent une idolâtrie de la chair incompatible avec ces sacrifices inévitables. Or toute décadence débute précisément quand le bonheur des individus l'emporte sur leurs capacités d'immolation à l'ensemble social. La décadence, c'est le refus du sacrifice.

Ces préoccupations ne concernent guère le producteur d'*Emmanuelle 2*. Encore moins l'héroïne principale. Nul n'aura donc l'inconséquence, ni le ridicule, de leur en demander raison. L'Etat, lui, assume des devoirs d'une autre taille. Durant sa polémique avec Michel Guy, M. Giacobetti signala qu'un agrément officiel pour son film lui avait valu les concours financiers gouvernementaux automatiques, semble-t-il, après une décision favorable du Centre national de la cinématographie française. Quand une société a besoin de modèles, elle doit les choisir le plus haut possible. Ne faut-il donc pas s'étonner de voir l'argent public s'investir dans des œuvres aussi basses ?

Sous la IIIe République, des cinéastes d'un bien plus grand talent tournaient des vies de Pasteur, Savorgnan de Brazza, Charles de Foucauld, où le pays reconnaissait le meilleur de son âme. A ces souvenirs, quelques esprits forts souriront peut-être, parleront de patronage. Leur ironie laisse intact le fond du débat. De nos jours où tant de choses ont changé, l'aide aux créateurs subventionne donc de douteux ébats d'hétaïres, mais n'a pas trouvé, en vingt ans, l'occasion d'honorer une seule grande œuvre, une seule grande figure nationale ou européenne. Pourquoi la France passionnerait-elle encore ses enfants si elle n'intéresse déjà plus ses chefs ?

Pourtant, les grands sujets ne manquent pas. Le cinéma politique devient à la mode, paraît-il. La réconciliation franco-allemande, notre écrasement continental entre les mastodontes russe et américain, l'aliénation des élites à la culture anglo-saxonne, le despotisme enragé de l'argent, lui fournissent quelques beaux thèmes, parmi beaucoup d'autres. Quand tant de petites voix parlent d'audace, en voilà des sujets audacieux ! Les traiter exige naturellement plus de nerfs qu'introduire un monsieur et deux dames dans une chambre, avant d'aller toucher les dividendes à la caisse.

(1) *France-Soir*, 26 janvier 1978.

Une interdiction absurde

par V.-V. STANCIU (*)

UNE caractéristique de notre époque est la mise en question du préjugé ancré depuis des milliers d'années selon lequel le châtiment-souffrance doit être infligé à l'auteur d'un crime ou d'un délit. Le visage de la justice pénale a depuis toujours été courroucé. Le tableau de Prud'hon: *La justice et la vengeance divine poursuivant le crime* n'est plus le symbole de la justice.

Bien sûr, depuis plus de deux cents ans, des philosophes comme Beccaria et Voltaire ont plaidé contre la torture et pour l'adoucissement du droit pénal. Mais long est le chemin des vérités exprimées par les précurseurs et jusqu'à leur réalisation.

Les vœux scientifiques n'ont pénétré dans l'opinion publique et dans les réalités pénitentiaires de la France que récemment et longtemps après les réformes des prisons en Belgique, en Amérique du Nord et dans quelques pays de l'Amérique latine.

⁂

Ce qui est étonnant c'est que malgré les compassions exprimées pour la vie des prisonniers, dont quelques-unes sont sincères, personne n'ait soulevé le problème de la vie sexuelle en milieu fermé comme celui de toutes les maisons d'arrêt et des maisons centrales.

Or, de toutes les frustrations, après celle de la privation de liberté, la plus grave est l'abstinence forcée. L'interdiction de relations sexuelles normales est absurde et dangereuse ; et lorsque les chaînes de télévision offrent dans les prisons les mêmes programmes excitants, cette interdiction devient du sadisme.

Absurde parce que anachronique dans la société actuelle d'où la pudibonderie a disparu avec tous les préjugés sexuels, en faveur de l'érotisme. La privation de vie sexuelle est aussi dangereuse.

Dangereuse pour la santé physique et mentale du prisonnier. L'acte sexuel est pacificateur.

Saint Augustin, malgré sa sainteté, écrivait : « *Supprimez les prostituées, alors la puissance des passions sexuelles détruira tout.* »

Dans le rapport Kinsey, nous lisons cette phrase : « *La plupart des mâles, dans la période de la plus grande activité génitale, sont obligés d'accepter des débouchés clandestins ou illégaux, à moins de s'exposer aux conflits psychologiques en tentant de s'adapter à un régime de restriction sexuelle.* »

Kinsey avait, certes, pensé aussi aux ravages de l'homosexualité qui sévit dans les prisons.

Imaginez les personnes qui (comme un de mes clients) sont privées de liberté et donc de vie sexuelle depuis trente-deux ans.

De plus, l'actuelle situation a des répercussions désastreuses sur la famille du détenu.

Puisque toutes les épouses ne sont pas des Pénélope, leur patience et leur vertu sont limitées. A sa sortie de prison l'homme retrouvera la même maison, mais pas la même femme, ni les mêmes enfants, et quelque fois pas le même nombre.

La permission pour les détenus (hommes et femmes) d'avoir des relations sexuelles normales est-elle irréalisable ?

Dans certains pays où le degré de l'humanisme et l'audace de la pensée ne sont pas plus élevés que chez nous, la réforme que nous préconisons est depuis longtemps réalisée.

⁂

Ainsi, dans quelques pays de l'Amérique latine comme le Brésil et le Mexique. Dans ce dernier pays, à Toluca, nous avons visité un établissement pénitentiaire original. Prison ouverte parce que les prisonniers travaillent en dehors et regagnent l'établissement le soir.

Le bâtiment confortable comporte une organisation scientifique susceptible de réaliser la connaissance de la personnalité des détenus. La musique qui se dégage des murs est choisie en vue d'avoir des influences réconfortantes.

Nous avons visité la chambre appelée « *camera intima* » où les époux et les amies des détenus peuvent passer une nuit par semaine. Des assistantes sociales s'occupent des enfants qui accompagnent leur mère.

Les Romains, qui n'étaient pas touchés par l'hypocrisie de notre civilisation, disaient : « *Naturalia non sunt turpia.* » C'est-à-dire : les choses naturelles ne sont pas honteuses.

(*) Secrétaire général de la Société internationale de prophylaxie criminelle.

LE CHRISTIANISME ET LE CORPS

par ÉMILE GILLABERT (*)

Deux articles de Stan Rougier et de Gabriel Matzneff dans « le Monde » du 8 octobre 1977 sur le christianisme et le corps avaient provoqué, dans « le Monde » du 9 novembre, une longue réponse d'Alfred Kastler, à qui répliqua, le 19 novembre, André Mandouze. Emile Gillabert reprend aujourd'hui le débat.

ON ne peut pas refuser de constater, tout au long de l'histoire de l'Eglise, que le corps est un élément gênant dans l'aventure du salut. Quelle est l'origine de cette gêne ? La focaliser sur saint Augustin, c'est encore n'observer qu'un élément, certes important, d'un ensemble imposant. Cependant, c'est sur les fondations qu'on bâtit l'édifice ; c'est sur les prémisses que se construit le discours.

Si le Christ est venu réaliser les prophéties, comme on nous l'a enseigné — l'Evangile de Matthieu tend constamment à démontrer que le Messie vient accomplir la Promesse, — il nous faut, sur cette question capitale du corps, interroger l'Ancien Testament, dont découle le Nouveau.

Le judaïsme, comme on le sait, fut la religion exclusive du Dieu mâle. On connaît les efforts déployés par Moïse pour évacuer la déesse mère, dont le culte réservait une large place à la sexualité et à la fécondité. L'évacuation de la déesse brisait l'unité du couple divin Ciel-Terre, unité que l'Orient a toujours préservée, que l'Egypte des pharaons a exaltée, qu'Hésiode a évoquée et qu'Eschyle a glorifiée. Le mariage du Ciel et de la Terre est un des leitmotive de la mythologie universelle, le Ciel jouant le plus souvent le rôle de la [illegible]é suprême tandis que la Terre était représentée comme sa compagne. Or cette compagne est le symbole même de la vie.

La geste guerrière de Moïse s'inscrivait en faux contre les rythmes naturels auxquels la femme est accordée plus encore que l'homme. C'est ainsi que se creusa le fossé entre la loi et la nature, entre l'esprit de conquête et l'aspiration à la vie sédentaire. Le couple fut soumis à des purifications légales inhumainement contraignantes, mais ce fut surtout la femme qui fit les frais d'une opération typiquement masculine. Elle fut reléguée parce que ses intuitions et son instinct l'éloignaient des visées de domination de l'homme.

Comme on peut l'imaginer, les conséquences de la rupture du couple primordial et la dissociation de plus en plus tranchée de la Loi et de la Nature eurent des répercussions profondes sur l'équilibre humain. L'esprit de conquête de l'homme n'était plus pondéré ni contrebalancé par les forces naturelles, la femme étant désormais reléguée, sous-estimée, voire méprisée. La Bible fourmille d'exemples qui illustrent cette proscription, et des prophètes comme Isaïe, Jérémie et Ezéchiel ont écrit à cet égard des pages éloquentes.

Le rôle de Marie

Dans ces conditions, Marie, la mère du Christ, ne pouvait pas, pour enfanter Dieu, partager la condition de la femme juive ni être assimilée à la déesse réprouvée par le dieu de Moïse. Elle devait, au contraire, rétablir l'ordre initial perturbé par Eve, que la Genèse nous présente comme l'agent du mal dépossédant l'homme d'un bonheur sans fin. Il ne faut pas croire cependant que le culte marial se confonde avec les origines de l'Eglise. Aussi, on ne trouve pas trace dans les épîtres de saint Paul de la Mère du Crucifié. Elle ne l'intéresse pas, pas plus du reste que la vie humaine de Jésus : « *Je n'ai rien voulu savoir parmi vous sinon Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié* » (I Cor., II, 2). Pour saint Paul, l'œuvre du rachat ne passe pas par la Vierge Mère, elle ne peut être inaugurée que par le Christ ; tandis que Luc, qui tient à nous présenter d'une façon cohérente l'histoire de la Rédemption, a soin de nous relater les événements qui précèdent, entourent et suivent la naissance de Jésus. Nous lui devons l'Annonce à Marie — celle-ci figure aussi dans Matthieu mais d'une façon très succincte, — la Visitation, le Magnificat, la Naissance de Jésus, etc.

Ce n'est qu'au concile d'Ephèse (431) que Marie fut saluée comme « *Innocente et sans péché, immaculée, inviolée, sans tache, sainte d'âme et de corps, qui a fleuri comme un lys au milieu des épines, ignorante des mauvais penchants d'Eve* ».

En Occident chrétien, les dévotions envers la Vierge sont relativement tardives. Il faut attendre le Moyen Age pour voir se développer la piété et la théologie mariales. C'est pour lutter contre le culte de la Dame des cathares et des troubadours que l'Eglise instaure et répand les dévotions mariales.

Ce serait donc une erreur de croire que le développement de la doctrine de l'Incarnation et de la Rédemption aille de pair avec celui du culte marial. Car c'est saint Paul qui, le premier, a établi les bases d'un enseignement qui deviendra celui de l'Eglise. *Il l'a établi en le fondant sur la Genèse et en montrant que la femme plus que l'homme est responsable de la chute qui devait rejaillir sur toute la descendance du premier couple* (I Cor., XI, 7-10 ; I Tim., II, 14). Notre corps n'est pas seulement le symbole du caractère périssable de notre condition, *il devient le siège des passions et du péché.* (Rom., VII, 14-25 ; II. Cor., VII, 1 ; Gal., V, 13, etc.). La chair sert finalement à personnifier le Mal (I Cor., II, 2).

Cette orientation, au lieu de tempérer les rigueurs du monothéisme, allait accentuer le divorce terre-ciel, chair-esprit, instinct-raison. L'angélisme, sous ses diverses formes, prit le pas sur les manifestations de la vie, à commencer par la sexualité.

Le culte de la Vierge Mère a atténué le caractère contraignant de la loi mais s'est montré inapte — et pour cause ! — à assumer la sexualité, la fécondité et la mort.

Dans la logique paulinienne, notre situation serait suicidaire, si nous n'étions rachetés par le sang du Christ mort en croix pour notre salut. C'est cette logique qu'André Mandouze fait sienne : « *L'aboutissement en est, écrit-il, la résurrection, celle que le Christ a inaugurée pour tous les hommes, et cette résurrection implique la résurrection des corps solennellement affirmée dans le Credo.* »

Cet enseignement, qui est le pur fruit du paulinisme, est-il aussi celui de l'Evangile ? Si oui, de quel Evangile ? Chacun sait qu'il y en a quatre et que chacun représente, au dire même d'exégètes catholiques comme les professeurs de l'Ecole biblique de Jérusalem, l'aboutissement de versions successives marquées fortement par l'influence paulinienne et orientées vers le jugement dernier prononcé par les prophètes.

A une époque où la doctrine de la résurrection du Christ, au sens où l'entendait saint Paul, et celle de la résurrection des corps, recueillent de moins en moins d'adeptes — c'est un constat et non un procès d'intention, — il se trouve que l'*Evangile selon Thomas*, découvert en 1945 en Haute-Egypte, répond à notre attente. Il réhabilite le corps et en fait l'instrument indispensable de notre réalisation ; la mort elle-même est assumée comme un accomplissement. Il nous enseigne que le Royaume n'est pas dans nos projections vers un futur et un ailleurs mais qu'il est le dedans de nous et le dehors de nous.

Y aurait-il une conjuration de la gent cléricale contre ce livre qui est l'événement de notre temps ?

(*) Auteur notamment de *Paroles de Jésus et pensée orientale*, éditions Métanoïa.

étranger

DÉMOCRATIE ET RÉPRESSION EN AMÉRIQUE LATINE

BOLIVIE : le difficile réapprentissage de la liberté

De notre envoyé spécial

La Paz. — Le « *printemps de La Paz* » ! C'est une succession de scènes qui, il y a deux mois, paraissaient inconcevables. Dans les usines, les ouvriers se réunissent afin d'élire, pour la première fois depuis trois ans, leurs dirigeants. Des syndicalistes, qui étaient jusqu'il y a peu dans la clandestinité, réapparaissent brusquement, convoquent des conférences de presse, demandent des entrevues aux ministres. Des hommes politiques hier persécutés mettent la dernière main à des projets de front politique. A l'aéroport, les journalistes guettent le retour des exilés. Des militaires à la retraite parlent haut et fort. Les personnes interviewées qui naguère demandaient la discrétion aspirent aujourd'hui à être connues et citées.

Certes, ce printemps est encore incertain. L'opposition ne dispose toujours pas de journaux, et l'accès à la radio et à la télévision reste limité. La quasi-totalité des secrétaires généraux de partis, encore en exil, hésitent à rentrer au pays.

D'ici aux élections, prévues pour le 9 juillet, les vents peuvent, une fois de plus, changer.

A la fin de l'automne dernier, pourtant, le destin de la Bolivie paraissait fixé. Tout, apparemment, était organisé pour que le président Banzer se succédât à *lui-même*, légalisant l'événement par des déclarations contrôlées.

Le général Juan Pereda, ex-ministre de l'intérieur, assurerait l'intérim. L'amnistie limitée qui avait été décrétée excluait les principales figures politiques du pays. Le monde syndical resterait sous contrôle : depuis novembre 1974, c'est le gouvernement qui nomme les « *coordonnateurs du travail* » ; ceux-ci ont remplacé les dirigeants syndicaux élus.

Première surprise, en décembre. Le 2, le président Banzer annonçait son intention de ne pas se présenter. Le candidat « officiel » serait le général Pereda. Les forces armées, visiblement, avaient conduit le général Banzer à faire machine en arrière.

Beaucoup, cependant, ne virent là qu'une manœuvre. Le général Pereda ne préparerait-il pas au général Banzer le chemin du pouvoir lors des élections de 1982 ? Le président, d'ailleurs, s'était fait reconnaître commandant en chef des forces armées (une fonction abandonnée depuis *des années*), *afin de mieux* contrôler la situation.

Mais on s'aperçut que la traditionnelle habileté du général Banzer était, cette fois, battue en brèche. A partir du moment où le général Banzer a ouvert la soupape, fût-ce partiellement, il s'est trouvé confronté à une série de facteurs inédits. Il allait multiplier les erreurs.

Les erreurs du président

Qui aurait pu croire que quelques épouses d'exilés politiques, en commençant une grève de la faim, allaient mettre le régime en péril ? Le 29 décembre, quatre d'entre elles, avec leurs enfants, lancent le mouvement au siège de *l'archevêché de La Paz. Leurs* revendications ? Une amnistie complète, qui inclut les dirigeants politiques et syndicaux en exil ; la réintégration de tous les travailleurs licenciés pour fait de grève ; l'évacuation des troupes, qui, depuis l'été 1976, occupent les mines.

Le gouvernement ne prit pas l'affaire au sérieux. Or, le mouvement s'est répandu comme une traînée de poudre non seulement à *La Paz*, mais aussi dans les principales villes de l'intérieur. Le président commit alors sa première erreur. Il tenta d'utiliser l'Eglise, en demandant la médiation de l'archevêque de Sucre, le cardinal José Clemente Maurer, sans que l'autre partie intéressée, en l'occurrence les grévistes, aient leur mot à dire. Un texte, apparemment conciliateur, est présenté au cardinal. En fait, il contient une série d'artifices : l'amnistie est bien accordée, mais elle exclut ceux qui ont enfreint la législation d'exception en vigueur. Non *sans quelque précipitation*, le cardinal signe le document.

Rentré dans son diocèse, il comprend qu'il a été joué. Il écrit une lettre secrète, énergique, au président Banzer et prend position, publiquement, dans un sens favorable aux grévistes : l'Eglise catholique, « *facteur de pouvoir* » de toute première importance en Bolivie, s'aligne sur la position de ceux de ses membres qui sont partisans d'appuyer un mouvement *dont* les revendications sont bien proches des siennes.

Par centaines, les grévistes s'installent dans les églises, les universités, les locaux des Nations unies, les journaux, à La Paz, à Cochabamba, à Sucre, à Potosi, à Santa-Cruz. Les exilés boliviens, à Caracas, à Mexico, à Lima, adhèrent au mouvement depuis l'étranger. Aux épouses d'exilés se joignent des prêtres, des étudiants, des dirigeants syndicaux, *et même un ancien président*, M. Luis Adolfo Siles Salinas. Ils seront jusqu'à mille trois cent quatre-vingts.

Le gouvernement reste inflexible. C'est sans doute sa deuxième erreur. Car, en prenant de l'ampleur, le mouvement fait l'effet d'un catalyseur pour l'opposition. Plusieurs manifestations universitaires ont lieu à La Paz en signe d'appui aux grévistes. Elles marquent *la* résurrection d'un mouvement étudiant tombé en léthargie. Les dirigeants de la Fédération des mineurs, dans la *clandestinité*, *proclament* une grève générale de vingt-quatre heures. L'armée s'impatiente devant l'incapacité du gouvernement à résoudre le conflit. Le général Banzer a-t-il laissé croître le mouvement, comptant l'utiliser comme prétexte pour couper court au processus électoral ? La situation lui échappe.

Il commet alors sa troisième erreur : il fait proclamer, par l'intermédiaire des « coordonnateurs du travail », une grève générale de vingt-quatre heures... en appui au gouvernement. Elle a *lieu* le 16 janvier. Le régime a-t-il surestimé le contrôle qu'il exerce sur le monde syndical, après des années de sévère répression ? La grève est un échec.

La lassitude de l'armée

Le général Banzer décide alors d'employer la force pour tenter d'arrêter le mouvement. Dans la nuit du 16 au 17 *janvier*, la police pénètre dans les églises, au siège des Nations unies, au journal *Presencia*, pour évacuer les grévistes en ambulance vu leur extrême faiblesse. C'est un tollé.

Il ne reste plus au général Banzer que deux solutions : céder ou se lancer dans une répression de grande ampleur. Mais *la* seconde attitude suppose un soutien inconditionnel des forces armées. Ces mêmes officiers qui ont fait pression sur le général Banzer pour qu'il ne se présente pas aux élections sont-ils prêts à donner un blanc-seing à une contre-offensive bien hasardeuse?

Le président lui-même avait réussi à éviter une répression forcenée du type de celle sévissant dans les pays du « cône sud » *du continent. Etait-ils prêt* à prendre des risques ? L'ampleur et la profondeur du mouvement ont, semble-t-il, ébranlé les militaires. Le haut commandement demanda une solution immédiate pour ce conflit, qui pourrissait dangereusement. Dans la nuit du 18 janvier, après un conseil des *ministres dramatique*, le général Banzer annonçait l'amnistie générale. Une semaine plus tard, la liberté syndicale était rétablie.

Les promoteurs du mouvement n'en espéraient sans doute pas tant. Ils ont bénéficié, il est vrai, d'une conjoncture favorable. *D'une part, le mouvement* syndical bolivien, remis des coups qui lui avaient été portés dix-huit mois plus tôt, a pu épauler efficacement les grévistes. De l'autre, la perspective d'une pression américaine n'a pu que limiter les possibilités d'action des partisans d'une sévère répression.

Enfin, la crise de janvier a été l'étincelle qui a permis à une partie des forces armées de manifester sa lassitude. Après dix ans de pouvoir militaire, nombreux sont les officiers partisans d'une ouverture politique réelle et d'un retour aux casernes. L'usure du pouvoir ne risque-t-elle pas de miner la cohésion de l'institution ? Or celle-ci a besoin d'aborder unie l'année 1979 — celle du centenaire de la guerre du Pacifique, — qui promet d'être difficile sur le plan international.

Ce sont les arguments avancés par le groupe des officiers « institutionnalistes », dont l'influence paraît croître au sein des forces armées. Le régime doit, de plus, compter avec l'opposition d'un groupe informel de jeunes officiers aux idées plutôt progressistes.

Face à la fermentation militaire, le général Banzer dispose encore d'un *solide argument* : *il* a réussi à établir une stabilité politique réelle dans un pays qui ne l'avait jamais expérimentée.

Ce succès en a d'ailleurs emporté d'autres : la confiance du secteur privé bolivien et des milieux financiers internationaux.

Un changement de régime trop brutal ne risquerait-il pas de mettre à mal cette stabilité ? L'opposition accuse la presse favorable au régime de chercher à *diviser les partis* afin d'accroître l'impression de confusion au sein du monde politique. La Cour électorale nommée par le gouvernement soulignait, à juste titre, l'existence de... vingt-trois partis politiques dans le pays. On ne compte plus les divisions du M.N.R. (Mouvement nationaliste *révolutionnaire*), qui fut longtemps le principal parti du pays, ou celles des formations d'extrême gauche.

L'unité syndicale

Pris de court par les événements, le monde politique s'agite. La constitution de fronts est à l'ordre du jour. L'un pourrait regrouper diverses tendances de centre gauche, dont l'aile gauche du M.N.R., le parti *socialiste*, le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) et la démocratie chrétienne. Il pourrait être *dirigé par* M. Hernan Siles Suazo, ancien président (1956-1960). Le M.N.R. « orthodoxe » de son côté pencherait plutôt pour un rapprochement avec la Phalange socialiste. Il s'agirait de refaire l'alliance de 1971, lorsque les deux partis formèrent un front d'appui au gouvernement du général Banzer. Peu soucieux d'hériter, par assimilation, des problèmes du régime actuel, ils prennent soin aujourd'hui de souligner leur indépendance à l'égard du pouvoir. Tout dépendra de la décision de M. Victor Paz Estensoro, chef du M.N.R., exilé à Washington.

Un troisième front, avec une assise essentiellement syndicale, devrait regrouper les partis d'extrême gauche. Il appuierait de *l'extérieur* le candidat du front de centre gauche.

Pour certains secteurs, cependant, la priorité est la création d'un front commun contre le général Pereda. C'est ce que peuvent M. Siles Salinas et des officiers du groupe Topater.

L'activité fébrile du monde politique n'est d'ailleurs sans doute pas l'essentiel. Car, en Bolivie, c'est le mouvement syndical qui est la véritable force d'opposition, comme *on l'a bien vu* durant la crise de janvier.

Or, le monde syndical a l'impression d'être réduit à la portion congrue. Ses *dirigeants* rappellent que les partis, qui furent si énergiques pour réclamer les libertés politiques, ont été moins actifs pour ce qui est des libertés syndicales. Décidées à en finir avec le régime militaire, plusieurs formations modérées craignent, évidemment, de se voir, ensuite, dépassées sur leur gauche. Entre un secteur privé qui appuie résolument le régime militaire, et un mouvement ouvrier de plus en plus contrôlé par les *milieux* radicaux, la base des secteurs centristes est plutôt étroite : la Bolivie n'est certes pas le pays des « justes milieux » !

La libéralisation en matière syndicale risque d'être la plus délicate. Après des années de « coordonnateurs du travail » et de blocage des salaires, on peut, en effet, craindre une explosion. Et celle-ci pourrait servir de prétexte à un brutal retour en *arrière. Les milieux syndicaux* sont conscients du danger. « *Nous sommes décidés à éviter toute provocation*, nous affirmait un des principaux dirigeants de la puissante fédération des mineurs, qui passe pourtant pour l'une des plus radicales. *Un exemple : toute demande massive d'augmentation de salaires se termine immanquablement, dans ce pays, par un affrontement. Nous ne sommes pas en mesure d'y faire face. Ce qui compte aujourd'hui c'est de nous consolider. De parvenir coûte que coûte aux élections de juillet, pour éliminer la dictature et donner au mouvement syndical des possibilités nouvelles. Quitte à remettre tout le reste à plus tard.* »

Juillet : le grand objectif. Et après ? Ankylosée par des années de léthargie politique et de contrôle étroit du pouvoir, la Bolivie devra se réhabituer aux divergences, aux forces centrifuges, *tout* en essayant de ne pas retomber dans l'instabilité d'autrefois. Comme nous le disait un officier : « *La démocratie, en fin de compte, c'est compliqué !* »

THIERRY MALINIAK.

LEADER DE L'ANCIEN PARTI TRAVAILLISTE BRÉSILIEN

M. Brizola a noué des contacts avec les sociaux-démocrates et les socialistes-européens

M. Leonel Brizola, ancien gouverneur du Rio Grande do Sul, leader de l'ancien parti travailliste brésilien (*P.T.B., aujourd'hui interdit*), exilé depuis le coup d'Etat militaire de 1964, a entrepris une tournée européenne. Il s'est entretenu avec divers dirigeants *sociaux-démocrates* et socialistes. A Paris, où il a séjourné au début de cette semaine, il a rencontré plusieurs responsables du P.S. Il a précisé ses positions à l'occasion d'une conférence de presse réunie le mardi 21 février.

Invité à préciser où en sont les projets, agités depuis quelques mois, de création d'une formation socialiste brésilienne (*le Monde* du 12 janvier), le beau-frère de l'ancien président Joao Goulart a déclaré : « *L'idée est dans l'air. Elle est liée à une éventuelle redémocratisation du pays. En l'état actuel des choses au Brésil, les partis n'ont pas le droit, en effet, de se créer librement. Il y a, sur cette question, une aspiration et une réalité.*

» *L'aspiration, c'est celle, multiforme, d'universitaires, d'intellectuels, de jeunes, de représentants de courants populaires, dans les grands centres, et spécialement à Sao-Paulo, qui sont fascinés par l'idée d'un parti socialiste. Une telle formation serait certainement riche de cadres, mais aurait une pénétration populaire limitée à de grands centres.*

» *La réalité, c'est le parti travailliste brésilien. Le P.T.B. a une longue histoire. Avant 1964, il a été l'épine dorsale du mouvement populaire. Après le coup d'Etat, il a eu à subir la répression la plus dure. Il a adopté une attitude de résistance.*

» *Lorsque le Mouvement démocratique brésilien — sorte de front d'opposition tolérée — a été créé, le P.T.B. y a été très agissant, au point que, en beaucoup d'endroits, on peut dire que le M.D.B. est né d'un simple changement de plaques ! Le parti travailliste est comme un foyer qui aurait été recouvert de cendres : si le vent de la restauration démocratique se met à souffler, cela flambera à nouveau. Le P.T.B. pourrait resurgir comme un parti de masse, plus limité pour ce qui est de ses cadres. Ce qu'il faut, donc, c'est travailler à conjuguer aspiration et réalité. Le résultat serait un grand instrument, à la hauteur des attentes du peuple et des jeunes générations.* »

Interrogé sur le point de savoir si la nouvelle formation serait d'inspiration socialiste ou social-démocrate, M. Brizola a déclaré : « *Le P.T.B. se situe dans la mouvance social-démocrate. Mais son programme est, naturellement, à actualiser, à réviser en fonction des réalités concrètes du pays.* »

Quels sont ses contacts avec la social-démocratie européenne ? Il a reçu un accueil chaleureux au Portugal et en Allemagne fédérale. Cela n'est pas exclusif de rencontres avec des socialistes, comme le prouve sa présence en France. Il estime, en tout cas, que, « *dans la phase actuelle, il serait très important que les partis populaires d'Amérique latine nouent des liens avec les partis progressistes d'Europe* ».

Quel pourrait être le rôle des Etats-Unis — où M. Brizola vient de faire un long séjour — dans l'évolution du processus politique au Brésil ? L'ancien gouverneur a rencontré, dans les milieux américains, « *un courant significatif de pensée en faveur de la démocratisation, y compris chez des personnalités qui, avant et après le coup d'Etat de 1964, avaient contribué à créer un climat de confusion et de paroxysme* ».

Enfin, M. Brizola a lancé un appel en faveur de l'amnistie. « *Un pardon qui ne devrait exclure personne, même si c'est difficile pour ceux qui ont souffert et qui souffrent encore* ». « *Cela contribuerait*, a-t-il conclu, *au désarmement des esprits.* »

Argentine

UN APPEL DE FEMMES FRANÇAISES

« Nous sommes toutes des folles de la place de Mai »

Plusieurs groupes de militantes féministes, ainsi que diverses personnalités, ont signé, pour appuyer un appel lancé aux autorités argentines par des mères et des *femmes de disparus*, un texte déclarant notamment :

« *Les femmes argentines ont un passé héroïque de résistance à l'oppression, de défense des libertés et de la justice.*

» *Parmi elles, un certain nombre, se faisant l'expression de tout leur peuple, ont défié le pouvoir répressif en se réunissant silencieusement sur la place de Mai, devant le palais du gouvernement à Buenos-Aires.*

» *Les militaires les appellent* « les folles de la place de Mai ». *Ce sont les mères et les épouses des disparus. Pendant des mois, on les a dispersées, on les a arrêtées les unes après les autres, puis relâchées. Finalement, en décembre 1977, vingt d'entre elles, dont deux religieuses françaises, ont été enlevées. On ignore leur sort.*

» *Seuls ceux et celles qui connaissent la terreur que subit le peuple argentin peuvent apprécier le courage de ces femmes argentines.*

» *Tant qu'elles ne seront pas libérées, et tant que leurs revendications ne seront pas satisfaites, nous appelons les femmes françaises à se joindre à leur lutte et à exprimer leur solidarité.*

» *Nous serons alors vingt-six millions de « folles de la place de Mai.* »

[Ce texte a été signé, notamment, par Mmes Simone de Beauvoir, Marie Cardinal, Hélène Cixous, Marguerite Duras, Gisèle Halimi, Cécilia Joxe, Liliane de Kermadec, Jeannette Laot, Marie-José Nat, Delphine Seyrig, Anne Sylvestre, Catherine Valabrègue, et par le MLAC de Grenoble, le Comité de défense des prisonnières politiques chiliennes, « les Cahiers du féminisme », « Histoire d'Elles », les groupes Femmes travailleuses en lutte de Paris et de Grenoble, le groupe Femmes du Crédit lyonnais, le groupe Pratique politique et psychanalyse du M.L.F. et le collectif des groupes Femmes de Grenoble.]

A TRAVERS LE MONDE

Finlande

● M. KALEVI SORSA, premier ministre social-démocrate démissionnaire, a été chargé mardi 21 février par le président Kekkonen de former un nouveau gouvernement centre-gauche (des communistes aux centristes) et d'élaborer un nouveau programme avant le 1er mars. Le chef de l'Etat inaugurera, ce jour-là, son cinquième mandat consécutif. — (*Corresp.*)

Gabon

● UN HELICOPTERE GABONAIS de type Puma ayant notamment à son bord trois coopérants militaires français est porté disparu depuis lundi *20 février dans* la région de Franceville, à 500 kilomètres au sud-est de Libreville. Un militaire de haut grade de l'armée gabonaise se trouverait également à bord de l'appareil. — (*A.F.P.*)

Hongrie

● RIEN NE S'OPPOSE DESORMAIS A L'ETABLISSEMENT DE RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE LA HONGRIE ET LE SAINT-SIEGE, a déclaré, mardi 21 février, M. Resso Palotas, ambassadeur de Hongrie à Rome. Il a indiqué que l'échange d'ambassadeurs se ferait prochainement « au moment opportun ». Le Vatican n'a pas commenté cette déclaration faite huit mois après la visite de M. Kadar au pape. A l'exception de la Yougoslavie et de Cuba, aucun pays socialiste n'entretient de relations diplomatiques avec le Saint-Siège. En tout cas, la Hongrie est le premier pays du pacte de Varsovie à annoncer son intention de nouer des liens diplomatiques avec le Vatican.

Irlande du Nord

● TREIZE PERSONNES ont été interpellées mardi 21 février à la suite de l'attentat à la bombe perpétré vendredi soir *dans un hôtel-restaurant* de la banlieue de Belfast, qui a fait douze morts et vingt-trois blessés. Ces suspects ont été interpellés à la suite des renseignements fournis par vingt autres personnes arrêtées immédiatement après l'attentat. Huit d'entre elles sont toujours entendues, parmi lesquelles figurent plusieurs dirigeants présumés de l'aile provisoire de l'IRA qui a revendiqué l'attentat. — (*Reuter.*)

Union soviétique

● M. PIOTR VINS, du groupe ukrainien pour l'application des accords d'Helsinki, a été arrêté à nouveau mercredi 15 février « *pour n'avoir pas trouvé de travail* », a annoncé l'académicien Sakharov. M. Piotr Vins risque deux ans *de prison*. Il est en butte aux tracasseries policières depuis que son père, pasteur baptiste, a été mis en prison. Cet hiver, il avait été passé à tabac, puis condamné à trente jours de prison pour résistance aux policiers. — (*Reuter.*)

Dans le rapport d'une commission du Sénat américain

DES DIRIGEANTS PANAMÉENS SONT ACCUSÉS DE TRAFIC DE DROGUE

La commission du Sénat chargée de contrôler les services de renseignement a rendu public, mardi 21 février, un rapport sur les accusations de trafic de drogue portées contre de hauts responsables panaméens, *indique l'« International Herald Tribune »*. Selon ce rapport, les informations liant personnellement le général Omar Torrijos, chef du gouvernement panaméen, à ce trafic, sont « le plus souvent de seconde main et peu crédibles ». Il semble, cependant, que le général Torrijos n'ait pas ignoré les agissements de certains dirigeants panaméens y compris de son frère, M. Moïse Torrijos, ambassadeur de Panama à Madrid.

Ce dernier a été l'objet, en 1972, d'une inculpation, par un « grand jury » new-yorkais, pour avoir tenté d'introduire soixante-dix kilos d'héroïne aux Etats-Unis en 1971. M. Moïse Torrijos est passible d'une peine allant jusqu'à quarante-cinq ans de prison. Il n'est pas retourné aux Etats-Unis depuis son inculpation. *En décembre 1972, le Département d'Etat*, agissant, semble-t-il, sur instruction de la Maison Blanche (alors occupée par M. Richard Nixon) avait prévenu le général Torrijos que son frère, qui s'apprêtait à entrer dans la zone du canal de Panama (sous souveraineté américaine) risquait d'y être arrêté.

Le rapport de la commission ne devrait pas, selon les observateurs, modifier le mouvement favorable qui s'est manifesté au Sénat pour la ratification des traités sur le canal de Panama, signés en septembre dernier par MM. Carter et Torrijos.

(Le général Torrijos a proposé récemment de livrer son frère aux Etats-Unis si la preuve était faite de sa culpabilité (« le Monde » du 21 février).

ASIE

Chine

A LA VEILLE DE LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Les autorités demeurent favorables au maintien de la peine de mort

De notre correspondant

Pékin. — Le fonctionnement du système pénal chinois est mal connu, et le manque d'information dans ce domaine donne toute leur valeur à deux dépêches publiées mardi 21 février par l'agence Chine nouvelle, l'une sur la prison de Pékin, la seconde sur un entretien avec le directeur adjoint de l'Institut de droit à l'Académie des sciences sociales, le professeur Han Yu-tung.

Se conformant aux conventions de l'heure, ce dernier dénonce avec vigueur le *« sabotage du système légal socialiste »*, dont la « bande des quatre » se serait rendue coupable jusqu'à sa chute. Son témoignage coïncide largement pourtant avec les rares éléments dont on pouvait disposer par d'autres sources, notamment grâce au livre de Jean Pasqualini et à quelques articles de la revue britannique *China Quarterly* (numéros 61 et 66), tous bien antérieurs à la crise d'octobre 1976.

Tant le professeur Han Yu-tung que les gardiens de la prison de Pékin mettent l'accent sur le rôle « réformateur » et « éducatif » que veut se donner le système pénal chinois. L'intervention du groupe social auquel appartient le délinquant est également déterminante. « *Les mauvais éléments*, dit le professeur Han, *sont reformés sous la supervision des unités dont ils font partie* ». En prison même, *« une des principales formes de l'étude est la discussion de groupe »*, à douze ou quatorze, avec comme moniteur un détenu dont le comportement a été jugé satisfaisant.

Interrogé sur la peine de mort, le professeur Han répond qu'*« il n'est pas encore possible d'abolir la peine capitale en Chine »*.

« Dictature et démocratie »

Le châtiment capital, selon lui, est toutefois réservé aux criminels *« chargés de dettes de sang ou qui sont coupables de crimes extrêmement graves »*. A la prison de Pékin, on précise : *« meurtre, incendie volontaire, viol, cambriolage ou banditisme organisé »*. Encore la possibilité existe-t-elle que l'exécution de la sentence soit suspendue pour deux années, terme renouvelable, et éventuellement commuée au vue du comportement du condamné.

La peine de mort est-elle applicable à des condamnés politiques ? Le professeur Han affirme catégoriquement que les pires partisans de la « bande des quatre », qui refusent de se repentir, doivent être arrêtés mais non *« physiquement éliminés »*. La question est évidemment de savoir où se situe la démarcation entre droit commun et politique. Une condamnation à mort pour tentative de distribution de tracts, annoncée le 15 février 1977 à Hangchow (*le Monde* du 19 mars), oblige à s'interroger sur ce point.

L'image que l'on veut donner du système pénal n'est d'ailleurs pas celle de la tolérance, mais plutôt, suivant l'expression du professeur Han Yu-jung, d'une *« combinaison de dictature et de démocratie »*.

Chine nouvelle donne, au passage, quelques informations inédites sur la prison de Pékin — qui n'est sans doute pas la seule pour une municipalité de huit millions d'habitants. Deux mille prisonniers, hommes et femmes, y sont détenus et y travaillent huit heures par jour, six jours par semaine, notamment à la fabrication de chaussettes et de sandales en matière plastique. Deux heures par jour sont, en outre, consacrées à l'étude. Des activités récréatives sont prévues. L'hôpital compte cinquante lits. Les familles sont encouragées *« à contribuer à la rééducation »* des prisonniers — on ne dit pas de quelle manière — tant qu'ils sont détenus. Une centaine de prisonniers, l'an dernier, ont bénéficié de remises partielles de peine pour bonne conduite. Le gouvernement se charge de leur trouver des emplois « adaptés » à leur sortie de prison.

La publication de ces deux articles par *Chine nouvelle* semble confirmer les indications déjà recueillies d'autre part, selon lesquelles les rapports entre les citoyens et la justice constitueraient l'un des chapitres de la Constitution sur le point d'être révisé. Du moins, le sujet est-il clairement à l'ordre du jour.

ALAIN JACOB.

● *L'étudiante française Odile Pierquin et son mari chinois*, Tian Li, qui s'étaient mariés à Pékin en novembre dernier — après avoir demandé l'autorisation nécessaire à M. Teng Hsiao-ping, — sont arrivés à Paris le mardi 21 février.

La jeune Française, qui prendra le nom de Tian Pierquin, a déclaré qu'elle travaillerait à l'Ecole des hautes études, tandis que son mari apprendrait le français et poursuivrait ses études scientifiques. Tous deux ont l'intention de regagner la Chine dans quelques années.

Corée du Nord

Le fils de M. Kim Il-sung aurait été victime d'un grave accident

De notre correspondant

Tokyo. — Qu'est devenu le fils du président Kim Il-sung, M. Kim Jong-il, dont la presse japonaise affirmait, l'an dernier, qu'il était le successeur désigné de son père à la tête de la République démocratique populaire de Corée ? Il n'est plus apparu en public depuis près de six mois. Le 16 février était le jour de son anniversaire mais, contrairement à l'habitude, l'agence de presse nord-coréenne n'a fait aucune mention de cet *« événement »*. Par le passé, du 16 février au 15 avril, jour de l'anniversaire du président Kim Il-sung, avaient lieu de grandes manifestations sur le thème de l'unité du pays. Apparemment, cette année elles n'ont pas encore commencé.

La rumeur circule avec insistance à Tokyo que M. Kim Jong-il aurait été victime, il y a plusieurs mois, d'un grave accident d'auto. Il serait depuis dans le coma. Récemment des médecins japonais, spécialistes des traumatismes crâniens, ont d'ailleurs été contactés par des Nord-Coréens du Japon en vue d'une éventuelle visite à Pyongyang pour examiner *« le fils d'une haute personnalité, victime d'un accident de la circulation »*. Selon les observateurs Japonais de la Corée du Nord, l'accident serait en fait un attentat camouflé dont l'instigateur pourrait être le général Li Yong-mu, chef du département politique de l'armée, qui a été limogé en octobre dernier, c'est-à-dire peu après la date présumée de l' *« accident »*.

Agé de trente-sept ans, M. Kim Jong-il a fait des études en Allemagne de l'Est et était devenu, il y a quelques années, secrétaire du comité central du Parti des travailleurs de Corée. Il aurait été à la tête d'un *« groupe radical »* formé de jeunes éléments du parti et de l'armée, qui aurait joué un rôle important lors de l'indident survenu à Panmunjom en août 1976, au cours duquel deux soldats américains ont été tués.

Son ascension dans la hiérarchie du parti aurait provoqué des oppositions au sein du comité central et chez plusieurs officiers supérieurs. L'absence de mention de son nom dans la presse de Pyongyang depuis six mois et le fait qu'il ne figure pas sur la liste des personnalités ayant participé à la première session de la sixième Assemblée du peuple sont cependant, pour l'instant, les seules certitudes que l'on puisse avoir dans cette affaire.

PHILIPPE PONS.

[Les portraits de M. Kim Jong-il ont été retirés en avril 1977, soit avant cet accident, présumé. Interrogés par André Fontaine lors de sa visite à Pyongyang en juin 1977, des officiels nord-coréens avaient déclaré que le fils du président s'occupait des affaires du parti. — N.D.L.R.]

PROCHE-ORIENT

L'OPÉRATION DE LARNACA

Le chef du commando égyptien reconnaît avoir agi malgré l'opposition des autorités chypriotes

Les obsèques nationales des quinze membres du commando égyptien tués lors de l'opération de Larnaca, à Chypre, devaient avoir lieu ce mercredi 22 février, en présence du président Sadate, qui a interrompu, pour la circonstance, une tournée dans la zone du canal de Suez.

Mardi, le général de brigade Nabil Choukry, chef du commando égyptien, faisant le récit de l'opération de Larnaca, a reconnu qu'il avait donné l'ordre de l'attaque malgré l'opposition des autorités chypriotes. *« Nous avons attendu*, dit-il, *pendant une heure et demie avant de lancer l'assaut contre l'appareil des ravisseurs. Ce délai était amplement suffisant pour permettre aux autorités chypriotes d'obtenir la libération des otages. Lorsque j'ai estimé que l'attente se prolongeait sans motif, j'ai donné l'ordre au commando d'accomplir sa mission. »*

A Nicosie, le président chypriote, M. Spyros Kyprianou, a cependant réaffirmé mardi que *« l'ambassadeur et l'attaché militaire égyptiens à Nicosie avaient été informés, avant l'attaque du commando égyptien, du dénouement imminent, les deux ravisseurs ayant accepté de libérer leurs otages et de se rendre avec leurs armes à la police chypriote »*. M. Kyprianou a affirmé par ailleurs qu' *« aucun commando palestinien »* ne se trouvait à Larnaca au moment de l'incident, mais uniquement une *« délégation »* palestinienne venue de Beyrouth pour contribuer à la libération des otages *« à la demande même du gouvernement chypriote »*. Le chef de l'Etat chypriote commentait ainsi les informations selon lesquelles la délégation palestinienne arrivée samedi à Larnaca était *« armée »* et avait pour mission d'utiliser la force en cas d'échec des négociations (*le Monde* du 21 février). Ce mercredi matin, l'envoyé spécial de l'*International Herald Tribune* à Nicosie écrit que *« les Palestiniens armés »* venus de Beyrouth se trouvaient encore à Larnaca dimanche soir et qu'ils ont participé à la bataille contre les membres du commando égyptien aux côtés de la garde nationale chypriote grecque. Dans leurs nombreux récits des événements tragiques de Larnaca, les Egyptiens n'ont jamais fait état de la participation de *« Palestiniens armés »* aux combats dénonçant seulement la *« trahison abjecte »* des Chypriotes grecs.

● *A Paris, M. Louis* de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, s'est réjoui mardi de la libération des otages enlevés par des Palestiniens à Larnaca, mais a *« déploré le malentendu qui semble avoir été à l'origine du massacre entre Egyptiens et Chypriotes »*.

Iran

DEUX CENT CINQUANTE PERSONNES ONT ÉTÉ ARRÊTÉES A TABRIZ A LA SUITE DES ÉMEUTES

Des troubles sporadiques ont été signalés mardi 21 février en Iran, à la suite des violentes émeutes de samedi et dimanche à Tabriz, la deuxième ville du pays, qui auraient fait neuf morts selon la presse iranienne.

A Tabriz même, où deux cent cinquante arrestations ont été opérées mardi matin, l'agitation a continué lundi dans quelques quartiers, selon la presse de Téhéran. Dimanche, des heurts se sont également produits à Qom (100 kilomètres au sud de Téhéran) où des manifestations avaient eu lieu les 7 et 9 janvier.

Lundi, un *« groupe de saboteurs prétendant être des étudiants »* a attaqué le poste de garde de l'université de Téhéran, annonce l'agence Pars. Ils ont endommagé des automobiles et des vitrines avant d'être dispersés par *« des étudiants loyaux »*.

Le gouvernement iranien a accusé, lundi, les communistes d'avoir fomenté l'émeute de Tabriz. Les troubles ont été *« organisés par des communistes fichés, qui se sont affublés de l'appellation de « marxistes-islamiques » pour tromper l'opinion publique »*, a déclaré, devant le Sénat, M. Halekou Rambod, ministre d'Etat, minimisant la part apparemment prise dans les émeutes par les éléments religieux musulmans. M. Rambod a souligné *« l'incompatibilité totale »* entre le communisme et l'islam, *« religion officielle de l'Iran »* dont le chah est *« l'un des défenseurs »*. Une commission d'enquête s'est rendue à Tabriz où les activités reprennent lentement, mais dont l'université est fermée. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

● *La C.G.T.* dénonce, mardi 21 février, dans un télégramme adressé au gouvernement iranien, la répression exercée dans la ville de Tabriz et *« l'assassinat de manifestants en lutte pour les libertés et droits démocratiques et l'amélioration de leurs conditions de vie »*.

● *L'Association française d'amitié et de solidarité avec le peuple d'Iran* (1) et l'Association française des juristes démocrates (2) ont publié lundi 20 février un communiqué déclarant : *« Les événements de samedi à Tabriz ne sont pas seulement un signe supplémentaire du caractère répressif du régime iranien. Ils sont surtout, après la grève du bazar de Téhéran, après les manifestations de Qom et de Mershed, la preuve que le peuple iranien organise la résistance à la dictature. »* Les deux associations *« invitent toutes les organisations démocratiques françaises à manifester leur solidarité aux patriotes iraniens qui ne doivent pas rester isolés. Elles demandent aux organisations internationales de défense des droits de l'homme de déléguer d'urgence des observateurs en Iran. »*

(1) 5, rue du Renard, Paris (IVe).
(2) 52, avenue de La Motte-Picquet, 75015 Paris.

Après ses entretiens avec MM. Dayan et Begin

M. Atherton déclare n'avoir entendu aucune proposition nouvelle

Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, M. Alfred Atherton, arrivé lundi 20 février à Jérusalem, a déployé mardi une intense activité pour relancer sa tentative de rapprochement des points de vue d'Israël et de l'Egypte. Dans la matinée, il a eu deux heures d'entretien avec M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères. Dans l'après-midi, il a eu une entrevue avec le premier ministre, M. Menahem Begin. Ce mercredi, M. Atherton se rend au Caire et reviendra à Jérusalem avant de repartir pour Amman.

En quittant M. Begin, M. Atherton a déclaré qu'*« il n'avait pas entendu de la bouche de ses interlocuteurs de nouvelles propositions »*. Selon la radio israélienne, aucune suggestion nouvelle n'a été faite ni d'un côté ni de l'autre en ce qui concerne la rédaction de la *« déclaration de principe »* qui servirait de base pour les futures discussions entre Israël et l'Egypte.

On a appris, d'autre part, mardi à Jérusalem que MM. Moshe Dayan et Ezer Weizman assisteront aux entretiens de M. Menahem Begin avec le président Carter, lors de sa visite officielle aux Etats-Unis, en mars prochain. D'après des commentateurs israéliens de la radio de l'armée, *« cela confirme la crise de confiance entre MM. Carter et Begin. Le premier ministre israélien voudrait qu'un témoin soit désormais présent au cours de ses entretiens avec le président des Etats-Unis, pour éviter, à l'avenir, que ses dires soient mis en doute. »* Les commentateurs rappellent à cet égard la polémique qui s'est engagée récemment à la suite des informations selon lesquelles M. Begin aurait promis au président Carter qu'un terme serait mis aux implantations israéliennes en territoire occupé, informations que le premier ministre a démenties. A ce sujet, la fraction parlementaire du Dash, qui compte quinze députés et quatre ministres, a lancé mardi un appel à M. Begin pour lui demander d'interrompre les implantations, *« qui sont nuisibles aux négociations »*.

Rencontre Assad-Brejnev à Moscou

A Moscou, le président Assad, qui séjourne officiellement dans la capitale soviétique depuis lundi, a eu mardi un premier entretien avec M. Brejnev. L'agence Tass a annoncé ensuite que les deux interlocuteurs avaient eu un *« échange de vues circonstancié et constructif dans un climat d'amitié et de compréhension »*. M. Brejnev a exprimé mardi soir lors d'un dîner offert au Kremlin en l'honneur du chef de l'Etat syrien l'appui de l'U.R.S.S. au Front de la résistance arabe et rappelé que Moscou continue à réclamer la convocation de la conférence de Genève. Le chef de l'Etat soviétique s'en est pris également, au passage, au président Sadate, en dénonçant *« les efforts des impérialistes pour trouver dans les rangs du mouvement de libération nationale des conciliateurs et des capitulards »*. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Le Saint-Siège est « préoccupé » par la loi israélienne contre le prosélytisme

De notre correspondant

Cité du Vatican. — La récente loi contre le prosélytisme adoptée par le Parlement israélien (*le Monde* daté 15-16 janvier) *« préoccupe le Saint-Siège »*, affirme-t-on à Rome de source autorisée.

Les responsables de l'Eglise envisagent de le faire savoir aux autorités de Jérusalem, par le cvanal diplomatique, et à la communauté israélite mondiale, lors de la prochaine réunion de la commission catholiques-juifs à Madrid.

Selon la loi, qui entrera en vigueur le 1er avril 1978, quiconque offre de l'argent *« ou un autre avantage »* à un tiers pour qu'il change de religion est passible d'une peine de cinq ans de prison ou d'une amende de 50 000 livres israéliennes. Ces dispositions ont immédiatement suscité d'énergiques protestations de la part des Eglises. *« On ne peut pas dire que les chrétiens jouissent de la liberté religieuse en Israël quand des groupes utilisent le Parlement pour propager la haine »*, a déclaré le conseil chrétien unifié en Israël.

Une délégation de cet organisme composée d'un anglican, d'un luthérien et d'un catholique a fait une visite au Vatican la semaine dernière avant de se rendre au Conseil œcuménique des Eglises à Genève. Elle a développé quatre arguments dont le Saint-Siège a reconnu le bien-fondé :

1) Trop vague dans sa terminologie, la loi pourrait donner lieu à différentes interprétations, même les plus hostiles ;

2) Elle a été débattue et approuvée par la Knesset dans un esprit antichrétien ;

3) Elle risque d'inciter des intégristes à s'en prendre aux missions chrétiennes, d'encourager des provocateurs à tendre des pièges aux chrétiens pour les accuser ensuite de corruption ;

4) Elle serait le prélude à d'autres concessions que le gouvernement de M. Begin envisagerait de faire aux partis religieux de la majorité.

Au Vatican, on craint que cette législation ne porte atteinte au dialogue entre les communautés religieuses, qu'elle entrave leur cohabitation en Palestine et même le règlement de certaines questions en suspens comme le statut de Jérusalem et des Lieux saints. On souligne d'autre part qu'il est impossible de poser comme *a priori* le refus d'évangéliser : *« Aucun chrétien, ni d'ailleurs aucun homme, ne peut s'empêcher de faire partager ses convictions à un interlocuteur. »*

ROBERT SOLÉ.

AFRIQUE

Tunisie

Deux délégués de la C.I.S.L. ont pu s'entretenir avec M. Achour

De notre correspondant

Tunis. — La mission en Tunisie de la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) a pris fin le mardi 21 février par un succès relatif. La centaine de syndicalistes arrêtés après les émeutes du 26 janvier demeurent en état d'arrestation, mais les représentants de la C.I.S.L. ont obtenu l'autorisation de rencontrer l'ancien secrétaire général de l'U.G.T.T., M. Habib Achour.

La rencontre était devenue une condition préalable à la poursuite du dialogue entre la C.I.S.L., qui demandait ce *« geste de bonne volonté »*, et les autorités tunisiennes (*le Monde* du 22 février). Elle a succédé à un entretien entre des membres de la délégation et le premier ministre, M. Hedi Nouira, et à une démarche effectuée sur les conseils de celui-ci auprès de l'autorité judiciaire. MM. Kersten et Oscar Vetter, présidents respectivement de la Confédération européenne des syndicats et du syndicat ouest-allemand D.G.B., ont pu ensuite rendre visite durant trente minutes à M. Achour, dans le bureau du directeur de la sûreté nationale, et en la présence de ce dernier.

Ils ont déclaré qu'ils avaient trouvé l'ancien chef du syndicat en bonne santé et qu'ils avaient pu s'entretenir avec lui de diverses questions, à l'exception de celles liées directement à un éventuel procès. M. Achour, qui a reçu, sur sa demande, la visite de deux médecins, se porte bien. Il ne se plaint pas des conditions. Il ne se détention. Il veut un procès afin de prouver son innocence mais il compte aussi beaucoup sur l'appui de la C.I.S.L.

Ce contact avec M. Achour semble avoir apaisé quelque peu les inquiétudes manifestées par les représentants de la C.I.S.L. depuis leur arrivée. Ils ont cependant tenu à réaffirmer que, à leurs yeux, l'essentiel demeure la libération de tous les syndicalistes et la préservation de l'indépendance du syndicat tunisien. Pour eux, M. Achour — *« un homme de bon sens, qui a souvent adopté des positions modérées »*, a dit M. André Bergeron — n'est pas coupable, et ni lui ni les autres dirigeants syndicaux n'ont trempé dans une machination politique et ne peuvent être rendus responsables des événements sanglants du 26 janvier.

Toutefois, l'éventualité de pressions sur la Tunisie, tel un boycottage économique que certains membres de la délégation avaient envisagé lors de conversations avec des journalistes, est écartée pour le moment. *« La C.I.S.L. avisera*, a déclaré M. Vetter, *si le procès des syndicalistes ne se déroule pas selon les règles. »* Les représentants italiens et néerlandais, MM. Luigi Macario et Vim Kok, ont répété que *« des mesures pratiques »* contre la Tunisie ne devaient pas être exclues au cas où la situation n'évoluerait pas vers la *« normalisation syndicale »*.

Le secrétaire général de Force ouvrière, qui avait eu la veille un entretien « privé » avec M. Nouira, s'est montré plus réservé. *« Le comité exécutif de la C.I.S.L., qui se réunira le 17 mai à Hambourg*, a-t-il souligné, *arrêtera les décisions qui s'imposeront. »* Au cours de cette même réunion, la C.I.S.L. se penchera sur le problème de la reconnaissance de la nouvelle direction de l'U.G.T.T., qui sera mise en place lors du congrès extraordinaire de la centrale, samedi 25 février. D'ores et déjà, la C.I.S.L. et les organisations qiu lui sont affiliées ont décidé de ne pas envoyer d'observateurs à ces assises. *« Les dirigeants de l'U.G.T.T. que nous connaissons et qui ont été élus sont tous en prison, et il est donc inconcevable que nous assistions à un tel congrès réuni dans des conditions qui ne nous paraissent pas normales »*, ont expliqué les envoyés de la Confédération.

MICHEL DEURÉ.

République Sud-Africaine

La communauté noire de Soweto a boycotté les élections municipales

De notre correspondante

Johannesburg. — Quoi qu'il en soit, Soweto sera doté d'un conseil de communauté, a fait comprendre M. Connie Mulder, ministre des relations pluralistes et du développement (ancienne administration bantoue), en apprenant le très faible pourcentage de votants — 5 % des inscrits — aux élections municipales de samedi 18 février.

Depuis juin dernier, l'immense cité africaine d'environ un million et demi d'habitants ne *possède plus de conseil municipal*. A cette époque, poussés par les jeunes, eux-mêmes soutenus par de nombreux adultes, les membres un conseil urbain bantou (U.B.C.) ont démissionné en bloc, pour protester contre leur manque de pouvoir. Répondant à ceux qui les accusaient d'être négatifs, différentes organisations socio-professionnelles et politiques formèrent peu après un « comité des Dix », qui a mis sur pied un projet visant à accorder l'autonomie à la municipalité de Soweto. Non seulement ce projet est dédaigné par le gouvernement, mais tous les membres du comité des Dix, pourtant divers par leurs tendances et souvent jugés modérés, se trouvent en prison depuis le 19 octobre.

En remplacement du défunt U.B.C., Pretoria essaie aujourd'hui d'implanter des conseils de communauté élaborés sans que les dirigeants reconnus par les Africains soient consultés, et aux pouvoirs jugés insuffisants par la grande majorité des habitants de la cité.

Les opposants aux conseils de communauté avaient donc décidé de boycotter purement et simplement les élections.

Huit mille personnes s'étaient inscrites sur les listes électorales pour la consultation de samedi dernier, soit 3 % seulement de la population. Sur ces huit mille électeurs, 5 % seulement se sont présentés au bureau de vote. Sombre tableau pour Pretoria. M. Mulder a cependant déclaré que ces 5 % suffisent pour que les nouveaux conseillers se considèrent comme *« démocratiquement et pleinement élus »*. C. C.

Le conflit du Sahara occidental

ATTAQUE DU POLISARIO CONTRE LE TRAIN MINÉRALIER NOUADHIBOU-ZOUÉRATE

Nouakchott *(A.F.P.)*. — Quatre soldats mauritaniens ont été tués au cours de l'attaque par une colonne du Front Polisario d'un train minéralier, lundi soir 20 février, entre Nouadhibou et Zouérate. Aucun employé civil de la Société nationale industrielle et minière (SNIM) n'a été atteint. (Nos dernières *éditions* du 22 février).

Le convoi qui roulait à vide a d'abord sauté sur plusieurs pains de plastic disposés sur la voie par *les maquisards*. Sous l'effet du choc, les quatre locomotives et vingt-cinq wagons se sont immédiatement couchés. La voie a été détruite sur plusieurs centaines de mètres. Des wagons transportant des hydrocarbures ont explosé.

Selon diverses sources, non confirmées officiellement, des combats se seraient alors engagés entre la colonne du Polisario (une trentaine de véhicules), embusquée à quelques centaines de mètres, et l'escorte du train.

[Les commandos du Front s'étaient jusqu'à présent abstenus de miner la voie et la détruire. Ils avaient surtout attaqué les postes qui jalonnent le parcours suivi, sur 650 kilomètres, par les trains minéraliers *ou se lançaient* à l'assaut des convois pour détruire ou capturer l'escorte. L'opération du 20 *février*, qui s'est déroulée une fois de plus dans la soirée pour limiter les risques de poursuite et d'intervention des Jaguar français ou des F-5 marocains, est de nature à perturber durablement le trafic. Elle pourrait inaugurer une nouvelle tactique présentant plusieurs avantages : limitation des pertes pour les troupes du Front, élimination de toute menace contre la vie de ressortissants français, ce qui enlève à l'aviation française une raison d'intervenir, coupures prolongées du trafic à un moment où les stocks de minerai à Nouadhibou sont au plus bas. — D. J.]

Algérie

● *Les récentes déclarations de M. Giscard d'Estaing* proposant à l'Algérie la définition d'un nouveau cadre pour les relations bilatérales ont fait, mardi 21 février, l'objet d'un nouvel entretien entre l'ambassadeur de France à Alger, M. de Commines, et M. Sbih, secrétaire général du ministère algérien des affaires étrangères. Une première rencontre avait eu lieu le 13 février. M. Sbih avait demandé au diplomate des précisions sur les points abordés par le chef de l'Etat français, au cours de son interview télévisée du 9 février.

[Lors du conseil des ministres du 15 février, M. Giscard d'Estaing avait demandé à M. Louis de Guiringaud de mettre en forme et de développer ses propositions. Constatant que les accords d'Evian étaient dépassés, il avait évoqué la constitution de commissions bilatérales au niveau ministériel pour discuter notamment de la sécurité des travailleurs immigrés et des relations économiques. Ces déclarations avaient été accueillies à Alger à la fois avec intérêt et réserve. Il semble que l'Elysée soit décidé à aller de l'avant rapidement et souhaite qu'Alger réponde aux avances qui ont été faites, sans attendre les élections. L'incertitude qui règne quant à leurs résultats incite cependant Alger à la prudence. — D. J.]

● *Nouveau démenti du Quai d'Orsay.* — Un communiqué publié mardi 21 février par le ministère des affaires étrangères visant une information en provenance de Mogadiscio, selon laquelle la Somalie avait récemment reçu de France une certaine quantité de matériel, indique : *« La France n'a effectué aucune livraison d'armes à la Somalie. »*

Interrogé sur la présence de chars AMX de fabrication française en Somalie, le porte-parole du Quai d'Orsay avait déjà déclaré le 16 février *(le Monde* du 17 février) qu'il était *« en mesure de démentir une telle information »*.

D'autre part, interrogé sur la présence de Soviétiques et de Cubains en Ethiopie, M. Louis de Guiringaud a répondu lors du déjeuner organisé mardi en son honneur par l'Association des journalistes d'outre-mer : *« Nous avons fait savoir à Moscou que nous considérons que cette intervention massive est un accroc certain à l'esprit de détente... Il y a des instances africaines pour régler les disputes entre Africains. »*

DIPLOMATIE

A LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

L'U.R.S.S. repousse le projet de document final proposé par les pays membres de l'OTAN

Belgrade *(A.F.P.)*. — Le groupe de l'OTAN, moins la France, plus l'Irlande, a présenté mardi soir 21 février à la conférence de Belgrade une proposition de document de clôture qui a été aussitôt repoussée par l'U.R.S.S. (1).

Avant même le dépôt de ce texte, plusieurs délégués de ce groupe avaient prédit que cette initiative était vouée à l'échec. En fait, ont-ils expliqué, il s'agit de livrer un dernier « *baroud d'honneur* » avant de suivre la voie du « *réalisme* » prônée la veille par le délégué suisse, M. Edouard Brunner. Ce dernier a suggéré l'adoption d'un document bref puisque les Soviétiques refusent toute version substantielle concernant notamment les droits de l'homme.

Les neutres et non-alignés se sont attaqués pour leur part à une nouvelle version d'un document de clôture dans le sens suggéré par M. Brunner, qui devrait voir le jour incessamment. Une vingtaine de délégations auraient apporté leur appui à un tel document, qui devra cependant, soulignent les Suisses, réaffirmer l'attachement à l'Acte final.

Le délégué polonais a réitéré son appui à la suggestion suisse en déclarant, mardi, qu'elle représentait « *la voie du bon sens* ». Son collègue bulgare a fait de même. Le délégué soviétique, M. Youli Vorontzov, n'a pas commenté l'initiative helvétique, mais a repoussé la proposition de l'OTAN qui contient, selon lui, des passages constituant une « *ingérence dans les affaires intérieures d'un autre Etat* ».

Le chef de la délégation française, M. Philippe Richer, de son côté, a souligné que son pays n'avait pas parrainé la proposition de l'OTAN. « *L'écho de la proposition française a été faible, je le regrette, mais la délégation française reste fidèle à son document* », a-t-il dit.

Quatre propositions de document de clôture sont maintenant déposées sur les bureaux des délégués, la première émane des Soviétiques, la seconde des neutres et non-alignés, la troisième des Français et la quatrième de l'OTAN. Elles ont toutes été critiquées, à des degrés divers, par l'Est ou par l'Ouest, les pierres d'achoppement principales entre les deux parties étant toujours les mêmes : les droits de l'homme et les mesures de confiance militaire.

(1) Il s'agit, en fait, de la version remanié d'un projet américain qui n'avait jamais été présenté officiellement.

PRÉSENTANT LE C.I.E.L.

« La liberté ne peut faire l'objet d'aucun troc » déclare M. Eugène Ionesco

Il faut maintenant croire au... C.I.E.L., c'est-à-dire au Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (1), dont les buts ont été définis mardi après-midi par son président, M. Eugène Ionesco, lors d'une conférence de presse. Ce comité, né, on le sait, d'une initiative du Mouvement pour l'indépendance de l'Europe, que préside M. Olivier Guichard, avait déjà adopté un texte sur « l'Europe plurielle » présenté par M. Alain Ravennes (2). Il est actuellement composé de cent quinze intellectuels créateurs, artistes, venus d'horizons très divers et qui entendent prouver, comme devait le préciser M. Ionesco, que « *la liberté et les libertés ne peuvent faire l'objet d'aucun troc* ».

L'auteur dramatique a assuré que ce comité n'afficherait aucune complaisance pour un gouvernement, pour un groupement économique ou syndical, ou pour une idéologie dominante, et qu'il n'avait rien à voir avec la campagne électorale française. Après avoir souligné le drame des écrivains, des savants ou des artistes obligés de se taire en U.R.S.S., en Chine, au Cambodge, au Vietnam, au Chili, en Argentine, etc., il ajouta : « *Là où la culture est asservie, l'homme est asservi. Le but d'une société n'est pas de s'organiser, mais de produire de la culture. Nous avons à défendre le droit à l'inutilité.* »

M. François Fejtö a présenté ensuite une communication sur « *la déontologie de la détente et les droits de l'homme à l'Est* », affirmant notamment : « *Il serait absurde de croire que la promotion de la détente impose l'autocensure pour ce qui est le sort des hommes privés de leurs droits les plus élémentaires. La lutte idéologique ne saurait être à sens unique à moins que nous nous résignions à la finlandisation de nos opinions publiques, en attendant celle de nos gouvernements.* »

Le docteur Cyril Koupernik évoqua trique en U.R.S.S. et la chasse aux psychanalystes en Argentine, puis un dissident, le Russe Victor Fainberg, qui dirige la CAPA (Campagne contre les abus de la psychiatrie à des fins politiques) fit part de témoignages vécus et s'emporta contre la « trahison » de nombreux psychiatres de l'Ouest lors des congrès de Mexico (1971) et d'Honolulu (1977), où l'on vit des professionnels, notamment scandinaves, japonais, indiens et français refuser de condamner la psychiatrie soviétique.

Comment se déroulera l'action du C.I.E.L. ? Essentiellement à quatre niveaux : pressions sur les gouvernements ; prises de position sur des problèmes généraux ou des cas très précis d'oppression ; aide concrète aux intellectuels dissidents persécutés ou exilés ; définition d'une déontologie propre aux intellectuels créateurs et artistes pour leurs rapports avec les pays et institutions de l'Est européen.

(1) 112, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

(2) *Le Monde* daté 15-16 janvier 1978.

● *Au nom du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL)*, que préside M. Eugène Ionesco, M. Jean-François Revel a proposé de boycotter à la fois la coupe du monde de football en Argentine cet été, et les jeux olympiques de Moscou en 1980.

● *Le comité fédéral de l'Union des fédéralistes européens*, réuni à Paris les 18 et 19 février 1978, observe que, après la décision de la Chambre des communes d'approuver le projet de loi sur l'élection directe du Parlement européen, il n'existe plus d'alibi pour que l'élection européenne soit encore retardée. En conséquence, le comité fédéral attend du conseil européen de Copenhague des 6 et 7 avril 1978 qu'il assure désormais le respect des droits électoraux du peuple européen trop longtemps bafoués, et assume pleinement ses responsabilités.



LES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION TRILATÉRALE

Un projet visant à doubler la production de riz en Asie du Sud-Est est mis au point

La commission Trilatérale organise à la fin de cette semaine à Paris une réunion consacrée à un problème majeur : l'avenir alimentaire de l'Asie du Sud-Est. Participeront notamment à cette conférence — qui sera suivie d'un exposé des conclusions devant la presse — les auteurs des rapports régionaux (Europe, Amérique du Nord, Japon), des représentants de l'O.C.D.E., de la Commission européenne, etc.

Le rapporteur principal est M. Okita, qui appartient depuis longtemps à la commission Trilatérale. Le projet étudié : les moyens de doubler dans les quinze ou vingt ans la production de riz des pays de l'ASEAN (l'Association des nations du Sud-Est asiatique regroupe les Philippines, la Thaïlande, la Malaisie, Singapour et l'Indonésie).

Ce projet est né il y a environ deux ans et a donné lieu à diverses études préliminaires. Il y a eu notamment des échanges de vues avec la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, dont l'ancien dirigeant, M. Watanabe, est président de la commission Trilatérale pour le Japon.

Des ajustements doivent d'ailleurs encore être faits. Faut-il retenir la période de quinze ans ou celle de vingt ans pour atteindre l'objectif fixé ? Le débat porte aussi sur le coût de l'opération : 54 milliards de dollars ? Ou 90 milliards ? Si la première somme est retenue, l'opération est considérée comme financée à 50 % grâce à des versements de la Banque asiatique de développement (dominée par les Américains et les Japonais), de pays de l'OPEP, etc. Le reste — soit environ 1,7 milliard de dollars par an — devra être trouvé auprès de l'OPEP (20 %), d'organismes internationaux divers et surtout du gouvernement japonais.

Une région clé

Le rapport analysera aussi les conséquences d'un projet qui, reposant sur une utilisation extensive de l'irrigation, et sans doute du « riz miracle », et donc d'engrais, est destiné à provoquer des bouleversements dans les sociétés concernées. Conséquences sur la structure de la propriété foncière, sur les réseaux de crédit, sur le niveau de la population rurale (et donc sur la population urbaine, etc.). Un plan « déstabilisant », mais, dit-on, dans les milieux proches de la Trilatérale, la situation dans cette région du monde n'est, de toute façon, en rien stable et le sera de moins en moins. Autant donc promouvoir ces changements dans le sens politique souhaité par les pays membres de la Trilatérale, et tout en évitant certaines erreurs de la « révolution verte ». Un « dérapage » difficile à contrôler dans ces zones aussi remuantes et peuplées que le centre des Philippines et de Java.

Ces idées ne sont pas neuves. Elles avaient déjà été exposées dans le passé par la Banque asiatique de développement (2). Mais leur chiffrage, le fait qu'elles soient présentées par la Trilatérale et intéressent au premier chef le gouvernement japonais leur donnent cette fois une importance nouvelle. Les rapporteurs font, certes, un rapport à la commission, qui ne s'engage pas totalement en les présentant. Mais les diffuserait-elle si elle n'en approuvait pas les conclusions ?

D'autre part, la commission, en avançant ces propositions mûrement réfléchies, joue un rôle qui dépasse de loin son caractère privé. Il est vrai qu'elle rassemble une si impressionnante liste de personnalités du monde des affaires et de la politique qu'elle peut difficilement être considérée comme un simple club de pensée. Elle n'a aucun moyen propre de faire accepter ses thèses aux capitalistes asiatiques concernées, mais l'Occident en général peut exercer des pressions considérables.

D'où l'importance du plan qui va être rendu public. La Trilatérale prépare d'autres études : sur les échanges internationaux, les questions énergétiques, les relations industrielles. Elle paraît décidée à détruire l'image qu'elle avait contribuée à donner d'elle-même, et qui n'était pas dénuée d'ambiguïté. Un certain malaise provoqué par telle ou telle conclusion du livre sur la crise de la démocratie (*le Monde* du 11 février), l'assurance aussi prise par l'arrivée au pouvoir des Etats-Unis d'une équipe truffée de membres de la commission, les liens étroits entretenus avec les responsables du secteur privé, voire du secteur public (l'E.D.F. en France), le besoin ressenti par ces mêmes milieux de réfléchir sur l'étendue d la crise, expliquent sans doute cette attitude relativement nouvelle.

Pour étudier la marche du monde, il devient en tout cas utile de ne pas se contenter d'analyser les travaux des organismes internationaux et des multinationales : ceux de la Trilatérale reflètent des préoccupations majeures. Les thèmes qu'elle choisit comme sujets de réflexion sont au cœur des grands débats contemporains. Il était naturel qu'elle ait commencé à songer, peu de temps après la fin de la guerre d'Indochine, à l'avenir de l'Asie du Sud-Est, une région-clé sur les plans stratégique et économique.

JACQUES DECORNOY.

(1) Groupement international fondé à l'initiative de M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank, et dont l'objet est de faire participer des personnalités américaines, européennes et japonaises à la définition d'une stratégie globale du monde industrialisé.

(2) Le rapport de la Banque asiatique de développement, *Southeast Asia's economy in the 1970's* a été analysé dans *le Monde* du 9 février 197..

CORRESPONDANCE

La crise de la démocratie

M. Michel Crozier nous écrit :

Le livre de Maurice Goldring, *Démocratie, croissance zéro*, contient quelques inexactitudes que Jacques Decornoy a déjà relevées ; il en contient malheureusement quelques autres que celui-ci a reprises à son compte, faute d'informations directes. Permettez-moi donc d'apporter les précisions suivantes :

1) Non seulement l'ouvrage sur lequel Maurice Goldring exerce sa verve n'était pas secret, mais il a été très largement diffusé, et avant même toute publication, il avait été porté à la connaissance de la presse internationale : les journalistes invités à la réunion de Tokyo en avaient rendu compte immédiatement ;

2) Les rapports présentés à cette réunion, comme d'ailleurs tous les rapports de la Trilatérale, n'engagent que leurs auteurs. Ils donnent lieu à une discussion souvent vive, mais qui ne se termine pas par un vote. Aucun membre, de ce fait, n'a à exprimer d'approbation ni de désapprobation. Il est donc tout aussi risible de se demander si Raymond Barre, absent, est engagé par ce texte que de reprocher à Jimmy Carter, qui, lui, était présent, d'être intervenu dans la politique intérieure du Japon et de l'Europe parce qu'il n'a pas désapprouvé les rapports présentés sur ces régions. Pourquoi, si l'on adopte cette logique, n'accuse-t-on pas les grands syndicats européens, dont les membres étaient eux aussi présents à Tokyo — C.F.D.T. incluse — de cantonner cette machine de guerre du grand capital ?

3) Les auteurs des rapports ne sont en aucune manière engagés par la politique de la Trilatérale. Ils n'étaient pas membres de la commission et sont intervenus comme experts. Ils ont à répondre de leurs idées comme tout intellectuel responsable, mais pas de l'orientation politique des auditoires qui les invitent ;

4) Les thèses que j'ai défendues personnellement sont totalement dénaturées dans le compte rendu de Jacques Decornoy. Je constate que la crise de la capacité à gouverner, ou même simplement à prendre des décisions, est générale (incidemment la gauche serait en France tout aussi victime que la droite des difficultés qui en résultent). J'essaie de montrer que cette crise profonde met en question nos modes de relations sociales et nos modes de pensée. Le remède que je préconise n'est pas la limitation de la démocratie mais son approfondissement. Il s'agit de réussir à passer à un système de gouvernement fondé sur la distance, le secret et la hiérarchie à un système plus ouvert, fondé sur des relations plus directes et moins « bureaucratiques ». Dire que ce passage est difficile et demande efforts et sacrifices n'est pas attaquer la démocratie, c'est la seule manière que je connaisse de la servir.

Rencontre quadripartite en Libye pour discuter du problème tchadien

Les présidents Félix Malloum (Tchad), Mouamar El Kadhafi (Libye), Seyni Kountché (Niger) et Gaafar el Nemeiry (Soudan) doivent se rencontrer jeudi 23 et vendredi 24 février à Sebha, dans le centre de la Libye, à environ 1 000 kilomètres au sud de Tripoli. Cette réunion, précise-t-on à Tripoli, permettra d'étudier le problème de la réconciliation nationale au Tchad après le cessez-le-feu annoncé samedi 18 février entre les forces gouvernementales et les maquisards du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT).

Le lieutenant-colonel tchadien Batinda Rodai vient d'effectuer une tournée dans les postes de la zone sud du B.E.T., en compagnie d'un envoyé spécial de l'A.F.P. Celui-ci a pu constater que la localité de Koro-Toro était toujours contrôlée par les forces armées tchadiennes, contrairement à ce qu'avait affirmé un communiqué du FROLINAT diffusé lundi à Paris. Le lieutenant-colonel Batinda Rodai évalue à cinq mille le nombre des combattants du FROLINAT opérant dans le nord du B.E.T. Ils seraient équipés de missiles soviétiques B.M.-16 et Sam-7 et utiliseraient des mortiers de gros calibre et des lance-roquettes. Ils ne contrôleraient que Faya-Largeau, Fada et quelques campements situés aux abords de ces localités. Dans la nuit de lundi à mardi, la garnison tchadienne d'Ounianga-Kebir (deux cent dix-neuf personnes), au nord de l'Ennedi, est arrivée à Koro-Toro à bord de dix-neuf véhicules, après une évacuation sans incident effectuée le 15 février.

● AUX NATIONS UNIES, la séance du Conseil de sécurité consacrée à l'examen de la plainte du Tchad contre la Libye, qui devait avoir lieu mardi après-midi, a été annulée à la demande de la délégation tchadienne en raison des discussions engagées entre les deux pays. Le Tchad avait protesté contre « *l'agression libyenne et l'occupation d'une partie de son territoire* » ainsi que contre l'aide du gouvernement de Tripoli aux rebelles tchadiens.

● A LAGOS, un certain optimisme régnait, mardi, sur le sort des deux jeunes gens, le Français Christian Masse et le Suisse André Kummerling, enlevés le 18 janvier dans la région du lac Tchad par des personnes se réclamant du FROLINAT. Le Nigéria aurait accepté de jouer le rôle de médiateur entre les autorités françaises et suisses, d'une part, et les ravisseurs, de l'autre. La mère de M. Christian Masse est arrivée mardi à Lagos, où se trouvait déjà son frère, le Père dominicain Julien Houdry.

● A PARIS, M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a déclaré, au cours d'un déjeuner de l'Association de la presse d'outre-mer, qu'il conservait « *un certain espoir, et même un grand espoir* » de parvenir à un dénouement heureux dans l'affaire de l'enlèvement de M. Christian Masse. Il a aussi affirmé que l'aide militaire de la France au Tchad se poursuivrait.

Après les propos du colonel Kadhafi

LE PORTUGAL ESTIME QU'IL A TERMINÉ LA DÉCOLONISATION

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Les relations entre le Portugal et la Libye sont suspendues depuis le printemps dernier à la suite de la décision prise par le gouvernement de Lisbonne d'élever au rang d'ambassade sa représentation diplomatique en Israël, la tension risque aujourd'hui de s'aggraver encore. Les milieux politiques portugais viennent, en effet, de s'insurger contre l'intervention du colonel Kadhafi lors de la séance d'ouverture de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays de l'O.U.A., invitant la France, la Grande-Bretagne et le Portugal « *à permettre l'accès à l'indépendance de leurs colonies* » en Afrique. Outre la Réunion et Sainte-Hélène, le leader libyen a expressément désigné l'archipel de Madère.

« *Nous craignons que ces affirmations, au cas où elles seraient officiellement confirmées, ne traduisent une méconnaissance de ce qu'est le Portugal et de ce qu'a été la révolution portugaise* », a estimé M. Sa Machado, ministre des affaires étrangères, centriste, du gouvernement de M. Soares. Selon lui, le Portugal a terminé son programme de décolonisation. « *Dans la logique du colonel Kadhafi*, a conclu le ministre, *nous serions obligés de considérer comme colonialistes tous les pays dont le territoire présenterait une discontinuité géographique.* »

A Madère aussi, la réaction des principaux partis a été vive. « *Nous refusons toute hypothèse d'indépendance* », a déclaré le président de l'assemblée régionale de cet archipel, où le parti social-démocrate est majoritaire.

J. R.

[Aux termes de la Constitution portugaise, Madère et les Açores constituent des « régions autonomes ». Une assemblée régionale, élue au suffrage universel direct et secret, selon le principe de la représentation proportionnelle, doit approuver le budget et le plan économique régional. Il appartient à la même assemblée de légiférer sur toutes les questions intéressant la région, de faire les règlements pour les lois nationales et de présenter des propositions de loi au Parlement portugais. Un ministre de la République, choisi directement par le chef de l'Etat, assure la liaison avec le pouvoir central. Il désigne le président du gouvernement régional, en tenant compte des résultats des élections dans chacune des régions autonomes.]

M. DE GUIRINGAUD ENVISAGE DES « MESURES » CONTRE LA LIBYE

M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, s'est à nouveau élevé mardi 21 février contre l'appel lancé par le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, pour la « *libération* » de l'île de la Réunion. « *Il est inadmissible*, a déclaré le ministre devant l'association de la presse d'outre-mer, *qu'on parle de « colonisation » de la Réunion. Nous verrons quelles mesures nous allons prendre à l'égard de la Libye.* » L'île « *était une terre vide lorsque les Français sont arrivés* » et « *nous n'acceptons pas qu'un chef d'Etat, fût-il ami, parle de la « décolonisation » de la Réunion.*

● *M. de Guiringaud*, ministre des affaires étrangères, se rendra, du 1er au 4 mars, en visite officielle au Nigeria.

LE VICE-PRÉSIDENT ÉGYPTIEN S'ENTRETIENT AVEC LE ROI HASSAN II

(De notre correspondant.)

Rabat. — Le vice-président égyptien, M. Housni Moubarak, a eu, mardi 21 février, un entretien en tête à tête avec le roi Hassan II. D'autres rencontres sont prévues. Cette concertation fait suite aux échanges de vues qu'avaient eus voici trois semaines le souverain et le président Sadate alors que celui-ci était à la veille de rencontrer le président Carter et de rendre visite à plusieurs capitales européennes.

L'appui que le souverain chérifien a d'emblée donné à l'initiative de novembre du président Sadate n'a fait que se confirmer. M. Moubarak a mis Hassan II au courant des résultats du voyage du chef de l'Etat égyptien aux Etats-Unis et en Europe. Il a déclaré à propos des chances de la paix : « *Nous sommes toujours optimistes. Ce n'est qu'une question de temps.* » M. Moubarak s'est également entretenu avec le souverain de l'incident de l'aéroport de Larnaca. Il n'y a pas eu de réaction officielle à Rabat après les événements de Chypre. Mais le journal *Al Maghrib*, organe des indépendants (lesquels comptent plusieurs membres au gouvernement), dont le premier ministre, a justifié sans réserves l'intervention armée de l'Egypte à Chypre. — L. G.

POLOGNE

Une année cruciale pour M. Gierek

I. — Un nouveau dégel ?

De notre envoyé spécial
MANUEL LUCBERT

Varsovie. — Un soir d'hiver à Varsovie. Dans les ruelles de la vieille ville sans circulation automobile le silence n'est troublé, de temps à autre, que par le vrombissement lointain d'un moteur d'autobus. La neige des derniers jours, qui recouvre par plaques irrégulières les jardins et les toits des maisons, amortit les échos de l'activité humaine. Dans la nuit noire, la lueur jaune des réverbères accentue le caractère théâtral de ce décor figé.

Ce calme étrange est trompeur. Varsovie est une scène aux mille personnages sans cesse en mouvement. Ce n'est pas un hasard si le théâtre est ici une véritable passion nationale.

La « pièce » qui se joue dans le petit appartement coquettement arrangé où nous nous trouvons n'est inscrite à aucun programme officiel. Le public est pourtant relativement nombreux : une soixantaine de jeunes gens, des étudiants pour la plupart, se pressent dans deux pièces exiguës. Certains, assis à même le sol, tiennent sur les genoux un carnet sur lequel ils s'apprêtent à prendre des notes. Ils ne sont pas venus ici pour se divertir, mais pour apprendre.

La réunion est l'un des cours organisés par l'« *Université volante* ». Le conférencier, ce soir, est Adam Michnik, l'un des principaux animateurs du Comité d'autodéfense sociale (KOR-K.S.S.) et du Mouvement démocratique, créés l'automne dernier pour prendre le relais du Comité de défense des ouvriers (KOR), porte-parole de l'opposition après la crise de juin 1976. Thème traité : « *L'histoire politique de la République populaire de Pologne.* » D'autres leçons sont données sur des questions économiques, philosophiques, littéraires. Parmi les professeurs de cette Université parallèle, on trouve, *côte à côte*, des intellectuels catholiques, comme M. Bohdan Cywinski, rédacteur en chef de la revue *Znak*, et marxistes, comme l'économiste Tadeusz Kowalik ou le sociologue Jan Strzelecki, toujours membre, à notre connaissance, du parti ouvrier unifié au pouvoir.

Avec cette initiative, patronnée depuis peu par une association des cours scientifiques supérieurs regroupant plus de cinquante personnalités, l'opposition renoue avec une tradition de l'intelligentsia polonaise du dix-neuvième siècle, lorsque le pays était sous la domination tsariste. Le but n'est pas de faire de l'agitation politique, mais de briser le monopole du savoir officiel. Dans quel institut d'enseignement supérieur parle-t-on ouvertement aux étudiants des procès de la période stalinienne en Europe de l'Est ? Que savent les jeunes de la véritable histoire du parti communiste polonais, dissous en 1938 par le Komintern sur ordre de Staline, sans parler du parti socialiste (P.P.S.) « avalé » en 1948 par le P.C. reconstitué, ou du parti paysan de Mikolajczyk ?

Une fermentation intellectuelle

Le cours fini, la *discussion* s'ouvre. Pourquoi, demande l'un, les dirigeants arrêtés après la guerre se sont-ils accusés eux-mêmes ? Comment, interroge un autre, se caractérisait la politique yougoslave sur le plan intérieur en 1948 ? Le débat s'anime, des brochures circulent, dans une atmosphère remarquablement studieuse, égayée seulement par le cri incongru d'un coucou qui ponctue le déroulement des heures.

Cette activité éducative est significative de la fermentation intellectuelle qui se produit en ce moment en Pologne. Après les batailles de la Constitution en 1975, puis pour l'amnistie des personnes condamnées après les *grèves ouvrières de juin 1976*, l'opposition proche de l'ancien KOR a abandonné depuis l'automne dernier, sauf nécessité, le style des protestations spectaculaires : soucieuse de travailler à plus long terme, elle s'est lancée dans une série d'actions visant à élargir son audience.

Des journaux circulent : *Robotnik (le Travailleur), Glos (la Voix)* ; des livres d'écrivains interdits (Kazimierz Brandys, Tadeusz Konwicki) sont édités, des revues littéraires (*Zapis*, à Varsovie, *Puls*, à Lodz) diffusées. Autour de Robotnik, des commissions d'autodéfense ouvrières se sont constituées dans plusieurs villes.

Ces activités se déroulent pour l'essentiel au grand jour. Le destinataire n'en est pas telle ou telle fraction à l'intérieur du parti, mais toute la société. Les contestataires d'aujourd'hui ont abandonné ce qu'ils appellent les « *illusions révisionnistes* ». En ce sens, ils se différencient de ceux qui, comme, par exemple, les signataires de la « *lettre des quatorze* », rendue publique au début *de janvier, réclament, tout* en étant à l'intérieur du parti, une démocratisation de la vie politique et économique.

S'ils regroupent les milieux les plus actifs et les plus connus de l'opposition, le KOR-K.S.S. et le Mouvement démocratique ne représentent pas pour autant la totalité de celle-ci. Parmi les autres groupes, le principal est le Mouvement pour la défense des droits humains et civiques (ROPCO), qui édite le journal *Opinia*. Créée en mars 1977, cette organisation tend à se poser en rivale du KOR-K.S.S. Officiellement, il n'y a pas de différend entre les deux tendances, mais *leurs relations sont moins sereines* qu'il n'y paraît. Le passé de M. Moczulski, l'animateur du ROPCO, qui fut longtemps assez lié au général Moczar, ancien ministre de l'intérieur, contribue à alimenter la méfiance perceptible, ici et là, envers ce mouvement.

Dans le monde étudiant, des comités de solidarité (S.K.S.), à l'exemple de celui créé, en mai 1977, après l'affaire Pyjas, un jeune homme dont la mort n'a pas paru à tout le monde accidentelle, sont nés à Varsovie, Poznan, Wroclaw, Gdansk. Au total, il existerait actuellement dans le pays une vingtaine, voire, selon certains, plus d'une trentaine de feuilles, journaux et publications plus ou moins clandestins.

Cette effervescence annonce-t-elle un nouveau grand dégel ? Se prépare-t-il un second « Octobre polonais », comme en *1956*, ou une révolte semblable à celle de 1968 ? Les analogies historiques ont ceci de trompeur que, en fixant l'attention sur les événements du passé, elles risquent de faire perdre de vue la spécificité des phénomènes actuels et les conditions dans lesquelles ils se développent.

En dehors des luttes de clans

Première question : quels sont les objectifs des groupes oppositionnels ? Contrairement à leurs devanciers, les contestataires actuels ne se placent pas dans une stratégie de confrontation avec un pouvoir qu'ils ignorent ou *feignent d'ignorer*. Ils se situent délibérément en dehors des luttes de clans. C'est ce qui fait à la fois leur force : moins redoutés par le pouvoir, ils disposent d'une assez grande marge de manœuvre ; et leur faiblesse : ils risquent à la longue de se marginaliser, M. Gierek ayant, lui aussi, l'habi*leté de ne pas pousser à un affron*tement autre que politique. La crainte des dirigeants de provoquer une crise favorise cependant, dans l'immédiat, leur action.

Seconde question : l'affaiblissement du pouvoir depuis la crise de juin 1976 est-il irrémédiable, et, sinon, de quelles cartes dispose encore M. Gierek, le premier secrétaire du parti ouvrier unifié, pour redresser la situation ?

Il est sûr que l'ascendant du chef du parti sur l'appareil et les masses a beaucoup souffert depuis un an et demi ; son autorité n'en *reste pas moins grande, comme l'a* montré la conférence nationale du parti en janvier. Prônant infatigablement l'unité du parti et de la nation, le premier secrétaire a cherché, à cette occasion, à insuffler une nouvelle confiance à ses troupes déconcertées par la relative tolérance à l'égard des divers groupes oppositionnels et découragées par les déboires et le manque d'efficacité de l'économie.

A trop insister sur ce thème, M. Gierek ne court-il pas le risque, cependant, d'accréditer les thèses de ceux qui soulignent les divisions de la direction actuelle ? Les départs du gouvernement, à leur demande, de MM. Barcikowski, en décembre, et Tejchma, en janvier — ils étaient chargés respectivement des ministères de l'agriculture et de la culture — *montrent que des tensions existent* au sommet. Elles seraient apparues, affirme-t-on à Varsovie, davantage comme des oppositions de caractère ou de méthode entre les intéressés et le chef du gouvernement que comme l'expression d'une lutte entre des lignes différentes. Il est vrai que MM. Bar*cikowski et Tejchma restant* membres du bureau politique, on ne saurait parler, en ce qui les concerne, d'un éloignement du pouvoir. Mais est-ce un hasard si ces difficultés frappent des hommes qui passent pour des libéraux ? M. Gierek s'est empressé de charger M. Barcikowski d'une tâche de *confiance en le nommant à la* tête de l'organisation du parti de Cracovie. Ce choix paraît marquer sa volonté de reprendre en main une ville où la police semble avoir échappé, depuis quelque temps, au contrôle politique du parti, comme tendent à le montrer diverses affaires, depuis la mort de l'étudiant Pyjas l'an dernier jusqu'au passage à tabac de M. Adam Michnik (*le Monde* du 14 février) ces jours-ci.

L'une des causes du malaise actuel est le manque de concertation entre la direction politique et le gouvernement. Fidèle au principe qu'il avait lui-même posé lors de son arrivée au pouvoir — le parti dirige, le gouvernement gouverne, — M. Gierek a évité jusqu'à maintenant de se mêler trop directement de la marche pratique des affaires. *Cette situation* avait ses avantages : elle lui a permis, notamment, pendant la crise de juin 1976 et dans les mois qui ont suivi, de détourner en grande partie sur M. Jaroszewicz, président du conseil, le mécontentement populaire.

Mais toute médaille a son revers : *en laissant la bride sur le cou* à M. Jaroszewicz, M. Gierek a vu s'affaiblir ses possibilités de contrôler les décisions ministérielles, ce qu'un journaliste polonais a résumé pour nous par la *formule suivante* : si le gouvernement a effectivement gouverné, et, malheureusement, parfois mal, *le parti, lui, n'a pas dirigé*. Le retour au secrétariat du parti en décembre 1976, de M. Stéfan Olszowski, homme réputé énergique, a *sans doute été* une première manifestation de la volonté de la direction politique de reprendre les choses en main. La conférence nationale du parti en a été une seconde. Les fonctionnaires de l'appareil y ont tenu le haut du pavé, et *nombre* d'entre eux, à en croire certains participants, *ne se seraient pas fait* faute de critiquer la politique du gouvernement.

Dédramatiser à tout prix

Même si les choses ne sont sans doute pas aussi simples, la volonté du parti d'affirmer sa primauté devrait se faire de plus en plus sentir. La personnalisation plus marquée du pouvoir, au pro*fit de M. Gierek, peut être consi*dérée comme l'un des premiers signes de cette nouvelle tendance. En même temps, le premier secrétaire voudrait éviter de durcir sa politique : il s'efforce de dédramatiser au maximum les conflits. Accentuant son côté paternaliste et volontiers moralisateur, il cherche à rassembler sous son aile protectrice toutes les forces vives de la nation. Il insiste aussi sur les succès de sa *politique étrangère matérialisés*, ces derniers mois, par les séjours à Varsovie de M. Carter et du chancelier Schmidt et par ses propres voyages en France, en Italie et au Vatican.

La politique de la main tendue à l'Eglise s'intègre parfaitement dans cette stratégie. En ce domaine, le changement d'atmosphère est net : on ne parle plus d'une « normalisation » des relations entre l'Eglise et l'Etat, mais d'une « coopération », et tout montre qu'il ne s'agit pas simplement d'une question de vocabulaire. Pour la première fois, le cardinal Wyszynski paraît vou*loir faire confiance* à l'équipe actuellement au pouvoir, en particulier à M. Gierek, duquel il aurait dit à M. Brzezinski, le conseiller de M. Carter, lors de leur entrevue fin décembre à Varsovie, qu'il le considérait comme un « *homme honnête* ».

En gagnant sinon les bonnes grâces du moins la neutralité de l'Eglise, le premier secrétaire marquerait assurément un point important. Outre la signification politique générale de l'événement, il pourrait espérer, en effet, que celle-ci modère désormais le soutien, discret mais efficace, qu'elle avait accordé l'an dernier à nombre de manifestations oppositionnelles. S'il ne veut pas devenir un général abandonné par ses troupes, M. Gierek *doit toutefois s'avancer* avec prudence sur cette voie. Il s'agit donc d'une tâche de longue haleine, alors que le chef du parti, pour remonter le moral de la nation, aurait besoin de présenter rapidement des résultats spectaculaires. Les obtiendra-t-il dans le domaine économique ? Sur ce point, en tout cas, cette année sera décisive.

Prochain article :

LES ÉCUEILS A FRANCHIR

LES CONTROVERSES AU SEIN DE LA MAJORITÉ

M. Raymond Barre : la création de l'U.D.F. était nécessaire utile et souhaitable

Invité de l'émission télévisée « Spécial Evénement », diffusée mardi soir 21 février, par TF 1, M. Raymond Barre a affirmé publiquement, pour la première fois, qu'il n'a pas l'intention de prendre la tête de l'Union pour la démocratie française, dont la création a été inspirée par l'Elysée, afin de contrebalancer l'influence du courant gaulliste. Ainsi qu'il l'avait dit lundi 20 février, en privé, à M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, le premier ministre estime qu'il n'a pas à se poser en chef d'une fraction de la majorité, alors que toutes les formations composant celle-ci lui ont apporté leur soutien au cours des travaux parlementaires.

M. Barre déclare, toutefois, que la création de ***l'U.D.F. était « nécessaire, utile et souhaitable »*****, contrairement à M. Chirac, qui affirmait, lundi soir, au micro de France-Inter, que cette initiative avait constitué « une erreur sur le plan stratégique ». S'il évite toute polémique, sur ce point, avec le président du R.P.R., c'est parce qu'il estime que son image de marque pourrait souffrir d'un engagement trop prononcé dans la bataille électorale. Les sondages réalisés à la demande de l'hôtel Matignon, sont, à ce sujet, sans équivoque. M. Barre se défend, néanmoins, de mener une campagne personnelle ainsi qu'avaient pu le donner à penser ses affiches (« Barre confiance »), qui ne font aucune référence au président de la République.**

Le premier ministre devait se rendre, mercredi soir 22 février, à La Baule, pour y témoigner son appui personnel à l'un des « barons » du mouvement gaulliste, ***M. Olivier Guichard (R.P.R.)***, **ancien ministre d'Etat, qui se représente dans la septième circonscription de la Loire-Atlantique. — A. R.**

Interrogé sur les nouvelles fluctuations monétaires, le premier ministre estime que le franc *« se tient bien »* par rapport au dollar. *« Ce n'est pas le rapport entre le franc et le mark ou le franc suisse qui est décisif*, déclare-t-il, *mais le rapport entre le mark et le dollar, entre le dollar et le franc suisse. Ces deux monnaies font à l'heure actuelle une ascension stratosphérique parce qu'il y a une méfiance à l'égard du dollar. Le franc ne suit pas le dollar, c'est cela qui est important pour nous. »*

L'un de ses interlocuteurs faisant état d'une information de source officielle helvétique selon laquelle le total des capitaux étrangers déposés dans les banques suisses s'élèverait à 119 milliards de francs suisses, dont 60 % de capitaux français, M. Barre répond qu'il ne sait pas quel est le volume des capitaux français en Suisse.

Comme un autre journaliste rappelle que, selon M. Marchais, il y aurait en Suisse quatre cent mille comptes bancaires ouverts par des citoyens français, le chef du gouvernement rétorque : *« M. Marchais ressemble de plus en plus à Ali Baba ! Quand je le vois, je me dis : Mais où trouve-t-il tout cet argent ? Il en a partout : à droite, à gauche, au milieu ! C'est extraordinaire ! C'est Ali Baba. »*

Evoquant la situation économique, M. Barre se déclare persuadé que si la majorité est reconduite en mars, *« beaucoup d'entreprises françaises vont investir, et ce sera le facteur décisif de l'expansion de l'économie française »*. Il ajoute : *« Quand on entend ce qui se raconte à l'heure actuelle, tout ce qui est proposé, j'ai tendance à penser qu'on prend les Français pour des imbéciles. »*

Le premier ministre exprime ensuite son opinion sur la proposition faite par M. Servan-Schreiber selon lequel il conviendrait de porter le SMIC à 2 400 F en 1979 : *« Je ne fixerai pas de date*, dit-il. *Ce que je puis dire, c'est que 2 400 F qui ne soient pas 2 400 F en monnaie de singe, cela pourrait être atteint pour les titulaires du SMIC au cours de la prochaine législature, et je suis tout à fait d'accord que c'est un effort systématique qui doit être fait pour l'augmentation des rémunérations modestes. (...) Le SMIC à 2 400 F le 1er avril* [N.D.L.R. : ainsi que le propose la gauche] *c'est un poisson d'avril (...). Cela ne signifie pas qu'on le fera la cinquième année* [de la législature] *mais, je peux l'affirmer, certainement pas en 1978. »*

Il rappelle que pour lutter contre les inégalités, le programme de Blois prévoit qu'une commission étudiera l'institution d'un impôt sur les grandes fortunes. *« Un rapport sera soumis au Parlement*, dit-il. *J'ai trop vu les conséquences de la mise en place de certains impôts — j'évoquerai, par exemple, la taxe professionnelle, l'impôt sur les plus-values, — d'une fiscalité qui n'est pas soigneusement étudiée pour me lancer dans des approximations. »*

M. Barre renouvelle aussi ses critiques du chiffrage du programme commun actualisé par le parti socialiste : *« Quand j'entends dire que le programme commun est conçu de telle sorte qu'il fera payer les riches au profit des pauvres, je me dis que, en fin de compte, ce seront surtout les pauvres qui paieront. Pour deux raisons. La première est qu'ils devront payer des impôts et la deuxième est que l'inflation aura pour conséquence de faire disparaître le pouvoir d'achat des revenus qui seront distribués. Nous retrouvons là l'argument de la monnaie de singe développée par les socialistes eux-mêmes lorsqu'ils étaient raisonnables. »*

L'entente de la majorité

Le premier ministre répond ensuite à plusieurs questions sur son rôle de « chef de la majorité » au cours de la campagne électorale et sur la création de l'Union pour la démocratie française. Il déclare notamment : *« Dans le passé, il y avait un parti que l'on pouvait appeler dominant, mais qui, en réalité, avait un monopole, ou un quasi-monopole de la majorité ; il y avait une petite formation d'appoint. C'est ce qu'ont connu beaucoup de mes prédécesseurs à ce poste. Depuis, cette majorité s'est élargie (...). Il y a, c'est vrai, une formation de la majorité* [N.D.L.R., le R.P.R.] *qui a estimé que sur le plan électoral le premier ministre ne devait pas jouer le rôle de chef de la majorité. C'est son opinion. C'est son affaire (...). L'U.D.F. groupe trois formations de la majorité qui ont décidé de présenter un front commun au moment des élections. Sa création me paraissait et me paraît nécessaire. En effet, nous devions craindre une grande dispersion, et il était normal que les deux grands courants qui existent dans la majorité puissent être organisés. Il était donc nécessaire que cette organisation intervienne. De surcroît, cela était utile et souhaitable, car l'U.D.F. représente un certain courant de pensée qui peut accueillir des hommes qui jusqu'à présent se trouvent dans l'opposition. Je parle ici au niveau non pas des états-majors, mais des électeurs qui se posent des questions sur le programme commun et qui voudraient trouver une structure d'accueil. Je crois que l'U.D.F. peut jouer ce rôle (...). En prendre la tête, c'est une autre affaire.*

» Comme je suis premier ministre et que la majorité qui m'a soutenu comportait les deux tendances, je ne vois pas pourquoi, au moment des élections, il me reviendrait de prendre la tête d'une tendance. (...) Par ailleurs, je crois qu'un bon nombre de Français ne souhaitent pas que je m'engage dans ce qui est souvent souhaité par certains comme une manière de provoquer une tension dans la majorité. Car que souhaite-t-on ? On ne souhaite pas l'émulation entre les tendances, ce que personnellement je souhaite, et c'est ce qui me fait regretter certains comportements comme ces candidatures qui sont intervenues ces derniers jours, quelques heures avant la clôture des listes électorales. Non. Ce qui est important, c'est qu'il y ait une tendance organisée à côté de l'autre tendance. »

M. Barre ajoute qu'au cours de sa tournée électorale en province il ne mène pas *« une campagne personnelle »*. *« C'est la campagne du premier ministre*, dit-il. *Je le fais sans appartenir à un parti. Je vais prêcher l'entente de la majorité, l'ouverture, et je vais prêcher aux Français non seulement qu'ils critiquent et condamnent le programme commun, mais qu'ils s'orientent vers une France qui réponde à leurs aspirations et à leurs espoirs. (...)*

» J'ai le sentiment qu'à l'heure actuelle beaucoup d'électeurs radicaux de gauche et socialistes, appartenant à la vieille tradition socialiste, s'interrogent sur les dangers que présenterait un gouvernement de gauche comprenant socialistes et communistes. »

Après avoir réaffirmé qu'il juge *« méprisables »* certaines critiques formulées à son endroit par M. Mitterrand, le premier ministre affirme qu'il s'est fixé deux règles de conduite : *« Dire la vérité aux Français et ne rien faire qui aille à l'encontre de ses conceptions »*

Ne comparer que ce qui est comparable

Le premier ministre a poursuivi mardi, à la télévision, la critique chiffrée des *conséquences du programme commun*, qu'il avait déjà présentée lors de meetings électoraux précédents et dans un communiqué *de presse (le Monde du 18 février)*. Cette insistance, à citer des chiffres pour le moins contestables, appelle trois *questions :*

1) Pourquoi le premier ministre, quand il additionne les chiffres de dépenses prêtés par lui à la gauche, ne tire-t-il aucune des conséquences pratiques qu'auraient ces chiffres sur les recettes de l'Etat, à taux d'imposition constant ? Si l'on s'en tient aux seules quatre grandes recettes qui constituent 80 % des ressources de l'Etat (T.V.A., impôt sur le revenu, droits de douane, impôt sur les sociétés), l'accélération de la croissance entraînée par la relance de la consommation populaire et des investissements sociaux que prévoit la gauche (et dont M. Barre cherche à évaluer le coût) rapporterait au minimum 25 milliards supplémentaires à l'Etat (à taux fiscaux constants). Et bien davantage encore si l'inflation et les importations atteignaient les niveaux qu'indique M. Barre, quand il parle de « monnaie de singe » et de déséquilibre commercial excessif. Si le premier ministre croit que l'application du programme commun provoquera ce qu'il *dit, il lui faut tenir compte* — en recettes comme en dépenses — de son pronostic. Un tel souci de cohérence le *conduirait alors à réduire sensiblement* le déficit budgétaire apocalyptique qu'il annonce.

2) Quand il compare *ses 157 milliards de dépenses* supposées aux 31 milliards de recettes nouvelles annoncées par le P.S., M. Barre ne compare *évidemment* pas des choses comparables. Les 157 milliards sont calculés par lui « en année pleine », alors que les 31 *milliards* du P.S. (auxquels s'ajoutent 12 milliards de plus-values des cotisations sociales, que M. Barre ne cite jamais) correspondent d'une part à des impôts perçus en une seule fois (sur les grandes fortunes, le capital net des sociétés, les plus-values) et d'autre part, aux recettes supplémentaires issues pendant neuf mois de la relance de l'économie, la pénalisation des fortes consommations d'énergie, la lutte renforcée contre la fraude fiscale. Si ces ressources supplémentaires *étaient calculées sur douze mois*, elles rapporteraient évidemment un tiers de plus (soit 8 milliards selon les évaluations du P.S.). *La cohérence serait* souhaitable, là aussi.

3) Enfin et surtout, M. Barre, pour aboutir au total des 157 milliards, prend ses chiffres un peu partout, sans beaucoup *se soucier des intentions exactes* des uns et des autres. Le plus fréquemment, il cite les dépenses prévues par le P.C. (qui *sont plus fortes que celles du* P.S.), mais il se garde bien alors de prendre en compte les ressources *prévues* par le P.C. *(également plus fortes)* ; ce qui fait apparaître un déséquilibre systématiquement accru.

Tantôt il cite des chiffres évo*qués naguère par le P.S., mais* sans tenir compte du projet socialiste lui-même qui, pour éviter de trop accroître le déficit *budgétaire, a choisi de renvoyer* à 1979 certaines dépenses ou de réduire cette année certaines d'entre elles (exonération limitée *de T.V.A. en 1978 par exemple*, versement différé du revenu de l'indexation de l'épargne populaire). Parfois même, M. Barre *calcule, comme s'il n'avait pas* lu le programme qu'il chiffre : sur l'étalement de la création des emplois publics ou sur le remboursement de T.V.A. pour les travaux des collectivités locales (mais pas sur leurs achats), ou sur le fait qu'un cinquième des *logements prévus seraient ré*novés (ce qui coûte moins cher qu'une construction neuve), etc.

A vouloir trop creuser le *« trou » budgétaire de ses adver*saires, M. Barre finit par y glisser. S'il veut démontrer que le déficit entraîné par le projet *du P.S. dépasse celui qui est* annoncé, ou prouver que le P.C. envisage, dès 1978, plus de dépenses et d'impôts que le *P.S., qu'il l'explique clairement* et de façon cohérente. Car on ne peut reprocher à l'opinion de se perdre dans tous ces chif*fres et, simultanément, contri*buer à les embrouiller. La règle devrait demeurer pour tous de ne comparer que ce qui est *comparable.* — G. M.

Quel impôt sur la fortune ?

M. Barre a répété, mardi soir, que son *« programme de Blois »* *prévoyait la mise à l'étude d'un* impôt sur les grandes fortunes. *Mais il n'a fourni aucune indi*cation sur les modalités qu'il *souhaitait pour une telle impo*sition ; il n'a dit ni ce qu'était pour lui une « grande fortune » (donc combien de contribuables *seraient concernés*), ni le taux d'imposition qui lui paraissait convenable, ni, évidemment, ce qu'un impôt de ce genre pourrait rapporter. Le premier ministre a simplement constaté que *les commissions des finances* des deux Assemblées parlementaires, sollicitées d'entreprendre une telle étude, n'avaient rien *fait de sérieux sur le sujet* depuis dix-huit mois. La chose est difficile, a répété à plusieurs *reprises* le premier ministre, *comme pour trouver des circons*tances atténuantes aux députés et aux sénateurs de la majorité, insistant sur la prudence qu'il *faudrait observer quand l'étude* serait enfin commencée.

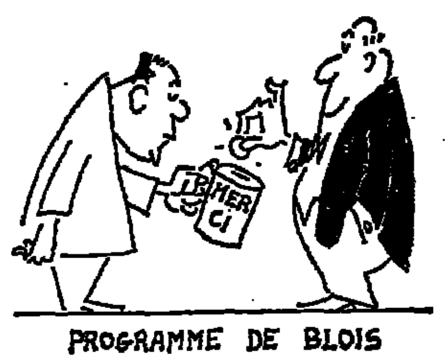
Que l'imposition des grandes fortunes pose plusieurs problèmes financiers ou fiscaux délicats, chacun le sait. Mais comment expliquer — autrement que par le refus de mécontenter une clientèle très aisée — l'incapacité des pouvoirs publics français à trouver la solution que de nombreuses nations étrangères *appliquent* depuis longtemps, dont le Conseil économique français a débattu à plusieurs reprises et qui a fait *l'objet, au Parlement même,* de plusieurs propositions de loi détaillées, émanant tant de la gauche (P.S. et P.C.) que de *quelques députés* R.P.R. ?

C'est précisément pour éviter la plupart des difficultés d'évaluation de la fortune taxable, posées par ce type d'imposition, que les auteurs de ces propositions — et les précédents étrangers — adoptent la formule de la déclaration librement faite par l'intéressé (sous réserve, bien sûr, d'une vérification en cas de fraude manifeste). La méthode évite les complications administratives et comporte une sanction automatique : si le contribuable a sous-évalué son bien, pour payer moins d'impôt, il s'expose — lui et ses héritiers — à ce que la puissance *publique* se porte acquéreur de ce bien, au prix indiqué, lors de sa cession.

Il serait d'autre part *étonnant* que l'administration n'ait pas les moyens de calculer le rendement possible d'un tel impôt, alors que M. Lattès, dans son remarquable ouvrage sur *la Fortune des Français* (1), a évalué, seul, l'incidence de sept familles de formules d'imposition des *grandes fortunes, allant de 4 à* 14 milliards de recettes par an, selon les modalités choisies (chiffres cités pages 122 et 123).

En fait, ce qui a manqué pour mener à bien le travail préparatoire évoqué — une fois encore — par le « programme de Blois », c'est la volonté politique de la majorité sortante de donner suite à un tel projet, qu'aurait volontiers appuyé M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Aurait-elle cette volonté, si elle était reconduite en mars ? — G. M.

(1) *Analysé dans le Monde* du 15 décembre 1977. M. Lattès évalue à cent vingt-cinq mille personnes environ (0,7 % du total des contribuables) le nombre de celles qui *possèdent plus* de 2 millions d'anciens francs, seuil d'imposition retenu par la plupart des propositions de loi.





(Dessin de KONK.)

Les ultimes candidatures du R.P.R.

Parmi les ultimes candidatures déposées par le R.P.R. figurent celles concernant les circonscriptions suivantes en plus de celles déjà annoncées dans *le Monde* du 21 février.

HAUTES-ALPES (1re circ.). — M. Jacques Plasseraud. Le candidat de la majorité était M. Jean *Bernard-Rémond (C.D.S.), secré*taire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie.

CHARENTE-MARITIME (4e circ.). — M. Jacques Fayolle. Le député sortant est M. Louis Joanne, P.R.

GIRONDE (5e circ.). — M. René Pagès, employé de banque, trente-neuf ans. *Le député* sortant est M. Aymar Achille-Fould (réf.), ancien ministre.

LOIRE (7e circ.). — M. Etienne Furtos. Le député sortant est M. Henri Bayard, P.R., ancien suppléant de M. Michel Jacquet, questeur, décédé.

HAUTE-LOIRE. — (1re circ.). — M. Philippe Millerand, arrière-petit-neveu de l'ancien président de la République, Alexandre Millerand. Le candidat unique de la majorité était M. Jacques Barrot (C.D.S.), secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement.

LOZERE (2e circ.). — M. Jean-Marie Bodo. Le candidat P.R. est M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, élu en 1973.

MAINE-ET-LOIRE (4e circ.). — M. Jean-Philippe Hubin, conseiller de Paris. *Le député sortant est* M. Jean Bégault (C.D.S.).

MAYENNE (1re circ.). — Mme Noëlle Dewavrin, déléguée nationale du R.P.R. à l'action féminine. Le député sortant R.P.R., M. Pierre Buron, ne se représente pas. M. François d'Aubert, membre du cabinet de M. Barre, est *candidat sans étiquette*.

MEURTHE-ET-MOSELLE (6e circ.). — M. Serge Lepelletier représentera le R.P.R. contre le député sortant communiste, M. Gilbert Schwartz.

PUY-DE-DOME (5e circ.). — M. Roger Tounzé, journaliste. Le candidat P.R. est M. Michel Duval.

DEUX-SEVRES (3e circ.). — M. Clément Laderrière. Le député sortant est M. Albert Brochard (C.D.S.).

M. Chirac dans les rues de Paris

Oh ! qu'il est beau !

M. Jacques Chirac était, mardi 21 février, dans les rues de Paris, non pas, comme il en a pris l'habitude depuis qu'il dirige la municipalité de la capitale, pour se rendre compte sur place de l'état d'un chantier ou des réactions suscitées par tel ou tel projet, mais pour soutenir les candidats du R.P.R

Le 9e circonscription dans le onzième arrondissement — dont le député sortant M. André Fanton (R.P.R.) se présente dans la Vienne, — avait été choisie comme point de départ de cette tournée électorale. Aux passants et aux boutiquiers, l'ancien premier ministre devait « présenter son représentant » *M. Alain Devaquet. Le porte-à-porte fut interrompu, rue Oberkampf, par l'arrivée, en sens inverse, d'un autre cortège : celui du candidat du P.S., M. Georges Sarre Ce dernier ne put résister à la tentation de demander au président du R.P.R.* : « Mais pourquoi M. Fanton a-t-il quitté la circonscription ? » *Il n'eut pour toute réponse qu'un* « nous n'allons pas engager ici un débat public ! » *qui mit un terme à cette brève rencontre. Les deux hommes n'ont pas l'un pour l'autre, il est vrai, une sympathie excessive !*

M. Chirac parcourt ensuite la rue de Charonne, dans la 10e circonscription cette fois, où M. Claude Martin affronte le député sortant communiste M. Jacques Chabaz. « Bonjour ! Je fais le tour du quartier avec mon candidat chez vous, Claude Martin. » *Cette formule inlassablement répétée, avec un sourire engageant, suscite le plus souvent une surprise mêlée de sympathie, plusieurs fois marquée par l'exclamation :* « Oh ! que vous êtes beau ! » *qui vaut à son auteur d'être embrassée sur les deux joues. Il y a certes des exceptions : ainsi cette dame qui souffle à sa voisine :* « Ma pauvre, tout ça, c'est de la propagande ! » *Et qui ne sera pas embrassée...*

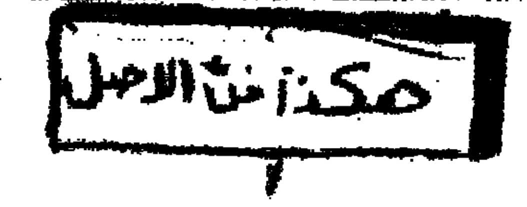
Le commentaire est-il tombé dans l'oreille du chef de cabinet du maire, M. Boutinard-Rouelle ? Toujours est-il que, quelques instants plus tard, le maire faisant état « des réactions » *que suscite la présence des équipes de télévision et des photographes parmi la population demande à ceux-ci de quitter le cortège, ce qu'ils font.*

Le temps pour le maire et son candidat de prendre note de quelques cas particuliers, le temps pour les personnes de sa suite de distribuer aux personnes âgées notamment un exemplaire des propositions du Rassemblement pour les retraités (« des propositions lucides que nous pourrons tenir »), *et l'on repart, cette fois, vers le fief de M. Pierre-Charles Krieg, rue Saint-Louis-en-l'Ile, dans le quatrième arrondissement. Les photographes et les opérateurs de télévision ont déjà réintégré le cortège.* — J.-M. C.

M. YVON LE BARS DIRECTEUR DE CABINET DE M. SÉGARD

M. Yvon Le Bars, ingénieur en chef des mines, est nommé directeur du cabinet de M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, en remplacement de M. Philippe Pontet, nommé conseiller référendaire à la Cour des comptes, aux termes d'un arrêté publié au *Journal officiel* du 21 février

D'autre part, M. Jean Guétat, inspecteur général à la direction des postes, a été nommé directeur des centres financiers et informatiques à la direction générale des postes du secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications, en remplacement de M. Bizet, appelé à d'autres fonctions.



La préparation des élections législatives

M. BOURGINE : j'ai été indigné par les procédés de M. Hersant.

Dans une lettre au *Canard enchaîné*, M. Raymond Bourgine, directeur de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, écrit au sujet de la campagne électorale de M. Robert Hersant à Neuilly :

« *(...) Je lis dans votre numéro du 15 février : « Bourgine a un » vieux compte à régler avec » Hersant, qu'il rêvait, jadis, de » devancer dans la conquête du »* Figaro. » *Vos journalistes sont généralement trop bien informés pour ne pas savoir que cela est faux. Je n'ai jamais été sur les rangs en ce qui concerne le* Figaro (...). *Pourquoi ne pas dire tout simplement la vérité telle qu'elle est, à savoir que le journaliste que je suis a été indigné par les procédés de M. Hersant ? Pourquoi prêter nécessairement à autrui, et dans tous les cas, les motifs de l'intérêt ou du ressentiment ?*

» *Je crois qu'un directeur de journal doit faire une distinction rigoureuse entre son activité politique personnelle, s'il en a une, et la rédaction du journal, laquelle ne doit être qu'au service du public. Utiliser des journaux comme instruments de pression pour se faire attribuer une circonscription sûre et commode est inadmissible. Comme il est inadmissible de la part de M. Hersant de dire aux rédacteurs de* France-Soir *qu'il n'est pas le responsable politique de cette publication afin d'empêcher le jeu de la clause de conscience tandis qu'il écrit aux électeurs de Neuilly qu'il assume la direction politique de* France-Soir *afin d'obtenir leurs votes.* »

● *M. Jacques Chaban-Delmas*, ancien premier ministre, R.P.R., affirme, dans une interview publiée mercredi 22 février par le quotidien *Sud-Ouest* : « *La coupure sur l'essentiel ne passe pas entre majorité et opposition : elle passe au sein du parti socialiste entre les marxistes et les non-marxistes (...). Que les cadres et les militants du P.S. ne s'en aperçoivent pas, ou décident de faire comme si de rien n'était, c'est leur affaire. Mais que les citoyens et les citoyennes se laissent duper, cela me semble un spectacle stupéfiant.* »

● *M. Jean Lecanuet*, président du C.D.S., a déclaré mardi 21 février à Bayonne : « *Le chef de l'Etat a de bons sondages (56 %), alors que la majorité plafonne à 45 %. Pourquoi cette différence ? Parce que la majorité ne remplit pas l'« habitacle d'influence » présidentielle. Nous espérons combler partiellement cette différence qui nous sépare du président en manifestant que nous sommes les candidats pour sa politique.* »

● *M. Gérard Furnon, président de l'Union des Français de bon sens, a demandé mardi 21 février* aux présidents des tribunaux de grande instance de Montpellier et de Paris la saisie des numéros de *Sud* et du *Nouvel Observateur* parus cette semaine. Il affirme que ces deux hebdomadaires publient des « *informations mensongères* » à son égard.

[« Sud » et « le Nouvel Observateur » indiquent que M. Furnon serait lié — ce qu'il nie — à Georges Albertini, ancien adjoint de Marcel Déat. Ce dernier, ancien dirigeant de la S.F.I.O. avant la guerre 1939-1940, fut ministre du gouvernement de Vichy et fondateur du Rassemblement national populaire.]

SILHOUETTE

Un maître de forges en campagne

De notre envoyé spécial

Longwy. — Sur les grandes affiches du candidat Bernard Labbé, les « bulles » fleurissent. « *Campagne financée par le milliard du patronat.* » Dans les tracts, les réunions publiques, on daube sur « *l'homme qui gagne 1 million* (ancien) *par jour* », sur ce maître de forges « responsable » de la crise de la sidérurgie et du chômage. Dans cette région — oubliée — du nord-est de la France, si près du Luxembourg et si loin de tout, où l'usine, la gauche — en l'occurrence le parti communiste — n'a pas eu à faire preuve de beaucoup d'imagination.

Cette fois, l'ennemi n'est pas un professeur, un médecin, un avocat, ni l'un de ces hauts fonctionnaires qui forment les gros bataillons de l'Assemblée nationale, mais un patron en chair et en os. Et pas n'importe lequel. Inutile de l'accuser d'être « *vendu au patronat* », M. Bernard Labbé « est » le patronat.

Depuis plus d'un siècle, les Labbé sont maîtres de forges. Paul, au siècle dernier, Roland, pendant quarante ans, Bernard, aujourd'hui. Certes, la société familiale, née à Gorcy, s'est transformée au fil des ans et des restructurations. Même si la famille ne contrôle plus l'affaire, elle reste un actionnaire non négligeable de Saulnes et Gorcy, un des grands holdings sidérurgiques que possède plusieurs usines dans la région et détient des participations dans Usinor, Denain-Nord-Est, la Générale de fonderie.

Bernard Labbé est P.-D.G. de Saulnes et Gorcy, ainsi que de Châtillon-Gorcy (30 % de la production française de tréfilage). De nombreux postes d'administrateurs, plusieurs présidences (Union de la métallurgie, Syndicat français du tréfilage, Société de développement régionale), un siège au Comité économique et social de Lorraine... Le tableau serait incomplet si on n'y ajoutait l'écharpe de maire de Gorcy (un mandat que son père — décédé en 1973 — exerça quarante-cinq ans).

A cinquante-deux ans, cet homme de petite taille, à l'œil et aux gestes vifs, à l'abord sympathique, a largement de quoi s'occuper. Pourquoi donc se lance-t-il dans une campagne électorale où il n'a que des coups à recevoir ? « *Je suis profondément attaché à cette région*, explique-t-il. *Or mon action, sur le plan économique et social, est limitée par l'absence d'un relais politique. A chaque instant, je bute sur ce problème.* » Pour obtenir l'implantation d'une usine, la construction d'une autoroute, il faut un « *député de poids* ». Ce qui, selon M. Labbé, *n'est malheureusement* pas le cas pour Longwy depuis 1973 (1). Il fallait trouver une « bonne candidature ».

Si dans certaines circonscriptions c'est le trop-plein, à Longwy ce fut le vide. « *Personne n'a voulu venir dans ce guêpier* » car, la crise aidant, « *la circonscription bascule peu à peu vers le parti communiste* ». Celui-ci a enlevée plusieurs municipalités (dont Longwy) en mars 1977. Certes, il y a *bien* un médecin, candidat *R.P.R.* ; mais, pour M. Labbé, il mène une « campagne trop loyale », trop molle, face à ses adversaires. Or le communisme, « négation de l'homme et de toute spiritualité », « hérisse » ce *catholique fervent.* « *Il fallait que quelqu'un ait le courage de se battre, de dénoncer la mainmise du P.C. sur les communes, sa politique troublante que je vis quotidiennement.* »

Le 5 janvier, Bernard Labbé prend sa décision. Seul. Il se présente. Sans étiquette, si ce n'est le label « majorité présidentielle ». « *Je ne suis pas plus R.P.R. que P.R., C.D.S. ou radical tendance J.-J. S.-S.* ». Depuis, l'U.D.F. lui a accordé son *soutien, mais il se garde bien d'afficher* son sigle sur ses affiches et ses tracts. « *Une fois élu, il sera toujours temps de choisir un groupe.* »

Mener campagne demande de l'argent et du temps. Le nerf de la guerre ne doit pas poser trop de problèmes à M. Labbé. « *J'ai quelques moyens personnels et je suis aidé par des particuliers.* » Sa famille lui donne un sérieux coup de main. Un de ses fils a pris un congé d'un mois et ses autres enfants mettent la main... à la colle.

Pour un P.-D.G., le temps est un bien plus rare. Pas question de prendre un congé. Tout au plus, a-t-il expliqué à ses principaux actionnaires que, *n'ayant pris* que huit jours d'arrêt maladie en trente-deux ans, il pouvait bien consacrer quelque *temps* à sa campagne. Pour Bernard Labbé, c'est le marathon quotidien. Une matinée à Bruxelles pour une réunion des tréfileurs *européens, un bref passage à l'heure du déjeuner* à la mairie de Gorcy, quelques heures pour l'entreprise, trois réunions publiques en fin d'après-midi et dans la soirée, avant de repartir à Paris pour être présent le lendemain à un conseil d'administration...

« *Si je suis élu, je ferais un tri dans mes activités. Je garderais tout ce qui gravite autour de Gorcy.* » Berceau de la famille Labbé, le nom de Gorcy symbolise sa réussite et un certain pouvoir économique qui serait alors transposé au plan politique.

J.-M. QUATREPOINT.

(1) Le déput sortant, M. Robert Drapier, tait non inscrit. Il se représente avec l'investiture du parti socialiste démocrate, dont le secrétaire général est M. Hintermann

CONTRE LE DÉPUTÉ R.P.R. SORTANT

Un gendarme est candidat dans le Calvados

M. Pierre Bignon, maréchal des logis de la gendarmerie, en poste à Orbec (Calvados) et candidat aux législatives dans la circonscription de Lisieux-Falaise, dont le député sortant, M. Robert Bisson (R.P.R.), se représente, veut mettre à profit la campagne électorale pour « *dénoncer les injustices* » dont sont victimes, selon lui, les gendarmes.

Dans *l'Essor de la gendarmerie*, organe de l'Union nationale du personnel retraité de la gendarmerie, M. Bignon souligne « *les agressions dans leur personnalité* » dont sont victimes les gendarmes dans l'exécution de leurs missions. « *Nous avons parfois à subir en plus*, écrit-il, *le despotisme injustifiable d'éléments de notre commandement, qui n'ont pas compris qu'ils avaient sous leurs ordres les plus fidèles et les meilleurs serviteurs de l'Etat.* »

« *Aussi n'est-il pas étonnant*, poursuit M. Bignon, *que dans l'armée française quatre suicidés sur cinq soient des gendarmes.* » Il indique que, « *dans une brigade, il est impossible de faire moins de soixante heures par semaine* », sans paiement d'heures supplémentaires ni récupérations.

Pour remédier à cette situation, M. Bignon propose « *la création d'une commission siégeant à l'échelon national et constituée de membres élus à l'échelon régional* », bénéficiant d'un statut particulier, « *car il ne faudrait plus qu'ils soient subordonnés à la hiérarchie militaire* ».

Gendarme depuis neuf ans, M. Pierre Bignon, trente ans, a servi à Romans (Drôme), puis à Alençon (Orne) avant d'être affecté à la brigade d'Orbec. Fils et neveu de gendarme, M. Bignon a bénéficié d'une permission exceptionnelle, pour préparer sa campagne électorale. A quelques exceptions près, qui concernent, par exemple, les officiers investis d'un commandement territorial, un militaire de carrière peut prétendre à un mandat électif. Elu, il est placé en service détaché.

On prête l'intention à M. Bignon d'orienter une large partie de sa campagne électorale sur le problème de la défense des intérêts des gendarmes et, en particulier, *sur leur disponibilité opérationnelle*, qui entraîne souvent, pour ces personnels qui dépendent du ministère de la défense, des conditions de vie éloignées de celles de leurs concitoyens.

Pour mieux répartir les servitudes professionnelles, une augmentation sensible des effectifs a été maintes fois mise en avant pour les années à venir. La direction de la gendarmerie estime, par exemple, qu'une augmentation des effectifs de l'ordre de six mille six cents personnels d'active serait nécessaire, la gendarmerie comptant actuellement environ *soixante-dix-sept mille* six cents officiers, gendarmes d'active, hommes du rang appelés et volontaires féminines.

Un entretien avec M. François Mitterrand

(Suite de la première page.)

» Je n'avais pas été informé préalablement de cette déclaration mais j'avais trouvé la proportion raisonnable.

» Je constate aujourd'hui, bien qu'il hausse le ton et porte contre le parti socialiste des attaques injustes et systématiques que le secrétaire général du parti communiste ne réclame pas pour sa formation une place plus importante.

— A l'époque, M. Marchais avait toutefois précisé que le P.C.F. n'avait pas de revendications particulières en ce qui concerne les ministres « importants », c'est-à-dire les affaires étrangères, l'intérieur, la défense... Il précise aujourd'hui que ces départements ministériels peuvent parfaitement être confiés à des communistes.

— L'intérêt du pays passe avant tout autre considération. Il n'y a pas de citoyens, il n'y a pas de formation politique de deuxième zone. Mais l'importance d'un ministère varie selon les circonstances, selon l'opportunité. Les ministères du travail, de l'aménagement du territoire, du plan, de l'industrie, de la santé, de l'agriculture, par exemple, se placent, désormais à mes yeux, au premier rang. *Les socialistes* souhaiteront certainement assumer des responsabilités dans ces domaines comme dans les autres. Mais cette discussion est prématurée. Je ne l'engagerai donc pas.

— La minorité du parti socialiste vous a reproché d'avoir commis deux erreurs dans la négociation avec le P.C.F. Premièrement, vous auriez pensé que M. Georges Marchais n'avait d'autre possibilité que de s'incliner ; deuxièmement, vous auriez anticipé, en cas de rupture, un bond en avant électoral du P.S.

— Je ne crois pas ces critiques justes. Notre comité directeur s'est prononcé à leur égard. Pour le reste, vous savez bien que les difficultés de l'union de la gauche résultent de la volonté du parti communiste d'affirmer ses propres positions, fût-ce au prix de l'échec de la gauche. Les socialistes, eux, sont restés fidèles au programme commun. Ce qu'ils ont refusé, ce sont les surcharges excessives proposées par nos partenaires au texte de 1972. Quant au bond en avant que le P.S. serait supposé pouvoir effectuer du fait de la rupture des négociations je n'ai jamais soumis ma réflexion à ce type de raisonnement. La force du parti socialiste est indissociable de l'union de la gauche.

— En cas de victoire de la gauche, et dans le cadre des négociations qui devront alors s'engager avec nos partenaires, est-ce que les dernières propositions de la C.F.D.T., notamment en matière de nationalisation, vous paraissent pouvoir offrir une base de compromis ?

— Elles constituent à l'évidence un élément intéressant à verser au dossier.

— Compte tenu de la division qui affecte la gauche, nombreux sont les citoyens, même parmi ceux qui sont disposés à voter pour l'opposition, qui se demandent comment socialistes et communistes pourront éventuellement demain gouverner ensemble...

— Nous ne sommes pas responsables de la polémique développée contre nous par les dirigeants communistes et du climat qu'elle a créé. Nous souhaitons seulement que ceux-ci *comprennent le mal* qu'ils font à l'union de la gauche et qu'ils en tirent des conséquences conformes à l'attente des travailleurs et de la *majorité* des Français. Le nouveau parti socialiste s'est construit et développé sur la stratégie d'union de la gauche. Le programme commun s'appelle exactement « programme commun de gouvernement de la gauche », ce qui suffit à démontrer que l'union de la gauche a pour objet de déboucher sur un gouvernement commun.

Telle est notre ligne. Il ne dépend pas de nous que les choses se passent autrement.

— Si par hypothèse le parti communiste s'engageait dans une tentative de débordement du pouvoir légal, quelle serait votre réaction ? de quels moyens useriez-vous ?

— Je vous laisse la responsabilité de l'hypothèse. Mais si une organisation, quelle qu'elle fût, s'engageait dans cette voix, les socialistes feraient immédiatement ce qui s'impose : s'appuyer *sur la légalité et sur la confiance* populaire pour garantir les libertés.

« Nous bénéficierons, pour assurer la soudure, de la confiance populaire »

— Au cas où la gauche arriverait au pouvoir, quelle est la principale des difficultés à laquelle vous vous attendez ?

— Nos difficultés seront celles que nous *hériterons* du pouvoir actuel : monnaie fragile, économie déprimée, inflation forte, chômage élevé, endettement extérieur massif. Avant même que nous puissions bénéficier de nos réformes de structure, nous aurons à *tenir* compte des conséquences inhérentes à toute relance de la consommation populaire et des investissements industriels et sociaux. Notamment les risques de gonflement des importations et de tension sur les prix. Nous aurons donc à faire face à une période intérimaire délicate, où il conviendra de se montrer vigilants. Mais nous bénéficierons, pour assumer la soudure, de la confiance populaire. L'augmentation immédiate du SMIC et des bas salaires, la *majoration* des prestations familiales, le relèvement du minimum vieillesse, la cinquième semaine de congés payés, la retraite à soixante ans pour les hommes et à cinquante-cinq ans pour les femmes, la diminution des *impôts* sur les bas revenus, la création de trois cent quatre-vingt-dix mille emplois, un plan ambitieux pour le logement social, sans oublier l'indexation de l'épargne et une politique d'encouragement à l'investissement *nous* vaudront un large crédit dans la population.

— Toutes les organisations professionnelles s'attendent à un dialogue avec le nouveau gouvernement, aussitôt après les élections. Comment le concevez-vous : sous la forme des rencontres de Matignon en 1936 et de Grenelle en 1968, c'est-à-dire à trois, le gouvernement dirigeant les débats avec les syndicats et le patronat, ou bien préférez-vous une méthode qui distinguerait mieux les genres : le gouvernement faisant une déclaration-cadre d'orientation et laissant ensuite les partenaires sociaux discuter des conséquences pratiques à en tirer, dans le cadre des conventions collectives ?

— La concertation aura lieu de toute manière. Selon moi, elle devrait se développer en deux temps. Dans un premier temps, le *premier ministre de la gauche* recevrait une à une toutes les organisations syndicales représentatives *afin d'entendre* leurs points de vue sur la forme et le contenu de cette négociation. Dans un second temps il fixerait l'ordre du jour d'une conférence globale où seraient négociées entre les partenaires sociaux les différentes revendications quantitatives et qualitatives. Cette conférence déboucherait sur un accord général renvoyant à des *conventions* collectives et à des négociations décentralisées par branche. L'important serait que cette conférence fût aussi rapide que possible et qu'y fût traité l'essentiel des problèmes financiers et d'organisation du pouvoir dans l'entreprise afin d'amorcer réellement la mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement. Le lieu idéal pour une telle rencontre serait à *mes yeux* la rue de Martignac où siègent les institutions de la planification démocratique.

— Vous parlez là des mesures sociales. Quelles autres dispositions seront mises en vigueur dès la première session parlementaire de la nouvelle majorité ?

— Celles que nous avons annoncées et pour lesquelles les projets de loi sont prêts : la nationalisation des groupes industriels, des banques et des grandes assurances, la réforme fiscale, l'extension des droits des travailleurs et une meilleure protection des libertés. Et, bien entendu, les mesures de décentralisation qui changeront la nature de l'Etat. Nous marquerons l'histoire si nous savons innover. L'innovation viendra, certes, des mesures sociales importantes et immédiates que nous mettrons en vigueur. Mais notre réussite se jugera surtout sur un autre terrain : notre capacité à réformer profondément les structures de l'Etat, dans la perspective de l'autogestion.

— Comprenez-vous dans ce train la réforme de la fiscalité locale ?

— Assurément, car sans cette réforme les collectivités locales et régionales n'auraient qu'une apparence de pouvoir. Il est essentiel que dès la première session *parlementaire ces collectivités* disposent de ressources nouvelles.

« La France ne sera pas isolée face aux spéculateurs »

— Vous faites confiance à l'appui populaire pour assurer la « soudure » entre l'immédiat et le moyen terme économique, mais les cambistes internationaux et leurs clients ne seront guère sensibles à cet argument. S'ils manquent de confiance dans le gouvernement de la gauche, la spéculation contre le franc s'amplifiera.

— Ce danger n'existe pas seulement pour après le 19 mars comme vous le dites. Il est présent dès maintenant. C'est pourquoi je pense que le gouvernement n'a pas fait son devoir lors de la dernière crise monétaire. Il n'a pas pris les mesures appropriées pour défendre le franc, un franc déjà fort menacé par les échecs de la politique économique de MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Barre — ni pour enrayer la fuite des capitaux et il a profité mesquinement de l'occasion pour tenter d'en rendre la gauche responsable. Aujourd'hui et jusqu'à la nomination d'un nouveau gouvernement, il appartient au président de la République et au premier *ministre*, avec le gouverneur de la Banque de France, d'assurer la défense du franc. Cela vaudrait mieux que les campagnes alarmistes lancées par M. Barre qui, par passion du pouvoir, oublie ses obligations à l'égard du pays.

» Dans la période des dix-huit premiers mois d'un gouvernement de gauche et avant que les effets structurels de la politique industrielle se fassent sentir, le franc sera défendu et sa parité maintenue par l'emploi de toutes les techniques monétaires à la disposition des institutions bancaires conformément à la réglementation du Fonds monétaire international.

» Aujourd'hui, le gouvernement français refuse d'employer ces techniques. Un gouvernement de la gauche, lui, les appliquera. En particulier, il mettra en œuvre les moyens de contrôle de la spéculation monétaire et d'exportation des capitaux dont j'ai rappelé l'essentiel dans mon appel au président de la République du *8 février* dernier.

— La véritable protection contre la spéculation internationale étant la concertation entre les grandes banques centrales, avez-vous discuté de cette question lors de vos entretiens récents avec M. Brandt ? Lui avez-vous demandé si une déclaration commune franco-allemande ne serait pas bien venue, à cet égard, au lendemain du 19 mars ?

— Nous ne sommes pas actuellement au pouvoir, et ce n'est pas à nous de négocier avec les autorités allemandes. Je puis simplement vous dire que le climat de mes conversations avec l'ancien chancelier me donne le *sentiment* que la France ne sera pas isolée face aux spéculateurs. Et qui oserait se passer de la France ? Quand nous parlerons en son nom on nous écoutera.

« Un gouvernement de gauche adopterait une attitude de neutralité au Sahara occidental »

— Venons-en maintenant, si vous le voulez bien, à la politique étrangère. Quelle position adopterait un gouvernement de gauche en ce qui concerne le conflit du Sahara occidental ?

— Le parti socialiste a constamment réaffirmé son attachement aux principes du droit à l'autodétermination et du respect des frontières issues de la décolonisation, *tels qu'ils sont inscrits* dans la charte de l'O.U.A. C'est pourquoi, il n'y a pas pour les socialistes incompatibilité entre la défense de l'intégrité du territoire mauritanien d'avant le partage du Sahara et le soutien de la revendication du Front Polisario dans la mesure où son action résulte de l'impossibilité d'obtenir une consultation de la population sahraouie en vue de déterminer le statut du Sahara occidental. S'il s'agit pour la Mauritanie de perpétuer le partage avec le Maroc du territoire du Sahara occidental, nous prendrons position conformément à la résolution des Nations unies en faveur de l'autodétermination de ce territoire. Parallèlement, puisque s'est engagé un processus qui conduit à la mise en cause de l'indépendance et de l'intégrité de la Mauritanie, nous ne saurions nous y associer. A cet égard, le poids croissant du Maroc en Mauritanie pose dans cette partie de l'Afrique un problème supplémentaire.

» Un gouvernement de gauche adopterait effectivement une attitude de neutralité. Mais, surtout, il utiliserait les contacts et les bonnes relations établies avec l'Algérie, le Front Polisario et la Mauritanie pour contribuer à une solution pacifique du conflit.

— Le programme commun prévoit que la politique de vente d'armes sera révisée. Est-ce que cette mesure s'appliquerait aux pays de la corne de l'Afrique ?

— La politique de vente d'armes sera progressivement reconvertie. Notre idée générale est de limiter les ventes d'armes et de cesser *d'équilibrer notre* commerce extérieur par ce biais. En proportion de sa puissance la France est le premier marchand d'armes du monde. Nous considérons cette situation comme dommageable à nos véritables intérêts, à *notre mission* universelle. Nous réduirons donc le volume de ces ventes. Et, dans l'immédiat, *nous cesserons toute vente d'armes* et de pièces de rechange à certains pays, comme l'Afrique du Sud. Mais on ne peut réaliser les reconversions en un jour, à cause des conséquences pour l'emploi notamment et interrompre totalement les ventes. *Il faudra donc* trouver un moyen terme.

» Je ne pense pas qu'il soit raisonnable que la France prenne parti dans un conflit comme celui qui oppose l'Ethiopie et la Somalie. Elle ne doit, en tout cas, vendre d'armes ni aux uns ni aux autres.

» Les problèmes posés par le *fait national erythréen*, le refus de l'Ethiopie d'être démantelée ou de perdre son accès à la mer, le maintien de l'indépendance de la jeune République de Djibouti ou *la dispersion de l'ethnie somalie* sur les territoires de quatre Etats se résoudront-ils par la guerre et par l'engagement militaire croissant des grandes puissances ? J'espère qu'à terme l'Afrique saura trouver elle-même les solutions régionales à des problèmes issus d'une histoire imposée de l'extérieur. Une initiative des Nations unies *ou d'un groupe* d'Etats des deux blocs pourrait également servir d'amorce à un retour à la paix.

« La France doit tenir le même langage aux uns et aux autres »

— Quelle serait la politique française à l'égard du Proche-Orient ?

— Communistes, socialistes et radicaux de gauche sont d'accord pour respecter les résolutions de l'ONU, soit, d'une part, la reconnaissance renouvelée du droit d'Israël à l'existence, et donc la reconnaissance des *moyens* de ce droit, d'autre part, la reconnaissance du droit des Palestiniens à disposer d'une patrie et donc d'une entité nationale. Quant à *la méthode de négociation* pour le retour à la paix, je crois préférable la négociation directe entre les intéressés aux grandes conférences internationales, du moins dans une première phase. C'est pourquoi j'approuve l'initiative du *président* Sadate et le *dialogue*, quelle que soit son âpreté d'aujourd'hui.

» J'ai été très étonné de la position prise par M. Begin à l'égard des implantations israéliennes dans le Sinaï. Cette revendication soudaine ne repose sur aucune donnée de droit, sur aucune donnée de l'Histoire. Quant à la Cisjordanie, sa population est arabe à une majorité considérable. Il faut qu'Israël en tienne compte. Cela, je l'ai dit à mes amis *israéliens* lors d'une conférence de presse à Jérusalem, l'an dernier. Mais il faut aussi comprendre que tant que la plupart des Etats arabes et que l'O.L.P. refuseront d'admettre qu'Israël a le droit d'exister, *celui-ci* se sentira menacé et durcira ses exigences. D'où l'importance du geste de Sadate qui, sans renoncer à ses principes, a su faire le geste et prononcer les mots qu'il fallait pour engager un nouveau processus.

— Avez-vous des contacts réguliers avec le parti travailliste israélien ?

— Oui. J'ai rencontré récemment, à Paris, Shimon Pérès, puis Istchak Rabin et j'ai été tenu *informé* de leurs *propositions*.

— Est-ce que cet état de fait est de nature à porter ombrage à vos relations avec les Algériens ?

— Certes, avec les Algériens, *nous revenons de loin. Mais* nos relations actuelles sont bonnes. Lorsque j'ai conduit la délégation du parti socialiste en Algérie, j'ai pu, sur les antennes de la télévision nationale algérienne, dire les positions que je viens *d'exprimer sur le* Proche-Orient. J'ai fait la même déclaration au Caire lorsque j'ai rendu visite au président Sadate.

» La France ne peut échapper à l'extrême embarras dans lequel l'a placée la politique gouvernementale qu'en tenant le même langage aux uns *et aux autres*, aux Arabes et aux Israéliens. C'est la meilleure diplomatie : celle qui nous vaudra le respect de tous.

— Qui représenterait la France — le président de la République ou le premier ministre, — lors des négociations internationales et par exemple à l'occasion des « sommets » européens ?

— Tout dépend de la conception qu'on a du rôle du président de la République et du premier ministre en matière de politique extérieure. La nôtre, conforme à la *Constitution, rejette l'existence* d'un domaine réservé. C'est dire que le premier ministre et le gouvernement devront jouer leur plein rôle dans la détermination et la conduite des affaires étrangères. Il en est de ce problème comme des autres : la sagesse des hommes devra compenser le silence des institutions.

— Et qui, dans l'hypothèse de l'accession de la gauche au pouvoir, déciderait de recourir à la mise en œuvre de la force de dissuasion ?

— Lors des discussions sur l'actualisation du programme commun nous avons proposé que le premier ministre et le chef d'état-major des armées fussent associés à la *décision du président* de la République. Cela nous paraît être la seule solution compatible avec la nécessaire rapidité d'exécution en pareille matière, ainsi qu'avec le nécessaire élargissement de la consultation préalable à l'action.

— Quelle serait la politique européenne que mènerait, selon vous, un gouvernement de gauche ?

— Le programme commun a été élaboré pour une durée de cinq ans. Il n'a pas prétendu abolir les finalités différentes des communistes et des socialistes sur la politique européenne. Pour le court terme, il nous était possible en effet d'avancer du même pas en poursuivant la construction de la Communauté tout en la transformant de l'intérieur, notamment en lui donnant un tout autre contenu social et en pesant de tout le poids de notre pays sur son contenu économique. Puisque l'Europe du Marché *commun* ne se fait pas, ne se veut pas, n'utilise même pas les compétences que lui confère le traité de Rome, il était vain de poser le problème d'une extension des pouvoirs communautaires. Il était déjà très *important pour nous* socialistes que la Communauté fût reconnue en tant que telle par notre partenaire communiste. Ce qu'il a fait.

« Dans l'affaire des Français de l'étranger les coupables devront rendre des comptes »

— Vous attachez une grande importance à l'affaire du vote des Français de l'étranger. Pourquoi ?

— Qu'il y ait eu fraude organisée sur le vote des Français de l'étranger ne fait plus de doute pour personne (sauf pour M. de Guiringaud). Il appartient maintenant aux tribunaux d'y mettre un terme, certains l'ont fait. Mais la responsabilité politique et morale du gouvernement reste à mes yeux entière. Les preuves s'accumulent qui démontrent la préparation minutieuse de la *fraude*. Cela a commencé avec l'utilisation d'une lettre-circulaire du président de la République suivie d'une lettre des ambassadeurs et consuls à leurs administrés. Le ministre des affaires étrangères ou ses collaborateurs directs ont supervisé l'opération, en liaison étroite avec le ministre de l'intérieur et les partis de la majorité représentés au sein d'une association dite *« Rassemblement des Français de l'étranger »*, créée pour la circonstance et à cet usage.

» L'objectif était de concentrer les votes de nos compatriotes sur les circonscriptions marginales où la majorité avait un siège à sauver ou à conquérir. On a multiplié les procurations en blanc, on s'est substitué aux électeurs en choisissant pour eux les communes « utiles », on a parfois drainé directement le contenu de la valise diplomatique sur les fraudeurs qui se chargeaient ensuite de répartir le butin. J'ai saisi à nouveau le premier ministre de cette affaire. Il m'a répondu mardi soir. J'examinerai sa réponse. Mais j'en sais assez pour conclure qu'il s'agit là d'un scandale de grande dimension. Quel que soit le résultat des élections législatives, le parti socialiste demandera l'ouverture d'une enquête parlementaire. Si la gauche l'emporte, les coupables sauront qu'il leur faudra rendre des comptes. »

● *L'Amicale des rentiers viagers, dans un communiqué, écrit notamment : « Ce qu'il est convenu d'appeler la majorité — bien qu'elle l'ait perdue d'après les sondages — s'efforce d'attirer à elle de nouveaux électeurs, mais elle néglige les rentiers viagers qui avaient, eux, assuré l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République. Une fois encore, les rentiers seront les arbitres de la situation en mars, avec leurs 700 000 bulletins de vote, chiffre officiel donné par le ministère des finances. Le temps des équivoques est révolu. Ce ne sont pas des programmes vis-à-vis des « vieux » en général qui concernent les rentiers viagers, mais des mesures d'honnêteté à l'égard de créanciers de l'Etat qui ont abandonné définitivement leur avoir à la Caisse nationale de retraite pour la vieillesse. Le gouvernement actuel, jusqu'à ce jour, contestant leur droit, ils demandent à chaque groupe parlementaire de définir sa politique à leur égard dans la prochaine législature. »*

L'appel du P.C. au P.S.

M. MARCHAIS : notre délégation est prête

M. Georges Marchais a pris la parole, mardi soir 21 février, à Reims, devant plusieurs milliers de personnes venues de toute la région. Il a notamment déclaré :

« Nous communistes, nos intentions sont claires. Nous, nous voulons l'union ; nous voulons l'accord sur un programme commun bien actualisé ; nous voulons battre la droite ; nous voulons une nouvelle majorité de gauche, permettant la constitution d'un gouvernement d'union de la gauche avec des ministres communistes qui mettra en œuvre le vrai changement. (...)

» Vous l'avez naturellement remarqué ; le parti socialiste ne parle jamais de ces questions-là. Il n'a qu'un mot à la bouche : désistement, désistement. Eh bien, il faut être clair sur cette question du désistement. S'il ne tenait qu'à nous, cette question pourrait être immédiatement réglée. Et même, tout le monde le sait bien, elle serait déjà réglée, et depuis plusieurs mois. (...)

» Dès lors, si on ne sait pas encore ce qui se passera au deuxième tour, les communistes n'en portent aucune responsabilité. Ce n'est pas nous qui avons quitté la table des négociations le 22 septembre. Ce n'est pas nous qui nous sommes écartés du programme commun. Ce n'est pas nous qui répondons avec obstination : non, non et non à la conclusion d'un accord politique portant à la fois sur le programme et le gouvernement, c'est le parti socialiste. (...)

» De Reims, ce soir : au nom du parti communiste français je propose donc au parti socialiste et au Mouvement des radicaux de gauche de reprendre sans délai et sans préalable, dans n'importe quel lieu et à n'importe quelle heure, la discussion interrompue le 23 septembre, afin d'aboutir avant le 12 mars à un accord politique sur le programme, le gouvernement, les désistements. Notre délégation au « sommet » de la gauche du mois de septembre est prête. Elle est disponible immédiatement pour reprendre la négociation. »

LES PROPOSITIONS DU P.C. SUR LE STATUT DE PARIS

A la suite de la conférence de presse de M. Henri Fiszbin, député communiste et conseiller de Paris, sur l'organisation de la vie locale à Paris (*le Monde* du 11 février), la fédération du P.C. de Paris nous précise ses projets dans la perspective d'une mise en œuvre du programme commun et du contrat municipal de la gauche :

« La proposition de loi déposée par les députés communistes et portant statut démocratique de la Ville de Paris permettrait l'élection de municipalités d'arrondissements administrées par un conseil d'arrondissement élu au suffrage universel direct et à la représentation proportionnelle, tout en conservant l'unité de Paris.

» Ces conseils d'arrondissements auront des attributions analogues aux conseils municipaux pour les affaires qui nécessitent un contact étroit entre les élus et la population, la Ville de Paris assurant les tâches de conception d'ensemble et les missions d'exécution et de gestion des travaux et services communs dont l'intérêt dépasse le seul arrondissement. Ce projet conserve toute sa valeur et devra être mis en œuvre à l'occasion du renouvellement du Conseil de Paris.

» Mais, sans attendre, la nouvelle majorité de gauche démocratisera immédiatement les actuelles commisions d'arrondissement. On sait que les députés communistes ont déposé à cet effet une proposition de loi. »

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

M. Barre affirme que ni l'administration des affaires étrangères ni le gouvernement ne peuvent être accusés de fraude

Le Journal officiel *du mercredi 22 février publie le texte de la réponse du premier ministre à la question écrite posée le 18 février* (le Monde *du 18 février*) *par M. François Mitterrand sur le vote des Français de l'étranger.*

Parallèlement, le ministère des affaires étrangères a publié, le 21 février, un communiqué reprenant l'essentiel de cette réponse.

M. Raymond Barre écrit :

« Il est exact que treize ambassadeurs ont été conviés, le 21 septembre, au Quai d'Orsay, à un déjeuner sous la présidence du ministre des affaires étrangères, déjeuner auquel assistaient le ministre de l'intérieur et le secrétaire d'État aux affaires étrangères. Dans l'après-midi du même jour, une séance de travail, présidée par le ministre des affaires étrangères, a été exclusivement consacrée à l'examen de questions de politique étrangère. Le lendemain, 22 septembre, sous la présidence du secrétaire d'État, une deuxième séance de travail, à laquelle n'assistaient ni le ministre des affaires étrangères ni le ministre de l'intérieur, a été consacrée à l'ensemble des problèmes pratiques (moyens en personnel, difficultés de correspondance, étude des délais, examen de la lettre des ambassadeurs et de la formule de demandes d'inscription), y compris les problèmes budgétaires, qu'allait poser la participation des Français de l'étranger à la prochaine consultation électorale, compte tenu notamment des nouvelles facilités que leur offrait la loi du 19 juillet 1977. Les choix que pourraient faire les électeurs n'ont, à aucun moment, été évoqués. M. Paul d'Ornano, sénateur, n'a assisté ni au déjeuner ni aux séances de travail.

» Les télégrammes de l'ambassadeur de France au Gabon, publiés dans la presse, sont authentiques.

» Il ressort de l'enquête menée au sujet des conditions d'application de la loi du 19 juillet 1977 au Gabon que la seule erreur commise dans ce pays a porté sur les modalités d'établissement et d'acheminement d'un certain nombre de procurations. Cette erreur, essentiellement de caractère formel, n'a, à aucun moment ni d'aucune manière, eu pour objet de détourner la volonté ou les intentions de vote des électeurs. Toutes les dispositions ont d'ailleurs été prises pour que les électeurs concernés puissent, à toutes fins utiles, régulariser leur procuration soit en la confirmant, soit en la modifiant, par une déclaration établie en forme notariée.

» En ce qui concerne les demandes d'inscription, il est rappelé que la possibilité de s'inscrire, dans la limite de 2 % des inscriptions, dans toute commune de plus de 30 000 habitants, est prévue par la loi et que le rôle de l'administration s'est borné à l'établissement d'un certificat d'immatriculation attestant la qualité de Français du demandeur et, dans certains cas, — en raison de problème de délai ou de sécurité du courrier — à l'expédition par la valise des demandes d'inscription vers les mairies de destination.

» Il n'est donc pas possible de parler d'irrégularité administrative ayant eu pour objet de peser sur le résultat des élections dans un certain nombre de circonscriptions.

» Il n'apparaît pas que des griefs — qui n'ont jamais d'ailleurs été énoncés avec précision — puissent être retenus en ce qui concerne nos représentations en Autriche : aucun manquement au devoir de réserve de la part d'agents diplomatiques ou consulaires en poste en Autriche n'a été relevé. S'agissant du Mexique, la transmission, par courtoisie, de messages entre un sénateur et un délégué des Français du Mexique ne s'imposait pas, bien que la transmission d'un tel message entre tiers ne puisse sérieusement mettre en cause la neutralité de l'administration.

» Aussi imprécises qu'aient pu être les allégations rapportées dans la presse, les postes diplomatiques ou consulaires qui en ont fait l'objet ont été interrogés le 11 janvier. C'est ainsi qu'il a été demandé à nos représentations à Bangkok, Berne, Beyrouth, Bonn, Munich, Dakar, Djibouti, Luxembourg, Mexico, Port-Louis, Rabat, Casablanca, Tananarive, Yaoundé, Douala, Monaco, « si elles auraient manqué à la neutralité requise en orientant nos compatriotes vers une tendance politique ou une circonscription déterminée », si « des agents des ambassades ou des consulats auraient, en leur qualité de fonctionnaires de l'État, complété à l'insu des requérants les demandes d'inscription de nos compatriotes ou auraient transmis des demandes en blanc, voire des procurations à des représentants d'organisations politiques », et si « nos ambassades ou nos consulats auraient communiqué les adresses de nos compatriotes immatriculés à des représentants d'organisations politiques ». Il leur a été également demandé de signaler « toute anomalie qui aurait pu être relevée », indépendamment des hypothèses ci-dessus énumérées. Les réponses reçues des seize postes en cause ont été négatives sur tous les points.

» Des enquêtes plus précises ont également été faites à l'occasion de cas particuliers évoqués dans la presse.

» Le consulat général à Abidjan a été interrogé sur l'existence d'une circulaire dans laquelle il était conseillé aux Français de Côte-d'Ivoire de ne rien inscrire dans la case de la « circonscription choisie ». Aucune circulaire de ce genre n'a été établie ou distribuée par ce consulat. Un document de cette nature, en revanche, a été élaboré par une association de Français de Côte-d'Ivoire, c'est-à-dire en dehors de l'administration des affaires étrangères.

» Notre ambassade à Managua n'a pas communiqué, contrairement à ce qui lui avait été imputé, la liste de nos ressortissants. Personne n'a même demandé à consulter la liste du centre de vote, consultation autorisée, comme en France, par les textes.

» Une enquête a été faite auprès de notre consulat général à Pondichéry à l'occasion d'une lettre adressée au ministre des affaires étrangères mettant en cause l'impartialité du personnel consulaire. Bien que cette imputation n'ait pu être prouvée, le consul général a, de lui-même, tenu à rappeler, par une note de service à son personnel, le devoir nécessaire de neutralité.

» Le consulat général à Rio-de-Janeiro a été également, à tort, mis en cause. L'activité politique personnelle d'un attaché pédagogique, en dehors des heures de service, n'est pas critiquable.

» Le consul honoraire à Belo-Horizonte (Brésil) a rempli des demandes d'inscription sous la dictée d'électeurs âgés ou mal informés des pratiques administratives françaises. Ceux-ci ont d'ailleurs signé une pétition de protestation, lorsque leurs demandes d'inscription ont été rejetées par la mairie de Châtenay-Malabry.

» Le consul général à Liège, lors d'une audience du tribunal d'instance du dixième arrondissement de Paris, a été accusé d'avoir été « trop serviable ». Enquête faite, il est exact qu'un agent de ce consulat a rempli une dizaine de demandes d'inscription de sa main à la requête des intéressés sous la dictée de personnes âgées ou handicapées.

» Aucune demande d'inscription n'a été communiquée sous forme de photocopie au ministère de l'intérieur. En revanche, des récépissés d'envoi en recommandé de demandes d'inscription acheminées par la valise ont été transmis à ce département ministériel afin que celui-ci puisse, par sondages, s'assurer que ces demandes étaient effectivement prises en compte par toutes les mairies concernées aux fins d'examen par les commissions administratives. Ces sondages se sont en effet révélés nécessaires, compte tenu du comportement de certaines mairies — comme celle de Marseille — qui, par des manœuvres dilatoires (notamment par des demandes d'envoi de pièces non exigées par les textes) s'efforçaient de retarder, voire d'empêcher, la prise en considération de demandes d'inscription émanant de Français de l'étranger.

» Un démenti catégorique est opposé à ce propos, à l'hypothèse formulée par le journal *le Monde* daté du 18 février, selon laquelle les demandes d'inscription collectées par les consulats arriveraient au ministère des affaires étrangères par la valise diplomatique et seraient alors transmises au Rassemblement des Français de l'étranger.

» Les dépenses afférentes au tirage et à la distribution de la lettre du président de la République et de celle des ambassadeurs ont été imputées sur le chapitre 34-12 du ministère des affaires étrangères.

» Les conclusions de l'enquête menée au sujet des conditions d'application de la loi du 19 juillet 1977 au Gabon ont fait l'objet d'un communiqué du ministère des affaires étrangères en date du 21 février 1978.

» J'ajouterai les deux observations suivantes :

» — *Jusqu'à ce jour*, le ministère des affaires étrangères n'a pas reçu d'un Français de l'étranger une seule protestation concernant son inscription dans une commune plutôt que dans telle autre, ou le choix d'un mandataire qui lui aurait été imposé.

» Il est clair que ni l'administration des affaires étrangères ni le gouvernement ne peuvent être accusés d'avoir participé à une fraude.

» — Si l'on compare le chiffre approximatif des 35 millions d'électeurs domiciliés en France et celui également approximatif *des 160 000 électeurs inscrits de* l'étranger, avec le chiffre des 2 000 inscriptions qui ont été à ce jour annulées pour des raisons diverses et qui font d'ailleurs l'objet de pourvois, les termes « racket électoral » ou « fraude » souvent utilisés par l'auteur de la question sont totalement déplacés. »

Le scandale est dans l'exploitation de la loi

La réponse du premier ministre, comme celle donnée, à diverses reprises, par M. de Guiringaud, dément toute intervention politique caractérisée du ministère des affaires étrangères dans les mesures prises pour favoriser le vote des Français à l'étranger. Il précise, en particulier, que M. Paul d'Ornano, coprésident du Rassemblement des Français de l'étranger, n'a pas participé aux séances de travail organisées en septembre, et que cette organisation n'a pas eu connaissance des demandes d'inscription sur les listes électorales qui ont été collectées par les consulats. En ce qui concerne l'établissement d'un fichier au ministère de l'intérieur, la réponse est moins nette.

Le premier ministre n'a pas saisi l'occasion de traiter le vrai problème qui est celui-ci : un dispositif législatif a été mis en place qui peut permettre avec l'accord des électeurs intéressés — pour peu qu'ils aient été politiquement mobilisés — et avec l'aide logistique des services de l'État — sans qu'ils tombent dans l'irrégularité — d'infléchir les résultats du scrutin dans quelques circonscriptions bien choisies où la décision se joue à quelques dizaines de voix. Cette conception du bon choix, fût-elle couverte par la loi, reste contestable.

Il y a une tare dans le système qu'il faudra corriger ultérieurement et dont il faudrait tenir compte dans l'appréciation des résultats des élections dans les circonscriptions où, à dessein, des Français de l'étranger ont été inscrits.

Un seul exemple et une seule question : qui a décidé que les deux cent soixante-treize Français de l'île Maurice voteraient dans la deuxième circonscription d'Indre-et-Loire, où la majorité ne l'avait emporté que de quatorze voix en 1973 ? Ces électeurs ont-ils eu connaissance de cette situation électorale et du rôle que joueraient éventuellement leurs voix ?

Il faut le répéter inlassablement, le scandale ne réside pas dans l'application d'une loi mal faite ou trop bien faite mais dans son exploitation par l'action conjuguée de la majorité et du Rassemblement — créé par elle et pour elle — des Français de l'étranger.

A Périgueux

CENT QUARANTE-HUIT PROCURATIONS SONT ANNULÉES

(De notre correspondant.)

Périgueux. — A la suite d'une plainte déposée par M. Ardouin, suppléant de M. Defargès, candidat du P.S. dans la 1re circonscription dont le député sortant, M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., se représente, le tribunal d'instance a examiné, mardi 21 février, la validité des procurations de vote de 400 Français résidant au Gabon. Parmi ces derniers, 148 n'ont pas confirmé par lettre leur volonté de voter dans cette circonscription, le tribunal a donc déclaré irrecevable leur procuration. En revanche, les 252 autres procurations ont été acceptées.

Seize appelés du contingent ont été déclarés éligibles par le tribunal administratif de Clermont-Ferrand

Confirmant le jugement qu'il avait rendu le 16 février, le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a estimé, mardi 21 février, que les candidatures *déposées dans le Puy-de-Dôme* et l'Allier par seize appelés du contingent (huit candidats et leurs huit suppléants) pouvaient être enregistrées.

Le tribunal, en rejetant les *référés* des préfets du Puy-de-Dôme et de l'Allier, a considéré que l'ordonnance organique de 1958 sur les éligibilités au Parlement a « *entendu subordonner l'accès à ces fonctions électives à la seule condition que les intéressés aient rempli les obligations militaires ou civiques au regard de la loi sur le service national, que cette condition est donc remplie pour ceux, ayant été appelés au service actif, qui ont déféré à cet appel* ».

Douze appelés, dix d'extrême gauche et deux du Front national (extrême droite) sont candidats dans le Puy-de-Dôme : MM. Francis Bergeron (Front national), son suppléant Bernard Vigier ; Michel Capor (extrême gauche), son suppléant Samuel Joshua, dans la 1re circonscription. Denis Fric (Ligue communiste révolutionnaire) et son suppléant Jean-Claude Bignon ; Jean-Luc Gaspard (Organisation communiste des travailleurs), son suppléant Christian Lamotte ; Jacky Mamou (Information pour les droits du soldat), son suppléant Dominique Peyre dans la 2e circonscription. Claude Lavial (Ligue communiste révolutionnaire), son suppléant Philippe Pignarre, dans la 3e circonscription.

Les quatre autres appelés, tous de la L.C.R., sont candidats dans l'Allier : MM. Michel Demoule, son suppléant Didier Jean, dans la 1re ; et Alain Montaufray, son suppléant Philippe Quitte, dans la 2e.

En revanche, dans les Alpes-Maritimes et dans les Bouches-du-Rhône, les tribunaux administratifs de Nice et de Marseille ont jugé irrecevables les candidatures au total de trois soldats du contingent.

L'élection municipale d'Issy-les-Moulineaux

LE P.S. RÉPLIQUE AU P.C.F.

La fédération du parti socialiste des Hauts-de-Seine a protesté, mardi 21 février, contre la déclaration du bureau politique du P.C.F. sur les élections partielles dans le Val-de-Marne (*le Monde* du 22 février), qui mettait aussi en cause le comportement du P.S. lors du second tour de l'élection municipale d'Issy-les-Moulineaux, le 12 février.

« *C'est le P.S., le premier, qui a demandé la constitution d'une liste d'union de la gauche*, a déclaré la Fédération socialiste, qui a affirmé que la section socialiste de cette liste avait mené « *une campagne électorale dynamique et unitaire* » et que « *rien n'accrédite le fait que ce soit précisément l'électorat socialiste qui ait été défaillant* ». « *Le P.C.F serait mieux inspiré d'analyser les retombées de sa ligne politique actuelle, qui tourne le dos à l'union de la gauche, plutôt que de rechercher ailleurs des explications de circonstance à ses propres erreurs* », a conclu le P.S. des Hauts-de-Seine.

Après les élections cantonales dans le Val-de-Marne

M. FAVAS (majorité) PORTE PLAINTE POUR FRAUDE ÉLECTORALE

Battu de sept voix, au deuxième tour de l'élection cantonale partielle de Vincennes-Fontenay nord par Mme Nicole Garand, P.C., M. Marc Favas, candidat de la majorité, a déposé, à la quatrième section du parquet de Paris, une plainte contre X... pour fraude électorale, notamment pour rectification de procès-verbaux après que ses propres représentants les eurent signés. M. Favas a, d'autre part, introduit un recours devant le tribunal administratif pour « rectification » de l'élection (et non annulation comme *le Monde* du 22 février l'avait indiqué).

EN ILE-DE-FRANCE

V. – VAL-DE-MARNE : comment se feront les reports à gauche ?

par ANNE CHAUSSEBOURG

La moitié des huit circonscriptions du Val-de-Marne est détenue par le parti communiste. Avec 32,70 % des suffrages exprimés au premier tour des élections législatives de mars 1973, le P.C. devançait largement le P.S. (dont le score sur l'ensemble du département dépassait à peine la barre des 14 %). Depuis septembre dernier, il dispose également de la moitié des six sièges sénatoriaux.

Cette banlieue du sud-est de la région parisienne, avec la vallée industrielle de la Seine, occupe une place de choix dans l'histoire du P.C. : Maurice Thorez a été, à partir de 1932, l'un des députés de ce qui était encore le département de la Seine et, aujourd'hui, nombre de ses dirigeants y résident (MM. Georges Marchais, Charles Fiterman, Georges Séguy...). M. Guy Poussy, secrétaire fédéral, traduit en chiffres l'implantation communiste : vingt-sept mille adhérents, mille cellules, 48 % de la population vit dans des communes dont les maires sont communistes ; outre sa représentation parlementaire, le P.C. domine au conseil général...

Globalement, la gauche, dont l'ensemble des voix au premier tour de scrutin de mars 1973 totalisait 52,19 % des suffrages exprimés, a progressé. M. François Mitterrand, qui devançait M. Valéry Giscard d'Estaing dans six circonscriptions sur huit, au second tour de l'élection présidentielle de mai 1974, obtenait 55,06 % des suffrages exprimés. Cette progression devait se concrétiser aux élections cantonales de mars 1976, à la suite desquelles la gauche devait devenir nettement majoritaire au sein de l'assemblée départementale. Par 23 voix contre 16, M. Michel Germa, P.C., y retrouvait le fauteuil de président qu'avait détenu M. Gaston Viens, P.C., avec une majorité d'une voix, de 1967 à 1970. Les élections municipales de mars 1977 donnaient l'occasion au P.S. et au P.C. de conquérir de nouvelles municipalités.

De son côté, le P.S., dont le nombre des adhérents est passé en deux ans de neuf cents à deux mille sept cents, et celui des conseillers municipaux d'une centaine à quelque trois cent vingt, dispose d'un député, M. Joseph Franceschi, et d'un sénateur, M. Jacques Carat. Le parti de M. Mitterrand a enregistré des gains notables dans la période récente, notamment en emportant, en mars 1977, Créteil, le chef-lieu du département.

La majorité, face à cette situation, avait de quoi s'inquiéter. Le déroulement de deux élections cantonales partielles qui se sont conclues sur la défaite d'un conseiller général communiste invalidé, M. Claude Roméo, à Chennevières-sur-Marne, et par la courte victoire (à sept voix) de Mme Nicole Garand (P.C.), dont le mandat de conseiller général du canton de Vincennes-Fontenay nord avait également été invalidé, lui redonne quelque espoir. La détérioration des relations entre les partenaires du programme commun laisse prévoir des reports de voix difficiles au second tour, dont elle espère tirer profit.

Rassemblées depuis 1967 sous la houlette de M. Roland Nungesser, R.P.R., député sortant, ancien président du conseil général, qui anime l'inter-groupe de la majorité au sein de l'assemblée départementale, les formations de la majorité s'étaient entendues, lors des élections sénatoriales de septembre dernier, pour constituer une liste commune sur laquelle a été réélu le président du Sénat, M. Alain Poher, et élu le président du conseil régional d'Ile-de-France, M. Michel Giraud, R.P.R. Pour le scrutin du 12 mars, les deux courants de la majorité — gaullistes et giscardiens — seront en concurrence à l'exception de la sixième circonscription où M. Nungesser est seul candidat de la majorité, et de la deuxième circonscription, où le candidat investi par l'U.D.F. ne s'est pas maintenu.

Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Fresnes, L'Hay-les-Roses, Orly, Rungis, Thiais

La question s'était posée dans la 1re circonscription en 1973 : M. Marchais pouvait-il prétendre récupérer toutes les voix, y compris les suffrages personnels que recueillait habituellement Mme Vaillant-Couturier ? Le scrutin avait répondu par l'affirmative. En sera-t-il de même dans la 2e circonscription, où M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C., postule la succession de M. Fernand Dupuy, maire de Choisy-le-Roi depuis 1959 et député depuis 1962 ? Conseiller général du canton de Villejuif (situé dans la 1re circonscription), M. Fiterman fait équipe avec l'actuel suppléant de M. Dupuy, M. Gaston Viens, maire d'Orly, président du conseil général de 1967 à 1970.

Le P.S. présente également deux élus : M. Pierre Tabanou, conseiller général, maire de l'Haÿ-les-Roses, président de l'association départementale des élus socialistes, et, pour le suppléer, M. Gabriel Hourdin, premier adjoint au maire de Fresnes, commune où P.C. et P.S. avaient présenté des listes séparées en mars 1977.

Bien qu'ayant reçu l'investiture de l'U.D.F., M. Pierre Barodes, P.R., n'a pas confirmé sa candidature. Le R.P.R. a investi M. Jean Macé, médecin. Neuf autres candidats sont sur les rangs : Mlles Christiane Le Roux pour le Front autogestionnaire, Danielle Riche pour L.O. ; MM. Roland Gatel pour Collectif Ecologie 78, Pierre Lavelle pour l'U.G.P., Pierre Schmidt pour l'O.C.T., la L.C.R. et les C.C.A., ainsi que Mmes Marie-Geneviève Sadier, Union pour la démocratie ; Martine Klajnbaum, Union centriste pour la réforme ; MM. Saony Barbot, Front national, et Georges Talmon, présenté par le RUC.

Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine

C'est dans la 3e circonscription que le nombre des candidatures est le moins élevé du département : M. Georges Gosnat n'aura que... huit adversaires. Sous-secrétaire d'Etat à l'armement en 1946, M. Gosnat, membre du comité central, a remplacé Maurice Thorez, décédé, dont il était le suppléant en juillet 1964. Responsable des finances au P.C., M. Gosnat devrait, comme en 1967, 1968 et 1973, l'emporter dès le premier tour. C'est ce que tenteront d'empêcher MM. Jean-Claude Perrot, P.S. ; Raoul Dumas, R.P.R. ; Robert Blambert, Front autogestionnaire ; Mlle Michèle Trat, O.C.T., L.C.R. et C.C.A. ; MM. Roland Legall, L.O. ; René Rodriguez, pour les maoïstes ; Fernand Saal, M.R.G. ; Mme Anne-Marie Ordacji, CNIP, conseillère municipale de Saint-Maur-des-Fossés, et M. Benoît Pullina, Front national.

Alfortville, Charenton-le-Pont, Maisons-Alfort, Saint-Maurice

En 1973, sa récente élection à la mairie de Charenton-le-Pont — à la faveur d'un scrutin partiel — n'avait pas suffi à M. Alain Griotteray pour conserver le siège de la 4e circonscription qu'il détenait depuis 1967 et qui est revenu à M. Franceschi (P.S.). Actuellement délégué national du P.R. aux élections, M. Griotteray a choisi de se présenter dans le seizième arrondissement de Paris. Les électeurs de la majorité de Charenton, qui lui ont renouvelé en mars 1977 leur confiance aux élections municipales, accepteront-ils sans rechigner de voir « déserter » leur maire — qui passe volontiers sous silence, auprès des électeurs parisiens, son mandat val-de-marnais ? Ancien suppléant de M. Griotteray, M. René Nectoux, maire de Maisons-Alfort, défendra avec son suppléant, M. Louis Manchon, maire de Saint-Maurice, tous deux P.R. et conseillers généraux, les couleurs de l'U.D.F. M. Marc Lambert, conseiller municipal de Maisons-Alfort, est le candidat du R.P.R.

Représentée par un député U.N.R. (M. Michel Peytel) pendant les quatre premières années de la Ve République, puis par M. Raoul Bleuze, qui avait quitté le P.S.U. peu après son élection, en 1962, et n'avait pas, cinq ans plus tard, tenté de conserver son mandat, cette circonscription est la seule du département où le P.C. ne détient aucune mairie. Son candidat, M. Jacques Denis, membre du comité central, avec son suppléant, M. Jacques Heller, conseiller municipal d'Alfortville, tentera de combler les 271 voix sur les 57 552 suffrages exprimés qui le séparaient, au premier tour de 1973, du candidat du P.S., qui, pour la première fois depuis 1958, arrivait en tête de la gauche.

M. Joseph Franceschi entend conserver cet avantage. Il compte sur l'activité qu'il a déployée, tant comme maire d'Alfortville que comme député. Sa campagne électorale est active : envoi à ses électeurs de disques souples et d'un livre reprenant ses interventions à la tribune de l'Assemblée nationale, dont il est l'un des vice-présidents.

Sont également en lice MM. Philippe Aubin (Front national), Georges Bord (Collectif Ecologie 78), Abel Dingreville (Mouvement des démocrates), André Lavertu (U.G.P.), Patrice Rollet (pour les maoïstes), Maurice Thomas (Front autogestionnaire) et Richard Vasseur (L.O.).

Bonneuil-sur-Marne, Créteil, Joinville-le-Pont, Saint-Maur-des-Fossés

La compétition s'annonce particulièrement serrée tant à gauche que dans la majorité dans la 5e circonscription, où la présence de plus de vingt mille électeurs inscrits supplémentaires par rapport à 1973 ne constitue pas la moindre des inconnues.

Ministre de la défense nationale et des forces armées de la IVe République en 1955, ministre des départements et territoires d'outre-mer de 1966 à 1968, M. Pierre Billotte (R.P.R.) qui, général de division, avait donné sa démission de l'armée en 1950, voit son crédit de député sortant entaché par l'échec qu'il a essuyé en mars 1977, à Créteil, dont il était le maire sortant. Arrivé en tête au premier tour de 1973 avec près de 36 % des suffrages exprimés, M. Pierre Billotte l'avait emporté au second tour avec 55 % des voix.

En revanche, M. Jean-Louis Beaumont (majorité présidentielle), professeur agrégé de médecine, spécialiste de l'arthérosclérose, peut se prévaloir de son succès à Saint-Maur-des-Fossés (la plus importante des quatre communes de la circonscription), à la fois sur une liste d'union de la gauche et sur celle conduite par le maire sortant, M. Gilbert Noël, ancien député, qui s'était prononcé en mai 1974 pour M. Mitterrand. M. Noël, gaulliste de gauche, avait envisagé d'être candidat. Il y a finalement renoncé « *pour ne pas fausser le scrutin* ».

Déjà candidat en 1973, où il devançait de près de 4 500 suffrages le représentant du P.S., M. Michel Germa, P.C., président du conseil général, est de nouveau candidat. Solidement implanté à Bonneuil-sur-Marne, où il détient dix-huit des vingt-sept sièges de conseillers municipaux, le P.C. a gagné en mars 1977 la mairie de Joinville-le-Pont.

Si, à Saint-Maur-des-Fossés, la gauche avait constitué une liste d'union en mars 1977, en revanche, à Créteil, socialistes et communistes avaient constitué leur propre équipe. La liste du P.C., conduite par M. Germa, devancée au premier tour, s'était désistée au second en faveur de la liste du P.S., qui l'avait emporté.

Le nouveau maire, M. Laurent Cathala, conseiller général, est le suppléant de Mme Catherine Lalumière.

Déléguée nationale du P.S. à la fonction publique, maître-assistante de droit public, âgée de quarante et un ans, Mme Lalumière s'était vu, dans la première phase de la désignation des candidats socialistes par les sections concernées, préférer — à une voix — Mme Bernadette Badinand, militante du CERES. Mais, comme membre du comité directeur du P.S., elle a reçu le soutien direct de M. Mitterrand, venu participer, lundi 20 février, à un meeting à Saint-Maur-des-Fossés.

Le Front autogestionnaire a investi M. Jean-Michel Moreau, Lutte ouvrière, M. Eric Chevobbe, l'O.C.T., la L.C.R. et les C.C.A., M. Noël Dauce, l'U.J.P. et le Mouvement des démocrates, M. Patrice Salvaudon, le Collectif Ecologie 78, M. Pierre Custa, et le R.U.C., M. Pierre Gosset. L'extrême droite aura deux représentants : MM. Philippe Ellul (P.F.N.) et René Legagneux (Front national). Outre M. Marcel Monin, qui a déposé sa candidature pour l'Union des démocrates pour une majorité nouvelle, M. Lionel Lemaire, sans étiquette, chômeur, se présente.

Bry-sur-Marne, Champigny, Nogent-sur-Marne, Le Perreux

Commencée en 1953 comme premier adjoint au maire de Nogent-sur-Marne, dont il est maire depuis 1959, la carrière politique de M. Roland Nungesser s'est poursuivie à l'Assemblée nationale, où il siège depuis 1958, et dont il est actuellement l'un des vice-présidents. Ancien secrétaire d'Etat au logement puis à l'économie et aux finances, il a occupé brièvement (du 31 mai au 10 juillet 1968) les fonctions de ministre de la jeunesse et des sports. Président du centre d'action du Mouvement national des élus locaux, il participe également aux travaux du Nouveau Contrat social de M. Edgar Faure.

Son rôle de « fédérateur » au sein de la majorité dans le département lui vaut de ne pas avoir de concurrent de ce côté de l'échiquier politique, notamment des centristes qui en 1973 avaient recueilli, sur le nom de M. Etienne Audfray, 13,6 % des suffrages exprimés. Ayant choisi comme étiquette « le bon choix pour le rassemblement des Français, la défense des libertés et l'efficacité de la démocratie », M. Nungesser a comme suppléant M. Louis Chevrier, socialiste démocrate. Il tentera de conserver à la majorité cette 6e circonscription, qui a donné 1 370 voix, sur 67 672 suffrages exprimés, d'avance à M. Mitterrand, au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1974.

Comme en 1973, c'est le secrétaire de la fédération départementale du P.C., M. Guy Poussy, conseiller général, qui défendra les couleurs du P.C. Le parti socialiste a investi M. Gérard Descotils, qui tentera de faire progresser les positions de son parti.

Comme dans les autres circonscriptions, les différents courants politiques seront largement représentés avec Mlle Dominique Vanhove (O.C.T., L.C.R. et C.C.A.), MM. Gérard Chauvin (L.O.), Pierre Bourgeois (U.G.P.), Jacques Menant, conseiller municipal de Choisy-le-Roi (collectif Ecologie 78), Mme Paulette Lafon (R.U.C.), et M. Jean-Luc Siruget (Front national). M. Louis Gahagnon, sans étiquette, a également déposé sa candidature. Le mouvement Choisir la cause des femmes y a investi sa seule candidate du département, Mme Danielle Le Bricquir.

Vincennes
Nogent-s-Marne
Maisons-Alfort
Villejuif
Vitry-s-Seine
Thiais
CRÉTEIL
VAL-DE-MARNE
Villeneuve-St Georges
1 2 3 4 5 6 7 8

Circonscription n'appartenant pas à la majorité sortante

Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé, Vincennes

La plus modérée des circonscriptions du Val-de-Marne (M. Giscard d'Estaing y a recueilli le 19 mai 1974 57,8 % des suffrages exprimés), la 7e, est détenue depuis 1962 par M. Robert-André Vivien (R.P.R.), conseiller général. Ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et du logement dans le gouvernement de M. Jacques Chaban-Delmas, M. Vivien aborde avec son tempérament de « battant » la compétition qui l'oppose au candidat de l'U.D.F., M. Jean Clouet, conseiller général, maire de Vincennes, dont le premier adjoint, M. Roland Vernaudon, continue de faire équipe avec le député sortant.

M. Vivien compte sur son travail de parlementaire et sur son image personnelle, qui, assure-t-il, lui donne selon les sondages près de 10 % de voix de mieux que les 19 % de suffrages gaullistes de la circonscription. Un handicap, en revanche : ancien conseiller municipal de Saint-Mandé, qui avait vainement tenté d'enlever au P.C., en 1971, la mairie de Fontenay-sous-Bois, il a échoué l'année dernière à Saint-Mandé face au maire sortant, M. Jean Bertaud, R.P.R., alors sénateur. Le premier adjoint de ce dernier, M. François Guérard, C.D.S., déjà candidat en 1967, 1968 et 1973, est le suppléant de M. Clouet. Ce choix est susceptible d'aider le maire de Vincennes à cristalliser sur son nom l'électorat modéré, centriste et indépendant, qui aux élections législatives de 1958 avait élu Antoine Quinson, indépendant, aujourd'hui décédé.

Le candidat du P.C., à qui ses adversaires reconnaissent d'indéniables qualités de dynamisme, sera M. Louis Bayeurte, maire de Fontenay-sous-Bois et conseiller général qui fait équipe avec Mme Nicole Garand, celle-là même qui a été, le 19 février, réélue de justesse conseiller général du canton de Vincennes-Fontenay-Nord. Les polémiques suscitées par la régularité du scrutin ont tendu les relations entre communistes et socialistes, qui seront représentés à l'élection du 12 mars par M. Jean-François Collet.

Le P.F.N. a désigné Mme Nicole Pépin-Malherbe, et le Front national M. Alain Ozon. MM. Pierre Dubois, écologiste, sera en concurrence avec Mme Gisèle Chalevat, du Collectif Ecologie 78. Outre la présence de Mme Monique Duteil, pour le Front autogestionnaire, et de M. Jacques Lainiez pour L.O., on note les candidatures de M. Jean-Pierre Danes pour le Mouvement des démocrates et l'U.J.P., de M. Patrick Faure pour la Fédération des républicains de progrès, et de M. Christian Bourdin, sans étiquette. La multiplication de ces candidatures, à laquelle il convient d'ajouter celle de M. Albert Bunelier, adjoint au maire de Fontenay, M.R.G., devrait assurer au candidat communiste la première place au sein de la gauche.

SIGLES

Les abréviations utilisées correspondent aux formations ou regroupements politiques suivants :

C.C.A. : *Comités communistes* pour l'autogestion ;

C.N.I.P. : Centre national des indépendants et paysans ;

L.C.R. : *Ligue communiste révolutionnaire* ;

L.O. : Lutte ouvrière ;

O.C.T. : Organisation communiste des travailleurs ;

P.F.N. : Parti des forces nouvelles ;

P.S.D. : Parti socialiste démocrate ;

R.U.C. : Rassemblement des usagers des services publics, des contribuables et des groupements de défense ;

U.D.F. : Union pour la démocratie française ;

U.G.P. : Union des gaullistes de progrès ;

U.J.P. : Union des jeunes pour *le progrès*.

Chennevières-sur-Marne, Boissy-Saint-Léger, Villecresnes, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges

La 8e circonscription qui, vers le Sud, s'ouvre vers la Brie, est la plus étendue du département. Au sein de la majorité, la compétition est incertaine entre M. Alain Kaspereit, R.P.R., fils de M. Gabriel Kaspereit, député de Paris, et M. Michel Lucas, U.D.F., maire de Périgny-sur-Yerres. M. Kaspereit revendique pour les gaullistes un siège naguère détenu par M. Jean-Marie Poirier, élu en 1962, 1967 et 1968, avec l'étiquette U.N.R. puis U.D. Ve et U.D.R. Battu aux élections législatives de 1973 et aux élections cantonales de 1976, M. Poirier, maître des requêtes au Conseil d'Etat, maire de Sucy-en-Brie, qui avait rejoint les giscardiens au moment de l'élection présidentielle de 1974, n'a pas, pour des raisons personnelles, tenté de retrouver son mandat. Il apporte son soutien à son ancien suppléant, M. Lucas.

Comme dans la 7e circonscription, le scrutin du 12 mars donnera l'occasion aux deux courants de la majorité d'évaluer leur influence. Reste que l'évolution urbaine de la circonscription a favorisé la gauche lors des récents scrutins. C'est ainsi que le P.C. a remporté un succès notable en mars 1977 en enlevant la mairie de Villeneuve-Saint-Georges. Le nouveau maire, M. Roger Gaudon, fait équipe avec le député sortant communiste, maire de Villeneuve-le-Roi, M. Maxime Kalinski. Le parti socialiste, dont le candidat, M. Francis Campuzan, vainqueur dans le canton de Boissy-Saint-Léger de M. Poirier, compte améliorer sensiblement ses suffrages, qui étaient de 13,3 % en 1973.

Ont également fait acte de candidatures MM. Pascal Albertini, membre de la L.C.R., soutenu par l'O.C.T. et les C.C.A. ; Jean-Claude Nogrette, L.O. ; Claude Lupy, autogestionnaire ; Georges Parisot, Collectif Ecologie 78 ; André Pohle, P.S.D. ; Gérard Garel, Front autogestionnaire ; Claude Chalaye, U.G.P., et Mme Marie Cottinet, Front national.

Arcueil, Cachan, Gentilly, Kremlin-Bicêtre, Villejuif

Fief de M. Georges Marchais depuis 1973, date à laquelle il a succédé à Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier qui ne se représentait pas, la 1re circonscription se compose de cinq communes dont trois sont dirigées par des maires communistes : Arcueil avec M. Marcel Trigon, suppléant de M. Marchais, Gentilly avec Mme Carmen Le Roux, et Villejuif, la seule des cinq à dépasser les trente mille habitants, avec M. Pierre-Yves Cosnier.

Treize candidats ont décidé d'affronter le secrétaire général du P.C.F. A l'extrême gauche, Mlle Chantal Ammar, MM. Marc *Dufumier, Jacques Luchert,* Joël Perret, Humbert Pietrunti, défendront respectivement la L.C.R., le Front autogestionnaire, l'O.C.T., les maoïstes et L.O.

Du côté de la majorité, le R.P.R. a investi Mlle Eliane Lavelle, qui, déjà présente en 1968, s'était retirée après le premier tour en 1973 — bien qu'elle le devançait — en faveur de M. Antoine Lacroix, maire de Kremlin-Bicêtre.

Député socialiste de 1958 à 1962, M. Lacroix, qui a rompu avec les socialistes en 1970, voit son héritage revendiqué par M. Auguste Lecœur, soutenu par le P.S.D. Ancien dirigeant communiste, membre des deux Assemblées constituantes, ancien sous-secrétaire d'Etat à la production industrielle, M. Lecœur mène une campagne très critique à l'égard du P.C., qu'il avait quitté le 30 novembre 1954 et dont il avait été exclu en janvier de l'année suivante.

Ancien suppléant de M. Lacroix et l'un de ses conseillers municipaux, M. Jean-Claude Denné se présente avec l'étiquette « C.D.S., majorité présidentielle », les centristes, *localement*, n'ayant pas admis que le suppléant de M. Jean-Marie Benoist, candidat de l'U.D.F., soit un membre du P.R.

« *Nouveau philosophe* », européen convaincu, giscardien conforté par les discours prononcés par le président de la République à Carpentras et à Verdun-sur-le-Doubs, l'auteur de *Marx est mort* entend s'attaquer au « *maillon le plus faible du P.C.F.* » en la personne de son secrétaire général qu'il assure « *partagé entre la tendance stalinienne de l'appareil* » et son « *désir de moderniser* » le parti. Normalien, agrégé, M. Benoist veut « *porter témoignage pour la liberté* ».

Si on ajoute la présence de Mme Marie-France Sulvre (U.J.P.-Mouvement des démocrates) et de M. Régis Dexant pour la Démocratie chrétienne (et non de M. Bernard Colin, qui n'est que candidat suppléant, contrairement à ce qui avait été annoncé), la majorité encourt le risque d'être absente le 19 mars, aucun de ses représentants n'étant assuré de recueillir un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits, au premier tour, condition nécessaire pour se maintenir au second.

Cette hypothèse est envisagée par le candidat socialiste M. Patrice Hernu, fils de M. Charles Hernu, membre du comité directeur du P.S., adjoint au maire socialiste de Cachan, M. Jacques Carat, sénateur (réélu à la mairie en mars 1977 à la tête d'une liste sur laquelle ne figurait pas de communistes). M. Hernu, administrateur de l'INSEE, premier secrétaire de la fédération départementale, précise d'ores et déjà qu'il respectera, au second tour, les décisions de son parti.

LES ÉLUS DE 1958 A 1977

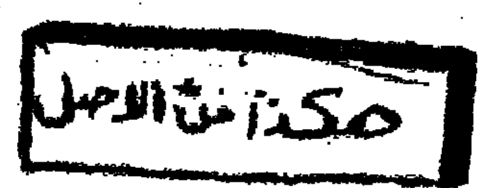
Le Val-de-Marne est constitué depuis 1966 par sept circonscriptions de l'ancienne banlieue parisienne (de la 46e à la 52e) et par une circonscription de l'ancienne Seine-et-Oise (la 16e).

	58	62	67	68	73
Gaullistes	3	4	4	4	3
Modérés	3	—	1	1	—
Socialistes	1	—	—	—	1
Communistes	1	3	3	3	4
P.S.U.	—	1	—	—	—

Dans ce tableau :

— Les élus « gaullistes » avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et en 1962, U.D.-Ve en 1968, et U.D.R. en 1968 et en 1973 ;

— Les élus « modérés » étaient indépendants en 1958 et sont républicains indépendants depuis 1962.



Le Monde

société

POINT DE VUE

Recherche chirurgicale et tentation publicitaire

Après l'annonce de la mise au point, par un chirurgien lyonnais, le docteur Georges Dureau, d'une nouvelle prothèse valvulaire (le Monde du *18 février), qui était présentée comme une « première » mondiale, seulement trois semaines après sa première implantation humaine, nous avons reçu de nombreux témoignages critiques émanant de médecins et chirurgiens cardiologues. Nous publions ci-dessous le point de vue des professeurs Alain Carpentier et Charles Dubost.*

par ALAIN CARPENTIER et CHARLES DUBOST (*)

UNE intervention cardiaque, qualifiée pompeusement de grande première, vient de diriger les feux de l'actualité sur la recherche chirurgicale.

Dans ces temps de misère où quelques équipes, en France, tentent de conserver à cette discipline difficile la place et la dignité nécessaires et où plusieurs laboratoires de recherches ferment leur porte non par faute de moyens mais d'initiateurs, nous n'avions nul besoin de ces éclats dont on commence à percevoir les résonances là où en chirurgie tout se juge : les malades et nos pairs, à l'étranger et en France. Car, pour mieux faire valoir l'affaire, on a systématiquement ignoré les travaux étrangers dont s'est inspirée cette technique et grossi démesurément — voire inventé — les inconvénients des prothèses valvulaires actuelles, oubliant simplement que quelque vingt mille anciens malades en France vivent avec et grâce à elles, certains depuis dix ans. Quelques-uns d'entre eux téléphonaient à l'hôpital Broussais, inquiets d'avoir appris de la télévision ou de la presse que leur valve devait se dégrader en deux ans ou se bloquer par un caillot sanguin, tandis que deux malades hospitalisés réclamaient qu'on leur fasse la nouvelle opération « miracle ».

Dans ces conditions, il n'est plus possible de se faire, et informer devient un devoir.

Dans cette intervention, les chirurgiens ont utilisé un fragment de péricarde préservé dans le glycérol, et « cousu » à la place de la valvule lésée.

En fait, cette technique est connue et éprouvée. L'utilisation de péricarde libre, en chirurgie cardiaque, est journalière : la technique du glycérol a été décrite par le docteur Zerbini au Brésil, en 1972 ; enfin, les valves cardiaques en tissu péricardique tué et modelé sur une matrice sont utilisées depuis cinq ans par un chirurgien anglais. En « piochant » un peu dans chaque rubrique, on peut faire une technique composite et la qualifier de nouvelle. Après tout, c'est un chemin qui mène parfois au progrès. Mais il faut des justifications solides et démontrer de façon rigoureuse que ce nouvel arrangement est supérieur aux anciens, ce qui, en la matière, demande au moins cinq ans. Faute de quoi, ce genre de démarche fait irrésistiblement penser à tel médicament lancé à grand renfort de publicité et composé, si l'on y regarde de près, d'aspirine et de caféine enrobées de sucre rouge, tandis que le produit concurrent est de caféine et d'aspirine enrobées de sucre blanc.

Cette opération soulève en fait deux questions : l'état actuel de la chirurgie valvulaire justifiait-il un tel écho donné à une opération qui, en admettant même qu'elle soit nouvelle, n'a pas subi l'épreuve du temps ? Comment se fait la recherche chirurgicale en ce domaine, quels sont ses buts et ses critères d'efficacité ?

La première question appelle sans hésitation une réponse négative. La chirurgie cardiaque dispose aujourd'hui de prothèses valvulaires parfaitement fiables et faciles à implanter au prix d'une mortalité opératoire extrêmement faible. Pour situer l'importance de ce domaine de la pathologie cardiaque, précisons que la chirurgie valvulaire représente en France environ le tiers de l'activité des services de chirurgie cardiaque, ce qui correspond de sept mille à huit mille malades opérés par an.

Les greffes valvulaires sont préparées à l'aide de valvules cardiaques prélevées sur le cadavre ou sur l'animal. Cette technique a été réalisée pour la première fois en 1965 par le professeur J.-P. Binet et l'un de nous.

On peut aussi utiliser des tissus propres du malade (péricarde ou aponévrose). L'expérience à long terme de ces greffes a été décevante, leur « réhabitation » par les cellules de l'hôte se faisant de façon anarchique et cicatricielle. Mais leur grand mérite a été d'ouvrir un nouveau champ d'investigation, qui est celui des bioprothèses.

Les bioprothèses sont des prothèses valvulaires fabriquées à partir de matériaux biologiques « déspécifiés » par un traitement chimique et isolées des tissus cardiaques du malade.

A l'inverse des greffes, elles ne sont pas colonisées par les cellules de l'hôte. Les prothèses mécaniques donnent également d'excellents résultats avec des reculs atteignant quinze ans pour les valves à bille. Plus résistantes à long terme que les bioprothèses, elles ont contre elles de nécessiter un traitement anticoagulant à vie pour éviter la coagulation du sang au contact des matériaux étrangers. Quel est, compte tenu de ces données, le rôle actuel de la recherche en matière de chirurgie valvulaire ? Quelles améliorations doit-on rechercher ?

Dans le domaine des greffes, peu de chose, à moins que l'on ne trouve un jour la manière de diriger et d'organiser la réhabitation cellulaire. Une gageure. Dans le domaine des bioprothèses, on cherche à mettre au point de nouvelles méthodes chimiques pour augmenter encore leur résistance à l'usure et à maîtriser la technologie des biopolymères extraits de tissus conjonctifs, ce qui permettrait de fabriquer par moulage des valves bon marché. Dans le domaine des prothèses mécaniques, on cherche de nouveaux mécanismes assurant un meilleur écoulement du sang et de nouveaux matériaux qui permettraient de supprimer les anticoagulants.

Prothèses comme bioprothèses nécessitent des recherches de longue durée sur l'animal. Le temps n'est plus au pionniérisme glorieux de la chirurgie cardiaque où l'on pouvait tout tenter, car il n'y avait rien. Les premières prothèses et les premières greffes ont été implantées après quelques mois de recherche parce que les malades mouraient alors de maladies valvulaires. Maintenant qu'ils vivent, et vivent bien, grâce aux valves artificielles à notre disposition, on ne peut proposer une nouvelle valve artificielle qu'à la double exigence qu'elle présente une évidente supériorité et résiste à l'épreuve du temps : deux à trois ans de survie chez l'animal paraissent à cet égard indispensables s'il s'agit d'une technique totalement nouvelle. Quelque six mois peuvent suffire en cas de modifications mineures d'une prothèse ou d'une technique déjà existante. On comprend qu'une telle attente puisse faire piétiner d'impatience un chercheur qui croit tenir une idée nouvelle. Mais une idée n'est rien sans sa démonstration.

(*) Alain Charpentier est maître de conférences agrégé à l'université Paris-VI, chirurgien des hôpitaux, directeur du laboratoire d'études des greffes et prothèses cardiaques (C.N.R.S.).

(**) Charles Dubost est professeur de clinique chirurgicale cardiovasculaire de l'université de Paris, chirurgien, chef de service à l'hôpital Broussais, membre de l'Institut.

Une initiative de la Fondation de cardiologie en faveur de l'activité physique

Marche ou crève

La population dite active fait preuve généralement d'une étrange oisiveté physique. Les citadins sont devenus sédentaires par goût, par lassitude aussi, ou encore à cause du manque d'espaces verts. Leurs cœurs atrophiés sont devenus fragiles : l'absence d'exercice multiplie, en effet, par deux ou par trois les risques d'infarctus ; elle constitue, avec l'usage du tabac, l'excès de poids, le régime et la tension, un des principaux facteurs de risque de ces maladies cardio-vasculaires, désormais responsables de 40 % des décès en France.

Les cardiologues ainsi interpellés ont décidé de descendre dans la rue ou, du moins, sur les stades : un « parcours du cœur » *est organisé, dimanche 26 février, dans près de cent vingt villes en France (1) par la Fondation nationale de cardiologie, sous le patronage du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Ces manifestations bénéficient de l'aide des chambres économiques qui se disent* « soucieuses du développement harmonieux de la collectivité ». *Déjà, l'année dernière, cinquante mille personnes s'étaient laissé convaincre.*

« L'important, *affirment les responsables de la fondation,* est de participer sans esprit de compétition, de manière à sortir de la sédentarité que provoque la vie moderne, notamment au moment du choix d'un métier. » « Sans compétition » : *l'entraînement ne saurait être que* « dosé », « prudent » *mais* « soutenu » : « Un peu de natation, un peu de marche, un peu de tennis ne suffisent pas, *déclare le professeur Broustet.* L'entraînement doit comprendre une part de dépassement personnel. »

Mais, où finit la promenade ? Où commence le parcours ? Et quand apparaît le spectre de la course ? « A chacun d'apprécier », *répondent les responsables de cette journée, qui ont adapté le parcours aux possibilités de chacun. A partir de là, tous les espoirs sont permis puisqu'aux Etats-Unis d'anciens malades participent régulièrement au marathon de Boston !*

Un mois de février enneigé ne correspond pas aux conditions idéales pour faire sortir des chaumières ces malades potentiels qui préfèrent souvent pratiquer le sport par personne interposée. Et il demeure un danger : ces spectateurs assidus de matches de football ou de tennis, bercés par la voix du speaker, ne risquent-ils pas sur leurs bicyclettes ou sur leurs [illegible]tes, dans la froide solitude de l'effort, d' « en faire trop » *?*

NICOLAS BEAU.

(1) Pour tous renseignements, s'adresser à la Fondation nationale de cardiologie, 50, rue du Rocher, Paris-8e, tél. 522-52-51 et 522-58-84.

M. NORA A REMIS SON RAPPORT SUR « L'INFORMATISATION DE LA SOCIÉTÉ »

M. Simon Nora, inspecteur des finances, ancien directeur général de la librairie Hachette, a remis le mardi 21 février au président de la République son rapport sur l'« *informatisation de la société* ».

Dans son document de 150 pages, M. Nora examine les voies et moyens pour développer l'utilisation de l'informatique en France, les risques que cela comporte, sans oublier les problèmes posés par la « domination » d'I.B.M.

L'informatique est une très grande chance à saisir, a dit M. Nora à sa sortie de l'Elysée. Cela peut se faire dans des conditions qui améliorent considérablement la vie et qui n'attentent pas du tout à l'intimité et aux libertés. « *La Gestapo,* a-t-il poursuivi, *a très bien fait son travail en 1942 sans fiches. Les Suédois ont beaucoup de fiches et de fichiers, et la Suède n'est pas un Etat policier.* »

Cinq ans d'instruction pour une affaire de hold-up

Les grippages de la machine judiciaire

Même quand son fonctionnement est déficient, la justice ne tolère pas qu'on puisse la critiquer. Surtout quand ses lacunes sont dénoncées par un magistrat. Ce sont des incartades que la hiérarchie de l'institution judiciaire ne peut admettre, même si ces griefs sont fondés. M. Hubert Dujardin, substitut au tribunal d'Evry-Corbeil, vient une nouvelle fois de l'apprendre à ses dépens. Déjà en 1975, le Conseil supérieur de la magistrature lui avait retiré ses fonctions de juge d'instruction pour avoir accordé une interview à un hebdomadaire.

Cette fois, M. Guy Christophe, procureur de la République, l'a déchargé, le 15 février dernier, de l'affaire où il devait représenter le ministère public à la cour d'assises de l'Essonne les 20 et 21 février, soit cinq jours avant le procès. La raison : M. Dujardin avait l'intention de dénoncer, dans son réquisitoire, les lenteurs injustifiées de l'instruction et la durée exagérément longue de la détention préventive pour trois des quatre accusés.

L'affaire est parfaitement banale : trois hold-up commis à une semaine d'intervalle pour un butin d'environ 800 000 francs. Mais elle est exemplaire de certaines défaillances de la justice.

Première incohérence, le dernier de ces hold-up est dissocié des deux autres, et les trois auteurs présumés — MM. Maurice et Christian Fémelat et Alain Monnier comparaîtront le 24 avril 1974 devant la cour d'assises de Paris. Pour les deux autres agressions à main armée, Alain Monnier, Maurice et Christian Fémelat sont détenus respectivement depuis les 22 et 26 janvier 1973 et le 26 février 1973, soit depuis cinq ans. Cinq ans pour une « *affaire qui ne présente pas de difficultés particulières, importantes ou exceptionnelles* », c'est beaucoup, pense M. Dujardin.

Ce dernier écrit même dans le préambule de son réquisitoire : « *La circonstance que plusieurs des accusés contestent les faits n'est pas en effet inhabituelle ; on peut même se demander si ce n'est pas en raison de la durée importante de leur détention et de la rareté des actes d'information que les accusés, qui reconnaissent leur culpabilité initialement, en sont venus à la contester.* » M. Dujardin ajoute que l'instruction a été « *totalement abandonnée* » à deux reprises, la première fois pendant un an, la seconde pendant un an et sept mois, alors que l'article C. 275 du code de procédure pénale précise que « *les affaires intéressant les détenus sont particulièrement urgentes et doivent en tout état de cause être traitées par priorité* ».

M. Dujardin indique dans ce véritable réquisitoire sur les carences de l'instruction, que ce n'est pas dirigé contre son collègue de l'instruction, M. Maurice Fortuné, mais que la loi a institué des contrôles pour éviter les abus en matière de détention et que ceux-ci n'ont pas joué. (Articles 220,221 222 et C 280 du code de procédure pénale).

Ce dernier article prévoit notamment que les procureurs généraux doivent adresser chaque semestre à la direction des affaires criminelles, au ministère de la justice, une « *liste nominative, arrêtée au 31 mars ou au 30 septembre, selon les cas, de l'ensemble des individus se trouvant sous mandat d'un juge d'instruction ou d'une autre juridiction du ressort, toute les fois que leur détention préventive durera plus de huit mois* ».

Il aura donc fallu que quatre femmes, épouses et mères des dex cousins, Maurice et Christian Fémelat, viennent manifester au tribunal d'Evry-Corbeil, le 22 septembre 1977, pour que la justice accélère son cours. Le dossier est réglé en quelques jours par M. Dujardin et deux mois plus tard, la chambre d'accusation rendra son arrêt, renvoyant l'affaire devant la cour d'assises de l'Essonne.

C'est cela, et seulement cela, que M. Dujardin voulait dire au cours du procès car s'il « *s'estime comptable vis-à-vis de la société, il l'est également vis-à-vis des accusés* ». L'article 33 du code de procédure pénale, qui instaure le principe de la libre parole des membres du parquet, lui en donnait la possibilité et cela pour « *le bien de la justice* ». Le procureur de la République, M. Christophe, en a décidé autrement. « *C'est un détournement de pouvoir* », affirme la section d'Evry du Syndicat de la magistrature.

Le remplaçant de M. Dujardin, M. Louis Grange, qui n'a eu que quelques jours pour consulter le dossier, n'a pas pu moins faire que de demander la confusion des peines avec celles prononcées par la cour d'assises de Paris en raison du « *grippage de la machine judiciaire* ». « *Vous rétablirez ainsi,* a-t-il déclaré, en s'adressant aux jurés *une véritable justice* ». La cour a fait droit à cette requête et a condamné Alain Monnier et Christian Fémelat à six ans de réclusion criminelle, Maurice Fémelat à huit ans de la même peine et leur complice, Jacky Lavédrine, à deux ans d'emprisonnement avec sursis.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Sœur Godfrida : trois — ou trente — victimes ?

Un des médecins de l'hôpital de Wetteren, près de Gand, où une religieuse toxicomane, sœur Godfrida, avait avoué l'assassinat de trois vieillards (*le Monde* du 17 février), a affirmé mardi 21 février que l'infirmière en chef avait tué au moins trente patients, non seulement en leur injectant des doses mortelles d'insuline mais « *en leur servant des cocktails de poisons* ».

Les reproches du docteur Decorte s'adressent cependant moins à Sœur Godfrida qu'aux responsables de l'hôpital, directeur et administrateurs de la commission d'assistance. Il affirme que le directeur et plusieurs autres personnes savaient parfaitement depuis plus d'un an que Sœur Godfrida était responsable de nombreux meurtres, mais qu'ils avaient menacé de licenciement les médecins et les infirmières qui voulaient appeler la police afin de « *sauver la réputation de la clinique* ». — (*Corresp.*)

● *Les explosions du seizième arrondissement : six personnes disparues.* — Une sixième personne est portée disparue après les explosions qui se sont produites, vendredi 17 février, rue Raynouard et avenue de Lamballe, dans le seizième arrondissement (*le Monde* daté 19-20 février, et 22 févrer). Il s'agit de Mlle Paule Gosse, élève-infirmière, âgée de vingt ans, qui sous-louait une chambre dans les combles de l'immeuble, 28, avenue de Lamballe. Les cinq autres personnes portées disparues sont Mmes Hélène Josset-Monnier, quatre-vingt-deux ans, Rose Dasois, soixante-douze ans, Maria Garcia-Fernandez, vingt et un ans, Augusta dos Santos, vingt-sept ans et son fils, Isaël, deux ans.

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

L'agressivité entre les groupes et à l'intérieur des groupes

C'est en psychologue et en psychanalyste groupal que M. Didier Anzieu, professeur à l'université de Nanterre, a étudié lundi, devant l'académie des sciences morales et politiques, l'agressivité et la violence dans leurs manifestations sociales, l'agressivité étant un instinct, une pulsion ou une prédisposition à agir de façon violente, et la violence consistant à agir sur l'autre par la force ou l'intimidation, pour en obtenir ce qu'on veut.

L'agressivité humaine « *dans ce qu'elle a d'inhumain, c'est-à-dire de non motivé par la survie de l'individu, résulte,* dit-il, *de la situation particulière faite par la nature à l'organisme des enfants* ». L'enfant est soumis à une dépendance prolongée à l'égard de son entourage, d'où son agressivité due à son « *intolérance à la frustration chez un organisme insuffisamment développé et mal préparé à cette épreuve* ». Frustration qui se double de la longue incapacité de comprendre le langage et de s'en servir. Il en résulte une montée de haine destructrice et « gratuite » (détruire pour détruire), ou, à l'inverse, une apathie et un ennui profond.

Toute situation sociale — travailleurs immigrés, personnes déplacées, minorités économiques et linguistiques — qui réveille chez l'adulte une résurgence de cette double frustration, entraîne un redoublement de la violence. D'autre part, le même phénomène constaté dans les sociétés industrialisées et libérales pourrait provenir de la prolongation excessive de l'état infantile, l'individu étant condamné à apprendre plus longtemps et parfois toute sa vie, et de l'encombrement de l'esprit par le déferlement des communications de masse.

L'agressivité de la pensée est contenue, au lieu de se décharger automatiquement par des actes, d'abord par la mère et le milieu familial, puis par les groupes et les associations. La vie et le travail en commun atténuent les tensions, la fermeté les excès de la violence, la réflexion sur ses causes et ses remèdes. Le conférencier ajoute pourtant que le dialogue n'est pas toujours la solution idéale : il en existe des formes pathogènes.

Quant au groupe, il peut servir de refuge illusoire devant l'inévitable violence sociale, mais celle-ci fait retour à l'intérieur. Il est aussi des groupes qui rassemblent des individus inadaptables et leur fournissent un sentiment d'identité, de solidarité et d'impunité. Non seulement les associations de malfaiteurs, mais par exemple les bandes nées de la surpopulation des grands ensembles. La saturation sociale ou la privation de vie sociale, ces deux formes extrêmes de la frustration, produisent donc la même recrudescence de violence.

Détourner l'agressivité dans des tâches, la localiser sur un individu ou un sous-groupe qu'on persécute, l'exprimer symboliquement dans des jeux, des fêtes, des critiques, représentent les principaux maniements collectifs de l'agressivité.



RELIGION

Un débat sur « chrétiens et marxisme »

La foi décapée

Marx a été envoyé aux oubliettes peut-être un peu rapidement par les « nouveaux philosophes ». Que ce soit pour le louer ou le critiquer — ou les deux à la fois, — des chrétiens continuent de le prendre au sérieux. C'est pourquoi « la Lettre » a organisé un débat à Paris le 21 février, sur le thème « Chrétiens et marxisme », avec la participation des auteurs de trois livres récents sur le sujet : Georges Hourdin (1), l'équipe de « la Lettre », notamment Martine Sevegrand (2) et Philippe Warnier (3). Le pasteur Jacques Lochard animait la discussion, et Paul Blanquart, dominicain, donnait le point de vue critique « de l'extérieur ».

Trois livres, trois itinéraires, trois approches différentes du fait marxiste et de son incidence sur la foi. Chacun, comme il se doit, a commencé par définir le *« lieu d'où il parle »*. Georges Hourdin, qui se *« reconnaît bourgeois »*, vient de loin. De la vieille droite chrétienne vers la gauche, où il se situe actuellement. « *De démocrate-chrétien,* aime-t-il à répéter, *je suis devenu chrétien-démocrate.* »

Il constate une *« convergence »* entre sa longue vie — il a près de quatre-vingts ans — et l'histoire du marxisme et du parti communiste. A la fois fasciné et repoussé par les communistes, *« qui ont fait une partie du boulot qui revenait aux chrétiens »* et avec qui *« on peut et doit collaborer »*, Georges Hourdin refuse de *« franchir le pas »* qui le mènerait au parti. « *Je refuse d'admettre,* dit-il, *que les communistes ont la science infuse, ou que le marxisme est une religion révélée.* »

Une profession de foi « athée »

Pour Philippe Warnier, le personnalisme de Mounier, qu'il vivait dans le mouvement la Vie nouvelle, dont il fut longtemps l'animateur national, était continuellement interpellé par le marxisme. Membre du parti socialiste, il considère le marxisme comme une science « sociale » — et donc conjecturale — qui peut servir d'outil critique dans une analyse de situations aussi diverses que celle du tiers-monde, de la société française et même du « capitalisme d'Etat » des pays de l'Est.

Le numéro spécial de *la Lettre* s'approche encore davantage du fait marxiste, puisqu'il présente un certain nombre de pratiques et de réflexions de militants qui se disent à la fois chrétiens et marxistes. Pour Martine Sevegrand, cheville ouvrière du recueil, malgré ses nombreux échecs et erreurs, le marxisme n'a pas fait faillite, mais demeure *« un outil privilégié indispensable aux travailleurs pour la transformation du réel »*.

Paul Blanquart, marxiste et chrétien lui aussi, mais à sa manière, a posé les questions fondamentales. D'abord, le marxisme, en tant que *« théorie critique du capitalisme »*, ne s'est-il pas laissé enfermer dans le système qu'il veut combattre ? A-t-il en lui-même les ressources d'en sortir ? Quel est le contenu de la foi des chrétiens qui adoptent le marxisme ? Existe-t-il encore ?

Paul Blanquart lui-même a fait une profession de foi « athée » émouvante. « *Je ne crois pas en un Etre métaphysique en dehors de l'histoire ni à une survie personnelle après la mort,* dit-il. *Pourtant, Dieu a un sens pour moi : c'est la présence d'une absence. Je vis de quelque chose qui n'existe pas, mais qui me motive et me rend différent. Je suis athée et je suis croyant.* »

Cette rude interpellation provoqua diverses réactions. Si Georges Hourdin a affirmé que ce n'était pas sa foi, qui restait intacte, mais son comportement de chrétien qui était atteint par le marxisme, Philippe Warnier a reconnu que sa foi elle-même était remise en cause. « *Ma foi est décapée par le marxisme,* dit-il. *Comme la psychanalyse, le marxisme fait constamment reculer l'expression de ma foi, et pourtant elle demeure. (...) Il y a une transcendance du message évangélique qui survit à l'histoire pourrie, tissée de trahisons, de l'Eglise. La foi ne s'y réduit pas.* »

Le débat ainsi déclenché et repris par la salle aurait pu se prolonger toute la nuit. En dépit de leurs fossoyeurs, le marxisme et le christianisme ont encore de beaux jours devant eux.

ALAIN WOODROW.

(1) *La Tentation communiste*, de Georges Hourdin, Ed. Stock, 271 p.

(2) *Marxisme vivant : pratiques et réflexions de militants*, numéro spécial de *la Lettre*, 68, rue de Babylone, 75007 Paris, 271 p.

(3) *Marx pour un chrétien*, de Philippe Warnier, Ed. Fayard-Mame, 235 p.

ÉDUCATION

LA QUERELLE SCOLAIRE

« Les déclarations rassurantes ont perdu toute crédibilité »

écrivent les dirigeants de l'enseignement catholique

Sous le titre « *L'impensable peut arriver* » les dirigeants du secrétariat général de l'enseignement catholique (1) écrivent, dans l'éditorial du dernier bulletin d'informations du comité national de l'enseignement catholique :

« *Pendant des mois, nous avons tout fait pour obtenir que les partis signataires du programme commun renoncent à leur projet de nationalisation de l'enseignement privé (...). Quelques paroles d'apaisement n'ont rien changé sur le fond. Elles n'ont pas réussi à escamoter l'objectif final de nationalisation, lequel, sur les tons les plus variés, a été constamment réaffirmé. Les déclarations conciliantes et rassurantes ont perdu toute crédibilité. Elles ont été démenties par trop d'initiatives précipitées depuis quelques mois, telles que la suppression des subventions municipales aux écoles sous contrat ou le récent boycottage du C.E.G.T., pour que chacun ait perçu que l'intolérance n'a cessé de couver sous les cendres.* »

« *Mais si l'enseignement catholique ne doit pas vivre dans l'illusion, il ne doit pas non plus vivre dans la peur. (...) Ne soyez pas de ceux qui, apeurés, se replient sur eux-mêmes. Osez défendre votre école et votre choix éducatif, sans vous laisser « complexer » et culpabiliser par qui que ce soit. Ce que vous défendez n'est ni médiocre, ni dépassé.*

» *Les membres de l'enseignement catholique doivent être convaincus de notre détermination à les défendre comme nous n'avons cessé de le dire et de le faire depuis que nous assumons la charge qui nous est confiée. Que personne n'attende de nous que des petites écoles fassent les frais de médiocres compromis, que les personnels en soient les victimes ou que les possibilités d'expression de la loi ne soient réduites à néant au nom d'une conception désuète de la laïcité.* »

(1) L'abbé Gérard Foiret, secrétaire général, Mme Nicole Fontaine, le Père Maurice André et M. Paul Aubret, secrétaires généraux adjoints.

A SAINT-ETIENNE

Le président de l'Université saisit le tribunal administratif à propos d'une décision du recteur

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le conseil de l'université de Saint-Etienne, réuni lundi 20 février sous la présidence de M. François Tomas, a refusé de voter son budget 1978 par 33 voix contre 23 et 3 abstentions. Ce vote était prévisible après la décision prise le 27 janvier par le conseil général de la Loire de se dégager progressivement et totalement d'ici à trois ans de ses obligations relatives aux dépenses de fonctionnement de l'enseignement supérieur stéphanois. Dans l'immédiat, l'assemblée départementale a réduit sa subvention de 31,8 % par rapport à 1977, la ramenant de 1 700 000 à 1 200 000 francs.

L'Institut universitaire de technologie (I.U.T.), d'autre part, est au centre d'une polémique entre M. François Tomas, président de l'université, et l'administration (ministère des universités et rectorat).

En décembre dernier, le secrétariat d'Etat aux universités imposait à l'I.U.T. un directeur de son choix (*le Monde* du 15 décembre 1977). Aux remous — loin d'être apaisés — provoqués par cette nomination, viennent de s'en ajouter d'autres. Ils sont dus à la désignation par le recteur de l'académie de Lyon, M. Guyard, des treize personnalités extérieures siégeant au conseil d'administration de l'I.U.T. : trois personnes ès qualité, cinq représentants pour les employeurs et cinq pour les salariés. Le litige porte sur ces derniers.

Le président de l'université de Saint-Etienne, M. Tomas, adjoint (communiste) au maire de Saint-Etienne, a demandé que les représentants des salariés soient mandatés par une centrale syndicale comme c'était le cas jusqu'à présent, c'est-à-dire : deux C.G.T., un C.F.D.T., un F.O. et un C.G.C. « *Rompant avec ces traditions, le recteur a cru devoir retenir les candidatures de salariés qui avaient été présentées par des patrons* », a notamment déclaré M. Tomas avant d'annoncer qu'il refuserait d'exécuter cet arrêté qu'il considère comme une « *soumission inadmissible à la frange la plus rétrograde du patronat stéphanois* ». M. Tomas a déposé un recours devant le tribunal administratif.

PAUL CHAPPEL.

UNE ÉCOLE PILOTE AU BOIS DE VINCENNES

Decroly s'écroule

Le maire de Saint-Mandé (Val-de-Marne), M. Jean Bertaud (R.P.R.), a signé ce mercredi 22 février un arrêté interdisant l'occupation et l'utilisation du bâtiment principal de l'école Decroly. Cette décision fait suite à une visite de la commission de sécurité.

Pourtant, il porte encore beau cet hôtel particulier planté il y a plus de cent ans à la lisière du bois de Vincennes. Trois étages de pierre impériale dans un parc de 5 000 mètres carrés. La façade résiste mais l'intérieur est en ruine. Trois cent trente enfants de trois à quinze ans fréquentent chaque jour les locaux délabrés de l'école Decroly.

Située sur la commune de Saint-Mandé (Val-de-Marne) mais appartenant à la Ville de Paris, l'école Decroly n'est pas tout à fait comme les autres. Publique, laïque, gratuite, certes. Créée en 1945 par des éducateurs et des parents qui se réclamaient du pédagogue belge Ovide Decroly (1), *elle est devenue école annexe de l'Ecole normale d'instituteurs d'Auteuil, en 1948. Elle présente l'originalité de réunir des enfants de la maternelle à la classe de troisième. Ce qu'un enseignant appelle* « la concentration verticale à taille humaine quand les autres écoles se présentent comme des concentrations horizontales et gigantesques ».

L'enfant n'est pas perdu à Decroly. Il ne redouble jamais. Il dispose de douze années pour se développer à son rythme, expérimenter, créer. « Ici, *dit Noémie, onze ans et demi,* on peut travailler sur les Egyptiens en classe de français ; ailleurs on ne peut le faire qu'avec le professeur d'histoire. Et puis on n'est pas traités comme des petits qui ne savent rien... » *Les enseignant œuvrent en équipe. Tous participent à la gestion de l'école. Deux d'entre eux, cooptés pour deux ans, ont la charge de la coordination. Quant aux parents, ils peuvent* « se saisir de tout, sans prendre la place des maîtres ». *Certains animent des activités : jardinage, travail du bois... ou interviennent sur des sujets qu'ils connaissent : la préhistoire, la fabrication du papier.*

L'école n'est pas soumise à la carte scolaire. Ses élèves habitent aussi bien le quartier que l'autre bout de Paris. Ils sont inscrits avant l'âge de deux ans, puis tirés au sort, car il y a beaucoup de demandes : un succès officiellement reconnu puisque l'école Decroly est la « vitrine » que l'on montre volontiers aux visiteurs étrangers.

Alors, comment expliquer ses difficultés ? Deux baraquements « provisoires » ont été édifiés, l'un en 1957, l'autre en 1971, pour augmenter la capacité d'accueil. Mais il n'y a pas d'ouvriers d'entretien : les plafonds s'effritent, des pans de revêtement des murs s'inclinent, la toile de jute échoue à masquer les plâtres agonisants, il pleut dans les toilettes, des portes n'ont pas été remplacées, et la salle où les petits font la sieste évoque la promiscuité improvisée d'un hôpital de campagne.

Depuis quinze ans...

Depuis 1963, la Ville de Paris a décidé de reconstruire l'école. Des architectes parents d'élèves, les enseignants, les parents et les enfants eux-mêmes ont travaillé à un projet qui a reçu en 1975 l'avis favorable de la commission régionale des opérations immobilières et de l'architecture. Son coût est évalué à 14 millions de francs. On est loin du compte avec les 5 millions votés par le Conseil de Paris en 1972, dont la moitié devait correspondre à une subvention de l'Etat. Les responsables actuels de la mairie de Paris font valoir qu'un collège de six cents places revient à 8 millions de francs. Or l'école Decroly n'accueille que cent cinquante petits Parisiens sur les cent cinquante mille élèves du primaire de la capitale.

« Mais, *précise M. François Collet, adjoint au maire,* nous tenons à cette école. S'il ne s'agissait pas de Decroly, la question serait vite réglée : nous répartirions les élèves dans d'autres établissements. » *Au ministère de l'éducation, M. Jean-Claude Parriaud, directeur des équipements et des constructions, considère que le projet de reconstruction* « est ambitieux et sort des normes nationales ». *Mais il ajoute :* « Personne n'a envie de tuer l'école Decroly. »

C'est tout le problème : comment sortir des normes et continuer à vivre ?

CHARLES VIAL.

(1) Ovide Decroly (1871-1932), médecin et éducateur belge, a introduit dans la pédagogie une méthode globale de lecture et la notion de « centres d'intérêt » liant l'enseignement à la vie de l'enfant.

● *Nouveaux incidents à Dauphine.* — Les examens de premier cycle n'ont pu avoir lieu, mardi 21 février, à l'université de Paris-IX Dauphine, en raison d'un nouveau boycottage organisé par des étudiants après celui du 4 février. Les étudiants protestent contre une nouvelle répartition du contrôle continu et des examens traditionnels, au détriment du caractère expérimental de cette université. Quelques incidents ont eu lieu mardi, d'une part entre étudiants et policiers à l'entrée de l'université, d'autre part à l'intérieur entre étudiants et vigiles du rectorat.

En plus des enseignants, l'administration avait fait appel à du personnel vacataire du rectorat — des « vigiles », affirment les étudiants — pour surveiller le déroulement des épreuves. L'identité de quelques dizaines d'étudiants a été relevée par l'administration. Les sections SNE-Sup gestion et SGEN-C.F.D.T. ont refusé de surveiller les examens dans ces conditions. La situation à Dauphine pourrait se débloquer après les congés de février et le renouvellement du conseil de l'U.E.R. de premier cycle, prévu au début du mois de mars.

LES GROUPES AUTONOMES JUGENT LA RÉFORME HABY

La Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public (C.N.G.A.), qui réunit des enseignants du premier et du second degré, a fait le bilan de l'application de la réforme Haby au cours d'une récente conférence de presse. La C.N.G.A. juge *« positives »* les dispositions ramenant les effectifs à vingt-quatre élèves par classe de sixième, mais regrette la suppression des dédoublements et estime *« nuisible »* l'instauration de l'hétérogénéité dans chaque classe. Elle souhaite l'établissement de groupes de niveau *« par matière »*, au moins pour les disciplines principales (français, mathématiques, langues).

La C.N.G.A. s'élève, d'autre part, contre le report d'une semaine des épreuves du baccalauréat et du B.E.P.C. et souhaite le rétablissement de *« trois trimestres plus équilibrés »*, c'est-à-dire une année scolaire ne commençant que le 1er octobre (pour alléger le premier trimestre) et s'achevant bien pour les élèves le 30 juin.

FLOTS DE LAIT DANS LES MATERNELLES DE PARIS

L'opération « briquette de lait », qui, l'an dernier, avait été officiellement lancée dans une école maternelle de la rue de Tourtille (vingtième arrondissement), à Paris, vient d'être reprise sur une plus grande échelle dans le quart des maternelles de la capitale. Depuis lundi 20 février, chaque matin, quinze mille enfants, de deux ans et demi à cinq ans et demi, peuvent boire chacun 20 centilitres de lait.

Cette mesure diététique, qui a reçu l'agrément des services sociaux et médicaux, doit durer jusqu'à la fin de 1978, et coûtera à la municipalité de Paris 1 061 000 F. Le reste — soit 748 000 F — sera pris en charge par le Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agri- (FORMA). « Il est préférable de donner le lait excédentaire à boire aux enfants plutôt que de le mettre en poudre ou que d'en faire du beurre », *estime le responsable de cette action à la mairie de Paris.*

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

AU PAVILLON DE FLORE

Dans l'embrouillamini des cartons à dessins de Rubens

UN esprit enclin à la malice pourrait penser qu'on a joué une sorte de tour au public en l'introduisant pour célébrer Rubens dans l'un des secteurs les plus arides et les plus inextricables de l'histoire de l'art : le problème des copies, même des copies de copies, et de leur usage dans les ateliers. Inversement, on peut généreusement soutenir qu'au point où l'on est de la culture historique et artistique dans nos pays, il faut saisir toute occasion de présenter même les aspects particuliers et difficiles de la pratique ancienne. Ce que nous admettrons volontiers et avec reconnaissance, en regrettant seulement qu'on ne soit pas allé plus loin dans cette exploration qui doit inévitablement devenir didactique et technique pour être utile.

Le cabinet des dessins du Louvre s'est donc livré à une opération « fond de tiroirs », dans le prolongement des commémorations de l'année écoulée qui fut décrétée en raison des dates 1577-1977 : année Rubens. Les ressources du musée national sont très révélatrices, très importantes, mais non dans le sens où on l'entend d'ordinaire. L'exposition des collections de Louis XIV, qu'on a vu cet automne à l'Orangerie, mettait l'accent sur *l'acquisition* en 1671 des tableaux et dessins du banquier Jabach. C'est là qu'apparaît un ensemble de dessins du Rubens qui constitue un peu moins de la moitié du fonds rubénien du Louvre. *L'introduction de Maurice Sérullaz* au catalogue établi avec soin par Mme Arlette Sérullaz le rappelle, sans mentionner toutefois le fait qu'originaire de Cologne, comme Rubens, le financier était lié avec le peintre, et que ce paquet de feuilles était venu chez lui directement de l'atelier, au moment de la vente après décès en 1640, réglée par le testament même du peintre.

Or le lot Jabach ne comprend qu'un tout petit nombre de ces dessins dits d'« ordonnance », qui comptaient d'abord : on a vu à l'Orangerie et on revoit ici le carton en vue du *Baptême du Christ* de Mantoue, par exemple ; et il y avait aussi, dans le même montage soigné, une autre grande feuille, les *Géants*, d'après Jules Romain (nº 78), que Rubens a seulement un peu « retravaillé ». C'est dire que dans le fonds rubénien de 1671, l'essentiel était le matériel de travail trouvé dans l'atelier. Cet ensemble digne d'attention, certes, était de nature totalement différente des œuvres graphiques familières.

Les additions les plus marquantes survinrent à la fin du dix-huitième siècle (saisies révolutionnaires, etc.) : étude *d'arbres* célèbre (nº 14), robes satinées de deux des Dames du *Jardin d'Amour* du Prado (nºˢ 25, 26), l'autoportrait oblique à la pierre noire de l'artiste âgé (nº 31). Quelques autres entrées : un encadrement destiné à être gravé pour un missel, brillant exemple d'ornement bien lié (nº 12), des études de dos musclés en plein effort (nºˢ 13, 16), le portrait rehaussé de Marie de Médicis (nº 20) dont Rubens fut, comme on sait, amené à célébrer l'étonnante carrière... *Mais* c'est court : songer que des petites maquettes à l'huile maigre justement renommées, il n'y a à Paris qu'un seul exemple : *Minerve et Mars* (vers 1630), très convaincant, il est vrai (nº 28).

Pour les autres feuilles, une bonne centaine, on les a réparties en trois groupes : dessins d'après les maîtres, dessins « retouchés », dessins des membres de l'atelier de Rubens, en l'absence des grandes œuvres. On commence par des « notes » prises devant les peintres flamands, Goltzius, Jan Swart, les antiques : médailles, sculptures, les italiens : Michel-Ange, Andrea del Sarto, Raphaël, Primatice. Il y a malheureusement dans tout cela beaucoup de précautions à prendre, sous peine de fatras et de confusion. Rubens est entré adolescent chez les peintres médiocres d'Anvers, Verhaecht et Noory, dont on peut voir la manière par un ou deux échantillons capables d'expliquer pourquoi le jeune homme préférait copier tout ce qui lui tombait *sous la main. Surtout des estampes*, même aussi faibles que *l'Histoire de Tobie* de J. Swart, si nous suivons du moins le professeur Jaffé (nºˢ 64 et 65). En dépit de l'autorité de F. Lugt, on aura du mal à croire que, même à quatorze ou quinze ans, Rubens ait si mal tiré parti des scènes turbulentes du « maître de Pétrarque » ; nous rejoignons pour notre part les réserves de J. Held à ce sujet.

Pour les Italiens, il est bien clair qu'à travers les gravures Rubens en a eu très tôt connaissance : le gros *Silène* de Mantegna (nº 80), *l'Amour* de Michel-Ange (nº 82), sont venus en quelque sorte d'eux-mêmes sur sa table. On n'arrive pas à comprendre où et comment il a eu connaissance de l'hallucinante *Bataille de cavaliers* de Léonard, dont il nous a transmis,



par bonheur, la meilleure version. Qu'a-t-il peint *de visu* ? La *Sainte famille* de Raphaël, peut-être, mais certainement pas la pauvre suite *des huit figures du plafond de la Sixtine*, que le mélange de pierre noire et de sanguine n'autorise pas à lui attribuer ; comme d'habitude, elles ont été copiées par un aide sur des *copies*. Quand Rubens y mettait la main, c'était autre chose, et le catalogue rappelle judicieusement le superbe *Ignudo* du British Museum... Tout peut être ici l'occasion d'une laborieuse discussion. Disons, avec la permission des érudits, qu'on n'est pas prêt d'y voir clair d'ici longtemps. Pour deux raisons : dans un atelier formidablement actif comme celui de Rubens, on ramassait tout ce qu'on pouvait comme documentation figurée, et il est incroyablement imprudent de voir la main de Rubens dans des relevés mnémotechniques faits par des aides.

En second lieu, Rubens, quand il voulait s'en servir, arrangeait ces « documents », que ce fussent de misérables copies ou des dessins originaux de Corrège ou de Jules Romain. Cette pratique, qui peut scandaliser un collectionneur, *ou paraître diabolique à l'historien, prouve bien* que Rubens se conduisait ici en chef d'atelier qui met au point son répertoire. Et souvent le résultat est convaincant : avec Polidore, Jules Romain... « rehaussés », on a des Rubens tout prêts. Il faut donc renoncer au point de vue habituel de l'attribution, et en adopter un autre, qui est celui du « musée imaginaire » d'un grand créateur, si l'on veut un titre distingué, et celui de la circulation des motifs et des thèmes dans la grosse production baroque, si l'on est plus terre à terre.

La « rubénisation » générale était la règle *dans l'empire du maître d'Anvers. Même, et surtout*, chez ses collaborateurs. Le Louvre a présenté quelques beaux exemples du graphisme souple de Van Dyck et des mises en page carrées de Jordaens, pour ne pas laisser sur le casse-tête des « copies ». Les dessins soignés d'après les œuvres du maître étaient établis tantôt par l'un, tantôt par l'autre; ainsi, *l'Adoration des bergers* trahit la main de Van Dyck âgé de vingt ans (nº 112) ; mais Rubens reprenait tel ou tel détail. C'était pour avoir une sorte de catalogue ou de « livre de raison » bien tenu, ou, plus vraisemblablement, pour préparer la publication gravée qui en tiendrait lieu. Et, de toute façon, pour avoir bien en main le répertoire de la maison. On était consciencieux.

G. Glück a à peine exagéré il y a cinquante ans en déclarant que *tous* les dessins de Rubens étaient des auxiliaires, qu'ils avaient une finalité précise. Rubens n'est pas Rembrandt ; il n'est pas Delacroix ; il ne dessine pas sans but. Avec plaisir et force, certes, mais dans une perspective bien définie, qu'il importe de retrouver et de faire connaître au public. Présenter ce genre de dessins comme des *objets isolables, de beaux morceaux*, est facile et agréable, mais superficiel. On peut le faire avec de très belles pièces, où l'artiste, pris au jeu, a pu se complaire. Mais justement pas avec le *fonds du cabinet du Louvre, où tous* les dessins, y compris la reine mère avec ses nobles bajoues (nº 20) et l'autoportrait superbe de 1640 (nº 31) sont utilitaires, comme les modestes éléments d'un tout.

Le cabinet des Dessins a fait ce qu'il pouvait, en ouvrant ses cartons et en accrochant leur contenu selon un ordre vraisemblable. Célébrer Rubens en ordre dispersé, en multipliant les manifestations locales, c'est aussi s'interdire les regroupements, les revues analytiques, dont le fonds, présenté au Pavillon de Flore, aurait pu avantageusement bénéficier.

Les musées de France, de leur côté, ont fait ce qu'ils pouvaient faire de mieux en présentant au Grand Palais quarante tableaux de Rubens, dont des inédits. Pour la *Fuite d'Enée*, retrouvée à *Fontainebleau, œuvre des débuts du séjour* en Italie, vers 1602-1603, il y a une étude « au carreau », on la comprend mieux en la rapprochant du tourbillon sombre *d'Héro et Léandre* (Dresde), dont la copie par Vorsterman est au Pavillon de Flore. Le rapprochement de toutes ces pièces allait de soi ; il aurait offert le spectacle des débuts hésitants puis soudain décidés du peintre de vingt-cinq ans. Cela n'a pas été possible. Pourquoi ? Souhaiter un peu de cohérence dans la même maison est sans doute trop demander.

L'Europe a manqué d'imagination. La France aussi. Rubens, dirait-on, ne lui appartient guère. Mais nous avons des responsabilités : par exemple le cycle de la galerie Médicis, de 1625, passé du palais du Luxembourg au Louvre ; elle fut longtemps considérée comme *Le chef-d'œuvre* et sa confection (si l'on ose dire) est un roman, un supplément aux *Trois Mousquetaires*. Quel film on pouvait en tirer ! Le portrait, déjà cité, de la reine mère (nº 20) semble nous regarder avec reproche, en méditant sur l' « année Rubens ». Du moins pouvait-on publier un édition accessible du remarquable travail de J. Thuillier et de J. Foucart sur cette galerie (1967).

J. Held l'a noté : « Le cycle Médicis est notoirement plein de citations de la statuaire classique. » Pourquoi n'en avoir pas tiré parti ? Notre pays, où l'on ne dispose d'aucun ouvrage convenable sur Rubens, a bien manqué le coche.

Rubens y survivra. C'est un immense personnage, un romancier, un scénariste, un orateur, un roi de l'arc-en-ciel. Baroque, mais pas romantique. Son incessante activité, son extraordinaire urbanité, son charme, sa culture, son art même de la réussite — un peu à la Gœthe, — ces voyages de diplomate, cette autorité auprès des grands, l'attraction exercée sur la clientèle, à cette époque mouvementée entre toutes, tout cela peut être mis en évidence avec fruit. Mais on ne pense à rien. Pourquoi, par exemple, ne pas *avoir réédité cette correspondance* avec Peiresc, l'érudit aixois, ami, confident, conseiller, expert, avec qui Rubens fut en relation, en particulier vers 1622, au moment où il s'agissait de réaliser, *au milieu des intrigues que l'on devine, le cycle* politique du Luxembourg. Terminons sur cette amitié française. Rubens a eu assez de confiance en son savant provençal pour lui décrire gentiment son existence dans une lettre franche et claire de 1634 : il s'est remarié — lui dit-il, — parce qu'il ne tient pas du tout à la continence, mais avec une personne qui n'ait pas la morgue des dames de haut rang « *et ne rougisse pas de lui voir tenir des pinceaux* ».

ANDRÉ CHASTEL.

(*) Rubens, ses maîtres, ses élèves, Pavillon de Flore, jusqu'au 15 mai.



LES JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE POITIERS

Un regard subreptice et suisse

QUAND il a inauguré les seizièmes Journées cinématographiques de Poitiers consacrées à la Suisse, Marc Laville, président-fondateur de la manifestation, a rendu hommage à la précision horlogère de l'organisation helvétique : contrairement à l'expérience durement acquise des années précédentes, tous les films annoncés étaient déjà là, tous sauf un — et encore par la faute du metteur en scène — étaient sous-titrés quand ils étaient parlés dans une langue autre que le français. Pas un seul changement au programme n'était prévu. Même le Festival de Cannes n'a jamais réalisé une pareille performance !

Et c'est à Cannes que Marc Laville faisait directement référence dans la même allocution, non sans provoquer un certain scepticisme dans l'auditoire local, en rappelant que Poitiers venait historiquement en second, immédiatement derrière, pour l'importance et la signification.

∴

La révélation de ces Journées aura certainement été pour beaucoup de spectateurs, même si certains d'entre eux s'y résignent mal, jugent le genre anticinématographique, l'importance croissante du documentaire en Suisse, documentaire souvent très connoté politiquement, mettant même en cause les institutions dans certains cas extrêmes, rafraîchissant toujours utilement les mémoires. La sélection, conçue par les cinéastes suisses eux-mêmes, ne se limitait pas aux œuvres récentes, permettait de suivre une évolution qui n'a guère d'équivalent dans aucun pays, sauf peut-être aux Etats-Unis et au Canada.

Nous pûmes enfin voir en France Ursula oder das unwerte Leben *(1964), de Reni Mertens (écrivain, amie de Brecht) et Walter Marti, commenté par la femme de Brecht, Helene Weigel — sa seule diction est un poème. Film réalisé sur une période de huit années qui traite des enfants handicapés et nous révèle une admirable monitrice à cheveux blancs, Mme Mimi Scheiblauer. Avec un optimisme, une foi dans l'homme qui, sans convaincre, nous émeuvent, les auteurs affirment la possibilité de rééduquer de quelque façon les enfants même le plus gravement atteints, exaltent le triomphe de la conscience sur la matière, se veulent, ils le disent, antifascistes : retournant l'enseignement de Brecht, ils posent l'idéal en absolu.*

∴

De la même époque, 1964, Siamo Italiani, *d'Alexander Seiler, fut le premier film à montrer l'irruption d'une immigration italienne dans la paix helvétique, au nom des nécessités économiques. Treize ans plus tard, Alexander Seiler présente* Die Früchte der Arbeit *(les Fruits du travail), où il trace un portrait de la classe ouvrière suisse depuis le début du siècle, analyse ses luttes successives et sa progressive assimilation dans l'ordre capitaliste. Où il appose sa signature en intervenant personnellement, nominalement dans le récit, lui cinéaste, en tant que fils de capitaliste. Un commentaire omniprésent, très dépouillé, nous vaut un cours du soir intelligent, sans parvenir tout à fait à donner vie à la démonstration.*

Richard Dindo, autre Suisse alémanique, mais d'ascendance italienne, circonscrit mieux son objectif, fait deux fois mouche avec des témoignages aussi différents que Schweizer im spanischen Bürgerkrieg *(Des Suisses dans la guerre civile espagnole, 1973) et* Die Erschiessung des Landesverräters Ernst S. *(l'Assassinat du traître à la patrie Ernst S., 1976). Six cents Suisses, le plus fort pourcentage par rapport à l'importance du pays, ont rejoint les Brigades internationales lors de la guerre d'Espagne. Qui furent-ils, que sont-ils devenus ? Pourquoi partirent-ils ? Qu'espéraient-ils ? Dindo laisse la parole à toutes les tendances, du communisme le plus orthodoxe à l'anarchisme militant, mais à travers une apparente objectivité lève le voile d'une Suisse faussement assoupie.* Die Erschiessung *est un brûlot à la gloire du lampiste appelé à payer de sa vie un geste maladroit, alors qu'en haut lieu des hommes politiques, des hommes d'affaires, des militaires, ont pu impunément souhaiter la victoire du nazisme, sinon l'aider directement.*

Le chef-d'œuvre du cinéma documentaire de langue allemande, langue dialectale comme chez Seiler et Dindo, est l'œuvre d'un cinéaste vaudois bilingue, Yves Yersin : Die letzten Heimposamenter *(les Derniers Passementiers, 1974), produit pour le Musée des arts et traditions populaires de Bâle. Yves Yersin a filmé chez eux les survivants d'une industrie à domicile qui nous renvoie aux premiers temps du capitalisme. Le travail fait corps avec la vie quotidienne ; les métiers, installés parfois dans la salle à manger ou la chambre à coucher, créent un bruit perpétuel dans le village. La tendresse du regard, liée à la dureté du constat, le refus de tout enjolivement, fascinent et angoissent. Cet ouvrage, absolument non commercial — il faut donner raison à des animateurs culturels français inquiets de ne pouvoir le montrer à leurs ouailles, — se lit comme un poème, s'écoute comme un morceau de musique : mais ici la peine de l'homme est en jeu.*

Plus modeste, moins austère, mais tout aussi bouleversant, le Dernier Printemps *(1977), du cinéaste romand Henry Brandt, décrit le monde du troisième âge, regarde vivre des vieillards aisés, normaux, les écoute parler, contraste leur « fin de partie » avec les réactions d'une jeunesse indifférente, ou agressive. Sans thèse proclamée, par la seul évidence du discours immédiatement audible, des détails observés, Henry Brandt témoigne à la fois des nouvelles possibilités offertes aux personnes âgées et en même temps de la totale incongruité de leur présence dans une société où vieillir, ne plus produire, est un scandale.*

∴

D'autres cinéastes importants comme Fredi Murer, Claude Champion, dans des styles très personnels, relèvent les traces d'une vie campagnarde en opposition avec une société confite dans l'abondance, où la classe ouvrière semble en voie de disparition, où les distinctions entre catégories sociales s'atténuent, mais où le pouvoir appartient à une élite bien située. Ce cinéma documentaire détourne parfois d'une manière très particulière l'enseignement d'un Richard Leacock aux Etats-Unis, d'un Pierre Perrault au Québec, n'utilise souvent les techniques du direct que pour mieux prouver une thèse sans aller jusqu'au bout des possibilités dialectiques ainsi offertes. Ce cinéma anticipe d'une certaine façon sur les fictions d'un Alain Tanner, d'un Francis Reusser, d'une Patricia Moraz (dont on montrait respectivement, à Poitiers, le Milieu du monde, le Grand Soir, Les Indiens sont encore loin*). D'où l'étonnante parenté, au-delà des Alpes, entre une fiction à base de documentaire, et des documentaires où la narration, le rythme du récit donnent le ton. Seul peut-être Daniel Schmid (*la Paloma, l'Ombre des anges*) ose sans remords jouer de l'ambiguïté fondamentale de tout regard, met cartes sur table pour mieux tricher. Son dernier film tant attendu,* Violanta, *était malheureusement absent de Poitiers.*

LOUIS MARCORELLES.

UN SIGNE AVANT - COUREUR

Regard rétrospectif des musées

LES musées organisent-ils trop d'expositions et épuisent-ils trop rapidement leurs « réserves » ? Cette question, beaucoup de *grands* musées du monde se la posent. Ceux de New-York et de Washington, où se confirme un nouveau regard rétrospectif, tourné vers les valeurs les *plus* sûres de l'art moderne, *semblent y répondre* à *l'avance*. Durant les années soixante, ils montraient surtout du neuf, le *pop'art* et ses suites. Aux années soixante-dix, achevées aux trois quarts, on ne parle plus que de crise de l'art, de banalisation de l'*avant-garde* à *travers le monde, de l'impuissance* de la création contemporaine à sortir du piège de l'*anti-art*, dans lequel le peintre a perdu les valeurs anciennes de son métier, *mais n'en a pas encore* inventé de nouvelles. Les tentatives d'un *art vidéo, vidéo spectacle* ou *vidéo environnement*, nouvel instrument esthétique de la société post-industrielle, laissent froids.

Alors, lorsque la création piétine, vient l'heure des bilans. Les musées, qui ont déjà presque tout montré, renouvellent leur approvisionnement en expositions en recommençant, en quelque sorte, *les mêmes cycles*, mais en y portant un regard différent qui réévalue l'apport d'un artiste et parfois refait l'archéologie de son œuvre. On peut observer *tout un mouvement* de relecture de l'histoire de l'art, écrite *peut-être* un peu trop hâtivement sous la poussée d'un développement des musées qui, à chaque saison, doivent donner à un public toujours plus nombreux son content d'expositions.

D'un côté, on trouve les jeunes générations d'artistes américains ; de l'autre, les grands pionniers de l'art contemporain. Parmi les premiers, deux jeunes « maîtres », Rauschenberg et Jasper Johns, ont fait l'objet de rétrospectives dans les *grands musées de New-York* et de Washington. C'était l'occasion de reconsidérer, la tête froide, les enthousiasmes pour cette peinture spécifiquement *américaine apparue durant les* années soixante.

Les années soixante

Mais les bonnes intentions des rétrospectives *sont pleines* d'aléas, et il arrive que l'œuvre de tel ou tel peintre, qui pouvait susciter des réactions favorables, lorsqu'elle était vue par morceaux, ne résiste plus au face-à-face de l'œuvre entière. Surtout dans les expressions *d'avant-garde où ce qui paraissait* vigoureux au moment de sa formulation, face aux académismes, se révèle moins convaincant une fois passée la surprise *de l'inédit*.

Combien de cette production *avant-gardiste qui alimentait* à satiété musées et marchés résistera-t-elle au temps ? Telle ou telle sculpture de Rauschenberg, le *Lit défait*, par exemple, qu'on a *récemment revu* à *Paris, a-t-elle* dépassé le stade de témoignage anecdotique anti-art ? Et les *Tableaux-cibles* de Jasper Johns, dont on verra prochainement la *rétrospective* à Beaubourg, gardent-ils aujourd'hui la vitalité qu'ils avaient hier ?

Ce ne sont certes pas les œuvres qui changent, mais la manière de les voir. La création artistique *fondée sur l'innovation* tend à s'éteindre avec le tarissement des idées. Le nouvel intérêt que *les musées* manifestent pour les pionniers de l'art du vingtième siècle remet à l'honneur les peintres-qui-peignent, qui tendent à l'approfondissement de *leur art. Il répond à cette demande de valeurs plus* durables qu'on peut observer dans le monde artistique, lequel a le sentiment d'avoir ces dernières an*nées trop vécu sur l'éphémère.*

Le public new-yorkais a pu voir *durant la dernière saison*, au Metropolitan Museum, un important ensemble de peintures, dessins et sculptures de Degas, cinquante dessins de Seurat, *appartenant aux collections privées*, les peintures *récentes* de Balthus, qui furent une découverte — et un succès — galerie Pierre-Matisse et, sur les mêmes *cimaises, les Chagall russes* et parisiens d'avant 1939, qui furent, eux, des retrouvailles — puisqu'ils y avaient été exposés en 1941.

Cézanne et Matisse

Mais les manifestations les plus significatives de cette quête d'une tradition picturale perdue *concernent deux figures majeures* de l'art du vingtième siècle : Cézanne et Matisse. Le Musée d'art moderne de New-York, le *Moma* pour le premier ; la *National Gallery de Washington* pour le second, ont montré leurs œuvres dernières dans lesquelles ils ont connu un renouvellement décisif, déterminant pour la *peinture à venir*.

Dans ses *papiers découpés — que Beaubourg devrait bien* essayer d'exposer après leur périple à travers les musées américains — Matisse, vieillard perclus de rhumatismes qui *avait dû troquer ses pinceaux* contre une paire de ciseaux, avait formulé une nouvelle esthétique picturale, faite de grands espaces colorés, froide, *décorative, qui a marqué le travail* de toute une génération de jeunes peintres américains.

Mais c'est l'exposition Cézanne qu'il faut placer en tête de ces manifestations. Le *Moma* avait réuni cent vingt-deux peintures *et aquarelles de tout premier* ordre qui ont attiré cinq cent mille visiteurs. (Une partie seulement en sera présentée prochainement à l'Orangerie, à Paris). L'important catalogue américain publié à cette occasion, catalogue qui fait l'honneur d'un musée, réunit des textes de spécialistes du maître d'Aix comme Théodore Reff et John Rewald, ainsi qu'une longue étude de William Rubin qui analyse le passage du cézannisme au cubisme.

Pourquoi cet intérêt pour l'œuvre dernier de Cézanne tout *particulièrement ? C'est le moment* où le peintre, presque inconnu, presque traditionnel, assure la charnière entre le XIX[e] et le XX[e] siècle. Durant ses *dix dernières années*, de 1896 à 1906, Cézanne est le premier à faire face au défi lancé par l'apparition de la photographie. C'est à lui qu'on doit l'innovation picturale qui ouvre la brèche aux avant-gardes.

Il est le premier dont la peinture n'est pas une représentation de l'espace réel, mais résulte d'une *pensée plastique* et picturale qui module et géométrise le monde par rapport aux formes fondamentales qu'il y voit, « *la sphère, le cylindre et le cône* », dont il faisait part à son ami Emile Bernard.

Que s'était-il passé chez Cézanne ? Avec l'âge, à cinquante-cinq ans, son monde se *rétrécit. Il voit enfin où il va. Il* s'enferme à Aix-en-Provence, pour peindre tant qu'il peut ; se coupe du monde pour se mettre en accord, dit John Rewald, avec *la « configuration » du paysage*. Moins pour le copier que pour le figurer autrement, inventer une peinture qui, tout en étant liée au modèle, réalise un extraordinaire *travail d'intégration mentale* et sensuelle, jamais vu auparavant.

Les derniers songes cézanniens sont inscrits dans la limpidité de ces aquarelles. Dans *sa « maladresse »* aussi à faire passer dans les formes et dans les couleurs la « *petite sensation* » où se lit le travail de la main qui peint et celui de *l'esprit qui le guide. Peinte par* Cézanne, une pomme semble toujours plus lourde que nature. Chargée qu'elle est d'émotion. Ce n'est pas un fruit, mais de la peinture pure.

Tout l'art d'avant-garde devait, dès lors — avec le cubisme et *ses suites — se manifester* « pour » ou « contre » Cézanne et, par voie de conséquence, entraîner la longue chaîne des ruptures qui a fini aujourd'hui par mettre en miettes l'art de Peindre. Une évocation qui pose *de salutaires questions.*

JACQUES MICHEL.

★ Cézanne : *The late work*, catalogue de l'exposition organisée par William Rubin au Musée d'art moderne de New-York, en collaboration avec la Réunion des musées français. Textes de neuf auteurs sur les dix dernières années du maître d'Aix. 416 pages.

DU SOHO JAZZ, S'IL EN EST

Après le « free »

LE quartier de Soho à New-York est un rectangle dont Canal Street et Houston Street forment les petits côtés, le Bowery — la rue des ivrognes — et West Broadway, les grands. Le nom de ce quartier, très vieux et aisément reconnaissable à la *façade métallique de ses immeubles*, était tombé en désuétude après 1850 avec le développement commercial de Broadway. Si depuis quelques années le mot Soho est revenu à la mode, c'est que le quartier s'est peu à peu rempli d'une nouvelle génération d'artistes attirés par les loyers dérisoires de ces entrepôts, ces *« lofts » qu'ils ont* aménagés en appartements, parfois luxueux.

Dans cet exode loin d'un Greenwich Village qui a perdu son authenticité, des musiciens, issus pour beaucoup du free-jazz, ont trouvé là le moyen de se produire, d'enregistrer, de répéter chez eux sans déranger un voisinage animé et noctambule. Après quelques années de repli sur eux-mêmes, ou d'oubli, ils présentent au grand jour une nouvelle musique, un jazz d'aujourd'hui.

Les pionniers — Sam Rivers, Rashied Ali — ont vu s'établir autour d'eux une multitude de ces petits clubs. Cependant le mot Soho désigne plus une génération d'artistes et une manière de travailler qu'une entité culturelle. En témoigne l'hebdomadaire *Soho News*, qui, comme son nom ne l'indique pas, informe sur toutes les manifestations d'avant-garde, où qu'elles se passent à New-York.

De fait, à l'écoute de ce nouveau jazz, il apparaît qu'il n'existe que peu de points communs entre ces musiciens.

Deux de ces endroits reçoivent tout particulièrement les faveurs du public. Ce sont la galerie de peinture Axis in Soho, qui, plus qu'un lieu pour connaisseurs, devient une nouvelle curiosité new-yorkaise, et le Studio Rivbea. Mais les curieux d'un soir se *transforment vite en amateurs*, si bien qu'on refuse souvent du monde à Axis. Ce fut le cas avec la prestation d'une des formations les plus extraordinaires qu'il soit permis de rencontrer *sur la scène actuelle* du jazz ou plutôt de la « Great Black Music », le groupe AIR, constitué du batteur Steve McCall, du bassiste Fred Hopkins et du saxophoniste Henry Threadgill. La musique d'AIR marque un grand pas en avant dans la musique improvisée.

Les effets de compression, d'extension, sont parfaitement calculés, même dans les morceaux où Henry Threadgill, devenant percussionniste, montre son habi*leté et sa connaissance d'un ins*trument fait d'enjoliveurs de voiture alignés sur lesquels il frappe avec des maillets.

Deux « blocks » plus loin, le grand orchestre du trompettiste Ted Daniels offre sans discrimi*nation* sa musique au *public* d'Alli's Alley et aux riverains de Greene Street. L'endroit a été aménagé par son propriétaire, Rashied Ali, dans un ancien entrepôt, un « loft » donc pour sa*tisfaire les fétichistes, comme* le prouvent les tuyaux apparents et le revêtement mural, et possède maintenant l'apparence d'un bar dans la tradition américaine. *Chez Rashied Ali, compagnon* des dernières années de Coltrane, et batteur hors pair dans le style sauvage et éparpillé d'Elvin Jones, se côtoient, pour la plupart, des *musiciens issus du* free-jazz (au sens strict) new-yorkais et d'autres plus jeunes dans la même lignée, tels le ténor Lee Rozhie et le pianiste Anthony Davis, lequel a *fait l'unanimité*, avec son quintette (Chico Freman, Jay Hoggard, Fred Hopkins, Ed Blackwell), à l'université de New-York.

C'est au Studio Rivbea, chez Sam Rivers, cependant, que l'affiche est la plus impressionnante. Le Rivbea, tout comme le Jazz Mania Society ou le Synesthics, est le siège d'une association à *but non lucratif qui se* voue à la Great black Music, selon le label donné par l'association For Advancement for Creative Music de Chicago (A.A.C.M.). Chico Freman confirme sa maîtrise du ténor unique *chez un musicien de cet âge*. Il apparaît avec un nouveau quartette où figurent le batteur Don Moye de l'Art Ensemble, le violoncelliste Abdud Wadual et le plus excitant vibraphoniste du moment, Jay Hoggard.

« *Je joue une musique qui n'est pas « free »*, dit Chico Freman, *mais parfaitement structurée et qui suppose la connaissance des formes d'expressions* mainstream, bod, hard bop, *et suivantes.* »

Sam Rivers, administrateur et fondateur du lieu, se produit régulièrement en *deuxième partie* avec son quartette. Il a réussi à rendre l'endroit exceptionnel.

Invité la nuit du 31 décembre à *se joindre aux festivités du loft* de Joe Lee Wilson, le Ladies Fort, il prit un chorus illustrant sa connaissance parfaite des syncopes du bop de l'après-guerre. Mais également Hakim Jami, bassiste, Rafik Raheem le pianiste, John Betsch le batteur (sans oublier Kalaprusha) tous unis au sein du Roland Alexander's Free Bop Orchestra endurcis à New-York, et aux difficultés financières que connaît la musique, et jouant souvent à Brooklyn au « East », au Logan's Run où Hakim Jami dit se sentir vraiment chez lui. Roland *Alexander raconte* sa musique prise en sandwich entre le free-jazz new-yorkais et l'avant-garde de Chicago : « *Cet orchestre est un quintette régulier composé de musiciens qui possèdent chacun leur propre orchestre ; Rafik et Malachi dans le Brass-Proud*, *Hakim et son String Ensemble*, etc., *mais la pratique et la maturité que nous avons tous permettent d'atteindre un dénominateur commun qui est celui-ci : la recherche de nouvelles structures sans barrière aucune, alliée à la présence constante et au son du bop.* »

LES SCÈNES

L'acoustique incomparable a permis le triomphe mérité de Kalaprusha et de son quartette. Kalaprusha joue d'abord d'une petite flûte en bois au son nasillard dont il est incroyable qu'il tire un swing aussi effréné et lorsqu'il change pour le ténor puis *pour l'instrument où il est passé* maître, la clarinette basse, tous comprendront que Kalaprusha a tout pour devenir l'homme du moment. D'autant plus que jouant avec des *« New-Yorkais* endurcis » lui, pilier des nouvelles expériences de Chicago, il symbolise cette interaction perpétuelle et grandissante entre des *musiciens de tous bords dont* Chico Freman assure qu'elle est essentielle à la créativité.

Parmi ces musiciens, Malachi Thompson est un trompettiste à l'aise dans tous les *contextes*. Il s'est produit avec le même bonheur aux côtés de Kalaprusha comme de Sam Rivers. Avec le quartette de Monty Waters,

Afin de décourager ceux qui voudraient chercher le nouveau messie dans cette caverne d'Ali Baba dont nous ne connaissons encore que peu, laissons Reggie Workman, directeur musical du New Muse' de Brooklyn qui centralise toute la promotion et l'administration de la culture de racine africaine à New-York, conclure : « *Il n'y a pas de direction musicale plus légitime qu'une autre. Seules la sincérité de chacun et la reconnaissance de sa vraie culture sont importantes et ce dans une diversité inclassable qui va de Stevie Wonder à Sam Rivers.* »

PAUL-ETIENNE RAZOU.

Anachronique

CALIFORNIA

POUR l'Européen livide, le climat de la Californie du Nord est plus qu'une révélation : une agression d'euphoria. L'anglais a un mot pour désigner cela : exhilarating. *Intraduisible : « exaltant » est trop faible, et manque l'essentiel : l'acte de respirer, d'abord, prend une valeur et une force jusqu'alors insoupçonnées. Puis marcher, manger, boire, quelques autres, subissent une égale métamorphose. Vivre, simplement, cesse d'être une vague habitude et devient une jouissance aiguë. Pour combien de temps ? Quelques semaines, en tout cas, n'en émoussent pas l'effet.*

La fleur-emblème du pays, California poppy, *est un pavot d'un rouge orangé éclatant, haut sur sa hampe comme un coquelicot, et pareillement agité au moindre vent. Mais au toucher les pétales sont épais, lisses et charnus comme ceux d'une tulipe. Cette petite surprise tactile en résume quelques autres.*

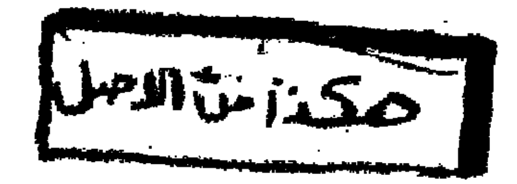
∴

Des innombrables collines de San-Francisco, la plus abrupte et la mieux dégagée est Telegraph-Hill, d'où l'on découvre le panorama de la ville, du port, de la baie, de l'échappée toujours saisissante sur l'océan, le goulet de Golden-Gate paraphé en quelques lignes par ce qui reste un des plus beaux ponts du monde. Si l'on oublie l'encombrant symbole, candidement baptisé Coit-Tower, qui le domine, le sommet de Telegraph-Hill est un petit parc à demi sauvage, comme la nature, sur ce continent, sait le rester ou le redevenir très vite, jusqu'au cœur des villes. Côté sud, la colline surplombe le quartier des affaires, où se concentrent quelques-uns des plus audacieux gratte-ciel de ces dix dernières années. Découpées entre deux branches, la fine pyramide blanche de la Transamerican, la falaise granitique de la Bank of America, modernité surgissant du désert et de la jungle, enserrée et menacée de tous côtés par un retour de la nature la plus violente, mais rigoureusement accordée à cette menace, comme le sont en effet ces buildings évidemment construits en fonction du prochain séisme.

Le tremblement de terre, chacun l'attend pour quelque jour proche ou lointain, et en tient compte, pragmatiquement, dans ses projets. Mais chaque soir, au coucher du soleil, comme sur toute la côte depuis Big-Sur, le brouillard du Pacifique, qui patientait à quelques encablures, franchit Golden-Gate, envahit la baie jusqu'aux crêtes qui dominent Oakland et Berkeley, et submerge la ville — dont certains quartiers, au bord de l'océan, ne voient pas le soleil pendant plusieurs semaines.

∴

Sur le coteau qui domine le vieux port de pêche, deux anciennes usines, la chocolaterie Ghirardelli et la conserverie Del Monte, sont depuis quelques années converties en lieux de promenade et de distraction : boutiques, restaurants, terrasses, loggias, escaliers en tous sens, distribués au gré des vieilles structures respectueusement rénovées. Aucune « agora », aucun « forum » spécialement édifié n'atteindrait au dixième du charme de ces deux réemplois inspirés. Nul mystère à cela, d'ailleurs : toute la saveur est dans l'utilisation à contretemps de ces structures détournées de leur fonction, comme à l'université d'Aarhus, au Danemark, elle aussi logée dans une ancienne usine. Le principe de ces réussites est en somme celui du bon vieux bricolage : tout peut toujours servir à autre chose. Deux fonctionnalités manifestes se superposent et se contrarient sans s'annuler, et tournent chacune de leurs rencontres en heureuse surprise, en séduisant coq-à-l'âne. L'architecte, ici,



LES NOUVEAUX MAITRES D'HOLLYWOOD

Les puissances occultes

A la veille de la seconde guerre mondiale, Hollywood et ses dépendances se classent parmi les six premières industries américaines par leur chiffre d'affaires. Aujourd'hui, si les grands studios gardent une situation dominante et réalisent 85 % des recettes brutes de l'industrie cinématographique, Hollywood n'est plus une entité réellement autonome : à l'ère des multinationales, il dépend pour une large part de conglomérats, ou multi-entreprises.

Que la fabrication des films ne puisse être traitée comme celle du corned-beef, que les bavures du système capitaliste y prennent un relief tout particulier, laisse une marge suffisante pour encourager l'initiative privée et permettre l'apparition de phénomènes comme les cinéastes Francis Coppola, George Lucas, Steven Spielberg : jamais depuis David-Wark Griffith et la naissance du cinéma en tant qu'art, il y a plus de soixante ans, des réalisateurs ont pu acquérir tant de pouvoir et d'indépendance.

Situation fragile, plus proche du jeu de poker que de la véritable création artistique · Hollywood existe d'abord par et pour le business, pour le profit. Parfois des escrocs font la fortune d'un studio, comme dans le cas de David Begelman à la Columbia (« le Monde » du 18 février). Parfois d'honnêtes et très compétents businessmen, comme les successeurs de Griffith, Chaplin, Fairbanks, à la tête de United Artists, se révoltent et doivent quitter un studio qu'ils ont porté au pinacle.

L'illusion lyrique est terminée, Hollywood se présente comme une jungle dont de nouveaux patrons tirent les ficelles à l'abri des regards indiscrets. Deux jeunes journalistes établis à Hollywood, David Alper, Américain, homme de loi, et Lise Bloch-Morange, Française, écrivain, dans une série de quatre articles, découvrent le voile qui recouvre le Hollywood de 1978, Hollywood à l'ère de l'impérialisme.

L. M.

DE L'AMERIQUE

AU début du siècle, peu après l'invention du projecteur de cinéma, trois sociétés new-yorkaises acquirent le monopole d'utilisation des caméras et des projecteurs de cinéma en fondant « The motion Picture Patents Company » (Société des brevets cinématographiques). Les tarifs de location de ses équipements et de ses films étaient tels qu'un marché noir se développa, qui dégénéra en une guerre ouverte entre les producteurs indépendants et les détectives engagés par la société pour faire respecter son monopole. Les producteurs indépendants trouvèrent finalement une solution dans la fuite : ils parcoururent 3 000 miles et s'installèrent en Californie du Sud. Lorsqu'en 1913 le trust new-yorkais fut dissous par le gouvernement fédéral, l'industrie cinématographique américaine avait définitivement pris racine à Hollywood, et l'âge d'or s'ouvrait pour ses fondateurs.

Entre 1912, date de la création d'Universal, et 1935, date de celle de Twentieth Century Fox, les grands studios prirent une position dominante, qu'ils conservèrent jusqu'au milieu des années 40. Paramount fut fondé en 1914, United Artists en 1919, Warner Brothers en 1923, Metro Goldwyn Mayer et Columbia en 1924. Tous devinrent *fabuleusement riches*, et l'euphorie atteignit son point culminant en 1946, année record du box-office américain, avec 1 692 millions de dollars de recettes et 80 millions de spectateurs par semaine.

Un an plus tard, pourtant, *commencèrent les temps difficiles*. En effet, c'est en 1947 que la Cour suprême des Etats-Unis entreprit une enquête sur le système de distribution monopolistique établi par les studios, à la suite de laquelle ces derniers furent contraints de se séparer de leurs chaînes de cinéma et de cesser le « block booking » (pratique consistant à obliger les exploitants indépendants à louer les films en bloc, séries A et séries B conjointement). A la même époque, la fièvre du maccartisme s'empara d'Hollywood, et une partie de ses meilleurs talents — qu'ils soient militants de gauche, sympathisants ou simplement d'opinion libérale — furent lâchement licenciés ou mis sur des listes noires. Enfin, la télévision, apparue vers la fin des années 30, était devenue alors une concurrente de poids pour l'industrie du cinéma, plus généralement menacée par l'explosion des loisirs de masse.

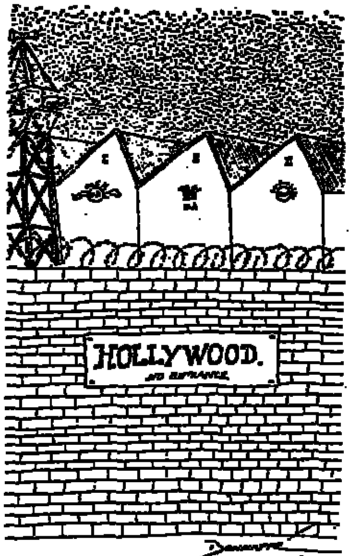
Cette série d'événements simultanés *explique que la production* annuelle des grands studios soit tombée d'environ quatre cents films par an au début des années 50 à cent cinquante dans les années 60 et à un peu moins d'une centaine de nos jours, la production de téléfilms devenant parallèlement une part importante de l'activité de plusieurs d'entre eux. D'autre part, cinq studios sur sept, à la recherche de capitaux, ont été rachetés par des conglomérats, Fox et Columbia ayant jusqu'à maintenant conservé leur indépendance.

Il est évident que les grands studios ne retrouveront jamais une position analogue à celle d'avant 1947, où il détenaient la puissance à ' . fois financière, commerciale et artistique. Mais il semble qu'après vingt-cinq ans de tâtonnements, Hollywood soit parvenu à un nouvel équilibre, et, si les studios demeurent la principale force financière, ils doivent maintenant partager l'initiative créatrice et commerciale. *Le tournant* a eu lieu au début des années 50, lorsque les studios en difficulté durent mettre fin aux contrats qui les liaient, depuis des décennies, aux scénaristes, aux cinéastes, aux acteurs, aux agents et aux producteurs. C'est de cette époque que date l'essor des producteurs indépendants, des avocats et des agents (ou imprésarios).

Ainsi la caste des maîtres de la production hollywoodienne englobe-t-elle aujourd'hui — outre les chefs de studios et les producteurs indépendants — certains hommes d'affaires cossus du très chic quartier de Beverly Hills, les agents et les avocats spécialisés dans le « movie business ». Les agents, manipulateurs d'hommes et de dollars, sont souvent accusés d'avoir pris le pouvoir à Hollywood, grâce à *l'étendue de leurs* relations. S'ils tirent les ficelles de l'industrie, c'est parce qu'ils sont au courant de tout. Ce sont eux qui savent combien se vendent les scénarios cette année. Eux qui savent qu'à Universal la cote des films d'aventures *est en hausse alors* qu'à Warner Brothers on s'intéresse surtout aux « love stories ». Eux qui savent si le dernier film de Peter Bogdanovitch a été un four ou un succès à New-York et à Paris. Eux qui savent quel langage il faut tenir à Marlon Brando ou à Faye Dunaway. Eux qui savent, enfin, combien de millions de dollars on a offert à Paul Newman pour son dernier rôle.

Jeff Berg, Ben Benjamin et Sue Mengers savent tout cela. Ce sont trois agents d'« International Creative Management » (I.C.M.), l'une des deux plus importantes agences de Los Angeles, l'autre étant William Morris. Jeff Berg, vingt-neuf ans, a tous les attributs du jeune loup. Ses camarades d'Université se souviennent de cette anecdote qui courait à son propos : « *Dans la voiture de Jeff il y a trois ceintures de sécurité, mais elles sont toutes les trois pour lui.* » Brillant, précis et sec, il a la réputation d'être un bon professionnel. « *Dans le système actuel*, explique-t-il, *les agents sont à même de mettre en contact producteurs, stars, écrivains et metteurs en scène et de les diriger vers le bon studio. Généralement, ils ne se contentent pas de mettre en rapport deux personnes, mais ils s'efforcent de réaliser ce que l'on appelle un « package deal », c'est-à-dire un accord global. Dans la meilleure hypothèse, cet accord porte sur l'ensemble des éléments de base nécessaires à la réalisation d'un film, à savoir la propriété littéraire du scénario, les principales vedettes, le producteur et le metteur en scène. Bien entendu, l'agent ne parvient pas toujours à réunir tous ces éléments et le « package deal » est plus ou moins complet, mais il est dans l'intérêt de l'agent de proposer aux studios un projet aussi avancé que possible, puisque l'agence prend 10 % sur chaque client. Prenons par exemple* les Dents de la mer, *réalisé en 1975 par Steven Spielberg. Ayant acquis les droits du livre du même nom, nous les avons vendus à Universal. Puis nos clients, Richard Zanuck et David Brown, ayant décidé de produire le film, ont demandé à l'auteur du best-seller, Peter Benchley, sous contrat chez nous, d'écrire le scénario fondé sur son roman. Enfin Steven Spielberg, également des nôtres, a assuré la mise en scène.*

» Comme dans ce cas nous sommes très souvent en mesure d'aller voir les studios pour leur demander simplement de financer et de distribuer les films. Les studios passent leur temps à pousser des hauts cris, en disant que nous leur imposons des produits tout faits. Mais il se trouve effectivement que la plupart des films tournés à Hollywood ne sont pas des projets développés par les studios mais par des artistes ou le plus souvent par des producteurs indépendants, par des avocats ou par des agents. »



De vrais professionnels

Comme nous l'a confirmé Ben Benjamin, les agents n'ont pas toujours été ces commis à tout faire du cinéma hollywoodien. Ce gentleman affable, dans le métier depuis trente et un ans, s'occupe à I.C.M. de ce qu'il appelle le « coin des vieux », ses clients étant, pour la plupart, des vétérans comme Laurence Olivier, Burt Lancaster ou George Cukor. « *Le rôle des agents dans les années 40, lorsque j'ai débuté dans l'industrie, était beaucoup plus simple*, dit-il. *Nous n'avions qu'à négocier des contrats à long terme entre les stars et les studios. Ensuite, les 5 000 dollars ou 10 000 dollars que recevaient Greer Garson ou Clark Gable « tombaient » régulièrement semaine après semaine. Par contre, nous devions être à leur disposition jour et nuit. Je me souviens que je devais porter le manteau de fourrure de Merle Oberon ou de Greer Garson ; j'étais noyé sous les visons sables qui coûtaient des millions de dollars, alors que ma femme n'avait qu'un joli petit manteau de lainage. En plus, nous étions accusés d'être des marchands de chair humaine et des suceurs de sang, de voler l'argent des studios, de voler l'argent de nos clients. Vous comprenez, à la grande époque du star-system, M.G.M. décidait de tourner un film avec Clark Gable, demandait à Victor Flemming de le diriger et à Pandro S. Berman de le produire, tous étant sous contrat avec le studio. Depuis le début des années 50, les agents se sont établis à leur compte et sont de vrais professionnels.* »

L'agent n'est pas toujours aussi apprécié que Ben Benjamin semble le croire. A l'intérieur de l'industrie, on le rend souvent responsable, en partie du moins, de l'incessante augmentation du coût des films. Nous avons interrogé à ce sujet Sue Mengers, le plus célèbre agent d'Hollywood et certainement l'un des plus riches, une sorte de star dans son domaine ; Barbara Streisand, Candice Bergen, Brian de Palma et Sidney Lumet, figurent parmi ses clients les plus prestigieux. Cette opulente jeune femme très consciente de sa puissance et de sa célébrité soigneusement entretenue nous a répondu, dans son style véhément : « *C'est grotesque d'accuser les agents ! C'est la stupidité des studios qui fait monter les prix. Je peux me permettre d'être franche avec vous, parce que vous m'interviewez pour la presse française. Les agents ne peuvent pas obliger les studios à payer une star 1 million de dollars. Ce sont les chefs de production des studios qui décident, en dernier ressort, de tourner tel ou tel film, d'employer un acteur plutôt qu'un autre et de lui verser tel cachet, puisque ce sont eux les financiers.*

Une idée et un avocat

» Evidemment, nous essayons de faire faire de bonnes affaires à nos clients. Mais, croyez-moi, nous sommes choqués de cette escalade des prix. Je considère que Marlon Brando, par exemple, se moque de l'industrie du cinéma. Il vient de tourner, dans un film intitulé Superman, *un rôle secondaire, celui du père de Superman. Au lieu d'offrir 25 000 dollars à un acteur moyen ou inconnu, le studio a offert 3 millions de dollars à Brando pour trois semaines de tournage. Alors je suis maintenant obligée d'obtenir des salaires analogues pour mes clients.* »

Différent est le style des avocats hollywoodiens, qui disputent aux agents, aux chefs de studio et aux producteurs indépendants la suprématie de la capitale du septième art. Moins abrupts qu'eux, ils sont tout charme et tout sourire. Mais ils cachent mal leur ambition, ou bien prennent le parti de s'en glorifier « à l'américaine », comme Tom Pollock, qui est, à trente-quatre ans, l'un des plus brillants de sa génération et généralement considéré comme un futur chef de studio. « *La plupart des gens n'aiment pas leur métier; ce n'est pas mon cas*, déclare-t-il d'emblée avec un sourire gourmand. *Je m'amuse beaucoup. Je m'occupe de l'aspect légal de la production cinématographique touchant les contrats, le financement et la distribution. Du scénariste débutant au metteur en scène chevronné, quiconque veut signer un contrat dans cette profession* — « to make a deal », *selon l'expression consacrée — a besoin d'un avocat. Depuis une dizaine d'années, l'avocat est devenu aussi important que l'agent et réalise souvent comme lui des* « package deals ». *Ma firme, par exemple, représente des tas d'acteurs, d'écrivains ou de metteurs en scène, auxquels nous rendons parfois des services très étendus. Tenez, Sylvester Stallone, héros de* Rocky *et nouvelle star hollywoodienne ; nous sommes en train de planifier sa carrière. En fait, nous remplissons à son égard le rôle d'un agent. Il y a un vieux dicton qui court dans cette ville, vous savez : « Tout » ce qu'il faut pour être produc- » teur, c'est une idée et un avo- » cat.* »

Autre grand avocat, établi depuis plus longtemps dans la profession, Eric Weissman, homme raffiné, tient lui aussi des propos réalistes. « *Dans cette ville*, dit-il, *il est indispensable d'obtenir les gens importants au téléphone, et il n'y a pas plus d'une dizaine d'avocats qui en sont capables. J'en fait partie parce que j'ai été l'un des dirigeants de Warner Brothers pendant plusieurs années. Il y a, disons, sept grands studios ayant à leur tête sept hommes d'affaires. Je les appelle les sept barracudas. S'ils me traitent différemment, c'est parce que j'ai été l'un des leurs.* »

DAVID ALPER et LISE BLOCH-MORANGE.

CALIFOR POPPY

Anachronique

n'a pas eu à créer, mais à adapter des formes préexistantes ; stimulé par la contrainte, il a pris le parti de jouer avec elles, et l'usager ravi entre dans le jeu. Il n'y a pas de forme « laide » que ne puisse réhabiliter une telle subversion. Quelle leçon d'urbanisme, et d'esthétique !

Ce sens de la métamorphose fonctionnelle agit en bien d'autres lieux de la « vieille » ville. Le Fisherman's Wharf est orné, posés à même le sol, d'une ancienne roue à aubes, d'un ancien cable-car désaffecté. A l'autre extrémité de Columbus Avenue, un petit théâtre bâti en 1868, à la façade néo-classique de briques rouges et de vitrages plombés sertis dans une ferronnerie vert-de-gris, est devenu tout à trac un cabinet d'avocat.

⁂

Comme presque partout aux Etats-Unis, les quartiers résidentiels de la petite bourgeoisie sont voués au lugubre tarabiscotage de la décadence victorienne : escaliers hyperboliques, porches à colonnettes, pavillons décrochés, baies en encorbellement, moulures pâtissières. Mais la fantaisie californienne sauve la mise par un recours systématique aux couleurs les plus variées et les plus cocasses, rose bonbon, vert pistache, jaune canari, rouge grenadine et autres, dont on ne sait jamais s'il faut les mettre au compte d'un surcroît, toujours possible, de mauvais goût, ou d'un sursaut, jamais exclu, d'ironie rétrospective. D'ordinaire, ces peinturlures sont purement ornementales et non figuratives. Mais l'une au moins, surajoutée à une façade jugée sans doute trop discrète, représente tout un paysage emphatiquement alpestre, avec ses forêts, ses pentes neigeuses, ses torrents écumeux, ses verts pâturages. Une ou deux portes ou fenêtres, inévitables, le ponctuent.

Pour l'amateur de transports publics frustré par une grève des cable-cars, *tramways-funiculaires brinquebalant au gré des formidables dénivellations urbaines, le* BART (Bay Area Rapid Transit, *autrement dit le R.E.R. local) est une belle consolation. Contrairement au métro de New-York, sombre labyrinthe de cauchemar (mais si excitant à sa manière), celui-ci a l'élégance épurée d'un vrai produit de l'ordinateur. Les deux lignes actuellement en service forment comme un grand X et se croisent au centre d'Oakland. Le clou est le système de contrôle automatique : vous pouvez investir jusqu'à 20 dollars dans un ticket aux dimensions d'une carte à jouer, sur lequel les barrières magnétiques d'entrée et de sortie calculent et soustraient le prix de chaque voyage. A la dernière sortie, si votre compte est juste, la machine garde votre carte ; s'il est en déficit, elle vous barre le passage et vous envoie chercher le complément de tarif. On y passe des heures, pour le plaisir.*

⁂

Berkeley a depuis longtemps retrouvé son calme, grand parc rythmé par les caprices d'un infime torrent, peuplé d'écureuils gris familiers, pelouses jonchées de grandes filles studieuses, mais qu'on imagine uniment dorées sous la longue chevelure et le jean délavé. Sur le célèbre terre-plein, la harangue écologiste alterne avec le jazz ou le folk-song.

Plus au sud, à Santa-Barbara, à deux pas du surf où s'exercent de longs corps caoutchoutés de noir, un autre campus étale ses pelouses au bord d'une lagune, réserve pour animaux aquatiques, qui s'ouvre sur cette touchante pancarte : Please do not disturb plants, animals, or other people : *« Prière de ne pas déranger les plantes, les animaux, et autres personnes ».*

GÉRARD GENETTE.

cinéma

RENCONTRES DU TROISIEME TYPE
de Steven Spielberg

Le requin des Dents de la mer *faisait très peur. Ici, les soucoupes volantes intriguent. Steven Spielberg a tellement envie d'y croire qu'il convainc le spectateur de leur existence. On ne croit que ce qu'on voit, et l'OVNI enfin découvert, après un suspense qui met, volontairement, les nerfs en pelote, est d'une merveilleuse beauté. Tout le monde voudra, comme Richard Dreyfuss et Melinda Dillon, franchir la montagne mystérieuse pour savoir ce qu'il y a derrière. Spielberg rend réel — et comment ! — l'imaginaire.*

VOYAGE A TOKYO
de Yasujiro Ozu

La dissolution d'une cellule familiale. La quintessence même d'une réalité toujours filmée, dans le dépouillement absolu, à la hauteur des personnages. Pour connaître enfin Ozu, mort en 1963 sans avoir été révélé, chez nous, comme Mizoguchi et Kurosawa. Il était, lui, en quelque sorte, le Bresson du cinéma japonais.

ELLES DEUX
de Marta Meszaros

*Les nuances psychologiques et sentimentales du monde des femmes, par la cinéaste hongroise d'*Adoption *et de* Neuf mois. *Marina Vlady, grande, équilibrée, et la petite Lili Monori, sauvage et un peu cruelle, apprennent, l'une et l'autre, à reconsidérer leur vie.*

ET AUSSI : *Haro*, de Gilles Béhat (la vie violente d'un village français après la guerre de 1914 ; un certain lyrisme). *Drôle de séducteur*, de Gene Wilder (le surprenant romantisme d'un acteur comique formé chez Mel Brooks, dans une parodie du mythe Valentino) ; *Pitié pour le prof !*, de Silvio Narizzano (les mésaventures d'un jeune instituteur dans l'Ouest canadien des années 30; humour, émotion) ; *le Bois de bouleaux*, d'Andrzej Wajda (la vie, l'érotisme, la mort et la nature : intimisme et beauté picturale) ; *Julia*, de Fred Zinnemann (la prise de conscience progressiste d'une intellectuelle juive américaine face au nazisme. Réalité vécue et tradition romanesque hollywoodienne) ; *le Miroir*, d'Andreï Tarkovsky (superbe plongée dans la vie intérieure d'un homme tourné vers son enfance et retrouvant l'âme russe) ; *Safrana*, de Sidney Sokhana (quatre Africains, travailleurs immigrés, au contact des petits paysans de Côte-d'Or; une nouvelle réflexion politique).

une sélection



« Rencontres du troisième type », de Steven Spielberg.

théâtre

LA THEBAIDE
au Nouveau Carré

La mère d'Œdipe essaie d'éviter les meurtres et suicides de son frère Créon et de ses trois enfants. Racine est déjà là, entier, dès sa première tragédie. Très belle mise en scène de Jean-Claude Fall. Un événement, car cette pièce n'est jamais jouée.

ET AUSSI : *les Rustres*, à la Michodière (le côté farce de Goldoni déchaîne les comédiens) ; *Meurtre dans la cathédrale*, à Chaillot (cérémonial anglais des comédiens français) ; *Gotcha*, au Marie-Stuart (une tragédie moderne de peur et de désespoir) ; *David Copperfield*, à la Cartoucherie du Soleil (voyage proustien sur le chemin de Dickens) ; *Dom Juan*, à la Cartoucherie de la Tempête (les comédiens du Soleil dans le théâtre de Molière) ; *Parade*, à l'Aire libre (beaux monstres des nuits solitaires) ; *Boite Mao Boite*, au Lucernaire (Albee et l'œil bleu de Laurent Terzieff) ; *le Roi des cons*, au Fontaine (le programme commun actualisé de Wolinski-Confortès).

musique

CLAUDE PREY
à Rouen

Claude Prey, l'un des plus féconds créateurs de théâtre musical, se voit consacrer tout un spectacle par le Théâtre des Arts de Rouen, avec la création de *l'Homme occis* et la reprise d'une de ses œuvres les plus émouvantes, *le Cœur révélateur*. Dans *l'Homme occis*, il jongle avec un grave sujet : un blessé de la route agonise au milieu de ses proches dans un hôpital, et c'est une caricature impitoyable de l'infirmière, de la femme aux remords romantiques, de la nourrice, de l'ami bègue, de l'aïeule gâteuse, etc. Musique qui fait mouche au traits brefs et perçants, libération de l'angoisse par le rire, dérision qui va loin, comme toujours chez Prey (*Rouen, le 24, à 20 h. 30 ; le 26, à 14 h. 30*).

APERGHIS
à Nanterre

Autre champion renommé du théâtre musical : Georges Aperghis, qui est le personnage central du Festival de Nanterre, avec *Histoire de loups*, un des essais les plus saisissants d'inspiration psychanalytique de la musique, d'après Freud (Maison de la culture, les 24 et 28), et une soirée où, à côté d'un de ses chefs-d'œuvre, *De la nature de l'eau*, sur des textes de Léonard de Vinci, on découvrira des *Fragments-Journal d'un opéra : le Chanteur-Ruines II*, sur des textes de Max Deutsch (le 24 février).

VIETNAM AUJOURD'HUI

Tran Van Khe, le grand musicologue vietnamien, rapporte d'un récent voyage d'études dans son pays des documents photographiques et sonores surprenants qu'il présentera au musée Guimet, avant d'exécuter des œuvres de musique traditionnelle d'une rare beauté (6, place d'Iéna, le 23 février).

BACH
par Itzhak Perlman

Dans le cycle Barenboïm de musique de chambre, intégrale des sonates et partitas de Bach par un admirable violoniste israélien, Itzhak Perlman, à la sonorité rayonnante, au lyrisme intense, comme décuplé par la lutte qu'il a dû mener contre le *handicap de la poliomyélite* (Champs-Elysées, les 22 et 27 février).

ET AUSSI : *Neuvième symphonie*, par l'Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Saint-Roch, le 22) ; « Le temps musical », cycle IRCAM, séance de synthèse, avec R. Barthes, G. Deleuze et M. Foucault (Centre Pompidou, le 23 à 18 heures), et concert final, direc. P. Boulez (Théâtre de la Ville, le 23, à 20 h. 30) ; Chopin, par D. Wayenberg (*Pleyel, le 23*) ; *Ormindo*, de Cavalli (Opéra de Lyon, les 24, 25, 26) ; *Cosi fan tutte* (Toulouse, les 24, 26, 28) ; *le Vaisseau fantôme*, dir. G. Sebastian (*Bordeaux*, les 24, 26, 28) ; *les Noces de Figaro*, mise en scène R. Terrasson (Nantes, les 24, 26, 28) ; Schubert, par A. Brendel (Champs-Elysées, le 24) ; *la Damnation de Faust*, mise en scène L. Erlo, dir. A. Lombard (Strasbourg, les 26 et 28) ; centenaire des concerts populaires d'Angers : œuvres de Landowski, Bach, Chausson, Lekeu, par l'Orchestre des Pays de la Loire, dir. J. Doussard (Angers, le 26, à 17 h. 30).

expositions

TROIS SIECLES D'AFFICHES FRANÇAISES
au Musée de l'Affiche

Cent cinquante affiches françaises depuis les origines jusqu'à aujourd'hui. Les plus célèbres, signées Cheret, Lautrec, Mucha, Cappiello, Cassandre, Loupot, Savignac... Pour marquer l'inauguration, 18, rue de Paradis, dans le dixième arrondissement, du nouveau musée créé par l'Union centrale des arts décoratifs. Le lieu, un magasin de faïencerie des années 1900, est superbe. Les affiches sont, dans l'ensemble, fort belles.

RUBENS
au Louvre

— *Lire notre article page 15.*

LA COLLECTION THYSSEN
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Quatre-vingt-une peintures signées Kandinsky, Klee, Mondrian, Matisse, Picasso, Ernst, Ensor, Chirico... d'une collection d'ordinaire somptueusement installée sur les rives du Tessin, et qui comporte aussi d'admirables tableaux de maîtres anciens.

ET AUSSI : *la donation Pierre Lévy*, à l'Orangerie (morceaux choisis d'une grosse collection offerte aux musées nationaux) ; *L'art moderne dans les musées de province*, au Grand Palais (un bilan et des œuvres à découvrir) ; *Les singuliers de l'art*, à l'ARC-Paris (peindre et sculpter « hors les normes », souvent à l'heure de la retraite) ; *Sacré d'art*, au Musée des arts décoratifs (détournement de matériau pour des « chefs-d'œuvre »).

danse

QUATRE CREATIONS
au Grand Théâtre de Nancy

Est-ce un spectacle d'adieu ? C'est en tout cas une fête un peu mélancolique composée par Gigi Gheorge Caciléanu pour sa troupe nancéienne menacée de dislocation. Trois chorégraphes invités : Jacques Garnier (Danse continue, *musique de Bela Bartok), Dominique Bagouet* (Passages), *Rosella Hightower* (Aquarelle, *musique de Prokofiev) et une version du* Sacre *de Caciléanu dans des décors de Nuno Corte Réal (vendredi 24 février, 20 h. 30).*

ET AUSSI : Une rencontre de danse contemporaine en Normandie organisée par les Ballets de la Cité dans la chapelle Saint-Louis de Rouen, avec la participation de deux jeunes groupes français, *le Four Solaire* et *Moebius* (20-28 février).

variétés

HOLIDAY ON ICE
au Palais des Sports
Revue annuelle sur glace : valse, tango, jeu d'artifice, rythme, exhibitions de champions.

COLUCHE
au Théâtre du Gymnase
Coluche dans quelques monologues très corrosifs, d'un très haut niveau (21 h.).

LE PARADIS LATIN
Jean-Marie Rivière officie maintenant rue du Cardinal-Lemoine. En jetant dans cette nouvelle aventure son goût pour l'épate, l'illusion, le baroque, l'énorme et la convention sublimée, il offre sans doute l'un des plus étonnants spectacles jamais montés. (Dîner à 20 h. 30, spectacle à 23 h.)

LIONEL ROCHEMAN
au Nouveau Carré
Lionel Rocheman présente des histoires et des chansons dans son nouveau spectacle : Yiddish Story.

LIVRES

Gloire et mise à mort d'une diva

QUAND Maria-Félicia Garcia, dite « la Malibran », mourut en 1836, à l'âge de vingt-huit ans, un poète, Alfred de Musset, écrivit des stances destinées à immortaliser la cantatrice et sa légende.

Maria Callas a vécu plus longtemps que la Malibran, mais sa carrière brève et fulgurante, son prestige international, sa beauté, sa vie privée exposée à toutes les curiosités, lui ont valu, en cette seconde moitié du vingtième siècle, la même aura légendaire. Elle était au faîte de sa gloire lorsque Olivier Merlin, dans son ouvrage sur le « bel canto », *le Chant des sirènes*, lui consacra des pages saisissantes.

Elle ne chantait plus. Elle est morte, brusquement, à Paris, le 16 septembre 1977. Toujours mythique. Quelques mois plus tard, deux livres sortent presque coup sur coup, *Maria Callas*, par Jacques Lorcey (1), *Callas, une vie*, par Pierre-Jean Rémy (2). Deux livres d'adorateurs qui éclairent, chacun, d'un jour particulier le personnage de la diva fabuleuse.

La passion de l'historien

Acteur, metteur en scène, historien du théâtre et professeur d'art dramatique, Jacques Lorcey est tombé amoureux de la Callas, la « sublime », dont il connaissait tous les disques, au moment où il la vit pour la première fois en scène à l'Opéra de Paris en 1965. Elle chantait *la Tosca* et brillait de ses derniers feux. Il allait, plus tard, patiemment, reconstituer année par année, mois par mois, la vie et la carrière de son idole dans le livre, achevé au moment de cette mort imprévisible. On devine bien qu'il aurait aimé le lui tendre en hommage.

Le travail historique de Jacques Lorcey est considérable. Et, dans cette biographie, l'auteur laisse percer sa passion presque à chaque page, mêle légende et réalité, considérations personnelles et témoignages. Même lorsqu'il se montre critique à l'égard des défaillances vocales, des inégalités de la cantatrice, il donne tout son sens mythique à cette star du « bel canto » qui révolutionna tout autant la technique du chant que le jeu dramatique. Ainsi se trouve expliqué, pour ses admirateurs surtout, mais pour ses détracteurs aussi, ce qu'elle eut d'exceptionnel, jusque dans ses défauts. Il y a une ferveur convaincante jusque dans la discographie.

La vérité du romancier

Pierre-Jean Rémy, lui, écrit des romans et aime le cinéma tout autant que l'art lyrique. *Le Sac du palais d'été* lui valut le prix Renaudot 1971 et il a rêvé sur les stars de l'écran dans *Ava*, sur les cantatrices de légende dans *la Mort de Floria Tosca*. Devant Callas morte, il se trouve comme Harry Dawes (Humphrey Bogart) devant la statue énigmatique de Maria Vargas (Ava Gardner), dans le cimetière italien de *la Comtesse aux pieds nus*. Il a deviné, compris, lui, ce que les autres ne savent pas, et qui perçait déjà dans *la rêverie sur Tosca*. Cette Callas réelle, dont Pierre-Jean Rémy a reconstitué également la vie et la carrière, refait, en somme, l'itinéraire d'Ava Gardner dans le film de Mankiewicz. Fière et fragile, poussée par la volonté d'être la première chanteuse d'opéra du monde (elle y arrivera), Callas est, de tout temps, destinée au sacrifice. Ceux qui l'entourent, qui l'aiment ou la haïssent, qui l'aident à trouver sa personnalité, qui lui font commettre des erreurs, qui l'accompagnent ou la délaissent, et les spectateurs anonymes qui l'applaudissent, exigeant d'elle, toujours, le meilleur : tous, oui tous, en la portant vers la réussite, plient son existence à la légende et la font mourir de chanter.

« Ne savais-tu donc pas, comédienne imprudente,
Que ces cris insensés qui te sortaient du cœur
De ta joue amaigrie augmentaient la pâleur ? »

Ainsi Musset parlait-il à l'âme de la Malibran. Et Pierre-Jean Rémy trouve l'âme de Callas sous le mythe. Son héroïne est une femme-victime courant vers son destin, une autre Maria Vargas passée de la pauvreté à la richesse, de l'obscurité à la gloire éclatante, qui se donne toute entière à sa voix, à ses personnages lyriques qu'elle rend magiques. Mais on la tire de la scène d'opéra à la scène mondaine, on abîme sa voix et elle finit immolée, comme Tosca et Violetta « la Traviata ». Sans estime pour les hommes qui ont partagé sa vie intime (si tant est qu'elle pouvait en avoir une), Pierre-Jean Rémy ne leur laisse aucune chance de passer à la postérité. Callas était trop grande pour eux et pour le monde. Comme Maria Vargas vue par Harry Dawes. En suivant son penchant naturel de sourcier des mythes, un brillant romancier trouve la vérité de cette autre Maria, la cantatrice unique, irremplaçable. C'est aussi un acte d'amour.

JACQUES SICLIER.

(1) Editions PAC, collect. « Têtes d'affiche », 432 p., 49 F.

(2) Editions Ramsay, 320 p., 45 F.

La saga des gens du cirque

LA redécouverte plus que la renaissance du cirque ces dernières années a multiplié depuis quelques mois les ouvrages sur un monde qui n'a pas perdu le sens du spectacle collectif et où se côtoient la générosité des gens du cirque, le rire et la volonté de toujours dépasser le possible, l'insolence dans le risque et une poésie authentiquement populaire. *Le Grand Livre du cirque* se détache pourtant de l'ensemble des livres récemment parus par son ambition d'offrir une vue globale, historique, moderne et analytique, genre par genre, numéro par numéro. Rédigé par une équipe d'auteurs spécialisés de nationalités différentes, l'ouvrage de plus de 900 pages réunies en deux volumes abondamment illustrés par des documents anciens et inédits, de nombreuses photos, les généalogies des principales dynasties du chapiteau, interviews et portraits de grands noms de la piste, est préfacé par Federico Fellini, qui écrit notamment que *« le cirque condense de façon exemplaire quelques mythes profonds et durables, le goût de l'aventure, du voyage, du risque ; et puis cette menace qui plane, cette nécessité de se hâter que l'on ressent, ces lumières éblouissantes... »*

Le Grand Livre du cirque évoque d'abord naturellement les temps anciens, les acrobates et les jongleurs de l'Egypte des pharaons, les jeux grecs et romains, puis la traversée de la nuit médiévale et de la Renaissance avec les montreurs d'animaux, les colporteurs d'illusion et les bateleurs haranguant les étoiles et parcourant inlassablement les routes de l'Europe, s'arrêtant dans les foires pour un ou plusieurs jours. C'est au siècle de Louis XIV que se forment les premières compagnies ambulantes avec des danseurs de corde, des acrobates, des jongleurs qui, en s'associant un siècle plus tard avec les écuyers anglais et espagnols, créent les premières troupes de cirque.

La piste circulaire, qui nous semble aujourd'hui traditionnelle, apparaît seulement vers 1760, avec une démonstration d'équitation, près de Salisbury, par l'Anglais Philip Astley : *« Les gens du voisinage (...) tout ébahis virent un cheval parcourir un cercle au petit galop avec sur son dos Astley debout sur la tête. »* Le même Astley organisera plus tard des tournées sur le continent. En France, s'il fut autorisé à présenter des spectacles à cheval, on lui refusa la prestation des danseurs de corde et des acrobates. Mais Astley décida de berner les bureaucrates de l'époque et fit construire une scène attachée sur le dos de huit chevaux : les acrobates se produisirent ainsi — d'un point de vue strictement technique — à cheval.

Le dix-neuvième et le début du vingtième siècle apportent au cirque sa grande prospérité. La province française est alors parcourue par plus de cinq cents chapiteaux d'importance diverse. Les familles forment de véritables dynasties, dont les hauts faits nous sont ici racontés : les Franconi, les Bouglione, les Medrano, les Rancy, les Amar, les Fanni et les Gruss en France ; les Renz, les Busch, les Althoff et les Krone en Allemagne ; les Knie en Suisse ; les Ringling Bros and Barnum and Bailey aux Etats-Unis ; les Orfei et les Togni en Italie, où une loi, depuis 1968, reconnaît la fonction sociale des cirques.

Le Grand Livre du cirque fait enfin l'historique et l'analyse des divers numéros présentés sous le chapiteau comme celui — inégalé — de l'écuyer François Baucher qui, au milieu des années 30, présentait une attraction qui comprenait notamment le trot en arrière, le balancer au passage, les changements de pied au galop au temps, la pirouette au galop sur trois jambes, le galop en arrière, le balancé puis l'accéléré.

Les clowns, bien sûr, sont présents dans cet ouvrage, les clowns rompus à toutes les disciplines du cirque, et notamment Foottit, qui lança la mode des entrées dialoguées, Rhum, qui était toujours aux prises avec l'adversité, Grock grimpant sur une chaise, une concertina dans les mains, glissant et défonçant le siège, les deux jambes restant prisonnières du cadre, puis sautant d'un seul élan et se retrouvant assis sur le dossier, une jambe croisée sur l'autre et les deux mains n'ayant jamais lâché l'instrument. Sans oublier peut-être le plus grand de tous, Charlie Rivel qui fait encore aujourd'hui, à quatre-vingts ans, un numéro avec presque rien, une chaise et une guitare, pas de paroles, parfois quelques sons qui finissent on ne sait trop pourquoi en hurlements de loup, des gestes simples, le non-sens et une grâce enfantine.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ *Le Grand Livre du cirque*. Edit. Rencontre, 1 297 F.

Deux esthétiques de cinéma

● *Formalisme soviétique.*

VOILA un livre qui devrait causer quelque surprise. Ou, à tout le moins, bousculer sérieusement quelques idées reçues. Il serait difficile en effet de trouver un travail qui corresponde moins à l'image de marque, largement répandue à l'Ouest, de l'esthétique soviétique contemporaine — académisme, conformisme, esprit rétrograde, soumission aux diktats de la politique officielle — que cet essai de Iouri Lotman, professeur à Tartu, en Estonie, depuis 1963, auteur de plusieurs ouvrages de sémiologie et héritier de la tradition formaliste russe.

Premier étonnement : la façon dont Lotman aborde ces problèmes d'esthétique et de sémiotique du cinéma (c'est le titre de l'ouvrage) et qui ne dépaysera pas ceux qui, chez nous, sont familiarisés avec des recherches comme celles de Christian Metz (cité, du reste, par l'auteur). Lotman se situe dans le droit fil du grand courant linguistique issu de Saussure et de Jakobson, et ce sont ces solides bases théoriques qui évitent à sa pensée de tomber dans les pièges de la vision idéaliste, de céder à cette illusion de l'unité du monde et du signe, génératrice des conceptions magico-mystiques du cinéma (Bazin, Epstein).

Aux yeux de Lotman, il n'y a pas dans la réalité, pour reprendre le langage des sémiologues, d'« unités discrètes », et on ne peut donc représenter une chose par elle-même. Tout système signifiant est fondé sur la différence. D'où l'ambiguïté latente de tout signe (et sans doute le caractère double de *l'émotion* esthétique), *ambiguïté qui ne saurait être réduite que par la juxtaposition d'un autre signe, par la* combinaison. *Pas de combinaison sans différence : c'est bien là la grande leçon saussurienne qui est retrouvée.*

Le second étonnement découle logiquement du premier : les films sur l'analyse desquels s'appuie l'auteur appartiennent à la frange « avancée », sinon avant-gardiste, de notre cinéma capitaliste — Godard, Resnais, Antonioni — beaucoup plus qu'à la production soviétique d'hier ou d'aujourd'hui. Encore qu'il convienne de noter que Lotman cite quelques travaux de jeunes cinéastes d'U.R.S.S., que l'on aimerait bien voir en France, pour la simple raison qu'ils apparaissent plus authentiquement novateurs et, à première vue, moins réactionnaires que le Miroir, *d'Andréi Tarkovsky.*

On ne peut que recommander doublement la lecture d'un tel livre : à la fois pour l'enrichissement qu'il apporte — l'approche de Blow-up *que propose Lotman mériterait d'être méditée par bon nombre de nos critiques — et pour l'éclairage très neuf qu'il projette sur la réalité de l'U.R.S.S. d'aujourd'hui. Il nous entraîne, en tout cas, très loin du réalisme socialiste, et nous donne de l'art soviétique un visage qui surprendra peut-être les cinéphiles autant que les compositions d'un Edison Denisov — lui aussi professeur, mais à Moscou — surprennent les mélomanes qui résument la musique soviétique aux noms de Chostakovitch et de Khatchaturian.*

CHRISTIAN ZIMMER.

★ *Esthétique et sémiotique du cinéma*, par Iouri Lotman, traduit du russe par Sabine Breuillard, coll. « Ouvertures », Editions sociales, 1977, 188 p., 40 F.

● *Subversion mondiale.*

LE cinéma, art subversif *est un essai important. L'auteur, Amos Vogel, est le directeur-fondateur de Cinéma 16, association cinématographique renommée aux Etats-Unis. Il fut, jusqu'en 1968, directeur du New-York Film Festival et du Lincoln Center Film Department. Amos Vogel, qui connaît bien l'histoire et l'esthétique du cinéma mondial, s'est livré à un travail original sur* « le rôle subversif joué par l'art le plus influent de notre époque vis-à-vis des valeurs reconnues, des institutions, des idéologies « nouvelles » et des tabous, qu'ils viennent des pays de l'Est ou du monde occidental, de la droite ou de la gauche ».

Si Amos Vogel reprend des constatations déjà faites à propos de la subversion apportée par le surréalisme, à propos des « esthétiques rebelles » du cinéma moderne ou de l'underground, il analyse toutes les formes de subversion possibles, adoptant une attitude sceptique à l'égard de toutes les valeurs reconnues ou « théorisées », politiques ou autres. Sa démarche le conduit donc à examiner aussi bien le cinéma révolutionnaire d'avant-garde en Russie soviétique *(opposé au cinéma stalinien) que* l'atroce poésie du cinéma nazi *(avec une psychanalyse d'Hitler et du nazisme)*, la gauche internationale et les cinémas révolutionnaires *que* la fin des tabous sexuels *et* les attaques dirigées contre Dieu.

On sort de là surpris et un peu choqué, car Amos Vogel se livre à un véritable ravage sur une culture qu'il juge traditionnelle jusque dans son non-conformisme. Sans doute, ses idées, ses constatations prêtent à la controverse. Mais tant d'ouvrages consacrés au cinéma se révèlent, aujourd'hui, tièdes, banals, sinon prétentieux et illisibles, que l'on ne peut que s'intéresser au propos subjectif de celui-ci. A sa fonction de trouble, parfaitement exposée.

★ *Le Cinéma, art subversif*, d'Amos Vogel, traduction Claude Frégnac. Edit. Buchet/Chastel, 338 pages, 99,60 F.

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — *Informations téléphonées* : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. 22 h.; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (Entrée libre le dimanche.)
CALDER. — Jusqu'au 27 mars.
DONATION SEUPHOR. — Jusqu'au 27 mars.
JEAN LE GAC. — Jusqu'au 27 février.
ATELIERS D'AUJOURD'HUI 6 : Jean-Paul Bouvier et Antoni Clavé. — Jusqu'au 27 mars.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

MONTAGNE ET SPORTS D'HIVER. — Jusqu'au 27 février.
PUBLICITE : les grands crus 1977 du *Club des directeurs artistiques*. — Jusqu'au 13 mars.

Bibliothèque

SIX PHOTOGRAPHES EN QUETE DE BANLIEUE. Descamps, Doisneau, Freire, Lattès, Le Querrec, Raimond-Dityvon. — Jusqu'au 27 *février*.

Parvis

MUSEE AMBULANT DE LA MUSIQUE MECANIQUE. — De 14 h. à 18 h. 30. Entrée : 12 F; enfants 8 F. Jusqu'au 12 mars.

MUSEES

LE SIECLE DE RUBENS, dans les collections publiques françaises. — Grand Palais, entrée Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F; le samedi : 6 F. Jusqu'au 13 mars. Pendant toute la durée de l'exposition, projection de films sur Rubens, salle 404.

L'ART MODERNE DANS LES MUSEES DE PROVINCE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 13 mars. Jusqu'au 24 avril.

PEINTURE RUSSE DE LA DEUXIEME MOITIE DU DIX-NEUVIEME SIECLE. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.
BOROBUDUR. Chefs-d'œuvre du bouddhisme et de l'hindouisme en Indonésie. — Petit Palais (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Du 24 février au 15 juin.

DONATION PIERRE LEVY. — Orangeries des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F; le samedi : 6 F (gratuite le 20 mars). Jusqu'au *16 avril*.

LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND DU LOUVRE. Histoire des collections. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F; gratuite le dimanche. Jusqu'au 27 mars.

DEFENSE DU PATRIMOINE NATIONAL. Œuvres acceptées par l'Etat en paiement de droits de succession 1972-1977. Musée du Louvre, entrée porte Denon (voir ci-dessus). Du 24 février au 24 avril.
LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.
GENEVIEVE ASSE. L'œuvre complet gravé. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. *Entrée : 5 F; gratuite le dimanche.* Jusqu'au 26 mars.
COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. Jusqu'au 20 mai.
MARINO MARINI. *L'œuvre gravé.* Jusqu'au 26 mars.
LES SINGULIERS DE L'ART. ARC 2. — Au Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 5 mars.
TROIS SIECLES D'AFFICHES FRANÇAISES. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.
TOILES DE NANTES DES XVIII[e] ET XIX[e] SIECLES. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 9 avril.
SUCRE D'ART. — Musée des arts *décoratifs (voir ci-dessus). Entrée* : 6 F. Jusqu'au 17 avril.
L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf *mardi*, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.; dim., de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.
LEDA, BESTIAIRE ET METAMORPHOSES. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle. Jusqu'à fin avril.
BERNARD BUFFET. — Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard (578-61-32). Sauf jeudi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 26 février.
PRIX DE PORTRAIT PAUL-LOUIS-WEILLER. Sculptures. — *Institut de France, salle Comtesse-de-Caen*, 27, quai de Conti (326-22-47). Sauf dim., de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 28 février.
LA MONNAIE, MIROIR DES ROIS. — Hôtel de la monnaie, 11, quai de Conti (326-52-04). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 avril.
MYSTIQUE ET POESIE DANS L'ŒUVRE D'HEBERT. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi. Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée libre, le 23 février. Jusqu'au 29 mai.

SALON : LA LETTRE ET LE SIGNE. Expression de tous les domaines de la culture et de la vie. — *Musée du Luxembourg, 19, rue de* Vaugirard. Sauf mardi, de 11 h. à 20 h. Jusqu'au 12 mars.
CENT ANS DE REPUBLIQUE. — Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F; le dimanche : 3 F. Du 23 février au 23 mai.
JULES ROMAINS. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 26 mars.
LE VITRAIL. Art et Technique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.
METIERS D'HIER, D'AUJOURD'HUI, DE DEMAIN. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-17-34). Sauf dim et lundi, de 13 h à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 1[er] avril.
UN SIECLE DE CHANSONS : 1830-1930. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30; dim., de 11 h. *à 17 h. 30. Jusqu'en mars*

CENTRES CULTURELS

DADA INTERNATIONAL. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 mars.
HEIDI MEYER. Peintures et dessins. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 mars.
NORMAN McLAREN. Dessins, *planches originales pour films*, illustrations des techniques d'animation et rétrospective cinéma. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 2 avril.
1909-1929 : LES BALLETS RUSSES DE DIAGHILEV. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-53). De 12 h. *30* à 19 h. 30. Jusqu'au 17 mars.
VANESSA. Happiness tent. — Centre culturel du Marais (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 mars.
LOUIS GANS. Tableaux, gouaches, dessins. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 12 mars.
PROMENADE A TRAVERS LA PEINTURE CONTEMPORAINE : Atila, Aznar, Bryen, Heinberg, Mazoyer, etc. - SCULPTURES : Kergall, Vuillemet, Vlad. — American Center, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Sauf sam. et dim., de 14 h. *à 18 h. Jusqu'au 10 mars.*
ENRIQUE BRYANT. Peintures mexicaines. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-57). Sauf *dim.*, de 14 h. à 19 *h.* Jusqu'au 28 février.

GALERIES

L'OBSERVATEUR ILLUSTRE : Bretécher, Copi, Desclozeaux, A. François, Folon, Wiaz. — Galerie Nouvel Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 4 mars.
CARDENAS, FERRER, MICHAUX, PONS, SIMA. — Le Point Cardinal, *3, rue Jacob. Février-mars.*
LLYN FOULKES - SAM GILLIAM. Œuvres de 1969 à 1973. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques *Callot (033-78-41)*. Jusqu'au 1[er] avril.
LE MARCHE SANS MARCHAND. — Centre d'art de la Rive gauche, 8, rue de Nesles, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusque fin mars.
BENEDIT. Aquarelles et objets. — Galerie Mathias Fels, 138, bd Haussmann (924-10-23). Jusqu'au 8 mars.
JEAN BERTHIER. — Galerie C. Collin, 33, quai de Bourbon (633-14-03). Jusqu'au 4 mars.
CLAUDE BLEYNIE. Métabiles. — Galerie Robert Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 11 mars.
FREDERIC BOOTZ. Œuvres récentes. — Galerie Ariel, *140*, bd Haussmann (227-13-09). Jusqu'au 4 mars.
BERNARD BUFFET. La Révolution française. — Galerie Maurice-Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 29 avril.
ANDRE CHABOT. Trente-sept concessions abandonnées. — Galerie Jean-Claude Riedel, 31, rue Guénégaud (326-20-76). Jusqu'au 28 février.
JEAN CLAREBOUDT. — Galerie Farideh Cadot, 11, rue du Jura (331-34-62). Jusqu'au 18 mars.
VICTOR CUPSA. — Galerie le Triskèle, 23, rue de Fleurus (544-72-83). De 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 31 mars.
GERARD CYNE. Huiles, gouaches, sculptures. — *Le* Balcon des arts, *141, rue Saint-Martin* (278-13-03).
DUNOYER DE SEGONZAC. Virgile. — Gravures en épreuves exceptionnelles. Le Nouvel Essor, 40, rue des *Saints-Pères (548-84-02). Jusqu'au* 15 avril.
AVI DZALOVSKY. — Galerie des Trois Rives, 5, rue de l'Odéon (326-49-03). Jusqu'au 12 mars.
JAMES *ENSOR*. — Bateau-Lavoir, 16-18, rue de Seine (033-96-83). Jusqu'au 15 avril.
PIERRE GASTE. Œuvres récentes. — Galerie Noire, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (272-63-52). Jusqu'au 1[er] mars.
JOSE GERSON. — Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92).
MORIS GONTARD. Œuvres récentes. — Galerie Noire (voir ci-*dessus P. Gaste). Jusqu'au 1[er] mars.*
MICHEL GOURDON. Trente ans d'illustration. — Galerie J.-P. Lavigne, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 11 mars.
HAAS. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22) Jusqu'au 14 mars.
HAJERI. — Galerie Messine, 1, av. de Messine (227-25-04). Jusqu'au 17 mars.
HELION. Dessins et desseins. Œuvres sur papier depuis 1939. — Galerie *Karl Flinker, 25, rue de Tournon* (325-11-24). Jusqu'au 4 mars.
IOANA. Peintures récentes, icônes sur bois. — Galerie R. Casenave, 12, rue de Berry. Jusqu'au 9 mars.

CHRISTIAN JACCARD. Trophées : cuirs calcinés. — Galerie, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au *4 mars. Coupes outil-papier*, dessins et lithographies. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (326-58-34). Jusqu'à fin février.
JACQUOT. — Galerie Gorosane, 52, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-36-00). Jusqu'au 4 mars.
KATO. Peintures récentes. — Galerie Villand et Galanis, 127, boulevard Haussmann (225-59-91). Jusqu'au 24 mars.
STANILAS LELIO. — Galerie, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 3 mars.
LJUBA. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au *11 mars.*
MICHEL MAQUAIRE. Dessins, huiles. — Galerie La Dérive, 17, rue des Saints-Pères (260-81-65). Jusqu'au *18 mars.*
MARYAN. Peintures et dessins 1954-1977. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-*89-37). Jusqu'au 15 mars.*
JACQUES MONORY. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 17 mars.
VERA PAGAVA. Aquarelles. — Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). De 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusque fin mars.
ALAIN PECLARD. A la recherche de l'homme. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 2 mars.
A. RAINER. Femmes acrobates. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine. Jusqu'au 11 mars.
CHARLES RAU. — Galerie, 3, avenue de Suffren (783-42-68). Jusqu'au 28 *février.*
YVES RHAYE. — Galerie Gérard Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 27 mars.
SERRA DE RIVERA. — Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (236-54-48). Jusqu'au 4 mars.
FERNANDO ROBLES GARCIA. — L'Œuf du beau bourg, 58, rue Rambuteau *(887-75-96)*. Jusqu'au 4 mars.
KARL PETER ROHL. Œuvres de 1920-1925. — Galerie Quincampoix, 55, rue Quincampoix. Sauf lundi, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 11 mars.
DANA ROMAN, peintures. VICTOR ROMAN, sculptures. — Galerie LD D., 73, quai d'Orsay (705-92-50). Jusqu'au 2 mars.

GERHARD RUHM. Poésies à dire — Galerie Bama, 30, rue du Bac (548-87-98) Jusqu'au 4 mars
SAMOGIT Sculptures en *pierre de* Carennac — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au début mars.
ALAN SHIELDS. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 2 mars.
SHIVA-LINGAM. Art tantrique. — L'Enseigne du cerceau, 94, rue Rambuteau (233-52-29). Jusqu'au 10 mars.
GUILLAIN SIROUX. Peintures, gravures. — Galerie l'Œil de Sévigné, *14, rue de Sévigné (277-74-58). Jus*qu'au 4 mars.
SPADARI. — Galerie C. 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 12 mars.
PETER STAMPFLI. Dessins. — Galerie, 20, rue du Temple (272-89-58). Jusqu'au 12 mars.
VERA SZEKELY. Structures-tensions. — Galerie M. Lechaux, 202, rue Saint-Honoré (296-31-30). Jusqu'au 12 mars.
BRAM VAN VELDE. *Peintures sans couleurs* et livres illustrés. — Galerie Maeght, 28, rue Treilhard. Jusqu'au 17 mars.
PASCAL VERBENA. — Atelier Jacob, 45, rue Jacob (260-84-23). Jusqu'au 4 mars.



CENTRE CULTUREL PORTUGAIS
FONDATION GULBENKIAN
51 avenue d'Iéna - 16[e]

EXPOSITION
JOAO MONIZ
peintures récentes
(du 23 février au 16 mars)

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS
11 rue Payenne - 3[e]

Mardi 28 février à 20 h. 30
récital de violoncelle
PETER SCHUBACK
Eliasson, Kiefer, Zimmerman, Sandström, Bach, Schuback
Entrée libre

Variétés

Le music-hall

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : R. Devos.
BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Thierry le Luron (rel. except. le 25).
GALERIE-55 (326-63-51) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Colette Renard.
GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Coluche.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir) 21 h., mat. *dim.* à *14 h. 30* (dern. le 26) : Barbara ; à partir du 28 : Rhoda Scott ; le 27 à 21 h. : Elis Regina.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80), 18 h. 30 : Ahmed Ben Dhiab (dern. le 25).
LUCERNAIRE-FORUM (544-57-34), I : 22 h. 30 : Brigitte Fontaine et Areski (dern. le 28) ; II : 19 h. : J. Antonin, 22 h. 30 : Bruno Brel.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) à 20 h. 45, jusqu'au 26 : Rufus, à partir du 27 : Bernard Haller.
PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir, L.) 21 h., mat. sam. et dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30, mar. à 15 h. : Holiday on Ice (à partir du 23).
SALLE PLEYEL (227-06-30) le 25 à 20 h. 30 : Mikis Theodorakis (Concert pour Chypre).

Les comédies musicales

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 14 h. 30 : Porgy and Bess (dernière le 26).
MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 14 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Aux ânes citoyens.
DIX-HEURES (606-07-48) 22 h. : Mars ou crève.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Ce soir, on actualise.

ELYSEES-LINCOLN (v.o.) QUINTETTE (v.o.) PALAIS DES ARTS (v.o.) IMPERIAL (v.f.) CAMBRONNE
pitié pour le prof !
Emouvant, drôle... Robert Benayoun "le point"
L'humour et le pittoresque dominent... ...une leçon d'optimisme.
Jacques Siclier "le monde"
BUD CORT et SAMANTHA EGGAR
un film de silvio Narizzano

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-85-26), le 28 à 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann ; les 22 et 24, à 19 h. 30, le 27 à 20 h. : Roméo et Juliette ; les 25 et 1[er], à 19 h. 30 : le Chevalier à la rose.
COMEDIE FRANÇAISE (296-10-20), les 24 et 26, à 14 h. 30, 20 h. 30 : Britannicus ; le 26, à 20 h. 30 : la Paix chez soi ; le Malade imaginaire ; les 22 et 28, à 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ; les 23, 25, 27 et 1[er] : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour.
CHAILLOT (727-81-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Meurtre dans la cathédrale. — Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, Candide (dernière le 25).
ODEON (325-70-32). (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : En attendant Godot.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : les Inquiétudes de M. Delumeau.
TEP *(636-79-09) (J., D. soir, L.)*, 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Nekrassov ; le 23, à 20 h. : Films : Charlot, gentleman vagabond ; Une vie difficile ; le 25, à 14 h. 30 : Films : Adoption, Trois femmes.
PETIT TEP (J., D. soir, L.), mat. dim., 15 h. : Théâtre de chambre ; le 23, à 20 h. 30 : Libres-parcours variétés.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (278-79-95), le 22, à 20 h. 30 : Le temps musical (Ligeti, Messiaen, Stockhausen, Boulez, Carter), séances de travail public ; le 23, à 18 h. : Séances de synthèse, avec P. Boulez et J. Deleuze.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam., à 14 h. 30, dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga :
NOUVEAU CARRE (277-88-40), les 22, 23, 24, 25 (dernières), à 22 h. 30 : le Dernier Eden ; les 22, 25 et 26, à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; le 27, à 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision ; les 22 et 29, à 14 h. : Mercredis verts ; le 25, à 17 h. 30 : Libre-parcours jazz ; les 22, 23, 24, 25, 28, à 21 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis ; les 22 et 23, à 14 h. 30 : Concert-animation de jazz (enfants) ; les 22, 23, 24, 25, 28, à 20 h. 45 : Rocheman chaud ; Yiddish Story ; le 27, à 21 h. : Erasmus Ensemble (Caccini, L. de Navaes, Purcell, Lully, Mosley, Kovatts, Britten...).
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 22, 24, 25, 28 et 1[er], à 18 h. 30 : Inti Illimani ; les 22, 24 et 25, à 20 h. 30 : Jacky Parady ; le 23, à 20 h. 30 : Ensemble Intercontemporain.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (L.), 20 h. 30 : Parade ; jeudi et sam., à 18 h. 30 : la Maison de l'inceste ; ven., à 18 h. 30 : Chansons de femmes.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45 mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : la Mouette.
ATHÉNÉE (073-27-24) (L.), 21 h., mat. *dim.* à 15 h. *30* : l'Aigle à deux têtes.
BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D., L.), 20 h. 30 : Ubu.
BOUFFES PARISIENS (073-87-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dimanche à 15 h. et 18 h. : le Petit-Fils du cheik ; le 23, à 14 h. 30 : le Médecin malgré lui.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES. Théâtre du Soleil (374-24-08) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. 30 : Dom Juan.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), les 22, 23, 24 et 25, à 20 h. 30 : Quoi ?
CENTRE CULTUREL DU X[e] (208-84-12), les 22, 23, 24, 25, à 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Penalty ; à 22 h. : l'Etalon net.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS (271-82-20), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. (dern. le 26) : Charlie McDeath, amour maternel.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), la Galerie (D., L.), 20 h. 30 : [illegible]

Femmes savantes ; la Comtesse d'Escarbagnas. — La Resserre (D., L.), 21 h. : Britannicus. — Grand Théâtre (D., L.), 21 h. : les Pâques à New-York.
COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 30 : Boeing-Boeing.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipaia.
DAUNOU (261-69-14) (J.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : les Coucous.
ESPACE P.-CARDIN (266-17-30), jusqu'au 25 à 20 h. 30, mat. sam. à 15 h. 30 : Crimes.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Le Roi des cons.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : La Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-23-92) (D.), 20 h. 30 : Louise la pétroleuse.
LUCERNAIRE (544-57-34) I : mer., ven., dim., à 18 h. 30 : la Belle Vie ; jeudi, sam., mar., à 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Ecrits de Laure. — II (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Zoo Story ; Boîte Mao, boîte.
MARIGNY (256-04-41) (J.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Miam-miam.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : La ville dont le prince est un enfant.
MICHEL (265-35-02) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Lundi, la fête.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Rustres.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h. : mat. dim. à 15 h. : Trois lits pour huit (dern. le 25).
MOUFFETARD (336-02-87) (D.), 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., Dim. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Eclairage indirect.
ORSAY (548-38-53) I : le 22 à 20 h. 30 : l'Eden-Cinéma, les 23 et 28 à 20 h. 30 : Harold et Maude, les 24 et 25 à 20 h. 30, le 26 à 15 h. et 18 h. 30 : le Rhinocéros. — II : les 22 et 25 à 20 h. 30, le 26 à 15 h. et 18 h. 30 : les Portes du soleil ; les 23, 24 et 28 à 20 h. 30 : Albert Nobbs.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.
PARIS-NORD (228-43-42) (D., L.), *20 h. 30 : Sarah Bernhardt.*
LA PENICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : le Psychopompe.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : la Tour de Nesles.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h. 15, mat. dim. à 15 h. 30 et 19 h. : les Dernières Clientes.
THEATRE DE LA RUE D'ULM (267-29-35) (Mer.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Marchands d'avenir (dern. le 26).
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : l'Espoir grave.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Marie Octobre.
THEATRE DU MARAIS (274-14-84) (D.) 20 h. 45 : Tueur sans gages.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 45, mat. sam. à 16 h. : Gotcha ; 22 h. : Just Hamlet.
THEATRE OBLIQUE (355-02-94) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : la Levée ; (L.) 18 h. 30 : l'Ignorant et le Fou.
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Nefertiti.
THEATRE SAINT-MEDARD (331-44-88), jeudi à 20 h. 30, vend. et sam. 19 h. et 22 h., dim. à 16 h. : Cendrillon.
THEATRE VALSUBERT (534-30-60) (D. soir, L.), 21 h., dim. à 15 h. : les Dépositaires (à partir du 24).
THEATRE 13 (588-16-30), 20 h. 45, dim. à 15 h. (dern. le 26) : Baroufe à Chioggia.
TROGLODYTE (222-33-34), *jeudi*, ven., mardi à 21 h. : l'Amythocrate ; sam. à 14 h. 30 et 21 h., dim. à 15 h. 30, mer. à 14 h. 30 : la Ménagerie de verre.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Fête de Broadway.

23, RUE DUNOIS, 13[e] (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Claudine, les enfants pleurent.

Les cafés-théâtres

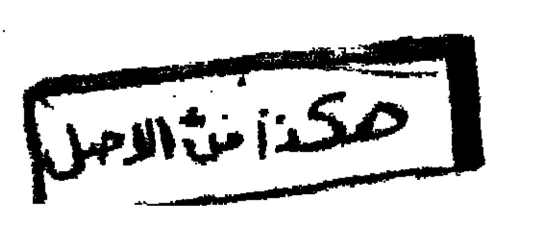
AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 45 : P. Brunold ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. : Dupecnot Story.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : Haute Surveillance ; 22 h. : les Frères Ennemis ; (J., V., S.), 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : P. Rotily ; 22 h. : Au niveau du chou.
LA BRETONNERIE (272-24-81) (D., L.), 21 h. : C'est pour de rire.
CAFE D'EDGAR (326-12-88) (D.), I : 20 h. 15 : Un petit bruit qui court ; 21 h. 30 : Popeck ; 22 h. 45 : les Autruches. — II : 22 h. 15 : la Vie de jeunesse.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 22 h. : Plantons sous la pluie.
CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D., L.), I : 21 h. 45 : Par-delà les marronniers. — II : 21 h. 45 : la Matriarche ; 23 h. : Mary Maryline.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : la Cruche cassée.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 22 h. : Fromage ou Dessert ; (J., V., S.), 23 h. 30 : Dzi Croquettes.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. 45 : le Président. Jusq. 23, à 23 h. 15 : Tcsouk, Tcsouk Nougah.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : J.-P. Sentier.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 19 h. 45 : Copain, copain à Miami ; 18 h. 30 : les Diables ; 20 h. 45 : Idées noires, Nuits blanches ; 22 h. : le Péplum en folie.
LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (L.), 22 h. : France Léa.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D., L.), 18 h. 30 : les Jeanne (relâche le 24).
PETIT BAIN NOVOTEL (858-90-10) (D.), 21 h. : En attendant la prochaine lune ; 22 h. 30 : Denis Wetterwald.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (D.), 21 h. 30 : Flash dingue, Bonbons acidulés.
LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : R. Favey ; 22 h., mat. sam. à 18 h. 30 : Strip-tease ; (V., S.), 23 h. : Green et Lejeune.
LE SELENITE (033-53-14) (Mar.), I : 19 h. 15 : Huis clos ; 21 h. : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Franzozos. — II : 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : M. Satsu ; 22 h. 30 : Ah ! les petites annonces !
LA TANIERE (337-74-39) (J., V., S.), 24 h. : le Souffleur de vers.
TOUT A LA JOIE (322-67-08) (D., L.), 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.
LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (D., L.), 20 h. 15 : Renaud.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I : 18 h. 30 : Apéritif jazz ; 20 h. 30 : Tiempo argentino ; 23 h. : Tiens, je suis *ficelé sur des rails* ; II : 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : Sugar blue ; 20 h. 30 : Castelhemis.

Région parisienne

ARGENTEUIL, salle J.-Vilar (961-25-29), le 24 à 20 h. 45 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez (Messiaen, Stockhausen, Ligeti, Boulez, Carter).
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16) (D. soir, J., L.) 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : le Pain dur.
AULNAY-SOUS-BOIS, CC (929-12-77) le 25 à 21 h. : Quatre à quatre.
BEZONS, Théâtre (982-20-88) le 25 à 20 h. 30 : Archie Shepp.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44) les 22, 23, 24, à 20 h. 30 : Leny Escudero ; le 23 à 14 h. : les Précieuses Ridicules.
BURES-SUR-YVETTE, MJC (907-74-70) J. à 21 h. : la Célestine.
CHAMPIGNY, CMA (880-96-28) le 25 à 21 h. : les Reggiani ; Soleil dans la tête (886-64-79) le 24 à 21 h. : C. Grimm et Sybille ; le 25 à 21 h. : Jean-Paul Sèvres.
CHELLES, CC (421-20-36) le 25 à 20 h. 30 : Trio Jazz Skuas.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre municipal (890-89-79) les 23 et 24 à 21 h. : le Roi Lear ; le 25 à 21 h. : Comment ça va Zanni ? Doucement.
CLICHY, Théâtre *Rutebeuf* (827-81-17), mer., jeu., ven., sam., à 20 h. 45, mat. sam. à 15 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum *(dernière le 25)* ; le 26 à 15 h. : les Ballets russes Droujba.
COURBEVOIE, Maison pour Tous, le 23 à 21 h. : Poésie musicale ; le 25 à 21 h. : Hommage à Marie Noël.
CRETEIL, Maison André-Malraux (899-94-50) le 24 à 20 h. 30 : Ecole normale de musique de Paris ; *le 26 à 15 h. 30* : Catherine Caumont et Pascal Tortelier (Vivaldi et ses contemporains).
EVRY, Agora (077-93-50) le 23 à 21 h. : *Salud, Don Quichotte de la Mancha* ; le 25 à *17 h.* et 21 h. : Poésie espagnole, Chants et Musiques du Portugal.
GENNEVILLIERS, Théâtre municipal (793-26-30) jeu., ven., sam., mar., à 20 h. 45, dim. à 17 h. : Maximilien Robespierre.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre (642-70-91) le 25 à 20 h. 30 : le Vaisseau fantôme.
L'HAY-LES-ROSES, La Tournelle (350-95-41) le 28 à 21 h. : Lumière noire.
LEVALLOIS, Palais des Sports (270-83-84) le 23 à 21 h. : Anne Sylvestre.
MEUDON, CC (626-41-20) le 24 à 21 h. : Jean-Roger Caussimon.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81) les 22, 25 et 28 à 20 h. 30 : *Histoire de loups* (de G. Aperghis) ; le 23 à 20 h. 30 : A propos de Vienne ; Histoire de Rien ; le 24 à 20 h. 30 : Musique d'Aperghis.
ORLY, CC (687-33-66) le 25 à 20 h. 45 : Marcel Amont.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59) le 22 à 20 h. 30 : Auteurs aujourd'hui ; les 23, 24, 25, à 20 h. 30, le 26 à 17 h., le 28 à 19 h. 30 : le Petit Mahagonny ; les 24 et 25 à 22 h. 30 : J.-P. Farré.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64) le 22 à 21 h. : Marie-Paule Belle.
SUCY-EN-BRIE, CC (902-25-12) le 24 à 21 h. : Groupe chorégraphique *de Paris.*
SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80) le 22 à 18 h. et 20 h. : Atelier Jazz (Arcane V.).
VITRY, Théâtre J.-Vilar, le 24 à 21 h. : Romans du Moyen Age (lecture) (avec P. Lartigue).
LE VESINET, CAL (976-32-75) le 22 à 21 h. : Ensemble 12, solistes de l'Orchestre de Paris, Michel Debost (Vivaldi).
VERSAILLES, Théâtre Montansier *(950-71-18) le 23* à 21 h. : Orchestre des jeunes du Conservatoire (Aubain, Vivaldi, Ravel) ; le 28 à 21 h. : le Tube.
YERRES, *Studio* 209 (948-38-06) le 24 à 21 h. : la Matriarche.

A PARTIR DU VENDREDI 24 FÉVRIER
RENCONTRE DU PREMIER TYPE
Observation d'un OVNI
RENCONTRE DU SECOND TYPE
Evidence Physique
RENCONTRE DU TROISIEME TYPE
Contact
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE







Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
MERCREDI 22 FEVRIER

15 h. : Captive parmi les fauves, de W. Berke ; 18 h. 30 : la Dernière Caravane, de D. Daves ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français : Etre jeune et travailler, de S. Stanojevic ; 350, de P. Pilard ; 22 h. 30 : le Grand Sabordage, de Périsson.

JEUDI 23

15 h. : Mabuse le joueur ; 18 h. 30 : l'Aventurier du Texas, de B. Boetticher ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français : 20 h. 30 : Dehors, dedans, d'A. Fleischer ; 22 h. 30 : A. Constant, d'A. Laurent.

VENDREDI 24

15 h. : Païsa, de R. Rossellini ; 18 h. 30 : l'Amour d'une femme, de J. Grémillon ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français ; 20 h. 30 : Véronique ou l'été de mes treize ans, de C. Guilmain ; 22 h. 30 : La République est morte à Dien-Bien-Phu, de Kanapa, de La Couture, Devillers.

SAMEDI 25

15 h. : La vie passionnée de Van Gogh ; 18 h. 30 : l'Avventura, de M. Antonioni ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français ; 20 h. 30 : Une fille unique, de P. Nahoun ; 22 h. 30 : La meilleure façon de marcher, de C. Miller.

DIMANCHE 26

15 h. : Monte-Cristo, de H. Pouctal ; 18 h. 30 : Bus Stop, de J. Logan ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français ; 20 h. 30 : Lily, aime-moi, de Dugowson ; 22 h. 30 : Lumière, de J. Moreau.

LUNDI 27

Relâche.

MARDI 28

Le cinéma et le théâtre, 15 h. : les Nouveaux Messieurs, de J. Feyder ; 18 h. 30 : l'Aiglon, de V. Tourjansky ; 20 h. 30 : Jean de la Lune, de M. Achard ; 22 h. 30 : les Amants de Vérone, d'A. Cayatte.

Les exclusivités

L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Victor - Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70), jusqu'à J. ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (734-42-96).

ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) La Clef, 5e (337-90-90).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), en soirée ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e, en matinée ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Saint-Ambroise, 16e (700-89-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

BANDE DE FLICS (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), en soirée.

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol. v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

CINEMA CHINOIS (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; mer., sam. : les Fleurs rouges du Tienchan ; J., D. : le Torrent de la révolution ; V., L. : le Détachement féminin rouge ; Mar. : l'Orient rouge.

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), en soirée ; Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon et Ermitage, en matinée ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

Les films nouveaux

HARO, film français de Gilles Behat. Panthéon, 5e (033-15-04) ; Balzac, 8e (359-53-70) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA VOIX DE SON MAITRE, film français de G. Mordillat et N. Philibert. Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).

AUM SHIVA, film français de Claude Lamorisse. La Pagode, 7e (705-12-15).

GILIAP, film suédois de R. Andersson (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

IL ETAIT UNE FOIS LA LEGION, film américain de D. Richards (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

ANN ET ANDY, film américain de R. Williams (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Balzac, 8e (359-52-70).

BEN GOURION, film anglais de S. Hesera (v.o.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

ÇA FAIT TILT, film français de André Hunebelle. Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

A PARTIR DE VENDREDI :

RENCONTRES DU 3e TYPE, film américain de S. Spielberg (v.o.) : Saint-Germain - Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) (v.f.) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).

COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

CROIX DE FER (A., v.f.) (*) : jusqu'à jeudi : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Saint - Germain Village, 5e (633-87-59), jusqu'à jeudi, à partir de vendr. au Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DROLE DE SEDUCTEUR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Jean-Renoir 9e (874-40-75) ; Olympic, 14e (542-67-42).

EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-69-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

ET VIVE LA LIBERTE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (380-50-70), jusqu'à J. ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), à partir de V. ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) en matinée.

FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

GENERATION PROTEUS (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'HERETIQUE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à J. ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54), à partir de V. ; Lord-Byron, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) jusqu'à J. ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) jusqu'à jeudi ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27), à partir de vendredi ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

JESUS DE NAZARETH (It.-Ang.) (première partie) v. ang. + v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25). — V.f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).

JULIA (A., v.o.) : Saint - Germain - Huchette, 5e (633-87-59), jusqu'à jeudi ; Saint-Germain-Village, 5e (633 - 87 - 59), à partir de vendredi ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES LIENS DE SANG (Fr.) (*) V. ang. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46), à partir de vendredi ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), jusqu'à jeudi ; Olympic, 14e (542-67-42).

MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

MORT D'UN POURRI (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29), à partir de vendredi.

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), jusqu'à jeudi ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29), jusqu'à jeudi ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). — V.f. : Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43).

LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à jeudi.

PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

POUR QUI LES PRISONS (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23). H. sp.

POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

RAONI (Fr.-Belg.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

SAFRANA (Maur.) : la Clef, 5e (337-90-90) (débats ven. et mar. à 21 h. 45).

LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) H. Sp.

SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

TENDRE POULET (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

UN COUPLE EN FUITE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) jusqu'au jeu. ; v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

UN RISQUE A COURIR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It. v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio-J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

VOYAGE AU JARDIN DES MORTS, (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-37-34).

ALICE DANS LES VILLES (All., v.am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

BERTHA BOXCAR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

BULLITT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf Mar.).

CENTRE TERRE, SEPTIEME CONTINENT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e, (359-51-70).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

JOUR DE FETE (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64 44).

LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf Mar.).

LE LAUREAT (A., v.o.) : La clef, 5e (337-90-90).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MON ONCLE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

1789 (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Merc. et J., le matin, à 9 h., perm. à partir de V.

OLIVER (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

NETWORK (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e Studio Bertrand, 7e, Templiers, 3e.

LE PHARE DU BOUT DU MONDE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).

PROVIDENCE (Fr., v.ang.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

QUAI DES ORFEVRES (Fr.) : Actua Champo, 5e (033-51-60), jusqu'au 26.

LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Le Ranelagh, 16e

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

Les festivals

AU NOM DU PROGRES : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

MUSIQUE (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 20 h. : Aïda ; 16 h. 15, 22 h. 15 : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 18 h. 15 : Olivier Messiaen et les oiseaux.

CINEMA POLONAIS (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33), Mer : le Manuscrit trouvé à Saragosse ; J. : Barrière ; V. : la Clepsydre ; S., D. : Canal ; L., Mar. : la Passagère.

A. TANNER : Studio Galande, 5e (033-72-71), Mer., S., D. : la Salamandre ; J. : Jonas ; L., Mar. : le Milieu du monde.

M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.

CINEMA BRESILIEN (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 45 : Perdition ; 20 h. 45 : Féminin pluriel.

H. HAWKS (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mer., J. : la Captive aux yeux clairs ; V. : Les hommes préfèrent les blondes ; S., D. : Rio Lobo ; L. : Barbary Coast ; Mar. : Boule de feu.

TENDANCES DU CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mer. : Jonathan Livingstone le Goeland ; J. : Breezy ; V. : Le cœur est un chasseur solitaire ; S. : Un après-midi de chien ; D. : Jeremiah Johnson ; L. : Sugarland Express ; Mar. : Missouri Breaks.

C. CHAPLIN (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), Mer., D. : le Dictateur ; J., S. : le Kid ; V. : les Temps modernes ; L. : la Ruée vers l'or ; Mar. : les Lumières de la ville.

M. BROTHERS (v.o.), Action Christine (6e) (325-85-78), Mer., D. : Monkey Business ; J., L. : Une nuit à l'Opéra ; V., Mar. : Les Marx au grand magasin ; S. : la Soupe au canard ; L. : Une nuit à l'Opéra.

PASOLINI-FELLINI Acacias (17e) (v.o.) (754-97-83) : 13 h. : Fellini-Roma ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Huit et demi ; 19 h. : les Mille et Une Nuits ; 21 h. : Satyricon ; 23 h. : la Dolce Vita.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Bernard et Bianca ; mar. 21 h. : le Brésil. — Olympia (966-11-53) : Mon oncle.

LA CELLE-ST-CLOUD, Elysée II (969-69-58) ; Ça fait tilt ; mer., jeu., ven., sam., dim. : le Fantôme de Barbe Noire ; lun., mar. : Bernard et Bianca.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : l'Amant de poche, l'Hôtel de la plage, Emmanuelle 2 (**), Drôle de séducteur, Tendre poulet.

LES MUREAUX, Club AB (474-04-53) Bernard et Bianca, l'Amant de poche. — Club YZ (474-94-46) : Et vive la liberté, Un moment d'égarement.

LE VESINET, Médicis (966-18-15) : la 7e Compagnie au clair de lune. — Cinécal (976-39-17) : mer., dim., lun., mar., 14 h. 30 : la Flûte à six schroumpfs ; mer., sam. 21 h., dim. 17 h. : Harold et Maude (v.o.) ; jeu., ven., 21 h. : India Song (v.o.) ; sam. 17 h., mar. 21 h. : Electre (vo.) ; dim., lun., 21 h. : l'Ange bleu.

ELANCOURT (062-81-84) : Bernard et Bianca, la Revanche d'un homme nommé Cheval (lun., mar. 20 h.) ; B : Diabolo Menthe.

MANTES, Normandie (477-02-35) : Comment se faire réformer. — Domino (092-81-84) : la Coccinelle à Monte-Carlo, l'Amour violé (*), Il était une fois la légion.

MAULE, Etoiles (478-85-74) : Orca.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Tendre Poulet, l'Hôtel de la Plage, Bernard et Bianca, Drôle de séducteur.

ST-GERMAIN-EN-LAYE, C2L (963-04-08) : la Coccinelle à Monte-Carlo, Comment se faire réformer. — Royal (963-09-72) : Et vive la liberté ; sam., 17 h. Barocco.

VELIZY, Centre Commercial (946-24-26) : Tendre Poulet, Comment se faire réformer, Il était une fois la légion.

VERSAILLES, C2L (950-55-5) : Il était une fois la légion. — Cyrano (950-58-58) : la Coccinelle à Monte-Carlo, Providence, Comment se faire réformer, Diabolo Menthe, Et vive la liberté, Jésus de Nazareth. — Club (950-17-96) : mer., dim., lun., mar., 14 h. 30 : Astérix et Cléopâtre ; jeu., ven., 21 h., sam., 17 h. : Des journées entières dans les arbres ; sam., mar., 21 h., dim. 17 h. : la Dentellière ; dim., lun., 21 h. : Cris et chuchotements (v.o.).

ESSONNE (91)

BURES ORSAY, Ulis (907-54-14) : la Coccinelle à Monte-Carlo, l'Hôtel de la plage, Et vive la liberté, l'Amour violé (*).

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : la Coccinelle à Monte-Carlo, Ça fait tilt.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Et vive la liberté, l'Amant de poche, Bernard et Bianca, les Petits Câlins, l'Amour violé (*).

GIF, Central Ciné (907-61-85) : Mon oncle, Au-delà du bien et du mal (v.o., **).

GRIGNY, France (906-49-96) : Bernard et Bianca, Diabolo menthe. — Paris (905-79-60) ; Godzilla 1980, Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine.

PALAISEAU, Casino (014-26-60) : Mort d'un pourri, la Toubib aux cours du soir (*).

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72), 1 : Padre Padrone (v.o.). 2 : Fest. musique pop et folk. : H. Music, En route pour la gloire, 200 motels, Emerson Lake and Palmer.

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Emmanuelle 2 (**), Tendre poulet, l'Hôtel de la plage, les Petits Câlins.

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Tendre poulet, Emmanuelle 2 (**).

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : l'Amant de poche, Et vive la liberté, Bernard et Bianca.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Bernard et Bianca.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Diabolo menthe ; L., Mar. en mat. : Tintin et le lac aux requins.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Préparez vos mouchoirs ; Mer., S., D. : les Fous du stade en Mat.

NEUILLY, Village (722-83-05) : Ça fait tilt.

LEVALLOIS, Sadoul (270-22-15) : Mon oncle, Harlan County USA.

MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Diabolo menthe, Mon oncle, Bernard et Bianca.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : Et vive la liberté, la Coccinelle à Monte-Carlo. — Studio (749-19-47) : Tendre poulet, l'Or était au rendez-vous, la Toubib aux cours du soir (*).

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : les Trois Mousquetaires, J. A. Martin photographe, Un moment d'égarement.

VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Bernard et Bianca, Croix de fer.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : l'Œuf du serpent, Neuf Mois.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Et vive la liberté ! Emmanuelle 2 (**), la Coccinelle à Monte-Carlo, l'Hôtel de la plage. — Prado : la Septième Compagnie au clair de lune ; jeudi 21 heures : Casanova de Fellini.

BAGNOLET, Cinhoche (360-01-02) : Buster s'en va en guerre, Mon oncle.

BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) ; les Petits Câlins, Croix de fer (*), la Toubib au cours du soir (*).

BONDY, ABC (847-18-27) : Propagande et contre-propagande par le film, 1933-1945 : mer, U.S.A., U.R.S.S., 21 heures ; jeudi, 21 heures : Pologne.

DRANCY, Trianon (284-00-10) : les Fous du stade.

EPINAY, Epicentre (826-89-50) : Bande de flics (**), Et vive la liberté ! Ann et Andy.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : l'Amant de poche, Il était une fois la légion, Et vive la liberté !

LE RAINCY, Casino (937-11-98) : Bernard et Bianca.

PANTIN, Carrefour (843-38-02) : Comment se faire réformer, Bande de flics (**), la Guerre des étoiles, les Petits Câlins, la Coccinelle à Monte-Carlo, Diabolo menthe.

MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : la Coccinelle à Monte-Carlo, l'Hérétique (*), Comment se faire réformer.

ROSNY, Artel (528-30-00) : Deux Super-Flics, Diabolo menthe, Generation Proteus, l'Hôtel de la plage, Comment se faire réformer, Emmanuelle 2 (**).

VINCENNES, Palace (328-22-56) : Bernard et Bianca.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : l'Hérétique (*).

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Il était une fois la Légion, l'Amant de poche, Bande de flics (**), Et vive la liberté ! Bernard et Bianca. — Du soleil dans la tête (886-64-79) : Mer. 15 h., dim. 17 h. : Tous les autres l'appellent Ali ; jeudi, mer., 21 h. : les Larmes amères de P. Von Kant ; sam., dim. 21 h. : Scènes de chasse en Bavière.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Tendre Poulet, Emmanuelle 2 (**), Pourquoi pas, Diabolo menthe, Drôle de séducteur, la Coccinelle à Monte-Carlo. — M.J.C. Mont-Mesly (207-37-67) : Une journée particulière, les Temps modernes.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (890-89-79) : Sam. 15 h. : Roméo et Juliette ; Mar. 21 h. : Bobby Deerfield.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : la Coccinelle à Monte-Carlo, Ça fait tilt, Tendre poulet.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : la Coccinelle à Monte-Carlo.

MAISONS-ALFORT, Cub (376-71-70) : Et vive la liberté, Ann et Andy, Il était une fois la légion.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Comment se faire réformer, Julia, Tendre poulet, la Guerre des étoiles ; Port : l'Hôtel de la plage.

ORLY, Paramount (726-21-69) : Emmanuelle 2 (**), Ça fait tilt.

L'HAY-LES-ROSES, La Tournelle (350-96-41) : Cet obscur objet du désir.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Il était une fois la légion, Bernard et Bianca, l'Amant de poche, Bande de flics, Et vive la liberté, l'Hôtel de la plage.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : Comment se faire réformer, Génération Proteus, la Coccinelle à Monte-Carlo.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Tendre poulet, Emmanuelle 2 (**), Comment se faire réformer, l'Hôtel de la plage, Il était une fois, la Légion, Bande de flics (**). — Gamma (981-00-03) : Et vive la liberté, la Coccinelle à Monte-Carlo, l'Amour violé (*), la Prof et les farceurs à l'école mixte (*).

CERGY PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Et vive la liberté.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : l'Hôtel de la plage, Comment se faire réformer, l'Amant de poche, Tendre poulet, Pourquoi pas. — Marly : Julia. — Hollywood : la Coccinelle à Monte-Carlo.

SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Orca, l'Œuf du serpent, Tom Foot.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Coccinelle à Monte-Carlo, Comment se faire réformer, les Petits Câlins, Bande de Flics (**), Drôle de séducteur.

Concerts

MERCREDI 22 FEVRIER

SALLE GAVEAU (225-29-14), 18 h. 45 : Désiré N'Kaoua (Schubert).

SALLE PLEYEL (227-88-73), 20 h. 30 : Y. et J. Menuhin (Mozart, Beethoven, Franck).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. : G. Chmura et chœurs de Radio-France (Schumann).

INSTITUT NEERLANDAIS (705-85-99) 20 h. 30 : Trio Baroque d'Amsterdam (Bach, Quantz, Rameau).

PORTE DE LA SUISSE (073-00-29), 20 h. 30 : Opéra-Gouffre (C. Lauzzana et R. Bottlang).

SALLE CHAILLOT - GALLIERA, 20 h. 30 : Orchestre de chambre Dusan Skovran, dir. : A. Povlovic (Bach, Mendelssohn, Mokranjac, Britten).

EGLISE SAINT-ROCH, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Fournet (Beethoven).

THEATRE D'ULM, 21 h. : Chorale Joie et Chant, dir. : F. Vellard (concert de polyphonies profanes et sacrées).

SALLE CORTOT (924-80-16), 21 h. : Mouvement musical des jeunes.

JEUDI 23 FEVRIER

PORTE DE LA SUISSE, 20 h. 30 : voir le 22.

EGLISE SAINT-GEORGES (avenue Simon-Bolivar), 20 h. 30 : Ensemble instrumental Ars Longa (Vivaldi, Bach, Mozart).

SALLE BERLIOZ, 20 h. 30 : Illustration musicale sur le ballet romantique, par P. Lacotte.

SALLE GAVEAU, 21 h. : Hommage à Ferdinand Sor.

SALLE PLEYEL, 21 h. : D. Wayenberg (Chopin).

VENDREDI 24 FEVRIER

SORBONNE, amphithéâtre Richelieu, 13 h. 30 : Gisèle Kuhn (Schumann, Chopin, Fauré).

SALLE PLEYEL, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio - France, dir. J.-P. Marty, sol. J. Rhodes (Lalo : le Roi d'Ys).

HOTEL HEROUET (278 - 62 - 60), 20 h. 15 : Simonne Escurre (Bach).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 20 h. 30 : Orchestre de Chambre J. Barthe (Vivaldi).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Alfred Brendel (Schubert).

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 21 h. : Ensemble Pro Musica de Paris (Bach, Rameau, Telemann, Vivaldi).

COUVENT DES DOMINICAINES, 20 h. 45 : Vetera et Nova (Vivaldi, Corelli, Haendel).

SAMEDI 25 FEVRIER

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Les Ménestriers.

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 24.

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Trio violoncelle, hautbois et flûte.

DIMANCHE 26 FEVRIER

THEATRE D'ORSAY (548-38-53), 11 h. : M. Debost et C. Ivaldi (Hummel, Schubert, Hindemith, Messiaen).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : P. Caire et J.-M. Cozzolino (Purcell, Bach, Brahms, Albinoni, Langlais, Dupré).

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : P. Geay (orgue et trompette).

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80), 17 h. : Ensemble de cuivres Da Camara (musique du quinzième siècle à nos jours).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 25.

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : J. Dussouil (Bach).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : Maurice Mehl (Krebs, Kirnberger, Kellner).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : A. Lagoya et Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. : G. Devos (Vivaldi, Rodrigo).

EGLISE AMERICAINE, 18 h. : M. Haniotis et A. Wheatley (Schubert).

La danse

ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79) 21 h., mat. sam., à 17 h. : les Grands Ballets d'Afrique noire (dernière le 26).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le mystère du « triangle des Bermudes »

Des disparitions répétées et inexplicables de navires et d'avions se produisent-elles plus souvent dans le « triangle des Bermudes », zone ouest de l'Atlantique comprise approximativement entre la Floride, les Bermudes et les Bahamas, que dans d'autres régions du monde ? La question a été posée aux Dossiers de l'écran.

Non, comme l'a expliqué M. Claude Allègre, directeur de l'Institut de physique de Paris, il n'existe aucune activité sismique ou volcanique, aucune anomalie magnétique dans cette zone. Non, a dit le capitaine Laurent White, chef de la sécurité des Coast Guards américains. Il n'y a pas plus de disparitions dans le « triangle » qu'ailleurs — et dans les eaux américaines, ce sont les parages de l'Etat de Washington (sur le Pacifique) qui sont les plus dangereux.

Non, a répété M. Lawrence David Kusche, qui a consacré un livre, la Solution du mystère *(1), à réfuter cas par cas, en se fondant sur d'innombrables documents, les « disparitions » relatées dans le livre de M. Charles Berlitz* le Triangle des Bermudes *(2).*

Non, a expliqué M. Adelin Villevielle, directeur de l'établissement d'études et de recherches de la météorologie nationale, puisque beaucoup de ces « mystères » — notamment celui qu'a vécu M. Don Henry, capitaine de remorqueur — peuvent être résolus par des phénomènes météorologiques classiques, tels les trombes, les orages, ou les cyclones tropicaux.

Face à ces explications scientifiques ou statistiques, les arguments de M. Berlitz étaient bien faibles. Le plus grand reproche qu'il a fait à M. Kusche est de n'être pas allé étudier ce problème dans le « triangle » et d'être resté dans des bibliothèques. Mais, comme l'a fait remarquer M. Kusche, à quoi aurait servi de sillonner le « triangle » en 1972, pour reconstituer une « disparition » survenue en 1921 ou en 1945 ? les registres des Lloyds, les dossiers des Coast Guards ou de l'aviation américaine, les journaux de l'époque sont les seuls sources de contrôle fiables actuellement. Quant à M. Jacques Mayol, plongeur, sa croyance dans le mystère du « triangle » fait intervenir pêle-mêle des civilisations disparues, des réserves d'énergies, des lasers, des phénomènes radio-actifs...

Pourtant, a rappelé fort utilement M. Allègre, il se produit sur Terre d'innombrables phénomènes encore inexpliqués. Et c'est le travail des chercheurs que d'essayer de les comprendre. Les scientifiques ne sont pas sceptiques par nature, mais seules des études approfondies peuvent résoudre les « mystères ». Ce sont, d'ailleurs, ces « mystères » qui font le sel de la recherche.

YVONNE REBEYROL.

(1) Editions l'Etincelle.
(2) Editions Flammarion.

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 22 FEVRIER

— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre d'Etat, président d'honneur du P.R., participe à l'émission « Cartes sur table », sur A 2, à 20 h. 30.

— *M. Gérard Furnon*, président de l'Union des Français de bon sens, est interrogé sur R.M.C., à 22 h. 40.

JEUDI 23 FEVRIER

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, est l'invité du « Petit déjeuner politique » de France-Inter, à 7 heures.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., répond aux questions des auditeurs, au cours du magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *MM. Jean Lecanuet*, président du C.D.S., et *Jean Kanapa*, membre du bureau politique du P.C., se rencontrent au cours de l'émission « l'Evénement », sur TF 1, à 21 h. 30.

MERCREDI 22 FÉVRIER

La C.G.T. ayant déposé un préavis de grève pour ce mercredi, par solidarité avec les personnels de l'Institut national de l'audiovisuel et pour protester contre la situation des « occasionnels » dans l'ensemble des sociétés, les programmes qui devraient être réalisés en direct dans les après-midi de TF 1 et A 2 ainsi que les émissions des trois chaines de Radio-France pourraient être légèrement perturbés jusqu'à 20 heures.

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les jeunes ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, La passagère ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien... raconte !

20 h., Journal.

20 h. 30, Série dramatique : Les jeunes filles, d'après H. de Montherlant, adapt. L. Pauwels, réal. L.-R. Iglesis (deuxième partie)

22 h., Emission *littéraire* : Titre courant, de P. Sipriot (avec Louis Pauwels) ; 22 h. 15, Série sociologique : Hommes et sociétés (adaptation : les Bretons de New-York, réal. F. Contini).

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les six jours d'Antenne 2.

20 h., Journal

20 h 30, Magazine : Cartes sur table : M. Michel Poniatowski, président d'honneur du P.R., répond aux questions de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel ; 21 h. 40, Essai : L'art et l'argent, de P. Breugnot et B. Bouthier.

22 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales. 19 h. 40, Scènes de la vie de province : L'exode rural dans l'Aisne, de P. Labarrière (prod. FR 3 Amiens). 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : CASQUE D'OR, de J. Becker (1951), avec S. Signoret, S. Reggiani, C. Dauphin, R. Bussières, W. Sabatier, G. Modot (N., rediff.).

En 1898, un ouvrier menuisier s'éprend d'une prostituée liée à une bande d'apaches parisiens. Cet amour, pourtant partagé, fait son malheur. Une interprétation inoubliable.

22 h. 5, Journal.

22 h. 20, Ciné-regards : Hollywood - U.S.A. (portrait de Steven Spielberg).

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes : l'idéal féminin chez Richard Strauss, par C. de Nys ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : à 22 h. 35, Histoire : Paul Verlaine ; 23 h. 55, Musique et animation.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'église Saint-Louis-des-Invalides... l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. G. Chmura : « Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur » et « Requiem » (Schumann) avec Yo-Yo Ma, violoncelle, J. Norman, O. Wenckel, B. Winckler ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Paris, début de siècle : « Gabriel Fauré, une voix sans parole » ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Russiana : Rimski-Korsakov ; 1 h. 30, Suite de ballets français.

JEUDI 23 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

Les personnels C.F.D.T. de Radio-France ayant déposé un préavis de grève pour ce jeudi de 0 heure à 24 heures, les programmes de France-Culture, France-Musique et France-Inter pourraient être perturbés.

12 h. 12, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 26, Les aventures de Monsieur Lemetre ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 16 h. 15, Pour les jeunes : Spécial vacances (à 17 h. 23, les Infos) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 24, Pour les petits ; 18 h. 32, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; 19 h. 15, *Une minute pour les femmes ; 19 h. 43, Eh bien...* raconte !

20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : La filière ; 21 h. 30, L'événement (spécial élections) : M. Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates-sociaux, et M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C. ; 22 h. 30, Allons au cinéma.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame.

15 h., FILM : SIGNE ARSENE LUPIN, d'Y. Robert (1959), avec R. Lamoureux, A. Valli, Y. Robert, R. Dumas, M. Etcheverry, J. Dufilho (N., rediff.).

En 1919, Arsène Lupin rivalise avec une aventurière roumaine pour retrouver le fabuleux trésor de la Toison d'or, héritage de la Bourgogne.

Habile assemblage d'éléments empruntés à divers romans de Maurice Leblanc. Un « à la manière de » parfaitement réussi.

16 h. 39, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... police, discours sur les méthodes ; 18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h., Journal.

20 h. 35, Le grand échiquier : Julien Clerc, par J. Chancel.

Avec Véronique Sanson, Brigitte Engerer, Gérard Depardieu, Coluche, Mary Marquet, Alain Souchon, Zouc, Stevie Wonder, les écrivains Cl. Manceron et M. del Castillo, le grand orchestre du Splendide et l'ensemble de musique de chambre de Bernard Thomas.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes. 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : La femme en montagne (prod. FR 3 Nice) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : *L'ADIEU AUX ARMES*, de Ch. *Vidor* (1957), avec R. Hudson, J. Jones, V. de Sica, A. Sordi, K. Kasznar, M. McCambridge (rediff.).

Pendant la première guerre mondiale, un officier américain, servant sur le front d'Italie, tombe amoureux d'une infirmière anglaise. Il déserte pour s'enfuir avec elle.

Le beau, tendre et virulent roman d'Hemingway transformé en superproduction où l'histoire d'amour s'enlise d'autant plus que Jennifer Jones n'est pas la femme du rôle.

22 h. 55, Journal.

23 h. 10, Magazine : Un événement.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Aigui (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Célébration de la voix ; à 8 h. 32, La malle de l'Inde ; à 8 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre des voix : « les Naufragés du soleil », de J. Lartéguy ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Le vif du sujet : le sommeil ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute : les satellites espions ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Musiciens français : O. Greif ; 18 h. 30, Nouvelles de Tchékhov : « Impassibilité » ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Un morceau de la vraie croix pour le petit-fils d'une catin et d'un roi fou », de S. Ganzl, avec R. Dubillard, A. Cuny, R. Pavey (rediffusion) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : à 22 h. 35, Bruits de pages : les livres artisanaux, par N. Palodi ; à 23 h. 35, Musique et animation.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Avant l'école de Vienne »... Hugo Wolf : Wagner, Brahms ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : « Le fado, destin portugais » ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Alfven, Wal-Berg ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Villa-Lobos, Gershwin, Varese ; 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui : Nikiprowetsky, Tamba, I. Malec, A. Casanova, H. Dufourt ; 17 h., Postlude... Gershwin, W. Russo ; 18 h. 2, Musiques magazine (pop, rock, jazz) ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Musique au feu rouge : Reyer, C. Franck, Lecocq, Sarasate, Weber, Cimarosa ;

20 h. 30, Entrée de jeu : « Fantaisie et fugue en la mineur BWV 904 », « Trois préludes et fugues du clavecin bien tempéré », « Concerto en ut majeur », « Ouverture à la française » (Bach) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Paris, début de siècle : « Francis Poulenc, le charme de l'improvisation » ; 23 h., Actualité des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Russiana : Glazounov ; 1 h. 30, Suite de ballets français : Bondeville

L'ACTUALITÉ DU THERMALISME

Les cures sont aussi de la vraie médecine...

LES *cures thermales* ont longtemps *fait* l'objet, parmi les médecins, d'un engouement passionné ou d'un aimable scepticisme. Cette période est-elle révolue ? Dans une *certaine* mesure, oui, car les connaissances médicales relatives aux bienfaits des cures, d'empiriques qu'elles étaient, se font depuis quelques années plus scientifiques et plus techniques.

D'autre part, le goût que manifestent les patients à l'égard des cures ne s'est jamais démenti, bien au contraire : la « population » des curistes croît régulièrement. Elle est ainsi passée, pour la France, de quatre cent soixante-dix mille à cinq cent trente mille entre 1974 et *1976*. Même si cet *effectif* reste inférieur à ceux de certains pays étrangers (Allemagne, Italie, Tchécoslovaquie, U.R.S.S., notamment), il tend à confirmer que les progrès de la médecine technicienne ne nuisent pas à ceux d'une pratique plus empirique et peut-être plus humaine, bien au contraire.

Les pouvoirs publics rejoignent d'ailleurs l'intérêt que manifestent les patients : Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a ainsi annoncé, devant l'Assemblée thermale et climatique française que l'État aiderait davantage, à l'avenir, le thermalisme. Cette aide s'est élevée, entre 1974 et 1976, à 35 millions de francs, la Sécurité sociale ayant pour sa part consacré 320 millions de francs au thermalisme pour la seule *année 1976*.

L'intérêt thérapeutique des cures qu'évoque le ministre de la santé, comment les médecins, pour leur part, l'envisagent-ils ? Dans le rapport qu'il a présenté à l'assemblée des délégués de la Fédération internationale du thermalisme et du climatisme, à l'automne dernier, le professeur Claude Laroche (hôpital Cochin) évoque trois types d'indications :

— *Cures à visée préventive.* Il est souvent difficile de distinguer, en médecine, l'aspect préventif du but thérapeutique, surtout lorsqu'il s'agit d'affections longues et évolutives, dont on peut espérer éviter des rechutes. Mais, indique le professeur Laroche, « *le progrès et l'extension des techniques automatisées de dépistage clinique, d'exploration biologique et fonctionnelle devraient logiquement faire augmenter le nombre des cures thermales de ce type* ».

Précieux adjuvant

En effet, la détection précoce d'un *risque évolutif* peut orienter le médecin vers le choix d'une thérapeutique « douce », telle qu'une cure thermale, dont le but ne sera autre que d'éviter une évolution fâcheuse. Citons en ce sens les cures prescrites pour enrayer certaines affections du côlon. Traitées à temps, ces affections pourront éviter la voie de la chronicisation, des lésions irréversibles. Il en va de même pour certaines insuffisances respiratoires, rénales, circulatoires, qui, prises à un stade *précoce*, peuvent éviter d'évoluer vers un stade invalidant.

Chez les patients âgés, la visée tout à la fois préventive et curative des cures thermales présente un intérêt particulier. « *Chez des sujets âgés porteurs, notamment,* écrit le professeur Laroche, *d'arthrose des hanches et des genoux, la cure thermale ne devrait pas être considérée comme le « traitement de la dernière chance » après échec des autres thérapeutiques, mais mérite au contraire d'être appliquée dès le dépistage de ces lésions ; cela au sein d'un plan d'ensemble tendant à calmer les douleurs, à prévenir les rétractions tendineuses, à restaurer la force musculaire et plus généralement à mobiliser et à stimuler les ressources fonctionnelles de ces vieillards.* »

— *Cures prescrites pour lutter contre une maladie chronique.*

Elles sont, dans cette hypothèse, destinées à lutter contre l'évolution de la maladie, et à *espacer les crises. Mais elles* ne sont indiquées que lorsque les autres médications (chirurgie, traitement médicamenteux) ont atteint leur plein effet. Le meilleur exemple de ce type d'indication est fourni par les maladies rhumatismales. Ce sont d'ailleurs les affections arthrosiques qui motivent, chaque année, le plus grand nombre de *cures thermales. La* cure permet notamment, en effet, de diminuer les contractures musculaires par des bains en piscine thermale, de réchauffer les muscles... Au total, l'eau thermale agit *ici* contre la douleur, contre les spasmes, bien plus que sur l'origine du rhumatisme inflammatoire, au demeurant fort peu connue.

De même, dans l'asthme et dans bon nombre d'affections respiratoires, les cures jouent le rôle d'un précieux adjuvant, d'autant que l'éloignement du milieu habituel de vie présente souvent d'appréciables avantages lorsque la racine du mal est largement psychosomatique (comme c'est le cas dans l'asthme, le tabagisme).

— *Cures prescrites à la suite d'un traumatisme, d'une intervention chirurgicale ou d'une maladie aiguë.*

Il s'agit ici d'éviter des évolutions invalidantes, par exemple l'œdème consécutif aux phlébites, la surdité que peuvent provoquer certaines otites, des ankyloses induites par certaines opérations, etc. La cure, une *fois encore, ne s'inscrit dans le* « protocole » de soins qu'à titre complémentaire, mais ce complément peut être capital, surtout si le malade ne dispose pas, dans son milieu d'origine, des moyens d'assurer les suites d'un traitement lourd. Un exemple : le traitement thermal des brûlures est fort utile, passée la phase aiguë, pour hâter la cicatrisation des plaies et leur assouplissement. Il se pratique, par exemple, à Saint-Gervais.

Au total, comme le rappelle le Pr François Besançon, les médecins ne doivent pas oublier que les cures thermales sont aussi de la « vraie » médecine. Et les malades que, là comme ailleurs, l'auto-médication est périlleuse...

CLAIRE BRISSET.

UN SILENCE INJUSTIFIÉ

Bien peu de notions relatives au thermalisme sont enseignées dans les facultés de médecine françaises. Comment justifier ce silence que les médecins praticiens s'expliquent d'autant plus mal que la « demande » des patients à l'égard des cures thermales ne se dément pas, bien au contraire ? Nul ne le sait...

Toujours est-il que la composition des eaux thermales a été dûment analysée, et qu'elle est aujourd'hui généralement bien connue. D'ailleurs la dénomination d'eaux « thermales » ne s'applique qu'à des eaux reconnues comme thérapeutiques par l'Académie de médecine. Elles se rangent sous de nombreuses catégories : certaines sont faiblement minéralisées, mais riches en oligo-éléments, par exemple, ou légèrement radio-actives.

D'autres, au contraire, sont fortement chargées en sels minéraux (sodium, calcium, magnésium, sulfate), certaines d'ailleurs sont bicarbonatées, sulfurées ou encore mixtes, chargées de nombreuses propriétés. D'autres enfin, qui ne sont pas les moins utilisées, ont des vertus supposées amaigrissantes, par leurs propriétés diurétiques notamment. Une diurétique sans danger, la chose est à signaler !

● *Au cours de la saison 1977* un peu plus de 500 000 curistes ont fréquenté les stations françaises, ce qui correspond approximativement à 1 % de la population... Comparativement on atteint : 6 % en Hongrie, 5 % en Tchécoslovaquie, 3 % en Pologne, 2,5 % en Allemagne fédérale, 2 % en Italie.

En ce qui concerne la France, on peut dire qu'environ 80 % des curistes ont été pris en charge par les divers régimes de sécurité sociale.

LEXIQUE

THERMALISME.

« Science qui a pour but d'utiliser les propriétés si variées *de l'eau minérale, en fonction* des éléments qu'elle renferme et des actions thérapeutiques qu'elle révèle. » (H. Flurin).

CRENOTHERAPIE.

Application thérapeutique des eaux minérales. Désignation scientifique du « *thermalisme* ».

EAUX MINERALES.

Eaux *naturelles* douées de propriétés *thérapeutiques... Leur* protection et leur contrôle sont strictement réglementés.

CURE THERMALE.

Ensemble complexe de moyens de traitement mis en œuvre pendant le séjour dans la station.

CURE INTERNE.

Ingestion d'eau aux sources. Parfois injection.

CURE EXTERNE.

Application de l'eau thermale ou de ses dérivés (gaz, algues, *boues, vapeurs*) au contact de la peau ou des muqueuses. Par extension, utilisation des massages, sauna, techniques de rééducation, gymnastique assistée ou non.

STATION CLASSEE.

Qualification officielle accordée par le ministère de la santé. Le « classement » garantit l'existence de sources d'eau minérale autorisées et exploitées régulièrement, de moyens d'hébergement suffisants, la présence d'un corps médical et pharmaceutique qualifié, des voies et *moyens d'accès convenables et* un équipement sanitaire suffisant (réseau d'assainissement notamment).

Le plafond de ressources : un obstacle insurmontable

« *SI la cure thermale garde sa pleine efficacité dans la lutte contre certaines affections chroniques, elle voit s'ouvrir devant elle de nouvelles perspectives, notamment dans la thérapie des maladies dites « de » civilisation », fruit d'un environnement toujours plus agressif pour l'homme* », indiquait, au mois de septembre 1977, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, lors du congrès de la FITEC (1). Et de préciser encore : « *On ne saurait oublier le rôle du thermalisme dans la prévention et le traitement des affections liées au troisième âge.* » Ces vérités, toujours bonnes à redire, ne le seront jamais assez.

Dans l'étude que le ministère de la santé a consacrée au thermalisme (*Pour une politique de la santé*, tome V), la place du traitement thermal est très précisément définie. Tant dans le traitement de certaines affections aiguës et des suites de certaines interventions chirurgicales que dans celui d'affections dites « au long cours » — aiguës ou chroniques, — afin de permettre la reprise de l'activité professionnelle ou de retarder la période de dépendance chez le patient *âgé. Pour prévenir, enfin,* le passage à la chronicité ou l'apparition de complications ultérieures, voire interdire l'évolution de troubles fonctionnels vers des lésions organiques.

Depuis *1947*, les bienfaits de la crénothérapie sont accessibles à tous les ayants droit de la sécurité sociale, sous contrôle médical, mais sans considération de ressources, d'après une liste d'« orientations thérapeutiques » bien définies par la C.N.A.M. (2).

Le nombre de cures prises en charge par l'ensemble des régimes a augmenté de 1951 à 1976 au taux moyen annuel de 8,80 %, passant de 65 000 à 365 000 (voir le tableau page 25). Elles représentent 80 % du total des curistes. Pourtant, le bulletin statistique officiel de l'U.C.A.N.S.S. (3) (octobre 77) attribue au thermalisme 0,34 % seulement des prestations servies au titre de l'assurance-maladie.

Pourtant, les effets des cures sont bénéfiques pour tous, y compris la collectivité : les enquêtes statistiques effectuées par diverses caisses d'assurance maladie aboutissent toutes aux mêmes conclusions, que l'on peut résumer de la sorte : la cure thermale réduit l'absentéisme au travail (ou à l'école) et réduit la consommation médicale et pharmaceutique. Ainsi, le rapport sur le thermalisme publié *par le conseil supérieur du tourisme* (juin 75) cite les recherches effectuées par la caisse de la région Nord, recherches dont les conclusions se passent aisément de commentaires : absentéisme réduit de 12 à 57 % suivant la nature des affections ; réduction de 33 % de la consommation pharmaceutique sur la période de pré-cure !

Ces observations devaient être corroborées par les travaux poursuivis par le contrôle médical de la région de Bordeaux et présentés en septembre dernier au ministère de la santé, devant les délégués de la Fédération internationale du thermalisme : diminution du quart de la dépense pharmaceutique enregistrée dans les trois mois qui ont suivi la cure.

Devrait-on pouvoir en déduire que le thermalisme en France est largement soutenu, et que son développement — aidé et souhaité par toutes les autorités — s'accélère d'année en année ? Non, car, paradoxalement, les dernières mesures adoptées (en 1976) ont eu pour effet de réduire le nombre de cures prises en charge en *1977* et, si elles ne sont pas rapportées, menacent sérieusement la fréquentation des stations en 1978.

En effet, l'arrêté du 6 novembre 1976 a créé un plafond de ressources (30 000 F par an pour un célibataire, 2 300 F par mois pour le salarié touchant un treizième mois, à peine plus que le SMIC) — arbitrairement fixé *en dehors du plafond normal de* cotisation — *réservé* au seul thermalisme, qui écarte donc du bénéfice du remboursement des frais de transport et d'hébergement une forte proportion d'ayants droit.

Cette mesure constitue pour les candidats curistes ne disposant que de ressources médiocres un obstacle insurmontable, alors que le déplacement et le séjour à la station constituent les conditions d'application de la thérapeutique thermale.

Les conséquences de cet arrêté ne se sont pas fait attendre, et le nombre de prises en charge enregistrées en 1977 a fléchi, semant l'inquiétude parmi les malades privés de leur traitement et parmi les responsables des stations soudain désarmés face à des problèmes insolubles d'amortissement des investissements et de maintien de l'emploi.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 25.)

(1) Fédération internationale thermale et climatique.
(2) Caisse nationale d'assurance-maladie.
(3) Union des caisses nationales de Sécurité sociale.

Les bienfaits escomptés de la crénothérapie

par le docteur RENÉ FLURIN (*)

POUR mieux apprécier les bienfaits que l'on est en droit d'attendre de la crénothérapie (1), il convient de la situer dans l'évolution générale de la médecine. Or quels sont les faits majeurs de l'évolution médicale au cours de ces dernières décennies ?

Nous venons de vivre, pendant vingt ans, de 1945 à 1965, l'âge d'or de la chimiothérapie : chacun peut en mesurer les bienfaits. L'antibiothérapie a transformé la condition humaine au regard des maladies infectieuses. Ce n'est pas en contester les mérites que d'en constater les limites : abus médicamenteux, résistance accrue de certains germes aux antibiotiques, effets indésirables trop marqués de certaines chimiothérapies au long cours. Or la crénothérapie offre dans de nombreux cas une thérapeutique-relais permettant le sevrage de certains médicaments, ainsi qu'un traitement de certains accidents de la chimiothérapie. Elle permet de réduire la consommation médicamenteuse, dans une proportion de 25 %, d'après une statistique récente. Elle accroît l'efficacité des médicaments auxquels elle est associée. Loin de se contredire, chimiothérapie et crénothérapie sont complémentaires.

Il en va de même de la chirurgie. La crénothérapie constitue une excellente préparation à certaines interventions chirurgicales. On peut en donner pour exemple la préparation aux tympanoplasties par insufflation de gaz thermaux sulfurés. Elle représente aussi le meilleur traitement des suites de certaines interventions digestives, ostéoarticulaires ou oto-rhino-laryngologiques...

Associée à la rééducation fonctionnelle, motrice, respiratoire ou vocale, elle permet d'en obtenir rapidement un bénéfice accru, conduisant à une reprise plus rapide de l'activité professionnelle, retardant l'invalidité chez le sujet âgé. Elle constitue une thérapeutique de réhabilitation, appliquée sur un sujet au repos.

Un certain nombre d'eaux thermales sont des médications dont l'activité est confirmée par des preuves cliniques et expérimentales, et qui sont spécifiques d'états pathologiques définis : eaux sulfurées, bicarbonatées, chlorurées, sulfatées, arsenicales...

Le développement de l'immunologie médicale a rénové la vieille notion de terrain, de prédisposition. L'allergie, notamment, a vu sa fréquence s'accroître au cours de ces dernières années. Or la crénothérapie offre des ressources thérapeutiques précieuses dans le traitement de fond des maladies allergiques. Elle diminue la réceptivité des tissus vis-à-vis des agents d'agression, en accroît la résistance, en restaure les structures. Là encore, elle est complémentaire des autres thérapeutiques à visée immunologique (vaccinothérapie, désensibilisation), dont elle prépare et complète l'action. La crénothérapie, en tant que traitement du terrain, des prédispositions, trouve à cet égard un regain d'actualité.

La médecine contemporaine prend une conscience de plus en plus vive de la place qu'il convient d'accorder à la prévention dans les programmes de santé : dépistage et traitement préco.e des maladies, hygiène, amélioration de l'environnement, éducation de la santé.

L'apport que l'on est en droit d'attendre de la crénothérapie est, à cet égard, considérable. Le traitement thermal précoce de certaines affections permet d'en prévenir les séquelles définitives. Il en est ainsi du traitement thermal des grands brûlés, des suites de phlébite, de certaines otites séromuqueuses. On évitera, grâce à la crénothérapie, cicatrices rétractiles, séquelles trophiques des jambes, surdités définitives. Les cures thermales réalisent alors une prévention des séquelles, des rechutes, des complications de nombreuses affections. Le développement des investigations précliniques devrait permettre à l'avenir le dépistage plus fréquent des sujets à haut risque, et l'on pourrait y appliquer une crénothérapie élective, au stade préclinique de leur affection.

Les stations thermales constituent par ailleurs des lieux privilégiés pour l'éducation de la santé. Pendant leur séjour thermal, les malades sont en effet disponibles, disposés à se soigner, libérés des contraintes de la vie quotidienne, dans une ambiance favorable où tout est conçu et organisé en vue de leur santé. Peut-on trouver de meilleures conditions pour réaliser avec succès, par exemple, une désintoxication tabagique, la mise en œuvre d'une diététique appropriée, une éducation de l'hygiène articulaire ? Les consultations médicales régulières et répétées auprès du médecin thermaliste permettent à la fois de personnaliser cette éducation de la santé et d'effectuer le dépistage de certaines affections à leur début, chaque malade disposant de temps pour se soigner.

Environnement et santé

La prise de conscience universelle du rôle fondamental de l'environnement naturel et social pour la santé des hommes, la menace grave que fait peser sur la biosphère les excès de la technologie, ont profondément modifié les conceptions médicales actuelles et conduit à développer les thérapeutiques naturelles, d'action douce, profonde durable, tenant compte des réactions personnelles de chaque individu et cherchant à rétablir la santé dans son aspect positif de bien-être physique, psychique et social. Les sources thermales et les climats, en tant qu'agents thérapeutiques parfaitement adaptés à la nature de l'homme, doivent tenir une place de choix dans une politique de santé à long terme.

Or la France dispose, dans le domaine thermoclimatique, d'une situation incomparable par la richesse et la variété de ses sources et de ses climats : mille deux cents sources thermales médicinales, cent vingt stations thermales, dont une vingtaine de niveau international, telle est l'extraordinaire richesse thermale de notre pays, richesse unique en vérité.

Par la valeur des travaux physicochimiques, cliniques et expérimentaux, de recherche et de contrôle, effectués dans les stations et les laboratoires d'hydrologie, offrant les garanties scientifiques et réglementaires les plus solides.

Par la spécialisation des grandes stations thermales françaises dans leurs orientations thérapeutiques d'élection, permettant l'application des eaux dans leurs indications les plus efficaces, la spécialisation du corps médical des stations, un équipement technique irréprochable et parfaitement adapté.

Par la situation des stations françaises dans des sites et des climats privilégiés, de montagne, de lacs, de forêts, permettant une action complémentaire du climat et une reprise vivifiante de contact avec une nature protégée et avec la beauté des paysages.

Thérapeutique préventive des séquelles et des complications de nombreuses affections, curative par l'activité des sources et la qualité de ses techniques thermales, complémentaire des grandes thérapeutiques pharmacologiques, chirurgicales et physiques, adaptée à la nature de l'homme et bénéficiant de ce fait d'un coefficient élevé de sécurité, la crénothérapie, appliquée à bon escient, est appelée à rendre de grands services au bénéfice de la santé de l'homme d'aujourd'hui et de demain.

(1) Crénothérapie, du grec krênê, source : thérapeutique par les sources thermales.

* Président du Syndicat national des médecins des stations thermales.

Sur cette carte figurent les quatre-vingt-dix stations françaises conventionnées adhérentes du Syndicat national des établissements thermaux (10, rue Clément-Marot, 75008 Paris ; tél. : 225-87-16). N'y sont pas portées les sept stations membres de « la Chaîne du soleil », (Amélie-les-Bains, Barbotan, Cambo, Eugénie-les-Bains, Gréoux, Molitg-les-Bains et Saint-Christau).

DEUX PLUS DEUX ÉGALENT UNE

DEUX Auvergnates, La Bourboule et Châtel-Guyon, plus deux Pyrénéennes, Capvern et Cauterets, égalent Eurothermes... Ces quatre stations thermales ont, en effet, choisi de se grouper pour mener de front une politique d'expansion commune. Eurothermes s'est fixé trois objectifs : des investissements continus, régis par un plan à long terme, qui porteront tant sur l'amélioration des capacités d'accueil et leur confort que sur la mise en œuvre des traitements nouveaux ; des recherches pratiquées en laboratoire (immuno-allergologie, enzymologie, physiopathologie, etc.) permettant l'adaptation de technique de pointe ; des spécialisations caractéristiques à chacune des quatre stations-membres (1) qui donneront au groupe un éventail élargi d'indications thérapeutiques.

(1) La Bourboule, la « station de l'enfance » : voies respiratoires, troubles de croissance, dermatologie. Cauterets : voies respiratoires, rhumatismes, O.R.L. Châtel-Guyon : maladies de l'intestin et de l'appareil digestif, affections tropicales, gynécologie. Capvern : maladies de l'appareil réno-urinaire, foie, vésicule biliaire, calculs, goutte, obésité.

* Eurothermes : 2, rue Saint-Augustin, 75002 Paris. Tél. : 742-69-01.

● *Une antenne à Paris pour cinq stations.* — Diffuser les renseignements, conseils et précisions relatifs à la préparation (ou la poursuite), d'une cure intéressant plus particulièrement les affections des voies respiratoires et les rhumatismes, tel est le but que s'est donné Promothermes, centre d'informations thermales qui représente dans la capitale cinq stations : Le Mont-Dore, Saint-Honoré-les-Bains, Bourbon - l'Archambault, Préchacq-les-Bains, Châteauneuf-les-Bains.

* Promothermes : 67, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, téléphone 522-07-28. Du lundi au vendredi, de 10 heures à 14 h. 30 et de 15 h. 30 à 18 heures.

BIBLIOGRAPHIE

« Le troisième souffle »

LES sites privilégiés où jaillissent les eaux thermales peuvent être, à notre époque frénétique et angoissée, des lieux de repos, de silence, de méditation et aussi de culture.

En créant, il y a cinq ans à Toulouse, la première « université du troisième âge », le professeur Pierre Vellas, éminent juriste international, supputait déjà tout le bien que pourraient tirer de l'ambiance thermale ces hommes et ces femmes auxquels l'âge et la retraite offraient ce qui fait souvent défaut aux plus jeunes : la possibilité d'organiser leur temps et de se consacrer, sans souci de rentabilité matérielle, aux loisirs et aux études qui les intéressent.

Pierre Vellas appartient à cette catégorie d'intellectuels, peu nombreux au demeurant, qui mettent eux-mêmes en œuvre les principes qu'ils ont dégagés de leur expérience et de leurs recherches. Comment un juriste, rompu aux brillantes spéculations des procédures internationales, a-t-il senti un jour le besoin de se plonger dans le concret le plus banal : le sort de l'homme au cours de la dernière étape de sa vie, voilà ce que Pierre Vellas explique dans *le Troisième Souffle* (1), un ouvrage sain, viril, rassurant, où il expose, sans jamais s'abandonner à l'élucubration gratuite ou démagogique, une philosophie de la vie qui prend racine dans un humanisme exemplaire et serein.

Au fil des pages, l'auteur raconte comment, à Toulouse, il a fait pratiquer la gymnastique à des gens de quatre-vingt-deux ans, comment il les a amenés ensuite dans les amphithéâtres de la faculté où ils ont suivi, à leur gré, des cours et des conférences, s'intéressant aussi bien à l'inflation qu'à l'exode rural ou à la pollution. On a vu ainsi sur le campus ces aînés déambuler parfaitement à l'aise au milieu des plus jeunes. Ils sont allés visiter des usines, des fermes expérimentales, des sites archéologiques. Tout cela à leur rythme, pour satisfaire leur curiosité, pour « *tirer jusqu'au bout le meilleur de la vie* », comme l'écrit Pierre Vellas.

Et Luchon, avec ses sources chaudes, cité coquette et fleurie, blottie dans son cirque de montagnes, est revenue l'annexe estivale de l'université. Car la générosité de Jean Peyrrafitte, le maire, et la compétence de l'équipe qui anime les thermes ont apporté à Pierre Vellas l'aide amicale et intelligente qu'il souhaitait.

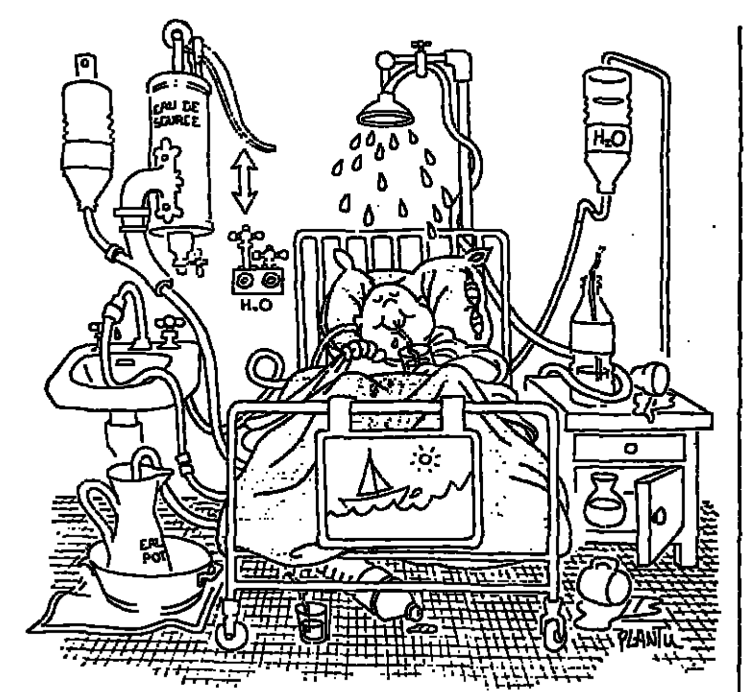
A Luchon, on a vu des septuagénaires apprendre à nager dans la piscine d'eau tiède, d'autres chausser des skis, d'autres encore herboriser dans la montagne. Naturellement, l'enthousiasme de Pierre Vellas n'a pas convaincu tout le monde. Il a connu les obstacles dressés par l'égoïsme, l'indifférence, l'inertie, et les habitudes, l'absurdité technocratique, l'incohérence administrative, le « *c'est pas prévu* », derrière lequel s'abritent tous ceux qu'une idée neuve dérange.

« *Agir d'abord, et réglementer ensuite* » : telle a été la formule de ce professeur de droit qui a compris l'ampleur du problème humain que pose la traversée du troisième âge, car, comme le dit Pierre Vellas « *vivre, c'est se renouveler* ».

Gabriel Veraldi apporte de son côté, dans un ouvrage intitulé *Guérir par l'eau* (2) une importante contribution au thermalisme. Dans un fort volume, il étudie les eaux thermales et marines et démontre l'importance de l'élément-eau dans les soins du corps à tous les âges de la vie. Un panorama détaillé des stations, classées par indications, aussi bien en France qu'en Europe, complète ce guide clair et ordonné.

MAURICE DENUZIÈRE.

(1) Grasset, 303 pages, prix : 45 F.
(2) Seghers, Collection « Guides pratiques », 320 pages, prix : 44 F.



(Dessin de PLANTU.)

QUI ET COMMENT ?

LES conditions de prise en charge peuvent varier, s'il s'agit de régimes particuliers ou de régimes spéciaux. Cependant, la plupart des régimes de protection sociale reprennent, avec des nuances, les dispositions suivantes, qui sont celles du régime général.

Le remboursement des frais de cure thermale dépend d'une « entente préalable ». C'est-à-dire que le curiste doit avoir obtenu l'accord de prise en charge avant d'entreprendre sa cure. La première étape administrative débute donc chez son médecin.

CERTIFICAT MEDICAL. — Le médecin établit la « demande de cure thermale » fournie par la caisse (en remplissant le certificat de la page 2). L'assuré remplit lui-même les pages 1 et 3 avant d'adresser la carte-lettre à sa caisse.

Pour la plupart des stations, qui ne fonctionnent qu'une partie de l'année, la demande doit être reçue par la caisse avant le 1er avril.

Si la station retenue est ouverte à l'année, la demande doit parvenir à la caisse trois *mois au moins* avant la date envisagée pour le départ.

DECISION DE LA CAISSE. — Le contrôle médical peut convoquer le demandeur pour examen. La décision favorable se traduit par l'envoi d'une « prise en charge » : soit à quatre volets (« A » pour le médecin thermal, « B » pour l'établissement thermal, « C » pour les frais de voyage, « D » pour les frais d'hébergement), soit à deux volets (« A » et « B » seulement).

Si la « prise en charge » est refusée pour des raisons médicales, ou en l'absence de réponse au bout d'un *mois*, il est possible de demander dans les trente jours une expertise médicale, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Si la demande est rejetée pour motifs autres que médicaux, un recours gracieux peut être présenté à la caisse.

PRESTATIONS VERSEES. — Quelles que soient les ressources *du foyer*, la prise en charge comporte toujours : le remboursement à 75 % des honoraires médicaux de surveillance de la cure (tarif conventionnel ou d'autorité) ; le remboursement à 70 % des frais de traitement à l'établissement thermal (forfaits déterminés par convention entre l'établissement et la CNAM).

Lorsque les ressources du foyer sont inférieures à un plafond : le remboursement à 70 % du coût du trajet S.N.C.F. 2e classe, éventuellement étendu, si nécessaire, à un accompagnant ; le versement de 70 % d'un forfait d'hébergement (fixé à 400 F en 1978).

(A noter que le taux de remboursement des quatre prestations peut être porté à 100 % dans les cas d'exonération du ticket modérateur.)

En 1977, le plafond des ressources était fixé à 30 000 F, *majoré de 50 %* par personne à charge — calculé sur la base des ressources de toute nature perçues au foyer du 1er janvier au 31 décembre de l'année précédente.

Les indemnités journalières sont accordées si le curiste est l'assuré lui-même et si ses ressources mensuelles moyennes sont inférieures au plafond de cotisation à la Sécurité sociale (somme majorée de *50 %* par personne à charge). Enfin, précisons que toutes les stations affiliées au Syndicat national des établissements thermaux sont, évidemment, agréés par la Sécurité sociale.

AVANTAGES PARTICULIERS

- Un grand nombre de mutuelles remboursent la *totalité* des prestations.
- Depuis le 31 décembre 1974 les caisses auxquelles sont affiliés les travailleurs non salariés des professions non agricoles prennent en charge les cures thermales, mais à raison de *50 % seulement des forfaits* « honoraires médicaux » et « soins à l'établissement thermal ».
- Pour la caisse militaire de Sécurité sociale, la date limite *du dépôt de demande* est fixée au 1er mai ; pour les caisses agricoles au 1er juin ; les caisses des mines ont supprimé les délais de dépôt.
- Les exploitants agricoles ne *bénéficient qu'à titre exceptionnel* des indemnités « hébergement-trajet », alors que les salariés agricoles suivent le régime général.

Des modifications intéressant ces dispositions, traditionnelles depuis de nombreuses années, sont à l'étude. Elles devraient notamment porter sur la rédaction des imprimés de demande de cure thermale (simplification) ; et surtout la suppression de la date limite pour le dépôt des demandes, qui est souvent une source de graves mécomptes.

Le plafond de ressources, comme le montant de l'indemnité d'hébergement, sont régulièrement révisés chaque année.

● *Dans le peloton des quinze principales stations françaises*, Aix-les-Bains, ouvert toute l'année, tient solidement la première place avec une fréquentation supérieure à 45 000 curistes. Viennent ensuite Dax et Luchon, et en Auvergne La Bourboule, Royat, Châtel-Guyon et Vichy. Dans ce groupe des plus de 20 000 curistes, Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales) s'intercale. On peut y placer Bagnoles-de-l'Orne, Le Mont-Dore, puis Cauterets et Allevard, presque rejoints par Balaruc. Bourbonne et enfin Ax-les-Thermes, autour de 10 000 curistes.

LES EAUX EN CHIFFRES

LA France détient 20 % du « capital thermal » de l'Europe. Elle a 1.200 sources d'eau minérale reconnues et autorisées ; 100 stations classées — réparties dans 40 départements (une trentaine actuellement fonctionnent toute l'année) ; 140 établissements thermaux ; environ 600 médecins thermaux autour de 500.000 curistes dénombrés (1977).

Le chiffre d'affaires du thermalisme (ventes d'eaux minérales exclues) avoisine présentement les 2 milliards de francs.

Emploi : le thermalisme occupe 250.000 personnes, de qualifications très diverses.

Dans plusieurs régions, le thermalisme tient une place importante sur le plan économique : la troisième pour la région Auvergne, avec ses dix stations ; la quatrième pour le département du Puy-de-Dôme (malgré l'implantation à Clermont-Ferrand des usines Michelin !).

De 1966 à 1973, les investissements consacrés à la rénovation des installations thermales ont avoisiné 50 millions. Depuis cette date, le rythme n'a cessé de *s'accélérer. En trois ans le montant* des subventions du ministère a atteint 35 millions, les prêts du FDES (Fonds d'action de développement économique et social) 53 millions. L'aide de l'Etat a été répartie entre les établissements nationaux (tels Aix-les-Bains, Bourbon-l'Archambault, Bourbonne, Plombières, Vichy) *et les établissements* dépendant des collectivités locales.

Les 40.000 chambres des stations thermales représentent 10 % du potentiel hôtelier français. Les « nuitées » de curistes représentent : dans l'Allier, 56 % ; dans le Gers, 51 % ; dans les Landes, 51 % ; dans l'Orne, 59 % ; dans l'Ardèche 65 % (de l'ensemble des « nuitées », touristes compris — statistiques du Crédit hôtelier).

Les dépenses thermales représentent 0,35 % (seulement) des prestations prises en charge par l'assurance maladie.

Une enquête statistique de la Caisse d'assurance maladie de la région du Nord (mentionnée par l'étude du Conseil supérieur du tourisme — juin 1975) établit que :

— L'absentéisme est réduit dans une proportion de 12 à 57 % par les cures thermales suivant la nature des affections considérées. Ce coefficient est de 30 à 57 % si l'on exclut de la statistique les assurés sociaux en « *congé de longue maladie* » ou figurant sur l'assurance invalidité ;

— Le thermalisme apporte une réduction de la consommation des prestations pharmaceutiques (par rapport à la période de précure) de 33 %.

LES BOBET ET LA « THALASSO »

DES juillet 1978, le Centre de thalassothérapie de Carnac (Morbihan), dont la direction *a été confiée à Jean Bobet*, accueillera, dans un ensemble conçu par un architecte vannetais, M. Yves Guillou, ses premiers clients. Des clients « externes », qui auront le choix pour leur hébergement entre *les hôtels et les pensions de la petite* cité, voire le logement chez l'habitant ; ou encore le confort du *Talmor*, un trois étoiles — le cent douzième maillon de la chaîne Novotel — qui comptera cent chambres, *six suites, deux restaurants*, un grill, un bar, etc.

La piscine couverte est réservée en priorité aux curistes, mais elle sera cependant accessible au public à certaines heures. Elle est alimentée en eau de mer maintenue à une température constante de 27 degrés, et complétée d'une « plage » orientée plein sud.

Si Jean Bobet reste fidèle à sa Bretagne natale, son frère Louison, lui, a quelque peu émigré vers le Nord : c'est au Touquet qu'il a choisi de mettre en pratique son expérience ; l'institut de thalassothérapie qui porte son nom a ouvert en 1974. Conçu pour accueillir deux cent cinquante curistes par jour, l'ensemble comporte tous les aménagements indispensables (piscine de rééducation, salles d'aérosols, de gymnastique, de repos, de massage, *piscine couverte*, etc.).

Depuis avril 1977, l'hôtel *Thalamer* — un Novotel de cent cinq chambres, catégorie « trois étoiles vacances » — directement relié à l'institut peut accueillir les curistes.

D'autre part, le complexe Sofitel Thalassa de Quiberon prend un nouveau départ sous la direction de Mme Marie-José Bobet. Inauguré en 1964, l'Institut de thalassothérapie de Quiberon, qui a été remis à neuf *cette année, est situé à l'extrémité* de la presqu'île de Quiberon, à la pointe de Goulvars. Il se trouve, en fait, à 14 kilomètres en *mer*.

L'équipe médicale a été renforcée et *comprend six médecins, dont* un médecin diététicien, des kinésithérapeutes, des infirmières ; une équipe pouvant traiter cinq cent quatre-vingts curistes par jour.

L'Institut est relié par un couloir intérieur aux deux hôtels Sofitel Thalassa (cent treize chambres) et Sofitel Diététique (soixante-dix-huit chambres).

★ Centre de thalassothérapie de Carnac : B.P. 83, 56340 Carnac, tél. (97) 52-04-44.

★ Institut Louison-Bobet : Front de mer, 62520 Le Touquet, téléph. (21) 05-10-67.

★ Institut de thalassothérapie de Quiberon, pointe de Goulvars, 56 Quiberon, tél. (97) 50-19-25.

● *C'est la région parisienne*, ce qui est logique au regard de la densité démographique, qui envoie dans les stations le plus grand nombre de curistes (90 000). Puis la Provence-Côte d'Azur (45 000) et la région Rhône-Alpes (38 000). On trouve dans la tranche des 25 000 curistes : le Nord, la Lorraine, l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées. Viennent ensuite le Languedoc et l'Alsace ; enfin le Centre et l'Auvergne La Bourgogne, le Poitou-Charentes, la Bretagne, la Haute-Normandie, la Picardie, la Champagne atteignent à peine chacun 10 000 curistes. Tout en queue *du peloton figurent* la Basse-Normandie, le Limousin, la Franche-Comté (entre 10 000 et 5 000 curistes).

UN OBSTACLE INSURMONTABLE

(Suite de la page 23.)

Les économies dérisoires ainsi réalisées peuvent-elles suffire à couvrir les nouvelles dépenses entérinées par un surcroît de travail administratif (calcul, pour chaque dossier, d'un second plafond distinct de celui défini pour l'attribution des indemnités journalières) ? C'est peu probable.

Quant aux autres réformes, souhaitées et réclamées par les responsables du thermalisme et promises depuis longtemps, elles attendent toujours leur réalisation. Qu'il s'agisse de l'amélioration de l'enseignement de l'hydrologie aux étudiants en médecine ; qu'il s'agisse de faciliter le dépôt des demandes de prise en charge (révision des imprimés, abandon de la date limite du 1er avril), de l'incription des orientations thérapeutiques à la nomenclature retardée depuis deux ans ; ou qu'il s'agisse, enfin, du rattrapage effectif des tarifs des établissements thermaux aux prises avec la hausse beaucoup plus forte du SMIC, de l'énergie, des charges financières, des impôts locaux.

Il convient de rappeler aussi le rôle irremplaçable que joue *l'activité thermale dans la vie* économique de régions peu favorisées. Environ deux cent mille personnes, sans grande possibilité de reconversion pour la plupart, sont concernées...

Et puisque le secrétariat d'Etat au tourisme s'intéresse au thermalisme — l'opération « Allez aux eaux », de 1977, est une preuve évidente, — il est permis aussi d'envisager le rôle que pourraient et devraient jouer nos stations dans l'accueil de curistes étrangers, porteurs de précieuses devises.

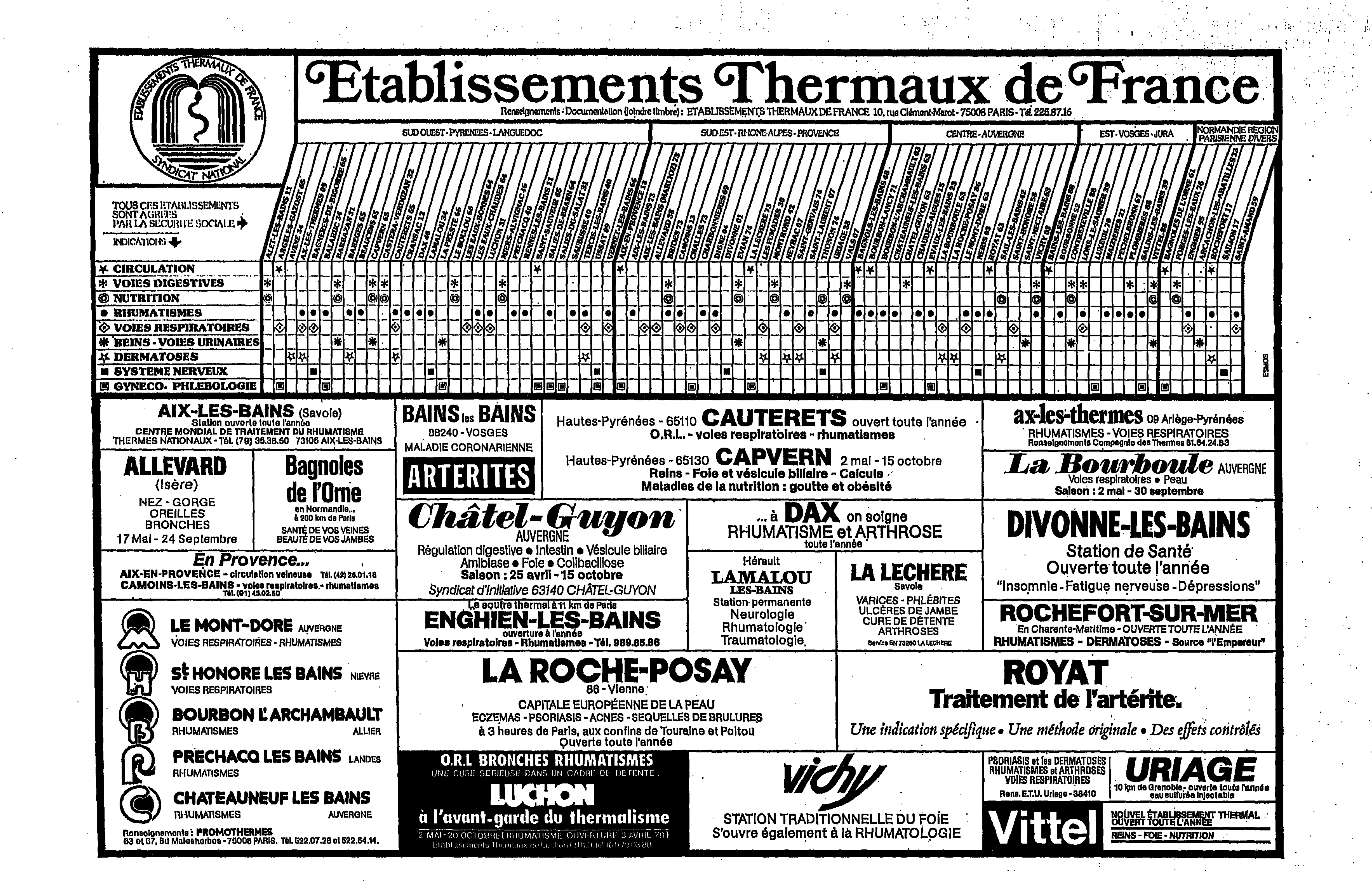
Enfin, le succès que rencontrent *les disciplines écologiques* ne devrait-il pas rendre plus précieuse et plus « actuelle » cette médecine sans médicament, parfaitement naturelle, sans effets secondaires fâcheux, qui ne prétend pas se substituer aux autres traitements mais s'y associer, les compléter ou les relayer et, parfois, en effacer certains effets nocifs ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Progression du nombre de cures effectuées prises en charge par l'ensemble des régimes de Sécurité sociale.

1951	65 114	
1952	78 211	+ 20,11
195[illegible]	97 024	+ 24,05
1954	104 519	+ 7,92
1955	119 982	+ 14,79
1956	135 770	+ 13,15
1957	162 294	+ 19,53
1958	172 726	+ 6,42
1959	85 [illegible]	— 50,32
1960	140 802	+ 64,06
1961	162 385	+ 15,32
1962	190 240	+ 17,15
1963	218 031	+ 14,60
1964	245 857	+ 12,76
1965	272 517	+ 10,84
1966	297 723	+ 9,16
1967	310 453	+ 4,27
1968	280 268	— 9,73
1969	272 056	— 2,94
1970	270 512	— 0,5
1971	285 216	
1972	293 203	+ 2,80
1973	300 518	+ 2,49
1974	311 195	+ 3,55
1975	339 083	+ 8,96
1976	361 612	+ 6,64

TAUX MOYEN : + 8,80 %.


Etablissements Thermaux de France
ETABLISSEMENTS THERMAUX DE FRANCE
SYNDICAT NATIONAL
Renseignements - Documentation (joindre timbre) : ETABLISSEMENTS THERMAUX DE FRANCE 10, rue Clément-Marot - 75008 PARIS - Tél. 225.87.16
TOUS CES ETABLISSEMENTS SONT AGRÉÉS PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE
INDICATIONS
CIRCULATION
VOIES DIGESTIVES
NUTRITION
RHUMATISMES
VOIES RESPIRATOIRES
REINS - VOIES URINAIRES
DERMATOSES
SYSTEME NERVEUX
GYNECO - PHLEBOLOGIE
SUD OUEST - PYRENEES - LANGUEDOC
ALET-LES-BAINS 11
ARGELES-GAZOST 65
AVENE 34
AX-LES-THERMES 09
BAGNERES-DE-BIGORRE 65
BALARUC 34
BARBAZAN 31
BAREGES 65
BEAUCENS 65
CAPVERN 65
CASTERA-VERDUZAN 32
CAUTERETS 65
CRANSAC 12
DAX 40
LAMALOU 34
LA PRESTE 66
LE BOULOU 66
LES EAUX-BONNES 64
LES EAUX-CHAUDES 64
LUCHON 31
MIERS-ALVIGNAC 46
PRECHACQ 40
RENNES-LES-BAINS 11
SAINT-SAUVEUR 65
SALIES-DE-BEARN 64
SALIES-DU-SALAT 31
SAUBUSSE 40
TERCIS-LES-BAINS 40
USSAT 09
VERNET-LES-BAINS 66
SUD EST - RHONE-ALPES - PROVENCE
AIX-EN-PROVENCE 13
AIX-LES-BAINS 73
AIX-LES-BAINS (MARLIOZ) 73
ALLEVARD 38
BRIDES 73
CAMOINS 13
CHALLES 73
CHARBONNIERES 69
DIGNE 04
DIVONNE 01
EVIAN 74
LA LECHERE 73
LES FUMADES 30
MONTROND 42
NEYRAC 07
SAINT-GERVAIS 74
SAINT-LAURENT 07
THONON 74
URIAGE 38
VALS 07
CENTRE - AUVERGNE
BAGNOLS-LES-BAINS 48
BOURBON-LANCY 71
BOURBON-L'ARCHAMBAULT 03
CHATEAUNEUF-LES-BAINS 63
CHATEL-GUYON 63
CHAUDES-AIGUES 15
EVAUX-LES-BAINS 23
LA BOURBOULE 63
LA ROCHE-POSAY 86
LE MONT-DORE 63
NERIS 03
ROYAT 63
SAIL-LES-BAINS 42
SAINT-HONORE 58
SAINT-NECTAIRE 63
VICHY 03
EST - VOSGES - JURA
BAINS-LES-BAINS 88
BOURBONNE 52
CONTREXEVILLE 88
LONS-LE-SAUNIER 39
LUXEUIL 70
MAIZIERES 21
PECHELBRONN 67
PLOMBIERES 88
SALINS-LES-BAINS 39
VITTEL 88
NORMANDIE REGION PARISIENNE DIVERS
BAGNOLES DE L'ORNE 61
FORGES-LES-EAUX 76
ENGHIEN 95
ARCACHON-LES-ABATILLES 33
ROCHEFORT 17
SAUJON 17
SAINT-AMAND 59
ESMOS
AIX-LES-BAINS (Savoie)
Station ouverte toute l'année
CENTRE MONDIAL DE TRAITEMENT DU RHUMATISME
THERMES NATIONAUX - Tél. (79) 35.38.50 73105 AIX-LES-BAINS
ALLEVARD
(Isère)
NEZ - GORGE
OREILLES
BRONCHES
17 Mai - 24 Septembre
Bagnoles de l'Orne
en Normandie...
à 200 km de Paris
SANTÉ DE VOS VEINES
BEAUTÉ DE VOS JAMBES
En Provence...
AIX-EN-PROVENCE - circulation veineuse Tél. (42) 26.01.18
CAMOINS-LES-BAINS - voies respiratoires - rhumatismes Tél. (91) 43.02.50
LE MONT-DORE AUVERGNE
VOIES RESPIRATOIRES - RHUMATISMES
St HONORE LES BAINS NIEVRE
VOIES RESPIRATOIRES
BOURBON L'ARCHAMBAULT
RHUMATISMES ALLIER
PRECHACQ LES BAINS LANDES
RHUMATISMES
CHATEAUNEUF LES BAINS
RHUMATISMES AUVERGNE
Renseignements : PROMOTHERMES
63 et 67, Bd Malesherbes - 75008 PARIS. Tél. 522.07.28 et 522.84.14.
BAINS les BAINS
88240 - VOSGES
MALADIE CORONARIENNE
ARTERITES
Hautes-Pyrénées - 65110 CAUTERETS ouvert toute l'année
O.R.L. - voies respiratoires - rhumatismes
Hautes-Pyrénées - 65130 CAPVERN 2 mai - 15 octobre
Reins - Foie et vésicule biliaire - Calculs
Maladies de la nutrition : goutte et obésité
ax-les-thermes 09 Ariège-Pyrénées
RHUMATISMES - VOIES RESPIRATOIRES
Renseignements Compagnie des Thermes 61.64.24.83
La Bourboule AUVERGNE
Voies respiratoires • Peau
Saison : 2 mai - 30 septembre
Châtel-Guyon
AUVERGNE
Régulation digestive • Intestin • Vésicule biliaire
Amibiase • Foie • Colibacillose
Saison : 25 avril - 15 octobre
Syndicat d'Initiative 63140 CHÂTEL-GUYON
... à DAX on soigne
RHUMATISME et ARTHROSE
toute l'année
Hérault
LAMALOU
LES-BAINS
Station permanente
Neurologie
Rhumatologie
Traumatologie
LA LECHERE
Savoie
VARICES - PHLÉBITES
ULCÈRES DE JAMBE
CURE DE DÉTENTE
ARTHROSES
Service SN 73260 LA LECHERE
DIVONNE-LES-BAINS
Station de Santé
Ouverte toute l'année
"Insomnie - Fatigue nerveuse - Dépressions"
La soufre thermal à 11 km de Paris
ENGHIEN-LES-BAINS
ouverture à l'année
Voies respiratoires - Rhumatismes - Tél. 989.85.86
ROCHEFORT-SUR-MER
En Charente-Maritime - OUVERTE TOUTE L'ANNÉE
RHUMATISMES - DERMATOSES - Source "l'Empereur"
LA ROCHE-POSAY
86 - Vienne
CAPITALE EUROPÉENNE DE LA PEAU
ECZEMAS - PSORIASIS - ACNES - SEQUELLES DE BRULURES
à 3 heures de Paris, aux confins de Touraine et Poitou
Ouverte toute l'année
ROYAT
Traitement de l'artérite.
Une indication spécifique • Une méthode originale • Des effets contrôlés
O.R.L BRONCHES RHUMATISMES
UNE CURE SERIEUSE DANS UN CADRE DE DETENTE
LUCHON
à l'avant-garde du thermalisme
2 MAI - 20 OCTOBRE (RHUMATISME OUVERTURE 3 AVRIL 78)
vichy
STATION TRADITIONNELLE DU FOIE
S'ouvre également à la RHUMATOLOGIE
PSORIASIS et les DERMATOSES
RHUMATISMES et ARTHROSES
VOIES RESPIRATOIRES
Rens. E.T.U. Uriage - 38410
URIAGE
10 km de Grenoble - ouverte toute l'année
eau sulfurée injectable
Vittel
NOUVEL ÉTABLISSEMENT THERMAL
OUVERT TOUTE L'ANNÉE
REINS - FOIE - NUTRITION

CARNET

Mariages

— Mme Louis LE JEAN,
M. et Mme Francis BARBELET,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Sylvie et Laurent,
qui sera célébré à Cœuvres, le 4 mars 1978.
Château de Cœuvres, 02600.
16, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Daniel AIMÉ,
principal honoraire de lycée, chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 12 février à Annonay (Ardèche), dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques ont eu lieu à Annonay, le 15 février.
L'inhumation a eu lieu le même jour à Hyères (Var) dans l'intimité.
De la part de :
Mme Daniel Aimé, son épouse,
MM. Jean et Maurice Aimé, ses enfants.
Collège des Rougières,
83406 Hyères.

— M. et Mme Jacques Bonis,
Docteur et Mme Alain Bonis,
Docteur et Mme Henri Bonis,
Me et Mme Jean-Claude Bonis,
M. et Mme André Bonis,
M. et Mme Pierre Mouchelet,
M. et Mme Bernard Durup de Baleine,
M. et Mme Pierre Lartigue,
ses petits-enfants,
Mme Maurice Biraben,
Mlle Marguerite Larroque,
ses sœurs,
Ses neveux et nièces,
font part du décès de
Mme Paul BONIS,
survenu le 18 février 1978 à Paris.
Elle a été inhumée à Belves (Dordogne), le 20 février dans la tombe de famille après la cérémonie religieuse à l'église.

— Mme Pierre Buchoud,
M. et Mme Jean-Pierre Buchoud,
Le lieutenant Gérard Buchoud,
Colette et Bernard,
Mme Alexandre Buchoud,
Le capitaine et Mme Bertrand Buchoud et leurs enfants,
Le commandant et Mme Michel Buchoud et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Gaillard,
Mlles Solange et Antoinette Gaillard,
Sœur Georgette Gaillard,
Sœur Jeanne-Marie, carmélite,
M. et Mme Jean Gaillard et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
colonel Pierre BUCHOUD,
commandeur de la Légion d'honneur,
leur époux, père, fils, frère, beau-frère et oncle, rappelé à Dieu le 20 février 1978.
Les obsèques auront lieu le jeudi 23 février, à 14 heures, en l'église Saint-Justin de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine).
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Hubert du Cheyron de Beaumont,
M. et Mme Jean-Pierre du Cheyron de Beaumont, leurs enfants Philippe et Laurence,
M. Michel du Cheyron de Beaumont,
Mlle Marie-Huberte du Cheyron de Beaumont,
M. Patrick du Cheyron de Beaumont,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Hubert du CHEYRON de BEAUMONT,
leur époux, père et grand-père, survenu le 20 février 1978, dans sa soixante-dix-septième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e), le jeudi 23 février, à 15 h. 45.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
178, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

— M. et Mme Willy Scheiff-Claudet, Grégoire, Nathalie, Benoît,
M. André Navarre et Sylvie,
Les familles Claudet, Joliot, Orfali, Ducrot, Girod, Petitjean,
Les familles parentes et alliées,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Fernand CLAUDET,
ancien député du Doubs,
survenu à Garches, le 19 février 1978, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques seront célébrées vendredi 24 février 1978, à 10 h. 30, en l'église de La Rivière (Doubs).
Cet avis tient lieu de faire-part.
21, rue de Villeneuve,
92380 Garches.
La Rivière, 25560 Frasne.

[Né le 10 juin 1896 à La Rivière (Doubs), Fernand Claudet, industriel, qui avait été élu maire de sa commune natale en 1929, avait emporté dès le premier tour de scrutin, le 26 avril 1936, le siège de député de sa circonscription de Pontarlier. Membre du groupe des républicains indépendants et d'action sociale, Fernand Claudet avait appartenu à la commission des travaux publics. Vice-président du Syndicat des bois du Jura, il s'était fait au Parlement le défenseur de la forêt française. Le 10 juillet 1940, au congrès de Vichy, Fernand Claudet avait voté en faveur des pouvoirs constituants demandés par le maréchal Pétain. Depuis lors, il vivait éloigné de la politique.]

— Mme Fernand Guillaume,
M. et Mme Robert Sestier,
M. et Mme René Bourguignon et leurs enfants,
M. et Mme Jean Guillaume,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Fernand GUILLAUME,
ingénieur des mines en retraite, dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques ont eu lieu le vendredi 17 février 1978, en l'église de Saint-Ruf, à Avignon.
Inhumation dans le caveau de famille à Saint-Bonnet-du-Gard.
39 bis, boulevard Sixte-Isnard, 84000 Avignon.

— Mme Liliane Hernandez et ses enfants Olivier et Fabrice Kaléka ont le chagrin d'annoncer le décès de
Mme Charles KALÉKA,
survenu à Lyon, le 10 février 1978.

— M. Gérard Kaléka, son fils,
Olivier et Fabrice Kaléka, ses petits-fils,
M. et Mme Henri Kaléka et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Prieur et leurs enfants,
M. et Mme Lucien Grodner et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Charles KALÉKA,
née Jeanne Curtin,
survenu à Lyon, le 10 février 1978, dans sa soixante-dix-huitième année.
L'inhumation a eu lieu le 14 février, dans la plus stricte intimité, au cimetière de Cannes.
Cette annonce tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de
M. Philippe LABLAUDE,
vice-président
d'Essochem Europe Inc,
survenu à Bruxelles, le 19 février, à l'âge de quarante-cinq ans.
De la part de :
Mme Lablaude, son épouse,
Valérie et Xavier, ses enfants,
Mme Marius Lablaude, sa mère,
Mme Maurice Lavergne, sa sœur,
M. et Mme Louis Benetti, ses beau-frère et belle-sœur,
César, Antoine et Isabelle, ses neveux,
Et de toute la famille.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église d'Ousson-sur-Loire (45), le jeudi 23 février, à 11 heures.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui
Mme Guy LAPCHIN,
née Lucie Tettelin,
pieusement décédée à Roubaix, le 20 février 1978, dans sa soixante-treizième année.
Ses funérailles seront célébrées le vendredi 24 février 1978, à 10 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur (place Saint-Christophe-Croisé-Laroche), à Marcq-en-Barœul, d'où son corps sera conduit au cimetière d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise) pour y être inhumé dans le caveau de famille, vers 15 heures.
Les visites seront reçues au salon funéraire, 147 bis, rue du Coq-Français, à Roubaix, le jeudi 23 février, de 16 heures à 18 heures. Levée du corps au salon funéraire à 10 heures. Assemblée à l'église à 10 h. 25.
L'offrande tiendra lieu de condoléances.
De la part de :
M. Guy Lapchin, son époux,
M. et Mme Pierre Ros-Lapchin, François, Olivier, Philippe et Catherine,
M. et Mme Jean-Marie Buyssens-Lapchin,
M. et Mme Luc Buyssens-Thurotte, Bertrand, Christophe et Claire,
M. et Mme Jacques Lapchin-Blie, Franck, Virginie et Laetitia,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Tettelin, Thouin, Herlicq, Lapchin et Drecq.
Ses frère, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Toute la famille et ses nombreux amis.
Cet avis tient lieu de faire-part.
22, avenue Jean-Jaurès,
59100 Roubaix.
134, avenue de Flandre,
59290 Wasquehal.
8, avenue de la Petite-Hollande,
59700 Marcq-en-Barœul.
229, avenue Le Nôtre,
59100 Roubaix.

— Douai.
Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui
Mme René MAILLARD,
née Françoise Semelaigne,
décédée à Douai, le dimanche 19 février 1978, dans sa soixante-dix-huitième année.
La messe de funérailles sera célébrée à Douai le mercredi 22 février, à 14 h. 30, en la chapelle Notre-Dame, rue Mongat.
Réunion à la chapelle, à 14 h. 15.
De la part de :
M. René Maillard, son époux,
M. et Mme Jacques Broussier-Maillard,
Sœur Marie-Geneviève, fille de la Charité,
M. et Mme Jean Ciecierski-Maillard,
M. et Mme Philippe Villaume-Maillard,
M. et Mme Georges Maillard-Devriendt,
M. et Mme Jean-René Maillard-Dupré-La Tour,
M. et Mme Dominique Maillard-Thion,
M. l'abbé François Maillard,
ses enfants, ses petits-enfants, ses frères, sœurs, Semelaigne, Kuhnmunch et Raillard.
90, rue du Parc-Bertin,
59500 Douai.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Hanna SCHRAMM,
survenu le 17 février 1978 à Paris.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière d'Ivry.
De la part des familles Küntzel et Egger et de ses amis.
41, rue Lecourbe, 75015 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Née à Berlin en 1896, Hanna Schramm s'était engagée dans un syndicat allemand d'enseignants qui fut dissous en 1933. Membre du S.P.D., elle dut quitter l'Allemagne et trouva refuge en France en 1934. Après avoir été internée au camp de Gurs (1940-1941), expérience qu'elle a décrite dans un livre publié en 1977, elle put survivre à la guerre dans la clandestinité. Après 1944, elle vécut à Paris, où elle publia de nombreux articles documentaires.]

— Le président du conseil d'administration et les administrateurs de la Société commerciale d'eaux minérales du Bassin de Vichy ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel SOULIER,
administrateur
de la Société commerciale
d'eaux minérales du Bassin de Vichy,
et ancien directeur de l'usine
de Saint-Yorre.
Ils vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la cérémonie religieuse qui se déroulera en l'église Saint-Louis à Vichy, le jeudi 23 février 1978, à 15 h. 45.

Remerciements

— Mme Joseph-Henri Grunenwald, ses enfants et toute leur famille, très touchés des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de
M. Joseph-Henri GRUNENWALD,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

— La famille de
RAYMOND COGNIAT
rappelle son souvenir à ses amis en ce premier anniversaire de sa mort (23 février 1978).

— Pour le troisième anniversaire de sa mort, que tous ceux qui gardent le souvenir de
Georges DUPEYRON
aient une pensée pour lui.

Commémorations

— A l'occasion de la célébration du bicentenaire de la naissance du général José de San Martin, l'ambassade de la République Argentine en France invite les Argentins aux cérémonies suivantes : 23 février, à 10 heures, gerbe devant la statue du général dans le parc Montsouris, 30, boulevard Jourdan, 75014 Paris, et à 11 h. 30 devant le tombeau du soldat inconnu à l'Arc de triomphe.

Visites et conférences

JEUDI 23 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 15, 1, quai de l'Horloge, Mme Legrégeois : « Le palais et la chapelle des Rois maudits dans la Cité ».
15 h., métro Saint-Paul, Mme Oswald : « Les synagogues du Marais » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).
14 h. 30, 18, rue Greuze : « Peinture flamande » (Art et Histoire).
CONFERENCES. — 18 h., Cercle de l'Union interalliée, 33, rue du Faubourg-Saint-Antoine, M. Yves La Prairie : « L'océan, clef du futur ».
— 13 heures, Institut des langues et civilisations orientales, salle n° 1, 2, rue de Lille, Paris (7e), M. Dejan Bogdanovic : « Les Bogomiles » (cathares des Balkans). Conférence préparatoire au colloque sur le même sujet, qui aura lieu le 30 mai à Skoplje. Entrée libre.
19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Robert Amadou : « Raymond Lulle, philosophe et mathématicien de la science universelle » (l'Homme et la Connaissance).

LETTRES

Le mécénat de l'État

ROBERT SABATIER PRÉSIDE LA COMMISSION DE POÉSIE DU CENTRE NATIONAL DES LETTRES

Le romancier et poète Robert Sabatier vient de succéder à Jean Rousselot comme président de la commission de poésie du Centre national des lettres, où il retrouve Hervé Bazin, qui préside la commission de l'aide à la création, et Jean Mistler, de l'Académie française, qui préside la commission de l'aide à l'édition.

Ces commissions guident le Centre national des lettres et son directeur, M. Groshens, dans la répartition des aides que l'Etat octroie aux écrivains. Vingt-cinq bourses et huit « années sabbatiques » sont ainsi distribuées chaque année.

Parmi les bénéficiaires des bourses en 1977, dont le montant est de 26 800 francs, citons Tony Duvert, Diane de Margerie, Pascal Bruckner, qui vient d'obtenir le prix de la Littérature fantastique au Festival d'Avoriaz pour « Allez jouer ailleurs » (Sagittaire), Serge Fauchereau, Pierre Leyris, Serge Sautreau, Pierrette Fleutiaux, Jean Demélier, Mohammed Dib, etc.

Les « années sabbatiques », dont le montant est de 68 000 francs, sont réservées à des écrivains confirmés. Louis Calaferte, Roland Dubillard, Edmond Jabès, Jean Ricardou, Manuel de Dieguez, Victor Haïm, Romain Weingarten et Claude Courchat ont bénéficié en 1977 de cette subvention.

Une nouvelle bourse de 25 000 francs a été fondée pour stimuler la production des scénarios de films : parmi les quatre bénéficiaires, l'écrivain Robert Pinget.

● *Bourses de voyage aux Etats-Unis pour enseignants.* — La Fondation franco-américaine pour le développement des relations entre les Etats-Unis et la France offre soixante-dix bourses à des professeurs d'anglais de classe terminale et des professeurs d'économie parlant couramment l'anglais, pour leur permettre de visiter les Etats-Unis pendant les prochaines vacances d'été. Ces bourses sont destinées à des professeurs (public et privé) enseignant depuis trois ans, âgés de moins de quarante-cinq ans et qui ne sont jamais allés aux Etats-Unis. Le voyage a lieu du 13 juillet au 4 août 1978 inclus.

★ Renseignements et candidatures : Fondation franco-américaine, 9, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris.

Les « Chères Menteuses »

de Gabrielle Rolin

(Suite de la première page.)

Et, à la suite de l'auteur, voici les autres qui dévalent, qui occupent la scène : la tante Jo et sa meringue, la grande Denise, la petite Yvette avec son Charles, la comtesse nymphomane ou Laure et Béatrice qui se crêpent ce qu'on ne peut plus appeler le chignon. Comme, au rugby, on dit d'un essai qu'il est *transformé*, l'essai ici se transforme en roman. On pense bien que je le dis comme un compliment.

Plus peut-être qu'une méditation sur la condition féminine, ce livre — comme son titre l'indique — est une réflexion sur le mensonge. Pour Gabrielle Rolin, d'ailleurs, les deux se rassemblent. « La condition de mineure dont nous émergeons à peine a longtemps légitimé nos supercheries. » Et bravement, tout ensemble avec une conviction délurée et un humour implacable, elle en *entreprend* la justification. Le mensonge « appuie la résistance passive des opprimés... Il sèche les larmes, arrondit les angles, redresse les échines... Il grippe les rouages du système, renverse les échelles de valeurs, fausse les règles, bafoue la raison et nous assure un minimum vital de liberté ». L'intrépidité du ton m'incite à poser une question qui est intrépide aussi : et si la vérité en faisait autant ? Gripper les *rouages* du système, renverser les échelles de valeurs... Dans cet emploi-là, la vérité n'est pas mal non plus.

Il est vrai que, dès que nous parlons de vérité et de mensonge, nous nous aventurons *dans* un labyrinthe où, au milieu des miroirs, tout s'empêtre et se renverse. Déjà, on pourrait dire qu'en décrivant cette constance du mensonge Gabrielle Rolin témoigne de sa révérence pour la vérité. On peut tourner cela comme on veut, dire : « *Je mens* », c'est franc. Le vrai menteur ne convient jamais qu'il ment. Ou il faudrait, peut-être, ici, dire un mot des menteurs par vocation, qui mentent comme ils respirent, avec le même naturel. (Casanova : « Cette fable que je débitai sans préméditation et par cette manie de mon esprit... » Ou Hussonet, dans *l'Education sentimentale*, qui, sans l'ombre d'une raison, raconte qu'il a trouvé « la cuisinière avec un soldat ». Ou le personnage de menteur qu'on trouve dans *Mangeclous*, d'Albert Cohen.) Ou parler du mensonge légitime défense (Flaubert, à son procès, faisant dire par son avocat qu'il avait écrit *Madame Bovary* pour décourager l'adultère — mais le mensonge en face était aussi gros qui l'accusait de l'encourager). Et il est vrai, encore, qu'il y a des vérités petites, qui ne servent à rien. (Quand, d'un homme que j'estime, on m'apprend qu'il a une manie sordide ou ridicule, qu'en ai-je à faire ?) Ou on dira encore que souvent, en mentant, le menteur nous en apprend plus sur lui-même que s'il disait la vérité, qu'il nous révèle sa nostalgie, sa vanité, sa honte ou son angoisse, qu'il nous révèle, en tout cas, que nous ne pouvons pas nous fier à lui. Dans la mesure où tout mensonge est une version choisie, ce choix est *révélateur. Il n'empêche*, je reste sur l'idée que la vérité est plus salubre.

FÉLICIEN MARCEAU.

★ *Chères menteuses*, de Gabrielle Rolin. Ed. Stock, 182 p., 38 F.

AUTOMOBILE

La R5 automatic 1300 : la fin des préjugés

La Régie nationale a le vent en poupe. En moins d'un mois viennent d'être présentés deux modèles réussis : la R4 GTL (« le Monde » du 1er février), véhicule à tout faire économique, et la R5 automatic 1300, idéale pour la ville, dont la commercialisation commencera le 24 février.

Jusqu'à présent les transmissions automatiques sont restées l'apanage, en France, de voitures largement dimensionnées dont le gabarit s'accommode tant bien que mal de la circulation urbaine. La Minimatic de British Leyland et la Honda Civic font exception, mais la première souffre d'une puissance trop modeste et la seconde est équipée d'un convertisseur de couple associé à une boîte mécanique traditionnelle (cette dernière solution, peu coûteuse, mais « semi-automatique », a été adoptée par Citroën sur ses GS et CX). Renault, pour la R 5, a préféré la boîte automatique que tous les Américains connaissent (près de 92 % des automobiles aux Etats-Unis), mais selon sa propre recette déjà mise au point sur la plupart de ses modèles.

L'électronique est, en effet, sa particularité : un « centre nerveux » sélectionne les rapports d'un train épicycloïdal en fonction de la vitesse du véhicule, de la volonté du conducteur (la position de la pédale d'accélérateur) et de l'effort accompli par le moteur. Le fonctionnement est souple, sans inertie, et il se prête facilement à des modes d'utilisation variés.

La difficulté, pour le plus petit modèle de la Régie, était de loger la boîte automatique et son convertisseur à l'emplacement des organes traditionnels. L'ensemble, remarquablement compact, est cependant plus lourd d'une trentaine de kilos, et la répartition du poids sur les essieux s'en ressent (61 % à l'avant contre 59 % sur les autres R 5). Le moteur 1300 cm3 de la 5 TS a été adopté afin de garder des performances satisfaisantes quel que soit le parcours. Sa puissance est de 55 ch (64 pour la TS) et son couple maximal est le même que pour la TS, mais à un régime beaucoup plus bas (9,6 mKg à 2 500 tr/mn).

Extérieurement, la R 5 automatic a fière allure. Elle se distingue par son toit en vinyl et ses protections latérales. L'équipement est celui de la TS, le compte-tours en moins, mais les sièges « intégraux » de la R 5 américaine ont été adoptés. L'ensemble, joliment présenté, est sécurisant et toujours confortable. Il ne lui manque qu'un téléphone pour être fonctionnel.

La production envisagée, à Douai, est de cent véhicules par jour, un chiffre bien modeste pour une « mini » vraiment attrayante, désormais libérée de tous soucis de conduite. Renault ne cache pas qu'il compte, avec elle, « créer des habitudes dès le bas de gamme ». L'entreprise est d'autant moins risquée que la clientèle de la R 5 est surtout urbaine, que les préjugés à l'égard de l'automatisme sont en voie de disparition et que la R 5 automatic est proposée, à un prix sensiblement égal à celui de la R 5 TS.

★ Prix : 26 400 F. Consommations : 7 l. / 9,3 l. / 8,3 l.

LÉGION D'HONNEUR

DÉFENSE

Sont promus *commandeurs* :
MM. Georges Paoli, Gustave Guilland, Georges Laflaquière, Bernard Castaignet, Georges Catala, Charles Guénot, François de la Croix de Castries, Léon Le Bihan, René Martin, Louis Rimize, Adrien Véran, André Viard, Jean Péquignot, Jacques Farcot, Marc Hiernard, Jean-Claude Mantion.

Sont promus *officiers* :
MM. Bernard Tiphine, Raymond Duclos, Jean-Baptiste Franchini, Georges Bouchit, Marcel Sorriaux, René Aupy, Bertrand d'Aurelle de Montmorin de Saint-Hérem, Arsène Ayache, Roger Basquias, Max Bartoli, Pierre Bastian, Jean Beauvisage, Aimé Bergassoli, Jacques Bévalot, Georges Billiaert, Théodore Bize, Marcel Bonnelli, Henri Bouillard, Henri Bouvet, Joseph Brady, Serge Brailly, Joannès Brochet, Pierre Cano, Fulvio Cattanéo, Jacques Chardiny, André Chevalier, Gérard Clément, André Clotte, Louis Coadic, Philippe Colard, Marius Combet, Gabriel Destret, Joseph Dupouy, Henri Ernoul de la Chênelière, Xavier de Fresse de Monval, Joseph Gaborit, Robert Gillet, Roger Godineau, Serge Groussard, François Harster, Michel Jammes, Michel Jeanclaude, André Jeanneret, Jules Keller, Emile Lefort des Ylouses.
MM. Yves Le Fur, Rémy Lorégnard, Loïc Lorgeoux, Pierre Malaterre, Louis Misseri, André Mompeu, Andernos Mosconi, Henri Moutin, René Muet, Jacques Nault, Patrick O'mahony, Albert Pagès, Louis Pagès, Antoine Piétri, Abel Pla, Raoul Poirier, Maxime Raynet, Michel Riand, Claude Rossignol, Gustave Royet, Georges Seigneur, Charles Sotta, Joseph Subiros, Charles de Taisme, René Tampon-Lajarrette, Jacques Vittori, Eric Weinberger, Charles Zoppis, Jean-Pierre Zucchi.
François Bailly, Jacques Beltran, Marcel Muraton, Raymond Péan de Ponfilly, Jean Ricard, Samuel Zigmant.
Hervé Le Flem, André Saguez, Marcel Villemur.
Jean-Pierre Boillot, Louis Cacheux.
Georges Benoit, Hubert Bodart, Paul Chabas, André Desnoyers, Gilbert Fillion, Michel Leclerc, Toussaint Marchini, Rolland Salin, Jacques Salvan.
Pierre Dieudonné.

Sont nommés *chevaliers* :
MM. Gabriel Boilard, Noël Bouffar-Roupé, Joseph Catala, Paul Boé, André Cassard, Marcel Deschamps, Pierre Durand, Pierre Le Guennec, Jacques Périssat, Albert Rivollet, Jean Roquain, Maurice Queste, Barthélemy Allé, Guy Amoravain, Jean-Claude Mantion, René Arnu, Robert Betser, Charles Bernier, Marc Bigeon, Patrice Billecocq, Wilhelm Boell, Augusto Bonato, Jacques Brisset, Pierre Brisson, Joël Brunelle, Pierre Bruniquel, Joseph Campana, Joseph Canal, Pascal Carrère, Claude Chanzy, Jacques Chauvin, Michel Claude, Michel Clémencin, Jacques Crueghe, Christian Dégrave, Jean-Pierre Denéchaud, Adrien Destaminil, André Divot, Pierre Domboy, Gérard Ernoult, Serge Falguère, Jacky Fayon, Rolf Figge, Marcel Frémont, Edmond Gallier, Georges Gard, Ange Giacobini, Louis Grangeon.

MM. Serge Grosclaude, Kahloul Guennoun, Amédée Guichaoua, Paul Guilmot, Paul Guizard, Marc Henry, Jacques Humbert, Pierre Jal, Augustin Jammart, Albert Jeanne, Jacques Jouanneau, Claude Jourdain, Bernard Julienne, André Kayser, Jean Kirchner, Joseph Klupczynski, Fernand Labarrière, Bertrand Le Chatelier, Michel Lefebvre, Jean Léglise, François Legrix de la Salle, Jacques Le Jolis de Villiers de Saintignon, Bruno Leperq, Jean-Louis Le Texier, Roger Leturgie, Francis Leviell, Pierre Loisel, Pierre Marquis, Michel Maurin, Paul Méric de Bellefon, Jacques Meyer, Roger Micaud, Jacques Michel, Jacques Monné, Michel Monnet, Gaston Murray, Florent Ostermann.
Alain Perpezat, Robert Pettitjean, José Plassy, Michel Porte, Luc Prudhomme, Jean Renard, Bernard Rincheval, Simon Riolacci, Francis Rouxel, Pierre Sardin, Jacques Sauzay, Joseph Serra, Guy Simon, Robert Slisonsky, Guy Sobczyk, Renaud Somborn, Jean de Supervielle-Rageau, Henri Tenza, François Tryleski, Pierre Uhlrich, Guy Vallée, Adrien Van Gerdinge, Claude Viallard, Roger Vichot, Jacques Viel, Jean Vigier, Albert Willy, André Wouters.
Jean Baeckler, Roger Bariller, Jean-Marie Bertrand, Michel Blondel, Pierre Bocaccio, Maurice Boissier, Robert Bondy, Jean Bottin, Guy Brault, André Bridoux, Jules Bruyninckx, Pierre Calmus, Louis Centini, Claude Délerin, Pierre Dérouet, André Destouches, Claude Devilder, Jean Dorme, Etienne Dupin, Jean-Pierre Faure, Jules Flamme, Alfred Gerbes, Michel Godefroy, Pierre Godon, Serge Goyer, Jean Grass, Bernard Grout, Jacques Guidez, Félix Hours, Ernest Johnson, Roger Karsenti, Guy Laporte, Jean Léonbard, Paul Logerais, François Marcelli, Camille Martin, Maurice Mougenot, Antoine Pantalacci, Adolphe Percheron, Lucien Protche, Alexis Puons, Georges Reyrel, Joseph Rubino, Raymond Saublon, Paul Scholz, Francis Teyssier, Raoul Teyssier, Bernard Tournier, Alfred Vallejo, Roger Viain, Roger Vironneau, André Vucrobles, Edmond Wantowski.
MM. Francis Aureille, Georges Dran, Aldo Ferrero, Maurice Jacques, Guy Le Bert, Roger Lecomte, Albert Manceau, Paul Ménigault, Georges Mesa, Messaoud Nezzar, André Pézieu, Paul Pinzuti, Pierre Prieur, Maurice Scemama, Alojzij Sernec, René Tijou, Louis Yeunet, Thiry Bastien, Louis Cothenet, Raymond Hamard, Henri Jausions, Bertrand Mailley, Albert Martinez, Daniel Simon, Marie Souquet-Basiège, Charles Acker, Michel Delaunay, Elie Gustin, Max Tassery, Pierre Vigot, Michel André, Roger Barbey, Françoise Barthomivat de la Besse, Alain Boyer, Paul Courcon, René Duchaille, Bernard Guérin, Francis Hervé, Robert Jasmin, Jean Laillet, Pierre Laune, Jean Mardelle, Paul Michel, Roger Millaret, Jean Nicolas, Guy Pangaud, Robert Piscione, François Ponceau, François de Quatrebarbes, Pierre Sasso, Michel Sourdat, Georges Thiery, Maurice Joliette, André Lataste, Claude Viant, Eugène Le Chenadec.
Ces promotions et nominations ont été publiées au *Journal officiel* du 2 février.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

S. 4 - Salon B. et div. Tablx Bibel ? Céram. Opalines.
S. 8 - Tableaux anciens Meubles Objets XVIIIe.

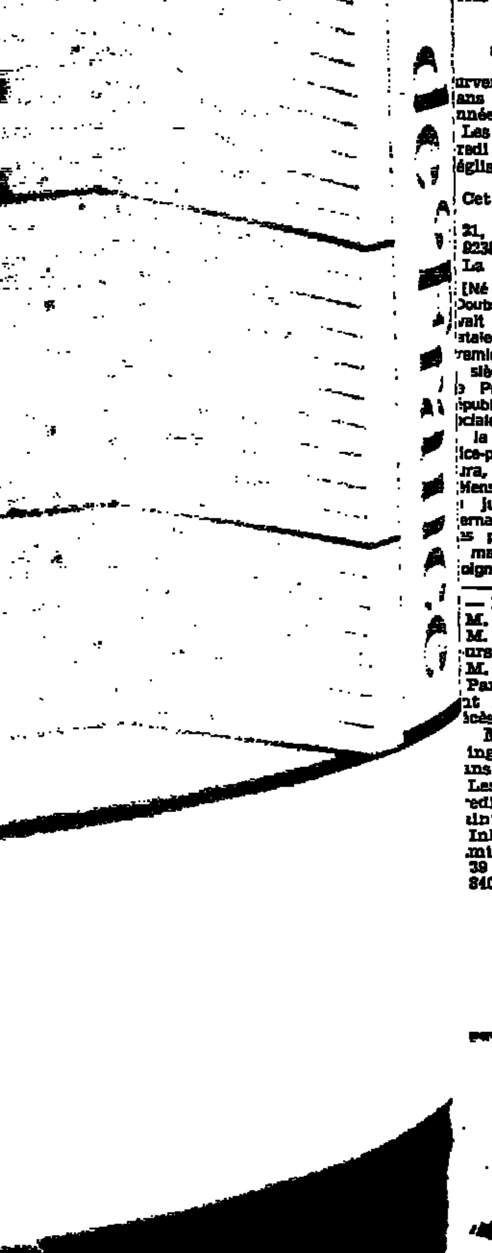
VENTE

S. 2 - Monnaies ant. Frse étrang. médail. Jetons.
S. 6 - Boule presse papiers. ordres chevalerie. - Tapis d'Orient.
S. 9 - Armes, souvenirs historiques.
S. 12 - Art contemporain.
S. 14 - Livre, mbles.

PALAIS D'ORSAY

VENTE

14 h. 30. Objets d'art et de très bel ameublement. princ. XVIIIe.
21 h. Dessins anc. Coll. Camille Groult et à div. Fragonard, Watteau, Guardi Tablx anc. coll. d'un amat. et à div. Brueghel, d'Enfer, Robert, Téniers.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

jeune ingénieur commercial export

Biens d'Equipement Industriel

MEDITERRANEE et AFRIQUE

recherché par Société 200 M de c.a., 850 personnes, concevant, produisant et commercialisant des produits industriels, faisant partie d'un des plus grands groupes français.

Il devra vendre des équipements électromécaniques, rechercher des débouchés, choisir, assister et contrôler les agents et distributeurs dans les pays étrangers.

Profil: ● 27 ans minimum, ● formation: E.n.s.i. électromécanique, ● première expérience fortement souhaitée de 2 à 3 ans vécue directement sur le terrain, ● maîtrise indispensable de l'anglais et de l'espagnol *(autre langue latine souhaitable)*.

Poste rayonnant à partir de Paris.

Envoyer c.v., photo et prétentions sous référence 2755-M à I.c.a. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

DECKART MICROGRAPHIE
LEADER dans son SECTEUR
recrute immédiatement

1) INGÉNIEURS COMMERCIAUX H. et F. TRÈS HAUT NIVEAU
EXPERIENCE APPROFONDIE (10 ans)
Confirmée par des succès réels
120 000 F et PLUS.

2) INGÉNIEURS COMMERCIAUX H. et F.
QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE,
BONNE REMUNERATION
POSSIBILITE REELLE de PROMOTION.

Ecrire ou téléphoner M. KROUK
DECKART, 235, rue du Faubourg-Saint-Martin, PARIS-10e. — Tél. 607-47-16.
(Discrétion assurée)

C.D.C. CUSENIER
recherche
pour service informatique

1° PROGRAMMEUR

2° ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Connaissant Assembleur COBOL, A.N.S.

Adresser C.V. et prétentions à C.D.C. CUSENIER, 226, bd Voltaire, PARIS (11e).

Urgent, recherche ANALYSTES PROGRAMMEURS (connaissanc. GAP. Téléphone : 304-96-94 ou C.V. à DAVEL INFORMATIQUE Zone industrielle les Richardets, 41-49, allée du Closet 93160 NOISY-LE-GRAND

MANTES-LA-JOLIE (40.000 hab.) recrute REDACTEURS licenciés en droit par mutation ou recrutement direct (limite d'âge : 30 ans) pour SECRETARIAT GENERAL et SERVICES TECHNIQUES
Logement assuré à titre onéreux.
Adr. candidature à M. le Maire.

Pour école de langues Paris PROFESSEUR ALLEMAND expérimenté - adultes.
Env. C.V. et prét. s/nº 61.173, HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, PARIS (8e)

Sté de négoce à MELUN rech. pour son département informatique 1 PROGRAMMEUR GAP 2. Situation stable et d'avenir. Tél. à M. LACHENY - 437-62-32.

SYNTHELABO

RECHERCHE
POUR SON DÉPARTEMENT CLINIQUE, UN

CHEF DE PROJET

POUR LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE CARDIOVASCULAIRE EN FRANCE.

LA PRÉFÉRENCE SERA DONNÉE A DES CANDIDATS PRÉSENTANT LES QUALIFICATIONS SUIVANTES :

— Thèse d'Etat de Docteur en Médecine.
— C.E.S. de Cardiologie.
— Expérience antérieure (3-5 ans) et capacité établie dans la conception, la mise en place, l'organisation et le suivi d'essais cliniques Phases II et III avec des médicaments cardiovasculaires.
— Bonne connaissance des statistiques et de Pharmacocinétique cliniques.
— Prédispositions pour le travail d'équipe.
— Age : 30 ans environ.
— Disponibilité pour de fréquents voyages en France.
— Le candidat retenu supervisera des études de nouveaux médicaments à travers la France et dépendra du Chef de Groupe Cardiovasculaire du département de recherche clinique.
— Excellente rémunération. Lieu de travail : Paris.

Envoyer C.V., Nº 8636, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transm.

INGÉNIEUR

Nous sommes leader dans l'industrie de fabrication de produits pour le Second-Œuvre du Bâtiment
450 M. de C.A. - 1 200 personnes

VOUS ETES UN :

CHEF DE PRODUITS SENIOR

Votre formation et votre expérience du milieu bâtiment vous ont fait évoluer vers le Marketing-Produits où vous avez développé vos capacités de synthèse et de rigueur.

Vos aptitudes à convaincre et à animer des équipes de travail seront un atout supplémentaire.

Nous vous offrons de vous intégrer dans une équipe performante, chargée de mettre en place une gestion évoluée par produits et de sérieuses possibilités de carrière au sein d'un Groupe international.

Lieu de travail : proche banlieue de Paris.

Merci d'écrire sous référence 3.734 à

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Société européenne de mini-informatiques et systèmes
Groupe Thomson CSF
recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEURS D'ETUDE

pour étude et qualification de nouveaux produits de logiciel de base (systèmes d'exploitation, compilateurs, bases de données, transmissions et réseaux)

Formation : ingénieurs débutants Grandes Ecoles possédant une formation de base en logiciel.

Lieu de travail : région parisienne ou province.

INGENIEURS COMMERCIAUX

Grandes Ecoles ou écoles d'ingénieurs option informatique débutants ou ayant acquis une expérience du marché de l'informatique.

Fonction : commercialisation des systèmes de mini-informatiques sur les marchés, de la gestion, de la téléinformatique et des réseaux.

FORMATION ASSUREE POUR LES DEBUTANTS.

Lieu de travail : région parisienne.

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Grandes Ecoles - débutants ou ayant acquis 3 à 5 ans d'expérience logiciel dans les domaines mini-informatiques temps réel.

FORMATION ASSUREE POUR LES DEBUTANTS.

BON CONTACT CLIENTELE INDISPENSABLE.

Lieu de travail : région parisienne.

INGENIEURS MARKETING

Formation : Grandes Ecoles ou universitaires.

Expérience : 5 ans de pratique des techniques informatiques orientées dans les domaines suivants :
- langages : APL ou COBOL ...
- réseaux et téléinformatique
- gestion transactionnelle interactive.

Fonction :
- définition de produits d'application
- suivi de la conception et mise en route de ces produits

Lieu de travail : région parisienne

Adresser lettre manuscrite et CV au Service du Personnel 36/38, rue de la Princesse 78430 LOUVECIENNES.



emplois internationaux

CONSEILLER TECHNIQUE PHYTOSANITAIRE

Notre client, importante société pétrolière étrangère, recherche dans le cadre d'une étude de développement industriel et commercial pour un pays d'Afrique du Nord, un spécialiste de très haut niveau en matière de phytosanitaires. Celui-ci se verra proposer, au siège de cette société, le conseil et l'animation d'une équipe chargée d'évaluer qualitativement et quantitativement le marché des phytosanitaires et leur distribution. Le candidat retenu, de formation supérieure, devra pouvoir justifier d'une expérience d'au moins une dizaine d'années dans l'industrie du phytosanitaire. La rémunération proposée est élevée, en rapport avec l'importance des exigences requises par le poste. Elle est accompagnée d'autres avantages (logement, franchise d'impôts, etc...). Veuillez envoyer C.V. et prétentions à Michel SOYER, 6, avenue Marceau - 75008 Paris, sous la référence M823. La plus grande discrétion dans l'examen des candidatures est garantie.

ENTREPRISE T.P.
A VOCATION INTERNATIONALE
recherche pour sa filiale au
NIGÉRIA

CHEF COMPTABLE

35 ANS MINIMUM
FORMATION B.T.S. - D.E.C.S.

Très bonne connaissance de l'anglais. Expérience professionnelle minimum 5 ans, si possible à l'étranger et dans la branche T.P.
Notions de comptabilité anglo-saxonne appréciées.

Ecrire avec C.V. dét. à nº 47.631 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Offres d'emplois Cadres, Ingénieurs, Techniciens pour l'Amérique latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.) dans revue spécialisée. Document. A.L.E. (E 2) B.P. 422 - 09 PARIS

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e)

Pour un séjour en AFRIQUE DU NORD, dans le cadre d'une assistance technique, Société française d'ingénierie recherche

INGÉNIEUR URBANISTE

diplômé d'une Grande Ecole, ayant une première expérience professionnelle acquise dans la conception et la réalisation de zones urbaines nouvelles.
Ce poste conviendrait particulièrement à un célibataire. Merci d'adresser votre candidature (joindre C.V. et ind. rémunération actuelle) en mentionnant la REFER. 6.110, à Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Importante Société textile au Maroc cherche

INGÉNIEUR TECHNIQUE

compétent et expérimenté pour diriger son usine de draperie peignée hommes.
Adresser C.V. + prétentions à nº 8.633, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Recherche pour région
POINTE-NOIRE
pour missions longue durée
(MINIMUM UN AN)
LOGEMENT ASSURE
accompagn. par la famille après période d'essai

CHEF D'ATELIER

— Assurant direction et gestion de deux cents personnes ;
— Pour atelier de construction métallique et tuyauterie ;
— Bonnes connaissances pratiq. du traçage et de la soudure. P.I.G. - M.I.G. RUTILE - BASIQUE
— Expérience de l'Afrique non indispensable ;
— Sens du commandement et autorité nécessaires ;
— Expérience professionnelle 10 ans minimum.

Ecr. avec C.V. sous réf. 5.992 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Importante société DOUALA recherche

CHEF COMPTABLE

camerounais, 30 ans minimum, D.E.C.S. + 1 ou 2 certif. expertise. — Ecrire à AIR LIQUIDE, 16, r. Aldebert, MARSEILLE-6e.



emplois régionaux

directeur du personnel

Région Sud-Est

Il ne nous est pas possible, dans notre annonce, de décrire notre groupe. Si, cependant, vous avez une expérience complète de la fonction, si vous êtes rodé aux négociations avec les partenaires sociaux et que cela vous plaît, si vous avez au moins 38 ans, votre candidature nous intéresse. Nous ne buterons pas sur des critères de salaires.
Un entretien nous permettra de vous en dire davantage.
Ecrire à Mme G. DILL, réf. 448 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

ATTACHE FONCIER : ayez les pieds sur terre



Avoir les pieds sur terre au Groupe Maison Familiale c'est acquérir des terrains constructibles, obtenir les autorisations nécessaires, étudier les techniques des sols, dresser le bilan financier ; tout cela avec l'optique GMF que nous développerons chez vous. Homme de négociation, de relations publiques, vous avez une Licence et des connaissances juridiques. Notre développement est très important et doit vous motiver.
Aix, Angers, Belfort, Caen, Charleville, Clermont Ferrand, Dijon, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Orléans, Poitiers, Rouen, Troyes, Région Ouest et Nord de Paris... choisissez votre terrain.

Adressez c.v., photo et prétentions s/réf. M/22, au :
GROUPE MAISON FAMILIALE
Boîte Postale 18 - 59403 CAMBRAI.

COMPTABLES

Vous recherchez une situation stable et bien rémunérée.

Un important Groupe Industriel de la Région Nord de BELFORT désire étoffer ses Services Comptables.

Si vous êtes ambitieux, dynamique :

Ecrivez avec C.V. à Publicité M.B., Réf. 203, 17, rue du Louvre. — 75001 PARIS, qui transmettra.

Groupe Papetier rech. pr Usine du SUD-EST CADRE SUPER. TECHNICO-ADMINISTRATIF pr assur. resp. Direct. techniq. Connaissance anglais souhaitée. Env. C.M. manuscrit et photo à I. A. S. H. 30150 SAUVETERRE

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE
recherche
CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

Responsable de l'outil informatique et de l'organisation administrative et des procédures.

Anglais courant indispensable.

Adr. votre candidat. s/nº 1777 à HAVAS 57017 METZ CEDEX

SOCIETE distribution en pleine expansion, 270 millions de C.A., 500 personnes, siège social à Grenoble, recherche JEUNE

CADRE COMMERCIAL

Formation SUP. DECO. — Envoyer C.V. + photo au Cabinet Dupont-Ferrier, 6, rue de la Liberté, 38000 GRENOBLE, qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

BUREAU D'INGENIERIE
recherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

30 ans minimum
ENSI ou similaire
spécialiste électronique et informatique pour étude de process et suivi de réalisations automatisées analyse et synthèse de logiciels existants.

Adresser C.V. et prétentions à SOMEPOT, 74, rue d'Arcueil, SILIC 210 94518 RUNGIS CEDEX.

CIEFOP
recherche

AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL
(Niveau V 3)

Titulaire de certificats CNAM électronique pour :
— Réalisation prototypes, maquettes travaux pratiques,
— Gestion parc matériels mesure,
— Planning occupation laboratoire,
— Assistance pratique des intervenants.

Expér. laboratoire indispensable. Dépendra directement du Chef du département.

Salaire en rapport avec expér.

Env. C.V. et prét. à CIEFOP, service DTA, 83-85, bd Vincent-Auriol - 75013 PARIS.

BANQUE PRIVEE PARIS 8e, recherche

UN RÉDACTEUR CONTENTIEUX

Il doit être :
— Dégagé des O.M., titulaire d'une licence en droit privé et posséder au moins 2 ans d'expérience de procédure judiciaire, acquise par exemple dans un Cabinet d'AVOCAT ou d'HUISSIER.

Ecrire avec C.V., photo et appointements actuels sous nº 53.445, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

DESSINATEUR QUALIFIÉ EN GENIE CLIMATIQUE
Adresser C.V. et prétentions, à : I.C. ENTREPRISE 68, avenue J.-B.-Clément, 92100 BOULOGNE

IMPORTANTE SOCIETE limite CLICHY ASNIERES - LEVALLOIS
recherche

EMPLOYÉ QUALIFIÉ

niveau III, 2-3 service achats commun à plusieurs fabriques accus plomb. Formation comptable, contacts avec fournisseurs. Horaires normaux X 5 jours. Place stable. Restaurant d'entreprise. Avantages sociaux, participation, prime fin d'année. Ecr. avec C.V. détaillé et prétentions à nº 27226 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

KLÖCKNER INA FRANCE
MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL EXPORTATEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche
pour la gestion d'un grand Projet d'infrastructure outre-mer un

CHEF DE PROJET

responsable de l'ensemble du Projet
et un

INGÉNIEUR

responsable de la partie technique du Projet (formation E.C.P., Mines, Ponts ou équivalent).

Nous demandons aux candidats les qualifications suivantes :

— Expérience d'au moins 5 ans de la direction de Projets, comportant :
- élaboration d'appels d'offres ;
- négociations avec fournisseurs et entreprises ;
- élaboration du planning ;
- suivi des sous-contrats ;
- coordination de l'ensemble du Projet.

— Bonnes connaissances de l'anglais. Allemand souhaité.

Lieu de travail : Paris (8e).

Adresser C.V., photo récente et prétentions à :

KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue SUD-EST, recherche :

pour son service ASSURANCE-QUALITÉ

Un INGÉNIEUR Grande Ecole

Capable de coordonner les actions qualité des projets spatiaux de la Société

Il devra avoir le goût des contacts pour assurer des relations à haut niveau

— Anglais parlé et écrit indispensable. Expérience industrielle de quelques années et connaissance des Technologies électroniques avancées nécessaires.

Adresser C.V. et photo à nº 50574 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er) q. tr.

GROUPE FINANCIER EN EXPANSION
recherche pour son
DEPARTEMENT JURIDIQUE

UN FISCALISTE

disposant d'une expérience d'environ 6 années acquise :
- soit dans l'ADMINISTRATION DES IMPOTS,
- soit dans une SOCIETE FIDUCIAIRE.

Envoyer C.V., photo et prétentions à nº 51.027 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra Paris-1er q. tr.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE
recherche
pour l'aide à la vente et le développement des RESINES SYNTHETIQUES à usage de colles DESTINEES A L'INDUSTRIE DU BOIS

INGÉNIEUR
ASSISTANCE TECHNIQUE

— Les candidats DEBUTANTS devront être diplômés de l'ECOLE SUPERIEURE DU BOIS, ou Ingénieurs chimistes ayant fait un stage chez un fabricant de panneaux de particules.
— Les candidats EXPERIMENTES devront CONNAITRE LA FABRICATION DES PANNEAUX de particules de bois, ou la CHIMIE DES RESINES.

Nombreux déplacements en province.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, en préc. rémunération souhaitée, au numéro 50.744, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris, cedex 01.

Société Française Région Parisienne spécialisée dans la
VENTE DE SYSTEMES ET DE MATERIELS DE TELECOMMUNICATIONS
recherche pour Paris

UN TECHNICO-COMMERCIAL
de bon niveau
pour commercialiser des
TERMINAUX TELEGRAPHIQUES ET TELEPHONIQUES
ainsi que des
PERIPHERIQUES D'ORDINATEURS
Ce poste conviendrait à un
TECHNICIEN SUPERIEUR
niveau D.U.T. ou B.T.S. électronique qui aurait au minimum 2 années d'expérience commerciale et qui souhaiterait se joindre à une équipe dynamique. Connaissance de la langue anglaise lue et parlée indispensable.
Envoyer CV manuscrit, photo en indiquant références et prétentions s/réf 7676 à
LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

PARIS 10e
Comptoir de vente recherche

CADRE COMMERCIAL
Responsable
du Département Export

Contacts avec service achats, Administrations d'Etat et Sociétés importantes.

Ce poste conviendrait à collaborateur 30 ans minimum, ayant expérience poste similaire. Il devra être un excellent vendeur et capable d'assimiler des problèmes techniques simples.

LANGUE ANGLAISE
ABSOLUMENT INDISPENSABLE.

La connaissance des pays arabes est souhaitée. Nombreux déplacements de courte durée à l'étranger à prévoir.

Ce poste est disponible immédiatement, mais l'entrée en fonction peut être négociée.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite, *accompagnée d'un C.V. détaillé et indiquant* derniers appointements perçus, adressée à :

B.E.O. 3, rue de Téhéran
75 0008 PARIS (référence 7088).

MSL
73, bd Haussmann 75008 Paris Tél.266.04.93
11, pl. A. Briand 69003 Lyon Tél.(78)62.08.33

RESPONSABLE TRESORERIE

Paris

Une société française spécialisée dans la construction de maisons individuelles (CA 750 millions de F. - effectifs 3000 personnes) recherche le (la) responsable de sa trésorerie qui comporte de nombreux mouvements. Sous l'autorité du chef de la comptabilité générale, le (la) titulaire dirigera une petite section (4 personnes) chargée de la gestion et de la comptabilisation de la trésorerie au jour le jour ainsi que des prévisions à terme, des rapprochements des comptes banques/société, des petites caisses et des tickets restaurants. *Ayant pour mission* essentielle l'évaluation des disponibilités en fonction des dates de valeurs pour optimiser les produits financiers. Il (elle) agira en liaison avec la trésorerie du groupe dont la société fait partie. Le (la) candidat(e) retenu(e), âgé(e) de 28 ans au moins et de formation comptable supérieure aura acquis par une *expérience* professionnelle de plusieurs années, une connaissance approfondie des placements, taux d'intérêts et procédures bancaires ainsi que de la gestion de trésorerie dans une société de taille comparable. Ecrire à P. Vinet, réf. B. 3.843.

absolue discrétion assurée.

Important Groupe de Sociétés
recherche pour siège parisien :

CONTROLEURS COMPTABLES

- *Age optimum 30/35 ans.*
- *Niveau D.E.C.S. ou B.P.*
- *Expérience de la tenue de comptabilité d'une petite ou moyenne entreprise.*
- *Connaissance de la langue anglaise souhaitée.*
- *Disponibles pour effectuer à la demande missions d'assistance ou de suppléance auprès des nombreuses exploitations du Groupe en Afrique (3 à 4 interventions/an, représentant un éloignement global de 9 mois).*

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à N° 3.661.
COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

RMS
HEBICHON SIGNODE
1er SPECIALISTE FRANCAIS DU CERCLAGE
recherche pour son Siège Social

1 ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
au secrétariat général

MISSION :
Capable d'initiatives et d'autonomie. Elle devra faire preuve d'une personnalité affirmée et de diplomatie.
Elle sera chargée notamment du suivi et du contrôle des frais et moyens généraux, de la gestion des assurances du parc automobile et de l'immobilier.

PROFIL :
28 ans minimum
Connaissance juridique requise.
Expérience professionnelle dans un emploi similaire indispensable -
Sténodactylo confirmée -
Notions comptabilité.

PROPOSITION :
Horaire 40H. sur 5 jours -
Gratification de fin d'année -
Restaurant d'entreprise -
Avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite — C.V., photo et prétentions au Service du Personnel, 3, rue de l'Hôpital St-Louis 75010 PARIS.

La Société, ayant siège dans la Région Parisienne, opérant dans le domaine de l'Electroménager, se prévalant d'une marque mondiale des plus prestigieuses
recherche

SON DIRECTEUR DES VENTES

relevant directement du Directeur Général, il aura la responsabilité totale de la gestion des ventes, sur le territoire Français.
Il maintiendra le contact avec la clientèle la plus importante, définira et mettra en pratique les structures les plus adéquates, animera et dirigera la force de Vente, fixera les objectifs et en contrôlera les résultats.
Le candidat âgé de 35 ans minimum, de préférence diplômé Ecole Commerciale, devra se prévaloir d'une expérience réussie de quelques années, à un niveau élevé, dans la distribution des biens de consommation durables.
Adresser CV et photo sous référence 8390 à LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

---

Recherchés pour important projet
DEUX INGÉNIEURS D'ÉTUDE
confirmés

1 INGÉNIEUR MÉCANICIEN
(manutention continue, criblage, concassage de minerai).

1 INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
(installations industrielles, asservissements, instrumentation).

Résidence PARIS
avec déplacements AFRIQUE

Demandes écrites à adresser à SOCOMINE, 30, rue Cambronne, 75015 PARIS.

CAISSE DE RETRAITES
recherche
PROGRAMMEUR COBOL
pour application de gestion sur GE 61
Tél. pour rdez-vs : LA FRANCE MUTUALISTE 227-06-90.

ENTREPRISE MOYENNE
proche banlieue Nord-Ouest
recherche

DESSINATEUR P 2
NIVEAU BTS ou EQUIV.
Expérience en petite électromécanique et électronique.
Connaissance en optique souhaitée

Ecr. à no 51.156 Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

VILLE D'ATHIS-MONS
91200 (Essonne)
recrute à compt. du 1er mai 1978, par voie de mutation ou s. titres
UNE DIRECTRICE DE CRÈCHE
Ouvert. prévue le 1er sept. 1978
Avantages statutaires
Logement de fonction
Adr. candidature avec C.V. à Mme le Maire d'Athis-Mons 91205

Fondation Curie
Institut radium section médicale
26, rue d'Ulm
75231 Paris Cedex 05
AIDE-COMPTABLE
STENODACTYLO
expérimentée. - Ecr. avec C.V.

IMPORTANTE SOCIETE
proche banlieue Ouest
recherche

COLLABORATEUR

Pour :
— Surveillance des stocks ;
— Suivi programmes achats ;
— Contrôle des coûts en liaison avec service vente et informatique.
Conviendrait à homme jeune dégagé des O.M.

Formation technique commerciale, expér. souhaitée. Situation stable. Possib. avenir.

Envoy. lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo à no 51.052, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

STE EXPERTISE COMPTABLE
BANLIEUE OUEST recherche
STAGIAIRE
EXPERT COMPTAB. H. ou F.
2 a. expér. cabinet, sér. réf., pl. stable. Ecr. SETECI, 9 bis, rue Gambetta, 78800 HOUILLES.

ASSISTANTE COMPTAB.
POUR BOUTIQUE
DE TISSUS D'AMEUBLEM. 6e.
Passer écritures, facturation et fournisseurs.
CONNAISS. ANGLAIS EXIGEE.
Env. C.V. à l'att. de M. Willis, MICHAEL RULE S.A.R.L., 5, rue Vernet, 75008 PARIS.

LOGEMENT et PROMOTION SOCIAL

recherche

● **UN ÉDUCATEUR**
spécialisé, diplômé

● **UNE ÉDUCATRICE**
spécialisée, diplômée

possédant 2 à 3 ans d'expér.

pour club de prévention région parisienne.

TEL. : 243-34-16.

Entreprise négoce
Filiale française société suisse
Tour Montparnasse, recherche
COMPTABLE HOMME TRÈS QUALIFIÉ
Poste à pourvoir rapidement. Ecrire à Mme DURIAUD, 66, rue Caumartin, 75009 Paris, qui transmettra.

Association d'animation Ville Nouvelle d'EVRY, recherche sociologue plein temps, voiture indispensable. Adresser C.V. à Observatoire social et culturel, EVRY - ANIMATION - AGORA 91008 EVRY.

Impte sté banlieue sud de Paris
recherche
Jne DIPLOME COMPTABILITE
pour prendre en charge compt. industrielle et analytique.
Référ. morales exigées. Ecr. à no T 03.315 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CITIBANK
Filiale Française de
CITIBANK U.S.A.
Quartier des Champs-Elysées
propose un poste de
gradé crédit export
(Homme ou Femme)
possédant environ 3 ans d'expérience de montage des crédits export moyen terme. Ayant une pratique courante de l'anglais écrit.
Restaurant d'entreprise.
Adresser lettre manuscrite et C.V. à CITIBANK
B.P. 738 - 08 75361
Paris Cedex 08

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue SUD-EST recherche

RESPONSABLE Grand Projet ou INGÉNIEUR d'AFFAIRES

INGENIEUR Grande Ecole, expérience minimum de 5 ans et connaissance des matériels embarqués souhaitée.

Il est responsable de la coordination et du suivi du développement d'équipements spatiaux embarqués de haute technologie.

Les techniques mise en œuvre relèvent de l'électronique logique et analogique, de l'optique et de la mécanique.

Les projets sont à traiter au niveau système.

Adresser C.V. et photo à no 50.576 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er qui transmettra.

Organisme national de formation des adultes et des jeunes, en croissance rapide, nous souhaitons confier à

ingénieur (homme ou femme)

des responsabilités :
- **d'ETUDE** : faire comprendre les bases scientifiques des matériels utilisés par la profession. Etudier, concevoir, mettre en place les programmes nécessaires.
- **de FORMATION** : participer à des actions de perfectionnement de formateurs.

De formation ingénieur, il(elle) à une première expérience de deux à trois ans de l'entreprise et, de préférence, une pratique de formation d'adultes.

Ecrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle sous référence 788M à notre Conseil.

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13bis, rue Henri-Monnier
75009 PARIS

---

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

PARTICULIER à particulier vend déesse en jade de 53 kilos. Ecr. sous no 61 210, HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, PARIS-8e.

Demandes de particuliers

Cherche harpe à pédales, bonne occasion. Ecrire : de Limoges, 112, chemin de la Montagne, CH 1224 Chêne - Bougeries.

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement
REMISE 15 % prix livré ou 20% prix emporté
literies, salons, toutes marques.
MOBILIA
TEL. : 322-56-41,
30, bd de Vaugirard, Paris-15e (à 60 m gare Montparnasse).

Appareils ménagers

EXCEPTIONNEL
sans suite
HOTTES ASPIRANTES de cuis. 110/220 v., tr. gde marque, mod. recyclage, band. frontal, acier inox, côtés moulés blancs, neuv., emball. Px norm. public 850 F, jusqu'à épuisement du stock : 260 F l'unité, par 3 pces 250 F l'un. CIRATEL Tél. : 578-09-44, 49, rue de la Convention, 15e.

Artisans

Exécution rapide de tous vos travaux de maçonnerie, plomberie, chauffage électricité, carrelages et peintures. Agréé E.D.F., garantie biennale et décennale. - Tél. : 906-81-96.

LIBRE - PEINTRE
appartements, bureaux, cages d'escalier. Remise importante. Téléph. : 464-35-27 et 036-44-04.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
ACHAT-ECHANGE
BIJOUX-ANTIQUITE,
19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

PLACEMENT
DIRECT TAILLERIES
DIAMANTS PLACEMENT.
Tél. : 222-17-55 de 9 h. à 13 h.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

Cours

L'ITALIE A DEUX PAS DE L'ÉTOILE
COURS D'ITALIEN
WEEK-ENDS DE LANGUE ET CULTURE ITALIENNES
CONVERSATIONS A TABLE
SEJOURS CULTURELS ET LINGUISTIQUES EN ITALIE
- *Toutes ces activités se font par petits groupes (6 personnes maximum).*
- Avec des professeurs-animateurs italiens.
- Bibliothèque, cassettothèque et discothèque.
- L'ANGLAIS et l'AMERICAIN aussi, le FRANÇAIS pour étrangers et l'ALLEMAND, avec des professeurs-animateurs de langue maternelle.

HYPERION - *Association sans but lucratif (loi 1901)*
10, rue Le Sueur – 75116 PARIS - Tél. : 500-15-53.

ANGLAIS INTENSIF
1 mois, Neuilly : 637-56-40.
ANGLAIS A DOMICILE
par anglophone. T. : 637-56-40.

Français orthographe allemand par spécialiste rattrapage. TEL. : 250-77-71.

COURS PARTIC. D'ANGLAIS à domicile.
T. : 325-00-42 entre 18 et 20 h.

DACTYLOGRAPHIE - STÉNO
Méthode accélérée. T. 757-86-86.

Fourrures

FOURRURES OCCASION
DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE.
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, Paris-15e.
Tél. : 575-10-77

Jeux

Billards français ancien et *moderne à partir 4 200 F.* Hall d'exposition sur 100 m2. Tarif fabricant. GILSOM, 61, av. Ph.-Auguste 75011 Paris T. 371-89-76.

Meubles

MEUBLES MODERNES occasion, Knoll, Formes nouvelles, *Mobilier International*, etc. Achat - Exposition - Vente, 50, r. Université, 7e, 544-29-48, 41, rue Dulong, 17e, 227-10-40.

Moquette

RABAIS 30 à 60 %
sur 10 000 m2 moquettes toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Psychanalyse

NOUVELLE PSYCHANALYSE
L'ANALYSE SPONTANEE
GEISSMANN 705-62-14.

Psychologie

PSYCHOLOGUE-CONSEIL DIPLOMEE
entretiens individuels de conseil et de soutien psychologique.
TEL. : 589-32-19.

Relations

Rien ne vaut une rencontre organisée sérieusement. Elle peut vous faire réaliser un mariage heureux.

Mme DESACHY
44, Chaussée-d'Antin, Paris-9e.
Téléph. : 874-29-80 et 874-66-03.

Rencontres

RENCONTRES Relations directes
bridge, échecs, scrabble, débats, danse, etc. Téléph. : 222-88-38.

Vacances Tourisme Loisirs

Auberge du Vieux Village, Aubres, 26110 Nyons. Pens. 120 F. Téléph. : 75-27-91-11, demander le 404 à Aubres.

73700 Bourg-St-Maurice/Les Arcs séjour de ski de 800 à 3 000 m. *Hôtel-Rest.* LE CONCORDE** neuf, tt cft, pension 85 à 115 F. TEL. : (79) 07-09-33.

A ANGLES (Vendée) 6 km plages location GRANDE PIECE, cuis.-salle à manger, eau ch. fr. sur évier, cuis. av. four, frigo, batterie cuis. compl., fer à repasser, etc. Lit 140 bien équipé av. couvert., garde-robe, w.-c., dans le jdin, 850 F juill. ou août Espaces verts, poss. garer voit. Pêche, 250 F à la réservation. H. PECHEREAU Le Clos Cottet, 85750 ANGLES.

SÉJOUR SKI EN SUISSE
980 F sem. tt comp., poss. ad. du 26-2 au 5-3 ou 16-4 au 23-4. COFRAVEL. Téléph. : 526-92-63.

LE SOLEIL
Location 15/30 jours vastes NICE chbres meubl., rénov. 77, kitch. + frigo, impec, calme, mer à 300 m. Px aisé, NO DOGS. Document. illustrée par retour. Villa Consuelo, 37, av. Grosso.

HAUTES-PYRÉNÉES
SKI BAREGES. A LOUER : studio 4 pers. tt cft, résidence avec ascenseur. ETE-HIVER : Mme CHARRIER 32, av. FOCH 65100 LOURDES. T. heures rep. 15-62 94-22-03.

BANL. GRENOBLE Loue du 1er au 15-4
villa 5 p. cft, jdin. (76) 88-96-67.

CORSE Près PIANA Mer 1 km
GRAND CONFORT, dble séjour, 5 chambres, 3 sanitaires. site merveilleux, terrasse, 2 ha privé. pour la saison. TEL. : 525-56-84.

MANOIR NORMANDIE 2 km plage
VILLERS-SUR-MER
grand confort, double séjour, 8 chambres, 5 sanitaires, Jardin et herbages 7 hectares pour la saison. Tél. : 525-56-84.

Yachting

VOS VACANCES SUR UN VOILIER
EN
GRÈCE - TURQUIE
DU DEBUTANT A L'INITIE
DU FARNIENTE AU PERFECTIONNEMENT
PRENONS DE DEBUT MAI A FIN SEPTEMBRE
3/4 PERSONNES POUR 15 JOURS MINIMUM
SUR SLOOP 11 M.
PARTICIPATION AUX FRAIS
TEL. : 535-83-25 (le soir).
ou écrire : ZANNEKAU
4, rue Ed.-Quenu, 75005 Paris.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

---

secrétaires

Service de la Surveillance Industrielle de l'Armement
RECHERCHE POUR
Direction Régionale de PARIS
SECRETAIRE
chargée de travaux de gestion de personnel encadrement d'un groupe de travail.
Diplôme requis : baccalauréat.
Traitement mensuel : 3.000 F.
Possibilité accès au statut de fonctionnaire.
Adress. C.V. et photo identité à S.I.A.R/DPA
Service du Personnel
46, bd Bessières
75822 PARIS Cedex 17
Téléphoner pour RV : 627-03-03
Poste 2682

Pr secrétariat direction génér.
McCANN-ERICKSON
UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
— Libre IMMEDIATEMENT ;
— Age indifférent ;
— Dynamique ;
— Rapide sténodactylo ;
— Bonnes notions anglais.
Si vous aimez le travail en équipe au sein agence publicité adressez C.V. + photo
E. SOULIAC, *McCann-Erickson,*
Tour Maine-Montparnasse,
33, avenue du Maine,
75755 PARIS CEDEX 15.

Recherchons
SECRÉTAIRE
STENODACTYLO
consciencieuse, expérimentée
FRANÇAIS - ALLEMAND
Appointement à convenir. Place stable. Ecrire avec bref C.V. à STRANSKY, 62, r. du Louvre-2e.

Sténodactylo

Société en pleine expansion
recherche
STÉNODACTYLO
expérimentée,
ayant connaissance transport.
Bon salaire, avantages sociaux.
Téléphone 770-27-39, poste 205, de 9 heures à 11 heures.

STÉNODACTYLO DÉBUTANTE
bilingue français, anglais.
Connaissances sténo anglaise appréciées.
Téléphoner le matin 371-12-65, demander M. PHLIPPOTEAU.

demandes d'emploi

CHIMISTE expérimentée
ancienne coopérante technique, actuellement *Ingénieur* de vente en appareils de laboratoire, ch. activité Technico - commerciale au *Maroc*. Ecr. s/chiff. P. H. 300828 à PUBLICITAS CH-1002 LAUSANNE (Suisse)

CADRE, 26 ans, ch., PARIS, propositions sérieuses doctorat Economie, INSEAD, IAE, maîtrise maths et informatiq. Ecr. à 80.609 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H., 28 a., cadre comptab., ch. place responsabilité, lib. suite. DS SOCIETE IMMOBILIERE. Ecr. à 2.327, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 22 ans, 4 ans expér. prof., ch. place employée de bureau. *Mme Ménard, 122, r. des Roissys* 92320 CHATILLON-SS-BAGNEUX

Gérant d'une petite sté spécial. ds l'entret. et le serv. apr.-vente électromécaniq., 31 a., Ingénieur A.-M., angl. cour., 7 a. expér. profess., rech. région Sud-Ouest emploi ing. maintenance ou ing. technico-ccial. Accepte déplac. France/étrang. Etud. tte propos. Ecr. no 8.580 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Ingénieur informatique industr. CHEF DE PROJET, ANALYSTE, PROGRAMMEUR sur automate et mini-calculateur tps réel, rech. poste équival. Ecr. ss réf. no T 03339 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Secrétaire, excell. référ., dispos. tél., mach. électrique, magnéto. *à cassettes. rech. trav. à dom.* Tél. : 325-67-16

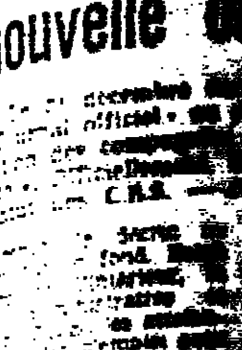
CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
gestionnaire de société, organisateur dynamique, maîtrise parfaitement ensemble des problèmes économiques et financ. de l'entreprise, comptabil. supérieure, législation sociale, fiscalité, droit des sociétés, étudierait tte proposition de collaboration, même à temps partiel.
Tél. : 202-56-51

Jeune femme JURISTE, 31 ans, D.E.S. droit privé, diplôme IAE, CAP avocat, 6 ans d'expérience, ch. poste service juridique ou secrétariat gal, ou contentieux. Ecr. no 03 346 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CHEF SERVICE CCIAL, 32 a., dynam., rech. place st. P.M.E. Saint-Lazare ou banlieue Ouest. Tél. : 780-22-69

CADRE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF
longue expér. Bonne présentat., rech. situation stable mi-temps. Tél. : 528-18-27

CADRE DE DIRECTION
52 ans, de retour du Vietnam et Madagascar (cause récession économique), de formation IUT, parle anglais, rech. situation MIDI ou autre région, ou [illegible]. Peut assurer gestion générale, relations extérieures, commerciales, contrôles filiales, gestion personnel. — Ecrire : no 50.931 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
DIRECT PROPRIETAIRE
Grand STUDIO 41 M2 à rénover, 6.000 F le m2. — 734-99-75.

GAL-DELESTRAINT
Calme, soleil, terrasse, immeub. récent, 5 p., possib. chbre serv. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 M2 A 235 M2. Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 hres à 18 hres, ou 227-91-45 et 755-98-57.

TROCADÉRO
Imm. neuf, très grand standing. 2 PCES, 67 M2, SUR JARDIN, 48, R. DE LONGCHAMP (16e). Téléph. 720-12-54.

LAMARCK
Dans bel imm. pierre de taille, 2 p., cuis., w.-c., bns, refait neuf. 175.000 F. — 522-95-20.

ROND-POINT CHAMPS-ELYSEES
EXCEPTIONNEL, 7e et dernier étage, escalier privé. Living + bureau + chbre, cuisine, bains, 80 m2, balcon + terrasse 60 m2. 768.000 F débattre si réalisation rapide. - 704-40-40.

16e Vue s/Maison de la Radio. Petit immeuble standing 2/3 pièces, 50 et 80 m2, balcon, terrasse, garage. Sur place de 4 h à 19 h : 37, rue Gros. Tél. 288-61-56 ou 524-21-60.

AV. DE WAGRAM
Imm. neuf, 7e étage, exception. **117 m² 3-4 P.** 920.000 F. Vis. s/r.-vs : tél. Mme Gorges - 280-34-40.

HALLES 3 pièces, cuis., w.-c., salle de bains, imm. ravalé, 245.000 F. - 260-20-30.

Place ST-FERDINAND (près) dans bel imm. pierre de taille 1930, standing, asc., ch. central, gd salon, s. à manger, 2 chbres, 2 bains, cab. toilette. Très bon état. Téléph. Prix : 770.000 F. Vis. mardi, mercredi, 14 h 30 à 18 h 30 : 44, rue BRUNEL

AV. TRUDAINE 9e
4 P., bains, 2e étage, 85 m2. Chambre service. 400.000 F. MICHEL et REYL - 265-90-05

VOSGES - TURENNE
Pptaire vend splendide appart. s/2 niveaux, 250 m2, caractère, personnalisé. Prix : 1.700.000 F. Téléph. : 566-65-09

PROCHE BOIS VINCENNES
Pptaire vend Studio 35 m2 en duplex, refait neuf. Rez-jardin. Prix : 150.000 F TELEPH. : 734-76-13

Près COURS VINCENNES
Pptaire vend dans immeuble en rénovation appt 2-3 p. en duplex, ch. centr. 210.000 F - 522-38-20

PALAIS-ROYAL, rénovation luxe, dans bel immeuble pierre de taille, ascens., vide-ordures. STUDIOS à partir de 150.000 F. EXCELLENT PLACEMENT 292-28-51

XIIe - 4 P., cuis., wc, gd confort, chbre service, belle vue. Imm. pierre de t, 410.000 - TRI. 47-47

AUTEUIL - S/GRAND PARC 5e, asc. Luxe. Triple réception, 2 chbres + service - 525-10-93

S/SQU. ST-VINCENT-DE-PAUL ds LA VERDURE, BEL IMM. RENOVE, asc. STUDIOS REFAITS NEUF à part. 115.000 F. 504-22-56 - 522-95-20

BUTTE-MONTMARTRE
tout entouré d'arbres CHARMANT 2 P., cuisine, wc, douches, téléph., cave, 205.000 F - Tél. : 266-16-65

PARMENTIER, 3 P., bel imm., cuis., s. d'eau, wc, 240.000 F. 924-12-62.

Av. TRUDAINE même P. vd appt 4 p. ppales 395.000 F. Tél. à partir 17 h au 526-56-08

AVENUE FOCH. - Près bel imm., asc., tapis, vide-ordures
3 PCES + JARDIN
entrée, cuis., bains. Sur pl. merc., jdi, vend 14-18 h., 77, r. BELLES-FEUILLES - 870-87-10.

DIRECTEMENT SUR PARC
MONCEAU
DANS PRESTIGIEUX HOTEL PARTICULIER
1) **DUPLEX 130 M²** avec Terrasse
2) **APPTS** 250 M2 et 500 M2
Vente directe par Propriétaire. Pour renseignements et VISITE - 734-93-36

PRÈS ÉTOILE
IMMEUBLE STANDING
GRAND APPT 150 m2
1er étage sur cour. 750.000 F. Tél. : 266-67-06.

XVIIe - WAGRAM
Dans bel imm. P. de taille, entièrement REFAIT NEUF, PROPRIETAIRE VEND
STUDIO CONFORT
IDEAL pour PLACEMENT
PRIX : 175.000 F
14 h. à 17 h. 30, jdi, vendredi, 4, rue PUVIS-DE-CHAVANNES.

SEJOUR + 3 CHBRES Très bel imm.
S. de bains + salle d'eau, 2 wc, park., cuis. équipée, coin repas, balc. terrasse 8 m2. — 525-56-84.

BONNE-NOUVELLE Imm. bon standing
Ccial, libérale ou bourgeois 4 p. Tt cft. 105 m2 env. 278-43-08.

9e Près SQUARE **MONTHOLON**
Pptaire vend dans immeuble en rénovation appt 3 pièces, cuis., bains. - Poutre. - Chff. central. 310.000 F — 522-38-20

AV. BUGEAUD Près - Bel imm. Asc. - Tapis - Vide-ordures
2 P. Grand salon, chambre, salle de bains, w.-c., cuis. équipée, chff. centr. imm. Mercr., jeudi, 14-18 h. : 77, rue BELLES-FEUILLES. - 870-87-10.

50, rue de FLANDRE - Pptaire vend dans immeuble rénové
120.000 Gd studio. cuis., wc, s. bains. - 256-38-84.

50, rue de FLANDRE - Pptaire dans immeuble rénové
160.000 2/3 p., cuis., s. bains, w.-c. Tél. 256-38-84.

AUTEUIL. Voie priv. Terrasse s/jard., dble livg + chb. tout confort. 380.000 F - 555-01-51.

Parc Monceau. Gd stdg. triple récept., 3 chbres, 180 m², parf. état, 1.150.000 F - 555-07-06.

SQU. MONTHOLON. Pptaire vend dans imm. en rénovation appt 82 m², 3 pièces, entrée, cuis., wc, s. de bains, chauff., parfait état - Téléphone : 757-84-50.

PLACE CLICHY. Part. vd 3 p., 65 m², confort, état neuf, soleil, calme, 4 étage. Px 195.000 F. 14 à 16 h., 2 bis, passage Clichy, entrée 4, av. de Clichy.

DAUMESNIL. Immeuble 1970, gd 2 p., tt cft, balc., parkg, 3e s/rue. Très urgt. Px exceptionnel, 220.000 F. - 345-02-42.

Mo TRINITE
DANS BEL HOTEL CLASSE DU XVIIIe
studios neufs de qualité - 256-13-72.

Bd RICHARD-LENOIR, 5 P., 110 m²+130 m², terrasse, boxes récent - 924-28-84.

9e, 2e et 3e étg. H.P., splend. duplex 5-6 p., tt confort+grenier, 170 m² env. s/rue et verdure. Except. Créd. poss. - 878-41-65.

BD D'AUTEUIL
S/JARDIN PRIVATIF 300 M2, Appt 220 m2. Imm. moderne. Gd standing. Soleil - 723-71-88

Paris Rive gauche

ALMA - 80 m2
MAGNIFIQUE
living double + chambres - Grand standing - 567-22-88.

GOBELINS SOLEIL VERDURE
6-7 pièces, cuis., tt cft, 150 m2, terrasse en duplex 250 m2. cave, box. - 331-81-11.

MONTSOURIS 10e étage, vue sur Paris
4 P. 95 m2 + 30 m2 balc., tél., parking - 589-49-34.

ALÉSIA
Atelier d'artiste sur jardin intérieur, excell. exposition, poutres apparentes, parfait état. 319.000 avec 64.000 F.
ACO 15, r. Jean-Moulin, PARIS 14e - 542-98-37 - 98-81.

PANTHEON 705-39-10
Double living 36 m2 + 3 chbres, 110 m2, 1er étage s/rue et jard., 2 bains, confort à moderniser, bel imm. 1900. 685.000 F.

5e GOBELINS
IMMEUBLE RESTAURE SUR COUR TRES CALME
DUPLEX 2 P. 52 M2 environ
+ TERRASSE 18 M2 environ
ENTIEREMENT EQUIPE
755-98-57 ou 227-91-45

5e Dans bel imm. pierre de t. 6, rue de la Sorbonne
STUDIOS, 2 et 3 PIECES Grand confort
Ts les jrs, 14-17 h, ou 764-04-30.

153, rue de l'Université
TRES BEAU 3 PIECES
81 m²+balcon dans imm. nf. Etage élevé, téléph., parking. GEFIC. 555-09-96. Ou sur place ce jour et demain.

IDEAL PLACEMENT
CONVENTION - STUDIO
IMM. NEUF. CUISINE, BAINS 38 m2. 200.000 F - 555-84-23

84, BD SAINT-GERMAIN
3 P., cuis., wc, EN DUPLEX. Rez-de-chauss. + 1er. Moquette. Tél. Profession libérale. S/pl. mercr., jeudi, vendredi, 14 h. à 18 h. - 870-87-10.

BOSQUET - Ravissant appt 2-3 p., gd living dble + 1 ch. Tt confort. Décoration raffinée. Parfait état, 450.000 F, étage élevé, asc. Très bel immeuble. PROMOTIC - 222-11-68

13e - PEUPLIERS
Londres dans Paris
dans petit immeuble NEUF : 2 appartements-ateliers d'artiste, 106 et 91 m2, réunion possible. Livraison début 1979. Téléph. : 589-20-97 après 18 h.

5, R. GRANDS-AUGUSTINS
dans imm. classé, appt 220 m2, énorme réception, 2 chambres, 3 bains. JARDIN PRIVE. Vis. : jeudi 14 h à 17 h - 742-02-44

VANEAU - Imm. bourgeois BEAU 2 pièces, entrée, cuisine, wc, salle de bains. TELEPH. REFAIT NEUF 325-75-42

MONTPARNASSE-VAVIN
Propriétaire vend magnifique atelier d'artiste 200 m², calme, caractère, entièrement rénové. Prix 1.400.000 F. TEL. : 734-76-13.

MONTPARNASSE
Magnifique 5 p., cuis., bains, 120 m², 4e étage, ascenseur, plein soleil - 567-22-88.

BD ST-GERMAIN. Mo ODEON
Duplex 140 m²+terrasse, chb. serv., 5e et 6e étg., asc. tél., ch. central. - Pptaire : 857-36-80.

PARIS-15e - ARMONIAL
VILLA POIRIER
Appts de 3 et 4 p. Px moyen 7.100 F le m² habitable, ferme et définitif - Renseignements et vente 32, r. Miollis, tous les jours, 14-19 h., sauf mardi. Sam.-dimanche 10-19 h. ou tél. GEFIC 723-78-78.

A VENDRE (5e)
Atelier artiste avec mezzanine, 55 m², grenier 25 m² aménageable en terrasse plein ciel. Salle bains, wc, cuisine équip. Tél. Chauff. électrique individ. 350.000. T. : 603-69-96 à part. 19 h.

ECOLE MILITAIRE
Dans bel imm. P. de T., 5 p., 2 sanitaires, 130 m², parfait état, chambre de service. Vis. mercredi-jeudi, 14 à 17 h., 11, RUE DU LAOS, ou SEGONDI S.A. - 874-80-45.

3, RUE DU BAC
Beau 5-6 pces, 160 m²+serv., 950.000 F. S/pl. jeudi 14-17 h.

CŒUR MONTPARNASSE
Atelier d'artiste 60 m², clair, calme, caractère à rénover. Prix 380.000 F - 566-65-09.

RASPAIL-MONTPARNASSE
Asc., gd séj., 3 chbres, 3 bs, luxe - Terrasse. ODE. 42-70 - Soleil.

E.-ZOLA Immeuble pierre de taille 1930
4 p., tt cft, 82 m², r.-de-ch., sur jard. et rue. Px 430.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75.

PETIT LUXEMBOURG (près)
Imm. exceptionnel, 4 p., classique, chbre service. 633-08-11.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
Face Café de Flore et des 2-Magots, appt 145 m² compr. salon avec cheminée, s. à m., 2 chbres, 2 bains, balcon. Etat neuf. Px 1.200.000 F. 757-15-57.

PRÈS BD SAINT-GERMAIN
60 M2 - SUPERBE VOLUME
Cft, calme, tél., sud. 544-51-93.

PORT-ROYAL
Dans bel imm. rénové, ascens. dble livg + 1 chbre, wc, s. de bains, cuisine équipée, refait neuf - 390.000 F. 770-73-77. - Le matin ou 522-95-20.

VAL-DE-GRACE
S/jard., calme. Living dble tout cft, tél. 280.000. MEL 325-60-80

Près AV. ITALIE. Charmant 2 p., cf, 7e ég., asc. CALME, 165.000 F - 535-56-92.

Région parisienne

Mo M.-SEMBAT
BEAU 2-3 pièces, refait neuf, cuisine équipée, ascenseur 235.000 F - 522-95-20.

BOULOGNE NORD
Constr. 1965, entrée, séj., 2 chb., cuis., bains, wc, 81 m², 375.000 F - Tél. 825-60-40.

NEUILLY - ROULE
ATELIER ARTISTE
Tout confort - 747-15-00.

BOULOGNE - IMM. NEUF
Studio, entrée, cuisine, w.-c., s. bains + terrasse. Plain-pied.
IDEAL PLACEMENT
109.500 Avec 35.000 F Crédit 15 ans
S/place merc., jeudi, vendredi, de 14 h. à 18 heures, 31, rue des LONGS-PRES. - T. 870-47-02.

NEUILLY BOUL. BINEAU Imm. 1960
Gd 2 P., 55 m2, tt cft, s/jard. Prix 270.000 F. - 229-44-61.

VIROFLAY. 5 pces, 120 m² stdg 2 s. de bs, entrée de service, séchoir, état nf. Px à déb., fac.+crédit. ELY. 05-48, p. 320.

SAINT-CLOUD - 5 min. GARE 4 PCES 105m²+balc., standg, 530.000 F - 924-10-72.

NEUILLY. R. de la Ferme, bel imm. 1959, dble livg+1 chbre, cuis., bs, 72m². Box. PAS. 34-80.

COURBEVOIE - DEFENSE
VUE SUR TOUT PARIS, 65 m², dble living, chbre DECORAT. LUXUEUSE. 747-73-49, matin.

Près PONT DE NEUILLY
Belle résid., vue exceptionn. sur Seine, réception+4 chbres, 2 bains, parking - 705-61-91.

SAINT-MANDE/FOCH, BEAU 4 P. A RENOVER plein SUD. Prix à débattre - 742-67-56.

BOULOGNE. PTE ST-CLOUD
Moderne, 3 P., bains, 80 m², 3e étage sur jardins, calme. MICHEL & REYL. - 265-90-05.

CHATOU. Appt 4 p., 70m², rés. calme, imm. 2 ét. 1/4 h. R.E.R. Tél. à part. 14 h. : 071-08-01.

NEUILLY STUDIO. Stdg, r.-de-ch., entr., c. éq., bs, jd. 380.000 Pr visite 566-97-72. 10 à 15 h.

A vendre Sèvres (92) près bois appt duplex 80 m² dans petit imm. meulière. Entr. indép., 3 pces, cuis., s. bs, wc, linger., placards, papiers et moquette état nf+garage 23 m². Jardinet charges min. Px 310.000. S'ad. après 19 h. 626-98-88 et w.-e.

Mo ISSY.. Partic. vend studio 1 entrée, 1 cuisine aménagée, 1 débarras, chauff. cent., w.-c., cave. Tél. 29 m². Impeccable. Prix : 85.000 F. Tél. : 645-18-94.

Province

ST-TROPEZ - Appt 2 p., cuis., s. bains, terrasse, cave. Jardin privatif, 1 km plage Bouillabaisse, tranquille, 5' du port. Px 260.000 F - Tél. : 94-79-80-40

Etranger

Sud Espagne, face mer, Studio 1975, équipé, 4 pers., cuis., bns, 70.000 F. Valois 073-04-99 H.B.

pavillons

1.539 PAVILLONS VILLAS
Autour de Paris : 0 à 120 km
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

AULNAY-SOUS-BOIS - P. à P. vd pavillon sur 400 m2 terrain, un étage, entièrement refait nf, tt cft. Pour visiter, sam., dim. Tél. après 19 h - 929-39-75.

appartem. achat

Rech., urgent, 1 à 3 pièces Paris, préfère rive gauche près Facultés avec ou sans travaux. Téléph. : 873-20-67

PART. rech., PARIS-17e, Appt 5-6 p. 120 m² env. à partir mai-juin 1978. Ecr. M. NONCLERQ, 19, rue Condorcet, PARIS (9e)

URGENT, RECHERCHE
4 à 7 P. Tout confort, 16e, 8e, Rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL, 265-90-05

RECHERCHONS
Appts 1 à 5 P. Rive gauche, 16e, Boulogne, Neuilly. Réalisation rapide aux meilleures conditions. PROMOTIC 133, bd du Montparnasse 75006 Paris - Tél. : 322-11-68

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet 15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

RECHERCHE pour clientèle sélectionnée, Appts 8e, 16e, 17e, NEUILLY - 633-08-11 (matin).

POUR PERSONNEL STES recherchons STUDIOS, APPTS, Paris, Neuilly, Boulogne. Téléph. : 265-53-94

Ach. directement comptant, URGENT, 2 à 5 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 12e, 16e. Téléph. : 873-23-55

appartements occupés

MONTPARNASSE - Dans imm. rénové, 2 P. occupées 95.000 F. Echange légal possible. PROMOTIC - 322-10-74

bureaux

bureaux à vendre
à une adresse de prestige
152, Bd HAUSSMANN
PARIS 8e
parking public souterrain au pied de l'immeuble
cervi 20, rue Chauchat Paris 9e
247.13.22

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs. T. 563-17-27.

5e ETOILE, bureaux 300 m2 ref. neufs, imm. ancien gd standing. 6 téléphones : 522-19-47.

PRÈS DÉFENSE
BUREAUX 800 M2
Sur les berges de la Seine, petit immeuble très agréable, prix raisonnable. Vente directe par propriétaire. Tél. M. de BOYSSON : 723-53-23.

locaux commerciaux

SAINT-DENIS (Centre) Vends grand garage avec habitation M. Martin, 17, r. Godot-Maurov, 75009 PARIS. — Tél. 742-99-09.

Menuis., ébéniste, cherche local atel. 50/100 m2 + évent. petite boutique. Paris intra-muros. Tél. : 366-55-21, ap. 19 h.

fonds de commerce

Bail à céder 3-6-9 renouvelable, récent Paris-14e, boutique 40 m2 parf. état, tél. pt loyer. Libre de suite. Appeler le 574-27-64.

BELLE AFFAIRE NEGOCE
chiffre d'affaires 3 millions. Px 1,5 million, reste 400 000 F. TEL. : 387-96-50.

PERSONNEL TEMPORAIRE
PREFECTURE DU MIDI
verds agence, bureaux neufs. Implantat. excell. C.A. import. Ecr. no 80 663 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Face mer sur côte vendéenne à vendre
HOTEL - BAR - RESTAURANT
**, 33 ch., 2 salles restaurant. Vaste terrasse face à la mer, aménagement récent. OUVERT TOUTE L'ANNEE Tres gros C.A. murs et fonds. Ecr. no T 3.360 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Immobilier (information)

Allo!
525.25.25
Information Logement
Je cherche un logement...

Oui, nous avons un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat. Nous vous conseillons gratuitement

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

Publicorp

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Mo Opéra. 84, rue d'Alésia. Métro Alésia. Frais abonn. 350 F - 266-52-04.

hôtels-partic.

13e, PEUPLIERS. MAISON sur 3 niveaux + jardin de 100 m2. Téléphone : 589-20-97, le soir.

usines

BELLE AFFAIRE DE TRAITEMENTS anticorrosion, brevets exclusifs. Chiff. affaires 8 M. Px intéress. 522-57-30.

immeubles

PL. CLICHY. Bel imm. d'angle. Rez-de-chaussée + 5 550 M2 LIBRE. - 522-95-20.

BOBILLOT - Imm. pierre de t. et brique. Rez-de-ch. + 6 étages 14 LOGEMENTS cft + boutique. 1.250.000 F. - 522-95-20.

GARE SAINT-LAZARE
Immeuble moellon 600 m2 libre + 2 commerces. Rapport 21.000 F annuel. - Tél. 380-64-44.

Sté étrangère vd bel immeuble. Appeler son représentant au 555-53-63.

Pour investisseur immeubles en totalité dans le 12e - 13e et Vincennes. Propriétaire. Bon rapport. Agence s'abstenir. 555-54-48.

locations non meublées Offre

Paris

PEREIRE NORD - Beau 4 p., ref. neuf, imm. p. de t., confort individuel. 3.120 F charges comprises. **COURTOIS** 266-40-76 266-40-77

POMPE Tr. beau 5 p., 150 m2, standing, refait neuf, sal., s. à mang., 3 chb., 2 bains, service. 5.100 F charges compr. **COURTOIS** 266-40-76 266-40-77

ECOLE MILITAIRE
Beau 5 pièces + service, salon, s. à manger, 3 chbres. Loyer 3.850 F charges comprises. **COURTOIS** 266-40-76 266-40-77

EN LOCATION-VENTE
PYRENEES 139, imm. neuf, jamais habité, dispon. immed., appt 3 et 4 pces à partir de 2.835 et 3.300 F par mois. - RECUPERATION INTEGRALE DES LOYERS
Sur place, 139, r. des Pyrénées, ts les jrs 14-19 h. T. 370-04-70.

Avenue MALAKOFF - 8 Pièces 280 m2, balcon. Profess. libérale. Prix 3.500 F - Tél. : 073-32-34

CENSIER - Refait neuf STUDIO. Grande cuisine, moqu. 900 F - 237-35-36

BON 15e - 6/7 PIECES duplex, état neuf, 206 m2, 2 chambres service - 227-11-89 BOURDAIS APPARTEMENTS

6e Splendide studio 60 m2, 5e ét., asc., tél., cuis. équip., park., 1.900 F net. - 548-76-25.

Région parisienne

BOUGIVAL s/colline
MAISON ANCIENNE 7 Pces + dépendances, jardin 1.250 m2. Beaux arbres. Gros travaux. Prix élevé - 344-23-25

VINCENNES près métro St-Mandé-Tourelle - Dans imm. standing, Studio - 2/3 Pièces - 5 Pièces en duplex - 874-77-04

95 ST-LEU-LA-FORET
Sté pptaire loue directement appts neufs bon standing, prox. centre commercial et gare F 3 : 1.000 + ch. - F 4 : 1.150 + ch. - F 5 : 1.350 + ch. Parkg compris. Téléphoner au 414-18-98

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour Cadres villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 4.000 F max. 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

RANELAGH - Sur jardin BEAU **3 P** tt confort, TEL., STANDING. 2.500 F - 551-22-66.

PARIS 7e, rue Valadon Rez-chauss. Studio, cuis., bns, 920 F charges compr. PAS. 34-80

villégiatures

A LOUER F-3 meublé, tout confort, vue mer, 5 km. Cannes, de juin à septembre. Pour renseignements écrire CAVALIER PIERRE, 3, rue du Docteur-Schweitzer, 13006 MARSEILLE ou téléphoner (91) 79-35-79.

villas

CHATENAY - MALABRY Résidentiel
Grande villa p. de taille récente, gde récept. + terrasse, s. à m., 5 ch., 3 bains + studio complet. Jard. 1.700.000 F à déb. 387-47-29

CROISSY-SUR-SEINE - R.E.R. 500 m CENTRE
VILLA NEUVE A CONSTRUIRE
Récept. 5 ch. 3 bns. Tt confort. Jard. 850 m2. Livraison 6 mois. Prix ferme et définitif 680.000 F T.T.C.
AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

MARLY-LE-ROI - Résidentiel Récent. 5 P. Jardin. 680.000 F - 027-57-40

CHENNEVIÈRES
S/MARNE, BELLE VILLA CARACTERE. Parfait état. S/700 M2 TERRAIN. 220 M2 HABITABLES. Récept. 80 m2. Cheminée. Poutraison, 5 chbres, grand confort + dépendances. PRIX : 850.000 F
« LES IMMEUBLES » 883-14-22

propriétés

PART. A PART.
Cse dép. vds limite SENS mais. camp. close en dur sur terrain 3.400 m2 planté d'arbres fruit., compr. 2 corps bât. : 1) entrée, séj., 2 chbres, bns, wc, cuis. amén., buand., gren. aménag., cave voûtée, chff. ctl fuel. Tél. 2) 2 ch., gar. 2 voit. av. fosse. PRIX : 550.000F. Tél. : 16 (86) 65-30-07 ou 88-83-41.

PART. 40 km N.-O. PARIS Propriété originale
Pièces rondes, tt cft, 6.700 m2 bois ds forêt protégée. - Prix exception. à déb. cse départ. T. 577-28-18 ou à déf. 452-00-32 (4)

130 km OUEST - Charmante ppté, liv., 4 chbres, 2 s. de bains. Vue. 6.600 m2.
RIVIERE - EXCLUSIVITE
LARGIER ANJ. 18-83 ANJ. 18-87

Proximité UZES (Gard)
MAS 5 P. et dépendances + 12 ha oliviers, chataigniers, vigne. Tél. : 66-81-00-37, h. repas.

RECH. pour habitation principale FERME AMEN. 7 P., 3.000 m2, 35 à 65 km N.-O. - O. - S.-O. Site rural. REYL, 6, r. Greffulhe, 265-90-05.

PROVENCE
Environs AIX, MAS TYPIQUE, bon état, 5 pces et dépendances, sur 13.000 m2 bois. Jolie vue. Calme - 650.000 F
Proche AIX, ANC. FERME, gde surface, restauration à finir, sur 5 ha lande. Bonne exposition. 850.000 F
LUBERON SUD, GRAND MAS, tt confort, dans hameau, proximité village, sur 2.000 m2 jardin, 735.000 F, avec piscine et 3.500 m2 jardin - 855.000 F.
LUBERON, BASTIDE PIERRE, grand confort, grande surface Vue 180° sur 8 ha bois. Bonne exposition - 1.400.000 F.
JOHN CHEETHAM
13410 LAMBESC. T. (42) 28-00-14

SOLOGNE
à vendre
Terrains et territoires de 4 à 100 ha avec possibilité création étangs, dont certains constructibles. Tél. matin, 9 h 30 à 11 h : au 15-16 (38) 35-00-58.

15 km OUEST - Bords Seine Villa 8 pièces, dépend., jardin. Agce MALMAISON - 749-00-30.

maisons de campagne

85.000 F.
80 m2 HABITABLES
Maison indép. 4 p.+2 aménag. habit. de suite, G.-O. exc. él., toit ardoises nves, E., él., sanit., terr. att. et clos 670 m². Dans région touristique près station climatique et thermale. POSSIBILITE CREDIT 80 %. PROGECO, B.P. 159 90, avenue du Génér.-de-Gaulle, 03105 MONTLUÇON cedex. - Tél. : (15-70) 28-30-30.

terrains

CROISSY-SUR-SEINE 500 m centre
TERRAIN A BATIR 1.000 m2 Tte viab. PX T.T.C. 370.000 F AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

SAVIGNY-SUR-ORGE. part. vd terrain 1 432 m2 à 800 m gare. Prix : 390 000 F. Tél. : 996-61-37.

ARGENTEUIL COTEAU
terrain de 400 m2 avec permis de construire : 160 000 F.
MOUSSY - LE - VIEUX
600 m2 : 120 000 F. Tél. : 584-00-23/24.

LE PARC DU PERREUX
810 m2 façade 20 mètres
1 167 m2 façade 20 mètres
possibilité de réunir les 2 lots. THUMAL 883-12-11.

GROUPE SUISSE
ach. compt TERRAINS Paris-province jusqu'à 20 mill. de F. TEL. : 522-07-84.

Vends terrain à bâtir, permis récent construire 45 logements en bord de mer, Languedoc, station en pleine expansion. Placement exceptionnel. Ecr. TERRAS B.P. 4122 31030 TOULOUSE CEDEX.

SOLOGNE
à vendre
terrains viabilisés et constructibles
avec ou sans étangs et bord de rivière, également terrains pour création d'étangs. Téléph. : matin 9 h. à 11 h. au 15-16 (38) 35-00-58.

viagers

VENDEZ aux meilleures conditions **FONCIAL** 266-32-35
19, bd Malesherbes (8e) - 38 ans d'expérience
Indexation - Etude gratuite

15e BEAU **3 P.** Tt cft - Occupé homme 75 ans 108.000 + 1.150/mois Bel imm. 266-32-35 **FONCIAL**

BEL APPT MOD.
3 pièces cuisine, bains, balcon, box., ascenseur. Issy, sera libre au décès. Valeur : 300 000 F. 60 000 + rente 700. VOL. 58-70.

LIBRE 18e - Imm. récent, 3 P., cuis., asc. Hme 71 ans. 95.000 + 1.650 F rente. LODEL. 700-00-69.

travail à domicile

Demande

Je frappe vos textes, cassettes, sur IBM boule. Rapide. - Tél. : 926-95-00.

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 278-77-71

proposit. com. capitaux

Clinique région Nord rech. CHIRURGIEN GENERALISTE Faible participation demandée contre propriété de PARTS de société. Ecr. SOGEHO, 5, rue d'Aguesseau - 75008 PARIS.

Recherche sociétés intéressées par produits origine espagnole (conserves, articles cuir, chaussures, etc.). Prix avantageux. Ecr. ss le chiffre A. 18-115.054 Publicitas, CH-1211 GENEVE 3.

automobiles

— de 5 C.V.

A vendre 4 L 1975
Très bon état, prix Argus. Mme VIAULT, 45, Grande-Rue, 78000 BAILLY. Téléph. 460-95-92.

5 à 7 C.V.

Part. vend ALFA GIULIA 1300 modèle 1976. Argus à débattre. Téléph. 924-96-43.

Part. vd R 12 break, bleu ciel, 42.000 km., mod. 1974, intér. skaï noir, avec radio, très bon état Tél. 781-10-09, toute la journée.

Partic. vd R 5 TL, année 1976 31.000 kilom., vert jardin, prix Argus, libre de suite. DAUCHEL Patrick, 747-71-94, poste 278, h.b

8 à 11 C.V.

FIAT 132 GLS 1600
nouvelle version 1978, radio cassettes, F.M., stéréo, ant. élect., petit kilométrage, blanche. — Tél. 684-16-21, après 20 h. 30, ou 747-11-65, poste 657, heures bur.

ALFA état neuf, 13 000 km, coup 2000 GTV garantie + crédit - 222-91-16.

VOLVO 144 - DL - 74
Bon état 19.000 F. Tél. 018-42-76.

+ de 16 C.V.

ROVER 3500 B.A.
Nouveau modèle, 6.500 kilom. Garantie + crédit. — 222-91-16.

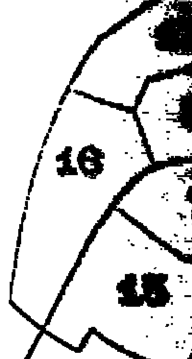
divers

LANCIA AUTOBIANCHI
GARANTIE 2 ans sur Contrat
11 rue Michel PARIS 5e
336.33.35 +

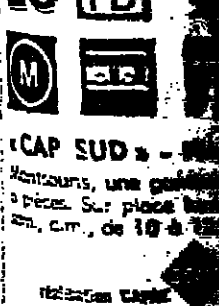
locat.-autos

LOCATION VEHICULES MOINS CHERE
EXPRESS ASSISTANCE
504 - 01 - 50

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au **296-15-01**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

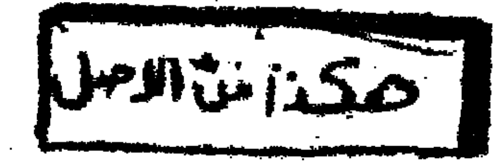












POLICE

La nouvelle organisation des C.R.S. pourrait renforcer leur autonomie

Le 31 décembre dernier paraissait au « Journal officiel » un décret « portant organisation des compagnies républicaines de sécurité ». Officiellement, il s'agissait d'adopter le statut des *C.R.S.* — régi par un décret du 26 mars 1948 — aux nouvelles conditions créées par les diverses réformes des dernières années, et notamment la dernière en date, qui a créé, depuis le 1er janvier, un corps unique de commandement dans la police nationale. Une lecture attentive de ce texte a pourtant provoqué quelque émoi dans certains milieux syndicaux inquiets de constater qu'une interprétation extensive pourrait aboutir un jour à accorder aux compagnies une certaine autonomie.

En apparence, le décret ne change rien sur le fond. Selon le ministère de l'intérieur, la compétence administrative et judiciaire des C.R.S., les attributions des autorités d'emploi pour ce qui concerne notamment le maintien de l'ordre et les conditions du déplacement de la force publique ne sont en rien modifiées. L'emploi de ces unités mobiles reste soumis à une décision du ministre de l'intérieur : les préfets pourront utiliser celles qui sont stationnées sur le territoire de leur département *« dans le cas d'événements graves et fortuits nécessitant une intervention immédiate d'un renfort de forces de police »*. Les effectifs et l'organisation des C.R.S. sont toujours fixés par arrêtés du ministre de l'intérieur et la hiérarchie demeure la même.

Deux points, au moins, traduisent pourtant une évolution sensible du statut. L'un vise le déplacement d'autorité de plus en plus marqué vers le directeur général de la police et le ministre de l'intérieur, et un effacement corrélatif du rôle de la direction centrale de la sécurité publique (D.C.S.P.) L'autre concerne les rapports des C.R.S. avec les autorités locales.

L'état-major et la « spécificité »

Jusqu'ici, en effet, les soixante compagnies ont été organisées au sommet en un service central lui-même partie intégrante de la D.C.S.P. (laquelle coiffe également, par ailleurs, l'ensemble des services territoriaux de la police en tenue). Depuis longtemps, l'état-major des C.R.S., arguant de leur particularité, souhaite s'affranchir de cette tutelle et acquérir une « *spécificité* » au sein — voire en dehors — de la police, pour retrouver le statut qui fut celui des compagnies depuis leur création, *le 8 décembre 1944*, jusqu'en 1953. Il y a quelques mois d'ailleurs, le rapport de la commission Racine, qui a préparé la dernière réforme de structures, remarquait que les C.R.S. ont « *tendance à se considérer de plus en plus comme autonomes au sein de la police* ».

L'état-major avait bien failli voir ses desseins se réaliser en 1969, à travers deux projets de décrets élaborés en grand secret qui rattachaient les C.R.S. directement au ministre de l'intérieur tandis que, sur le terrain, la direction des opérations revenait à un officier *« de grade suffisamment élevé pour assurer le commandement de l'ensemble »*, désigné directement par Paris ou par le commandement régional. Autrement dit, les C.R.S. se seraient trouvées complètement détachées de la police et auraient opéré en s'affranchissant totalement de l'autorité locale (maire ou commissaire de police)

Le nouveau décret va un peu dans ce sens. La direction centrale de la sécurité publique n'apparaît plus que de manière fort discrète dans l'encadrement des compagnies *et seulement* au *plan administratif*. L'organisation et l'emploi des unités ne relèvent plus désormais exclusivement que du directeur général de la police et du ministre de l'intérieur. Certes, il n'échappait à personne que, dans des circonstances difficiles, la D.C.S.P. était déjà à l'occasion. « court-circuitée » par les instances supérieures. *Le décret entérine* donc formellement cet état de fait et rend encore plus palpable l'*emprise du pouvoir sur les forces* de maintien de l'ordre en confiant définitivement à des « politiques » des tâches jusqu'ici dévolues à des « techniciens ».

Cette tendance pourrait se trouver renforcée par les conditions de désignation, lorsque plusieurs compagnies sont mises en œuvre *« en vue d'une opération déterminée »*, d'un *« commissaire, commandant opérationnel »*, chargé de diriger le groupement opérationnel. L'article 13 du décret précise, en effet, que ce commissaire sera désigné directement *« par le directeur général de la police nationale sur proposition du chef du service central des compagnies républicaines de sécurité »* (là encore sans la moindre référence à la direction centrale de la sécurité publique). On imagine quel usage pourrait être fait, en certaines périodes, de ce droit régalien dévolu au directeur général.

Enfin, les nouvelles dispositions font des chefs de groupement (anciennement commandants de groupement, devenus « commissaires de C.R.S. » depuis le 1er janvier) des *« conseillers techniques des préfets pour l'emploi des unités »*. Avant de prendre leurs décisions, les préfets font *couramment appel à l'avis des* spécialistes du maintien de l'ordre que sont les commandants régionaux, mais cette pratique faisait partie des habitudes et non des textes. Elle *devient donc maintenant* la règle, et elle pourrait à terme laisser apparaître une conséquence préjudiciable aux libertés individuelles. Car il est à redouter que les préfets et leurs *« conseillers techniques »* prennent l'habitude de faire du maintien de l'ordre un domaine réservé dont seraient écartées, davantage encore que dans le passé, les autorités locales pourtant compétentes sur le double plan de la territorialité et de la responsabilité, c'est-à-dire *les maires* et les commissaires de *sécurité* publique. Auquel cas, les C.R.S. seraient mûres pour l'aventure.

En arrivera-t-on là ? Il est à craindre en effet qu'une conception maximaliste de l'esprit du nouveau *texte* s'instaure peu à peu. Déjà, le 23 décembre dernier à Marseille, où il assistait à la remise du drapeau des *C.R.S.* au 9e groupement, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, avait *souligné la place toute* particulière des compagnies dans la police : *« Corps de réserve générale,* avait-il déclaré, *les C.R.S. ont, par leurs objectifs, leurs méthodes d'intervention, leur disponibilité, leur discipline, leur tenue, une spécificité que nul ne leur conteste et qui justifie la présence à leur tête d'un chef, M. Pinaud, auquel le gouvernement porte une très grande estime »*. Même en tempérant son propos d'allusions à une *« nécessaire coordination »* et à des *« liens fonctionnels »* avec les autres formations de la police, le ministre se déclarait ouvertement convaincu de l'existence d'un particularisme des C.R.S.

Cette « police à part dans la police » deviendra-t-elle un jour une « police à part de la police » ? C'est ce qu'on redoute maintenant dans certains milieux policiers. Dans le dernier numéro de *l'Unité syndicale - Police*, organe de la Fédération autonome des syndicats de police, M. Roger Cousin, secrétaire général du Syndicat national *indépendant* et *professionnel* des C.R.S., s'interroge sur le point de savoir s'il faut voir, dans ces nouvelles dispositions, « *un dépoussiérage ou une reprise en main* ».

JAMES SARAZIN.

SPORTS

VOILE

DÉPART DE LA QUATRIÈME ÉTAPE DE LA COURSE AUTOUR DU MONDE

Le départ de la quatrième et dernière étape de la course à la voile autour du monde, Rio-de-Janeiro - Portsmouth (G.-B.), *devait être donné mercredi* 22 février à 17 heures G.M.T. (18 heures, heure française). Les premiers voiliers seront attendus à Portsmouth à la fin du mois de mars, au terme d'une épreuve de quelque 5 500 milles (environ 10 200 kilomètres). Eric Tabarly prendra le départ à bord de *Pen-Duick-VI*, mais il ne devrait pas être classé.

Le classement définitif en temps compensé de la troisième étape Auckland-Rio est le suivant :

1. *Gauloises-II* (Fr.), 2. *Flyer* (Pays-Bas), 3. *Traité-de-Rome* (Eur.), 4. *Disque-d'Or* (S.), 5. *A.D.C.-Accutrac* (G.-B.), 6. *Neptune* (Fr.), 7. *King's-Legend* (G.-B.), 8. *Tielsa* (R.D.A.), 9. *B.-and-B.-Italia* (I.), 10. *Great-Britain-II* (G.-B.), 11. *Condor* (G.-B.), 12. *Debenhams* (G.-B.), 13. *Japy-Hermès* (Fr.), 14. *Adventure* (G.-B.), 15. *33-Export* (Fr.). Non classé : *Pen-Duick-VI* (Fr.).

Classement général en temps compensé après trois étapes :

1. *Flyer* ; 2. *King's-Legend*, à 59 h. 35 min. ; 3. *Traité-de-Rome*, à 88 h. 7 min. ; 4. *Disque-d'Or*, à 100 h. 25 min. ; 5. *A.D.C.-Accutrac*, à 188 h. 32 min. ; 6. *Adventure*, à 203 h. ; 7. *Gauloises-II*, à 235 h. 22 min. ; 8. *Neptune*, à 258 h. 40 min. ; 9. *B.-and-B.-Italia*, à 272 h. 16 min. ; 10. *Tielsa*, à 317 h. 12 min. ; 11. *Great-Britain-II*, à 324 h. 35 min. ; 12. *Debenhams*, à 336 h. 29 min. ; 13. *33-Export*, à 350 h. 34 min. ; 14. *Japy-Hermès*, à 519 h. 33 min. ; 15. *Condor*, à 558 h. 43 min.

La configuration de la quatrième étape et les conditions météorologiques — beaucoup de vents contraires — pourraient favoriser les bateaux modernes comme *Traité-de-Rome* et *Flyer*.

régions

Nord-Pas-de-Calais

Les responsables économiques s'interrogent

Une nouvelle liaison fluviale entre Paris et Lille est-elle justifiée ?

De notre correspondant

Lille. — Evènement au port fluvial de Lille : pour la première fois, un pétrolier chargé de 2 800 tonnes de gas-oil s'est amarré, le 19 février, au cœur de la métropole nord du Nord-Pas-de-Calais. Ce tanker de 110 mètres de long, large de 11,40 mètres et d'un tirant d'eau de 2,30 mètres venait de Flessingue (Pays-Bas) et Dunkerque. Ce type de transport n'a été permis que grâce à l'aménagement du canal à grand gabarit qui, de Dunkerque, relie Valenciennes en passant par *Lille*. Quatre autres bateaux du même genre sont attendus prochainement.

Cette « première » souligne que le Nord entend utiliser maintenant plus efficacement la voie d'eau. Les projets destinés à raccorder le canal à grand gabarit au réseau belge par l'Escaut au-delà de Valenciennes, et par la Lys, au nord de Lille, ont été révisées il y a deux ans. Il fallait les rendre crédibles au plan financier et rentables le plus rapidement possible. La jonction se fera au gabarit de 1 350 tonnes (et non 3 000 tonnes) dans le Valenciennois, et de 1 000 tonnes dans la région lilloise.

M. André Talmant, directeur régional de la navigation, a modifié l'organisation de ses services et lancé l'an dernier une opération originale de « marketing de la voie d'eau » en y associant tous les utilisateurs (*le Monde* du 4 novembre 1977). Il est allé plus loin, et a proposé — lors de la réunion de Lille, le 17 février, du consortium pour la modernisation des voies navigables — la création d'un fonds de promotion fluviale. *Cette caisse pourra* par exemple préfinancer le renouvellement du matériel ou encore garantir des emprunts consentis à des industriels décidés à utiliser les canaux.

Plus importante encore apparaît la proposition de M. Talmant concernant la liaison « Seine-Nord ». Il s'agit d'un projet très coûteux (3,5 milliards de francs, soit trois fois le total de l'enveloppe « voies navigables » du 7e plan dans le Nord-Pas-de-Calais) qui, pour ne pas atteindre le devis de Rhin-Rhône, laisse tout de même rêveur. *Actuellement*, deux canaux permettent de relier le bassin de la Seine au réseau du Nord et de la Belgique : le canal du Nord et le canal de Saint-Quentin. Sur le premier, on est proche de la saturation. Le second, en revanche, n'est utilisé qu'à 50 % de sa capacité. Or, si l'on réalise la liaison Seine-Nord à grand gabarit, il faudra fermer pendant le temps des travaux, et sur un important tronçon, le canal de Saint-Quentin. Conséquence : le trafic de ce canal sera transféré sur le canal du Nord... déjà saturé. D'où des risques d'embouteillages fluviaux considérables.

Pour M. Talmant, il faut abandonner (provisoirement) un projet qui ressemble à une chimère et mettre au point un programme plus réaliste d'amélioration progressive du trafic et des équipements existant. La seule solution serait de procéder à des aménagements sur le canal du Nord. Les avantages seraient triples : délais de réalisation plus court, efficacité plus grande et surtout une considérable économie pour les finances de l'Etat ou des collectivités locales.

GEORGES SUEUR.

Centre

AU NORD D'ORLÉANS

La ligne expérimentale de l'Aérotrain n'est pas abandonnée définitivement

Répondant à une question écrite de M. André Picard, sénateur « républicain et indépendant » de la Côte-d'Or, le secrétaire d'Etat aux transports donne, dans le Journal officiel *du 21 février, des précisions sur l'avenir du projet d'Aérotrain.*

« *En accord avec la Société de l'Aérotrain*, a déclaré le ministre, *il a été décidé de mettre fin en 1978 aux essais et aux démonstrations de la version interurbaine de l'Aérotrain sur la ligne expérimentale construite près d'Orléans. En effet, de très nombreux essais ont été réalisés avec deux systèmes de propulsion différents : le moteur à hélice et le réacteur, et la mise au point de la version interurbaine de l'Aérotrain est maintenant considérée comme terminée...* »

D'autre part, les nombreuses démonstrations organisées à l'intention des personnalités françaises et étrangères *ont donné* lieu à des appréciations favorables du système, notamment de la part des visiteurs étrangers qui ont pu apprécier l'intérêt de la sustentation par coussin d'air Le système d'Aérotrain est maintenant bien connu et ses possibilités ont été largement appréciées. La ligne expérimentale sera d'ailleurs maintenue.

« *La Société de l'Aérotrain continue sa prospection commerciale, en vue de passer à des réalisations de lignes d'Aérotrain. La dépense publique pour le programme Aérotrain est évaluée à environ 87 millions de francs entre 1965 et 1974, à la fois pour la construction de la ligne expérimentale et au titre d'avance remboursable pour les études et essais de mise au point.*

» *Le programme de développement de l'Aérotrain se continue puisque la mise au point de la motorisation de la version suburbaine du véhicule fait l'objet de travaux. Si ces études débouchaient, une application du système Aérotrain en version suburbaine dans une agglomération française pourrait être envisagée.* »

[Le conseil général du Loiret s'était inquiété (« le Monde » du 29 novembre 1977) du sort qu'on allait réserver à la ligne expérimentale d'une vingtaine de kilomètres construite au nord d'Orléans et dont, à la fin de l'année dernière, on leur avait annoncé qu'elle allait être abandonnée à partir de 1978. Bonne nouvelle donc pour eux : le viaduc de béton qui se déroule dans la campagne beauceronne ne deviendra pas forcément une ruine gênante.

En plus de la voie d'essai, au nord d'Orléans, le gouvernement avait décidé en 1971 de réaliser la première ligne *commerciale* de l'Aérotrain entre la Défense et Cergy, dans le Val-d'Oise. Certains responsables avaient songé, à l'époque, de construire cette première ligne entre les deux aéroports parisiens d'Orly et de Roissy. En juillet 1974, le gouvernement *décidait* d'abandonner la ligne Cergy - la Défense.

L'abandon de cette ligne aura finalement coûté 23 millions de francs à l'Etat. Il s'agit des indemnités qui ont été versées aux sept entreprises signataires du contrat d'étude.]

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

● *Faut-il classer Notre-Dame-de-la-Garde ?* — A Marseille, l'association des amis de Notre-Dame-de-la-Garde, au nom des trente mille personnes qui ont signé des pétitions, demande à tous les candidats aux élections législatives de Marseille, s'ils sont favorables au classement de la basilique sur la liste des monuments historiques.

A PROPOS DE...

L'INSTITUTION DE MÉDIATEURS RÉGIONAUX

Usagers moins lointains

Le Comité économique et social (CES) de l'Ile-de-France s'est réuni, mardi 21 février, afin d'étudier trois rapports concernant les centres de loisirs et d'animation culturelle et touristique, les villes nouvelles et l'amélioration des rapports entre les usagers et l'administration.

Ce dernier thème apparaît de plus en plus fréquemment dans les préoccupations des assemblées régionales, et pas seulement en région parisienne.

L'amélioration des rapports entre les usagers et l'administration a fait l'objet d'un certain nombre d'initiatives depuis 1970. En 1973 était institué un médiateur ; dans le même temps la plupart des grands ministères décidaient d'améliorer leurs rapports avec leurs administrés, en développant des structures d'accueil et d'information et en décidant des opérations ponctuelles : S.V.P. rentrée au ministère de l'éducation, boîte postale information au secrétariat d'Etat à la consommation. Des commissions d'usagers ont été consultées ; cent une mesures de simplification administrative viennent d'être annoncées par le premier ministre pour la fin de l'année. Ponctuellement, les préfectures se sont équipées de services S.V.P., ont ouvert des permanences et édité des dépliants à l'intention de leurs administrés.

Malgré tous ces efforts, l'information continue souvent de mal circuler entre les administrations et les usagers. Le Comité économique et social de l'Ile-de-France a, pour sa part, répertorié dix-sept mesures qui permettraient d'améliorer cette situation, notamment : création de bottins administratifs départementaux, de services d'information et de consultation juridique, publication d'un guide des droits et des démarches, d'un répertoire d'adresses utiles, mise en place d'un S.V.P. régional, de services d'accueil dans les mairies... Le C.E.S. estime nécessaire que soient organisées des sessions d'information pour les fonctionnaires et demande la création d'un médiateur régional.

M.-C. R.

Ile-de-France

LA C.G.T. S'INQUIÈTE DES RISQUES DE « PRIVATISATION » DE CERTAINS SERVICES DE LA VILLE DE PARIS

Le syndicat C.G.T. des services publics de la Ville de Paris a organisé, mardi 21 février, une exposition et des débats sur l' « insuffisance des effectifs » et le « risque de privatisation » de certains secteurs de ces services.

Au débouché de la zone piétonne de la rue Saint-Martin, rue de Rivoli, des panneaux installés sur la voie publique expliquent le fonctionnement des services publics ; des pétitions sont distribuées ; un haut-parleur diffuse des chants et des explications. « *La détérioration des services publics parisiens*, explique le syndicat, *due à la carence des pouvoirs publics conduit l'administration parisienne à utiliser, de plus en plus, l'entreprise privée. Si l'on n'y prend garde, des services entiers passeront au secteur privé dont la convoitise est grande notamment pour les services qui présentent un caractère de rentabilité.* » Exemples : l'entretien des cimetières parisiens serait confié à des sociétés privées ; le service municipal des pompes funèbres est aujourd'hui contraint d'acheter des cercueils fabriqués par des entreprises privées, « *parce que l'administration a laissé s'épuiser le stock des cercueils fabriqués par le service municipal* » ; « *l'usine des eaux d'Orly est arrêtée pour raison d'économie* ».

Réactions de la municipalité à ces affirmations : en juin 1977, l'usine de fabrication de cercueils d'Aubervilliers a été incendiée ; il a fallu parer au plus pressé et s'adresser à des entreprises privées, mais « *il n'est pas question de privatiser ce service* ». L'usine des eaux d'Orly, construite en 1969, est arrêtée, comme prévu, pour quelques semaines pour des travaux de vérification car « *la garantie décennale arrive à expiration* ». Enfin, si l'entretien de certains cimetières parisiens, situés à la périphérie de la capitale, a été confié à des entreprises privées, « *il n'est pas question d'étendre cette mesure* ».

● *Vaucresson contre l'A 86.* — Le conseil municipal de Vaucresson, dans les Hauts-de-Seine, a voté une délibération s'opposant à tout bouclage de la rocade A 86 dans l'Ouest parisien. Il a constaté « *qu'une étude sérieuse* (des tracés) *n'avait jamais été soumise à un examen contradictoire approfondi* » des intéressés.

C'est la première fois qu'une municipalité s'oppose ainsi au projet de rocade quel qu'en soit son tracé. *Jusqu'à présent*, les élus concernés se contentaient de demander que l'autoroute soit repoussée dans la commune ou le département voisin, sans remettre en cause sa construction.

Bourgogne

AUXERRE AURAIT DU CONSERVER SES ARBRES

En autorisant l'abattage des arbres des promenades d'Auxerre (Yonne) et la transformation de *ce site classé* (*le Monde* du 19 novembre 1975), le secrétaire d'Etat à la culture a commis un excès de pouvoir, estime le Conseil d'Etat.

Contrairement au tribunal administratif de Dijon, qui avait examiné ce dossier à la demande de l'Association pour la défense et l'animation d'Auxerre, le Conseil d'Etat a estimé *que* l' « *aménagement des lieux pour faciliter la circulation automobile en dénaturant tant la vocation que l'aspect* », notamment par l'abattage de toutes les plantations d'arbres faites au début du siècle dernier. « *La modification d'un site classé peut être autorisée par le ministre*, note le Conseil, *mais sa compétence ne s'étend pas à des mesure qui auraient pour effet de rendre le classement sans objet et seraient l'équivalent d'un véritable déclassement.* »

[L'Association pour la défense et l'animation d'Auxerre avait organisé à la fin de 1975 un référendum qui montrait l'hostilité d'un bon nombre d'habitants à l' « *aménagement* » des promenades, celui-ci les réduisant en fait de moitié. En mars 1976, le président de l'association, M. Etienne Louis, était élu conseiller général socialiste d'un canton d'Auxerre, en remplacement de M. Jean-Pierre Soisson, maire républicain de la ville.

Dans la lettre qui autorisait la *transformation des promenades*, datée du 29 novembre 1974, M. Michel Guy, alors secrétaire d'Etat à la culture, demandait expressément que soient conservées les halles métalliques du dix-neuvième siècle... qui ont été démolies depuis. Lors de la visite du président de la République dans la ville, le 27 janvier, il a fallu dresser un chapiteau de toile à l'emplacement des halles, *généralement* occupé par un parc de stationnement provisoire.]

Corse

ATTENTAT CONTRE L'APPARTEMENT DE Mme SIMEONI

(De notre correspondant.)

Bastia. — Depuis quelque temps, on enregistre en Corse une série d'attentats visant plus particulièrement des personnes ou des organismes connus pour leurs sympathies autonomistes. Le dernier en date a été commis dans la nuit du 21 au 22 février à Bastia contre l'appartement de Mme Carlita Simeoni, mère de MM. Max et Edmond Simeoni, du mouvement autonomiste, l'Union du peuple corse (U.P.C.).

Vers 1 h. 30, une charge d'explosif éclatait au deuxième étage de l'immeuble occupé par la famille, route du Cap. La porte d'entrée volait en miettes, les portes intérieures et les fenêtres étaient arrachées, le mobilier mis à mal. Une partie du plafond s'écroulait sur un lit habituellement occupé par le fils de M. Roland Simeoni, frère des précédents, qui loge avec son épouse et ses deux filles dans la maison. La cage de l'escalier, entre les deuxième et troisième étages, a aussi subi des dégâts, de même que les locaux de la recette des douanes, installés à l'étage inférieur. — T.G.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 FEV. 1978 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23-II-78 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 22 février à 0 heure et le jeudi 23 février à 24 heures :

La *perturbation située* mercredi matin sur le proche-Atlantique se déplacera vers le nord-est ; elle affectera jeudi la moitié nord-ouest *de la France*.

Jeudi 23 février, le temps sera doux, très nuageux et passagèrement pluvieux de l'Atlantique à la Manche et à la frontière belge. Les vents, de sud à sud-ouest, seront modérés et irréguliers dans l'intérieur, forts près des côtes et parfois très forts en mer.

Sur le reste du pays, le ciel sera passagèrement nuageux. Il y aura des brouillards le matin du Massif Central au Nord-Est.

Les températures maximales seront en hausse. Les vents, de secteur sud, deviendront modérés.

Mercredi 22 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,4 millibars, soit 760,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 février ; le second, *le minimum de la nuit du* 21 au 22) : Ajaccio, 16 et 5 degrés ; Biarritz, 15 et 7 ; Bordeaux, 12 et 5 ; Brest, 12 et 9 ; Caen, 9 et 4 ; Cherbourg, *11 et 4 ; Clermont-Ferrand*, 14 et 3 ; Dijon, 5 et 4 ; Grenoble, 8 et 2 ; Lille, 3 et 2 ; Lyon, 12 et 5 ; Marseille, 14 et 4 ; Nancy, 2 et 0 ; Nantes, 12 *et 6 ; Nice, 12 et 6 ; Paris-Le Bourget*, 6 et 2 ; Pau, 14 et 5 ; Perpignan, 15 et 3 ; Rennes, 12 et 8 ; Strasbourg, 2 et —3 ; Tours, 11 et 6 ; Toulouse, 14 *et 3 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.*

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 4 degrés ; Amsterdam, 1 et 1 ; Athènes, 10 et 7 ; Berlin, 1 *et —2 ; Bonn, 2 et 0 ;* Bruxelles, 5 et 3 ; îles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, 3 et —6 ; Genève, 5 et 2 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 6 et 5 ; Madrid, 12 et 1 ; Moscou, —7 et —15 ; New-York, 2 et —7 ; Palma-de-Majorque, 17 et 0 ; Rome, 15 et 8 ; Stockholm, —3 et —14.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	385 F	510 F
II. — TUNISIE	186 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

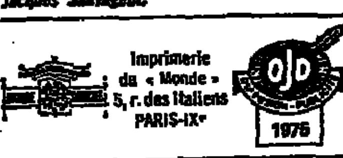
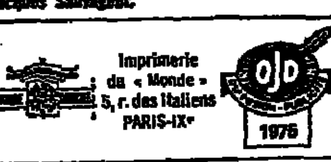
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 février 1978 :

DES DECRETS

● Pris pour l'application de l'article 19-III de la loi du 13 juillet 1972 portant statut général des militaires.

● Portant création d'un institut universitaire de technologie du littoral Calais-Dunkerque.

Circulation

● *Conseils routiers pour les vacances de février.* — Afin d'éviter les « bouchons » durant les vacances de février, la direction des routes et de la circulation routière conseille aux automobilistes d'éviter de voyager le samedi 25 février entre 4 heures et 16 heures. Pour les retours, il est déconseillé de circuler en région parisienne entre 16 heures et 24 heures.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 004

HORIZONTALEMENT

I. Symbole d'une gloire chèrement payée ; Traduit une amertume poétique. — II. Vont droit au but ; Rendait bien difficile à manier. — III. Rapproche souvent l'homme de la bête ; Dispense d'en dire plus. — IV. Bruit ; S'il se donne, il ne se partage pas toujours. — V. Font mystère de leurs activités. — VI. Ce qu'ont les Français... à défaut de pétrole ; Abréviation. — VII. Participe ; Abîmée. — VIII. Retentit avant une exécution en vue d'éviter un massacre ; Allaient et venaient à Rome. — IX. Dénotent un manque de retenue. — X. La propreté de son lit laisse toujours à désirer. — XI. Renforçaient une défense.

VERTICALEMENT

1. Se prend en parties ; On y verse parfois des larmes. — 2. Flot descendant ; Personne vénérée. — 3. Ne saurait se passer de crampons lors d'une ascension ; Sa douceur est séduisante. — 4. Graves quand elles sont sérieuses ; D'un auxiliaire. — 5. Orientation ; Coin de France ; De l'eau qui court. — 6. En avance ; Détériorais. — 7. Bons coureurs ; On ne saurait s'en servir sans les avoir agités. — 8. Il n'a aucune raison de cacher son jeu ; Temps. — 9. Peu propices aux épanchements ; Supposés.

Solution du problème n° 2 003

Horizontalement

I. Echange. — II. Nauta. — III. Tiers ; Tua. — IV. An ; IT. — V. Adorons ! — VI. Serines. — VII. EM ; Este. — VIII. Rée ; Ru ; Tu. — IX. Roturier. — X. Eclats. — XI. Liens ; Yeu.

Verticalement

1. Entasser ; El. — 2. Caïn ; Merci ! — 3. Hue ! ; As ; Eole. — 4. Atrides ; Tan. — 5. Nestor ; Ruts. — 6. Rieurs. — 7. Entrons. — 8. Netteté. — 9. Chasseur.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

Le Commissariat à l'énergie solaire aura essentiellement une mission de coordination

Le conseil des ministres de ce mercredi 22 février devait décider la création d'un Commissariat à l'énergie solaire, dont le principe avait été annoncé par le président de la République dans une interview qu'il avait accordée au « *Monde* » (« le Monde » du 28 janvier).

M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, devait soumettre à la discussion les grandes lignes d'un projet de texte instituant ce commissariat. Etablissement public, scientifique et technique, à caractère industriel et commercial, ce nouvel organisme sera placé sous la tutelle du ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. Il pourra bénéficier de certains moyens propres, peut-être, par exemple, la centrale solaire Thémis, de Targassonne (Pyrénées-Orientales), et le Centre d'expérimentation photovoltaïque de Valbonne (Alpes-Maritimes), dont la création a été récemment décidée (« le Monde » du 27 janvier).

Ce commissariat travaillera également par le biais de laboratoires existant déjà au sein d'organismes publics ou d'entreprises privées qui lui seraient associés. Il sera pourvu d'un conseil d'administration où siégeront notamment des responsables de haut niveau venant d'organismes comme le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), E.D.F., et le *Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.)*, ainsi que des représentants de l'industrie privée.

La création de ce Commissariat à l'énergie solaire entraînera, à terme, la disparition de *la délégation aux énergies nouvelles* créée en 1974 et dirigée par M. Jean-Claude Colli.

Voilà des années que des scientifiques réclament la création d'un organisme ayant en charge les problèmes de recherche et de *développement en matière d'énergie* solaire. Leur appel n'avait pas été entendu, bien que les crédits consacrés à ce secteur aient connu une croissance non négligeable, *passant de 12 millions en 1974* à 34 en 1975, 65 en 1976 et une centaine de millions en 1977. Dans le même temps, il est vrai, les crédits consacrés par les Etats-Unis à ces mêmes recherches croissaient plus de deux fois plus vite, puisque, s'élevant à 80 millions en 1974, ils atteignaient 265 millions en 1975, 720 en 1976 et 1 450 en 1977.

C'est ce prodigieux coup d'accélérateur donné par les Américains qui a fait prendre conscience aux responsables français de la nécessité d'agir vite pour ne pas se laisser distancer. Le budget de la recherche pour 1978 s'est donc traduit par une nouvelle augmentation de crédits (160 millions de francs au total) et un certain nombre de réorientations, tendant notamment à redonner une certaine priorité aux recherches sur la conversion directe de la lumière en électricité (piles photo-voltaïques), sur laquelle les Américains ont fait de grands progrès.

L'opération, voulue par l'Elysée, revêt un *aspect électoraliste évident* : il ne s'agit peut-être pas vraiment d'une improvisation, mais il est clair qu'on a voulu faire vite.

Recherche, industrie

Les missions du Commissariat à l'énergie solaire seront essentiellement de coordination : coordination entre les secteurs de la recherche et ceux du développement et de l'industrialisation ; entre les *différents organismes* traitant de la recherche solaire ; entre les divers domaines d'application du solaire. Il s'agira ainsi en grande partie d'une « agence d'objectifs ».

En l'absence de moyens nouveaux — la création du commissariat ne devrait pas se traduire par une augmentation des crédits — il s'agira essentiellement « *d'imprimer un élan* » à ces recherches *nouvelles*. A la *différence* de ce qui s'est passé avec le commissariat à l'énergie atomique dont une grande partie des travaux ont longtemps été couverts par le secret *militaire*, la nature des recherches devrait permettre le transfert rapide vers l'industrie des connaissances nouvelles acquises. Ceci ayant notamment pour but de permettre aux entreprises françaises de mener une politique *offensive* à l'exportation : si l'électricité d'origine solaire n'est pas encore compétitive dans nos pays, elle l'est souvent déjà dans certains pays en voie de *développement*, notamment en l'absence de réseaux de distribution électrique. Et la compétition entre pays industrialisés commence déjà, dans ce domaine, à devenir serrée.

Il ne faut pas s'y tromper : *cette création* ne signifie nullement la remise en cause des choix énergétiques *globaux* de la France. Il ne s'agit jamais que de la création en pointillé d'un *outil nouveau*. *Le tout* est de savoir l'usage qu'on voudra en faire et l'efficacité qu'il pourra avoir. Sur ce dernier point, les « discussions » animées qui ont eu lieu au sein de l'administration, lors de la préparation du projet, amènent à s'interroger...

Dans l'interview qu'il avait accordée au *Monde*, le chef de l'Etat comparait ce commissariat à l'énergie solaire au C.E.A. Le jour où celui-là aura dans la définition de la politique énergétique globale de la France un poids comparable à celui-ci (et l'on peut penser que le commissariat à l'énergie solaire devrait, d'une manière générale, s'occuper des énergies nouvelles, voire des économies d'énergie), l'énergie solaire aura enfin peut-être la place qu'elle mérite.

XAVIER WEEGER.

A Arzew

M. Boumediène a inauguré le plus grand complexe de liquéfaction de gaz du monde

De notre envoyé spécial

Arzew. — Le président Boumediène a inauguré, le mardi 21 février à Arzew, le complexe de liquéfaction de gaz naturel G.N.L. 1, construit par la firme *américaine Bechtel*, dont la *capacité* de production, sans précédent dans le monde, est de 10,5 milliards de mètres cubes par an. La première cargaison devait être transportée par le méthanier *Sonatrach-El Paso*, construit par les chantiers navals français.

Le chef de l'Etat algérien a également inauguré le port pétrolier et gazier d'Arzew-El Djedid (Arzew le Nouveau), une usine de *méthanol et de résine synthétique*, une école de soudure de la Sonatrach, qui formera mille personnes par an dans toutes les spécialités de ce secteur. Il a enfin procédé au lancement de la construction du complexe G.N.L. 2, dont l'achèvement est prévu en 1980. Une troisième unité G.N.L. 3 devrait être terminée en 1981, la production de ces deux complexes atteindra *25,5 milliards de mètres cubes* par an.

Conçu *pour* accueillir des méthaniers et des pétroliers géants, le port d'Arzew-El Djedid pourra évacuer en phase finale 50 millions de tonnes de pétrole et de *condensat* et 40 *milliards* de mètres cubes de G.N.L., sans compter les produits raffinés, les lubrifiants, les engrais, le méthanol et les résines de synthèse, fabriqués dans les autres unités du grand ensemble industriel d'Arzew, édifié au cours des douze dernières années *sur* le *site* d'un petit port de pêche et qui a permis de créer dix mille emplois.

Les 10 milliards de mètres cubes de gaz liquéfié produits par « *G.N.L. 1* » seront fournis aux Etats-Unis pendant vingt-cinq ans, conformément au contrat Paso 2, de 10,3 milliards de mètres en 1971. Un autre contrat, El Paso 3, de 10,3 milliars de mètres cubes attend toujours l'approbation de la *commission fédérale* de l'énergie des Etats-Unis.

Dans son discours, le président Boumediène a critiqué, sans les citer, ceux qui avaient mis en *doute la capacité de l'Algérie de* s'industrialiser et de se placer à « *l'avant-garde internationale de la commercialisation du gaz naturel* ». Il a souligné qu'à ce jour, son pays a conclu des contrats fermes pour la vente de 56 milliards de mètres cubes de gaz, dont 28 % sont destinés aux Etats-Unis et 72 % à l'Europe. Il a également critiqué les milieux politiques et économiques *qui ont « tenté de faire croire qu'avec son contrat, l'Algérie était en train de vendre son âme au capitalisme américain »*.

PAUL BALTA.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,8070	4,8130	+ 125	+ 160	+ 300	+ 375	+ 750	+ 860
$ can. ...	4,2970	4,3050	+ 70	+ 120	+ 230	+ 300	+ 620	+ 710
Yen (100).	2,0100	2,0200	+ 120	+ 190	+ 250	+ 340	+ 730	+ 810
D. M.	2,3550	2,3600	+ 120	+ 185	+ 290	+ 350	+ 900	+1050
Florin ...	2,1830	2,1920	+ 70	+ 110	+ 180	+ 250	+ 600	+ 700
F. B. (100).	15,0500	15,0800	+ 360	+ 500	+ 900	+1100	+2230	+2450
F. S.	2,6150	2,6300	+ 210	+ 280	+ 450	+ 530	+1320	+1420
L. (1 000) .	5,6230	5,6330	— 200	— 100	— 400	— 200	—1000	— 800
£	9,3420	9,3530	+ 230	+ 330	+ 550	+ 650	+1330	+1450

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3	3 1/2	3	3 1/2	3	3 1/2	3	3 1/2
$ E.-U. ...	19 3/4	21 1/2	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4	7 1/2	8
Florin ...	5 1/2	6 1/2	5 1/2	6	5 1/2	6	5 1/4	5 3/4
F. B. (100).	4	5	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2	7 3/4	8 1/4
F. S.	0	1/2	— 1/4	+ 1/4	0	1/2	1/2	1
L. (1 000) .	11	16	14	16	14	16	14	16
£	6	7	7	7 1/2	7	7 1/2	8	8 1/2
Fr. franç..	10	10 1/2	13 1/2	14 1/4	14 1/2	15 1/4	13	13 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MONNAIES

BILLET

SACRÉ DOLLAR !

Si l'on en croit les titres des journaux, les dépêches des agences et les propos des cambistes, le dollar n'en finit plus de s'écrouler depuis sept ans. De chute en rechute, d'accès de faiblesse en glissement, de fléchissement en effritement, cette pauvre monnaie apparaît si malade, de ce côté de l'Atlantique, qu'il devrait être tout à fait déconseillé de la conserver bien longtemps. C'est bien ce que pensent tous ceux qui s'en débarrassent allègrement pour se ruer sur le deutschemark, le yen et, surtout, le franc suisse, ce pur joyau de la Confédération helvétique.

Certes, les raisons objectives ne manquent pas pour justifier une telle désaffection. Aux Etats-Unis, l'inflation persiste, le déficit du budget reste élevé, celui de la balance commerciale devient énorme, les importations de pétrole atteignent désormais près de la moitié de la consommation intérieure, et le président Carter se montre incapable, pour l'instant, d'imposer ses vues à un Congrès qui a mis en lambeaux son ambitieux projet de loi sur l'énergie. Si l'on ajoute le fait troublant qu'à chaque déclaration « rassurante » d'un officiel américain sur la solidité du dollar, cette monnaie baisse encore un peu plus, on conviendra que la situation est grave.

Tout au long des sept dernières années, les personnalités les plus éminentes, toujours de ce côté ci de l'Atlantique, ont dénoncé la chute du dollar comme la cause prochaine d'un effondrement monétaire inéluctable. De fait, à l'heure actuelle, la nouvelle baisse de la monnaie américaine menace de perturber profondément les échanges commerciaux et de provoquer une nouvelle récession mondiale. Ainsi se présentent les choses vues de l'Europe, où l'on adjure les Etats-Unis de « prendre des mesures » pour raffermir le dollar et faire preuve de « responsabilité ».

Les soucis du « pays profond »

Mais que l'on se transporte de l'autre côté de l'eau pour prendre la température des principaux intéressés, à savoir les Américains eux-mêmes, et on a l'impression de changer de planète. Dans le « pays profond » d'abord, que pense de la chute du dollar sur les marchés internationaux un honnête citoyen de Bismarck (North Dakota), d'Abilène (Texas) ou de San-Diego (Californie) ? Rien du tout. En revanche, il vous interrogera, parfois avec inquiétude, sur les cours futurs du maïs ou du jus d'orange congelé sur le marché à terme de Chicago. A son « congressman », venu tâter le pouls de l'électorat pour préparer les élections qui auraient lieu en novembre prochain, il conseillera très vivement de réduire les impôts, d'augmenter les subventions fédérales et, surtout, de ne pas toucher au prix du gaz et des carburants. Les mineurs de charbon — en grève depuis six semaines — réclament, eux, de substantielles hausses de salaires et l'échelle mobile.

Dans ces conditions, il est douteux de voir l'inflation reculer, et les représentants du peuple, peu portés au suicide politique, entreprendre sérieusement de réduire le déficit budgétaire. Pourquoi d'ailleurs le feraient-ils ? Sait-on qu'en 1977, sur 50 milliards de dollars de déficit, 30 ont été financés par les banques centrales étrangères, qui ont placé en bons du Trésor américain les dollars accumulés au fil de leurs interventions ? Sait-on également que, selon un sondage récent, un Américain sur deux ignorerait que son pays importe la moitié de son pétrole brut ? Par-dessus tout, les citoyens du Nouveau Monde n'envisagent nullement de renoncer à cet extraordinaire privilège qui leur permet de payer le pétrole étranger dans leur propre monnaie. Sans limitation aucune. Sans doute leurs fournisseurs agitent-ils périodiquement la menace d'abandonner le dollar comme base de calcul des prix ou comme moyen de paiement. Mais la nature particulière des liens très spéciaux qui se sont établis entre Washington et certains pays du Proche-Orient rend ces menaces peu crédibles, du moins pour l'instant. L'Arabie Saoudite vient de renouveler officiellement l'expression de sa confiance indéfectible dans le dollar, et le chah d'Iran, après son voyage à Washington, ne veut plus jouer les boute-feu au sein de l'OPEP.

Si, du « pays profond », on passe aux milieux financiers de la côte est, beaucoup plus réceptifs aux problèmes internationaux, le ton change, mais non les convictions intimes. « Le dollar baisse, dites-vous ? Mais par rapport à quoi ? » *Et d'exhiber les indices de fluctuation de la monnaie américaine, pondérés en fonction du commerce international des Etats-Unis et calculés chaque jour par la Morgan Guaranty. Selon ces indices, le dollar n'a perdu que 5 % de sa valeur en moyenne depuis la fin 1971 et a même gagné près de 1 % depuis février 1973.* « Ne savez-vous donc pas que le Canada est notre principal partenaire, et que le dollar canadien a fléchi de 10 % par rapport au nôtre ? » *La hausse du franc suisse (81 % en sept ans) ?* « Sans importance. » *Celle du yen (20 % en un an) ?* « Nous en avons assez de nous faire inonder de produits industriels par des gens qui refusent de nous acheter davantage d'oranges de Californie sous prétexte que leurs agriculteurs menacent de voter contre le gouvernement. »

L'envolée du deutschemark (40 % depuis 1971) gêne l'Allemagne fédérale dans ses exportations ? « Elle n'a qu'à relancer sa consommation intérieure, comme nous l'avons fait. » *La chute du dollar accroît les tensions au sein de l'Europe des monnaies ?* « C'est votre affaire, non la nôtre. Veuillez remarquer, toutefois, qui, si chute il y a, elle s'effectue en bonne compagnie. La Grande-Bretagne, la France, l'Italie, l'Espagne, et maintenant les Scandinaves, ont pour principale préoccupation de maintenir leur monnaie au niveau du dollar. »

Telle est donc la voix de l'Amérique, qui, officiellement, réaffirme qu'il faut stabiliser le dollar, mais précise, avec cet inimitable mélange de candeur et de cynisme propre aux Anglo-Saxons, que les lois du marché doivent jouer librement. Le mot de la fin appartient peut-être à ce cambiste international qui avouait récemment être tout prêt à « se bourrer » de monnaie américaine au cas où quelque signe d'amélioration se manifesterait outre-Atlantique. Sacré dollar !

FRANÇOIS RENARD.

LE CONSEIL DES MINISTRES VA EXAMINER DE NOUVELLES MESURES CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

M. Giscard d'Estaing a présidé, *mardi 21 février*, un conseil central de planification consacré à la sécurité du travail.

Les mesures examinées, qui seront présentées au conseil des ministres, mercredi 22 février, par le ministre du travail, visent à compléter la loi du 6 décembre 1976. « *Elles sont relatives notamment*, indique un communiqué de l'Elysée, *à la médecine du travail et à son statut, à l'amélioration des conditions de travail des salariés affectés à des travaux dangereux, à la meilleure protection des travailleurs lorsqu'ils subissent des dommages et à l'information permanente sur les risques du travail et leur prévention.* »

Le président de la République, ajoute le communiqué, « *a indiqué qu'une meilleure prévention des accidents du travail constituait une priorité de la politique sociale.* »

L'ÉVOLUTION DU FRANC DEPUIS LE PLAN BARRE

Cas où le franc a baissé

VALEUR DES MONNAIES ETRANGERES (EN FRANCS)

	20 sept. 1976	21 févr. 1978	Variation de la devise étrangère	Variation du franc
Franc suisse	1,98	2,625	+ 32,6 %	— 25 %
Deutschemark	1,97	2,357	+ 19,6 %	— 16,5 %
Franc belge	0,128	0,15	+ 17 %	— 14,7 %
Florin	1,88	2,18	+ 16 %	— 13,8 %
Livre sterling	8,49	9,36	+ 10 %	— 9,3 %
Cas où le franc a monté				
Dollar	4,90	4,81	— 2 %	+ 1,9 %
Lire italienne	0,858	0,856	— 3,5 %	+ 3,6 %

● *L'Union nationale de la propriété immobilière* a pris publiquement position sur le financement de l'amélioration de l'habitat. Les propriétaires immobiliers souhaitent que *le* « *conventions* » passées avec les pouvoirs publics (qui permettront aux locataires de percevoir l'aide personnalisée (A.P.L.) en cas de réhabilitation de l'immeuble) leur permettent de pratiquer des loyers supérieurs, au départ, de 20 % à ceux de la loi de 1948 et qu'au bout de neuf ans (durée de la convention) ce loyer « *approche le niveau du marché libre* ». Ce qui suppose que l'A.P.L. suive le même rythme de progression.

● *Composants : accord C I I - H.B. - Radiotechnique.* — C I I-Honeywell-Bull et la Radiotechnique-Compelec (groupe Philips) viennent de signer un accord de coopération dans le domaine des circuits intégrés *logiques* (technologie dite bipolaire rapide). R.T.-C. deviendra ainsi un des principaux fournisseurs de composants de C I I - H.B. aux côtés du groupe japonais Nippon Electric et de Honeywell.

AFFAIRES

Qui « épousera » American Motors ?

Qui « épousera » American Motors, le quatrième constructeur automobile américain, spécialisé dans les voitures de petite cylindrée, qui connaît de sérieuses difficultés financières depuis plusieurs années ? Depuis quelques semaines, les milieux industriels et financiers s'interrogent.

L'affaire vient de rebondir à l'occasion d'une interview accordée en début de semaine par M. Gerald Meyers, président d'American Motors, au Los Angeles Times. *Dans cette interview, M. Meyers confirme que le groupe américain conclura, avant la fin de l'année 1978, un important accord d'association — la rumeur est vague — avec un constructeur automobile étranger... sans le nommer.*

Le nom le plus souvent avancé outre-Atlantique est celui de Peugeot, qui a récemment négocié l'ouverture d'une ligne de crédit de 200 millions de dollars qui pourrait correspondre au financement de cette opération. La firme de Montbéliard a démenti. « Nous sommes, bien sûr, en contact avec American Motors comme avec d'autres firmes étrangères, mais en vue d'accords portant sur des fournitures de pièces. Aucune fusion ou prise de participation dans un groupe américain n'est envisagée », *a déclaré, le 21 février, un porte-parole de Peugeot, qui a justifié l'ouverture d'une ligne de crédit en dollars par les exigences de trésorerie des filiales de construction et de commercialisation étrangères du groupe. Affaire à suivre.*

Le groupe canadien Mac Millan prendrait le contrôle de gestion du Groupement européen de la cellulose

Un montage industriel et financier pour « *sauver* » le Groupement européen de la cellulose, premier producteur européen de pâte à papier (*le Monde* du 14 février), serait sur le point d'être approuvé par tous les intéressés et les pouvoirs publics.

Le groupe canadien Mac Millan Bloedel, qui détenait 40 % du GEC, en prendrait le contrôle de gestion. Une augmentation de capital de 60 millions de francs serait inégalement souscrite par les actionnaires actuels, de nouveaux partenaires suppléant les défaillances. Mac Millan, tout en prenant le contrôle de gestion, ne souscrirait pas au prorata de sa part, mais un peu moins, ce qui lui laissera 35 % du GEC et non plus 40 %. Les papetiers français, qui détenaient 49 % (par le biais d'une holding), ne mettraient pas d'argent dans l'immédiat et verraient leurs intérêts descendre en dessous de 40 %. L'IDI, quant à lui, participe à l'opération avec deux nouveaux partenaires financiers, le Crédit agricole et une société belge (équivalente outre-Quiévrain de l'IDI). On sait qu'une des principales unités du GEC, la Cellulose des Ardennes, se trouve en Belgique.

Cet accord général, qui engagerait anciens et nouveaux actionnaires, sans parler des pouvoirs publics, comprendrait plusieurs clauses originales, notamment un engagement d'achat de pâtes à papier du GEC par les papetiers français. D'autre part, le groupe canadien s'engagerait à gérer le GEC « *en fonction des intérêts français* » (pas d'importations « *anormales* » de pâte à papier canadienne, développement de l'usine de Strasbourg, etc.). Son contrôle de gestion est temporaire et assorti d'un droit de préemption pour les actionnaires français au cas où il voudrait, par la suite, se retirer.

Quelques points de détail restent à régler, d'ultimes négociations doivent encore avoir lieu, mais il semble, sauf imprévu de dernière heure, que les grandes lignes de ce montage seront retenues. Dire qu'il satisfait tous les protagonistes, et notamment les pouvoirs publics, serait aller un peu vite. Mac Millan paraît être le principal bénéficiaire de l'opération. A moins de nationaliser l'affaire... et ses pertes, pouvait-il en être autrement à partir du moment où personne en France ne voulait prendre en charge le GEC ? — J.-M. Q.

M. BERTRAND MAUS EST DÉSORMAIS P.-D. G. DU PRINTEMPS

M. Bertrand Maus est désormais président-directeur général du Printemps S.A., société mère des grands magasins parisiens, dont il était vice-président-directeur général depuis l'entrée du groupe suisse familial dans le capital de la firme en mars 1972. Il succède ainsi à M. Jean Vigneras, qui a fait toute sa carrière au Printemps, et en devient président à nouveau. De plus, M. Vigneras devient vice-président de la Fédération nationale des entreprises à commerces multiples que préside M. Jacques Bondoux.

SOCIAL

Les salaires des mineurs sont majorés de 1,5 % à compter du 1er février

Les salaires des mineurs sont augmentés de 1,5 % à compter du 1er février, a annoncé la direction des Charbonnages de France, lors de la réunion tenue avec les syndicats, le 21 février.

D'autre part, l'application de l'accord signé en 1977 par la C.F.T.C., F.O. et la C.G.C. laisse un reliquat de crédit qui va être employé à majorer la prime de poste, au titre de l'année dernière. Un rappel de 230 francs va être versé aux mineurs de jour et de 285 francs aux mineurs de fond (les uns et les autres avaient déjà reçu un acompte de 70 francs).

Enfin, les fédérations C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O. ont signé l'accord dont le principe avait été acquis au début de février, sur la création d'une indemnité de départ en retraite pour les ouvriers, que cette retraite soit prise à l'âge normal ou anticipée. Applicable à compter du 1er octobre 1977, cette indemnité est calculée en fonction du temps de travail. Pour trente ans, elle est actuellement un peu inférieure à 4 000 F. Elle s'élèvera, par étapes, à environ trois mois de salaires.

A la R.A.T.P., où l'accord de 1977 est valable pour trois ans, le salaire de base a été relevé de 1 % au 1er janvier 1978. A la S.N.C.F., les cheminots vont recevoir une prime forfaitaire uniforme de 60 F au titre de l'accord 1977, et les salaires sont relevés de 1,5 % au 1er février. La même majoration, à la même date, a été décidée par le gouvernement.

LE SORT DES ANCIENS PIGISTES DE « J'INFORME »

L'Association de défense du personnel de *J'informe*, créée la semaine dernière, a fixé au 1er mars la date limite au-delà de laquelle elle engagera des actions judiciaires contre M. Joseph Fontanet si tous les dossiers en souffrance des anciens collaborateurs du journal ne sont pas réglés.

Devant les représentants de la presse, les responsables de l'association ont affirmé mardi 21 février que cent cinquante personnes (la plupart pigistes permanents) n'ont toujours pas été payées, alors que promesse avait été faite par le syndic que tous les comptes seraient réglés le 20 janvier au plus tard. Certains n'auraient pas reçu un centime depuis le début du mois de novembre et n'ont pu s'inscrire aux Assedic du fait qu'on refuse encore de leur délivrer l'attestation d'employeur et le certificat de travail nécessaires pour bénéficier des allocations.

Pour sa part, la société Transed — qui avait assumé la fabrication de *J'informe* — a décidé à son tour d'introduire une demande de licenciement collectif concernant les vingt-quatre salariés qu'elle employait encore, sur un effectif total de quarante-huit personnes au départ.

LES SYNDICATS C.F.D.T. DES TRANSPORTS S'INQUIÈTENT DES MAUVAISES CONDITIONS DE TRAVAIL

« Accidents, gaspillages, bas salaires, longue durée de travail, c'est le prix que payent les travailleurs des transports et de l'équipement au libéralisme giscardien », ont indiqué, au cours d'une conférence de presse réunie le 21 février, à Paris, les responsables de la Fédération générale des transports et de l'équipement C.F.D.T. (F.G.T.E.). A leur avis, « ce n'est pas en proposant des mesures démagogiques et superficielles que ce problème sera résolu »

La F.G.T.E. a dénoncé les infractions aux règles de sécurité qui lui paraissent « d'autant plus criminelles qu'elles sont néfastes aux travailleurs immigrés », particulièrement nombreux dans certains secteurs du transport : marine marchande, manutention ferroviaire, nettoiement.

Les revendications de la F. G. T. E. pour ce qui concerne la S. N. C. F. portent dans l'immédiat sur une compensation du travail de nuit. Toutes choses restant égales, elles nécessiteraient vingt mille cheminots supplémentaires, alors que les effectifs diminuent chaque année de quatre mille à cinq mille unités.

UN APPEL EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DES CHARGES SOCIALES ET FISCALES

Une centaine de parlementaires, de candidats aux élections législatives et des responsables du monde économique et social viennent de lancer un appel pour le blocage des charges sociales et fiscales à 50 % du revenu national et la réduction progressive de ces fonctions au taux de 40 %. Cet appel, lancé sous les auspices du Contrat social, animé par M. Edgar Faure, a été signé par des personnalités de la majorité telles que : MM. Chaban-Delmas, Peyrefitte, Poniatowski, Nungesser ; ainsi que par des dirigeants professionnels : MM. Gingembre, Charpentié, etc. M. Edgar Faure, qui ne s'est pas engagé personnellement sur ce blocage, a rappelé les objectifs du Contrat social : contrôle annuel par le Parlement des dépenses et recettes de la Sécurité sociale et révision des méthodes de financement des régimes sociaux afin de ne plus pénaliser les entreprises de main-d'œuvre, créatrices d'emplois.

Pas d'augmentation des cotisations de sécurité sociale

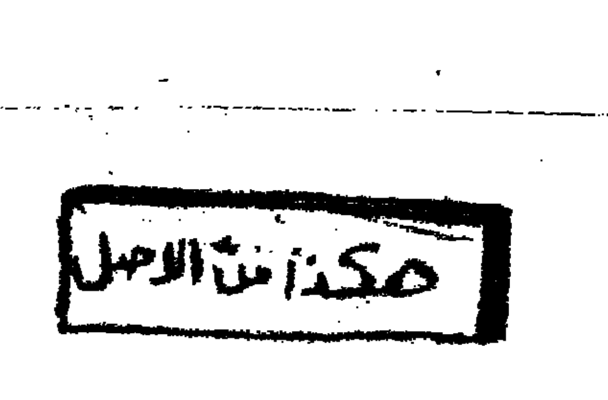
demande le président (CID-UNATI) de la caisse maladie des non-salariés

Pas d'augmentation des cotisations et gestion des risques maladie, famille, vieillesse par une seule caisse nationale : telles sont les deux positions qu'a défendues, mardi 21 février, M. Jean-Paul Bouzard (CID-UNATI), président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs non salariés (CANAM).

Les dirigeants de ce régime qui ont dressé un bilan positif de la CANAM — budget équilibré bien qu'il y ait toujours, certains mois, des difficultés de trésorerie, faute de réserve — ont rappelé leur position à la veille des élections législatives mais aussi du renouvellement des administrateurs de la CANAM, qui doit intervenir, en principe, en juin prochain.

Pour M. Bouzard, « *il est aberrant de vouloir courir* » derrière les salariés pour obtenir les mêmes prestations qu'eux, car les indépendants ne peuvent pas supporter de nouvelles charges. « *Nous sommes pour le statu quo, tant pour les prestations que pour les cotisations et nous ne voulons pas de la solidarité nationale* », a poursuivi le président de la CANAM qui a estimé que l'intervention bénévole des artisans et commerçants dans la collecte de la T.V.A. pourrait se traduire par une compensation financière de l'Etat. Le responsable de la CANAM a, en outre, réclamé la gestion des prestations vieillesse, des allocations familiales et des prestations maladie par une seule caisse nationale alors que jusqu'à présent ces différents risques sont assurés séparément ce qui ne permet pas, au niveau financier, d'assurer des péréquations, comme cela existe dans le régime général des salariés.

Au sujet des élections législatives, le président de la CANAM a indiqué que le conseil d'administration laissait aux assurés « *une liberté entière* » et ne donnait aucune consigne de vote.



ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LE CHOMAGE DIMINUE POUR LE SIXIÈME MOIS CONSÉCUTIF

Londres (*A.F.P.*). — Malgré la *stagnation persistante* de l'économie, le chômage a enregistré sa sixième diminution mensuelle consécutive.

Selon le ministère de l'emploi, après élimination des *variations* saisonnières, il est retombé, à la mi-février, à 1 409 000 personnes (*5,9 % de la population active*), soit 10 200 de moins qu'en janvier. Après avoir atteint 1 446 400 en septembre dernier, c'est le plus faible total mensuel depuis juillet 1977. L'an *dernier* à pareille époque, le nombre de chômeurs était toutefois de 1 331 400.

En données brutes, le total des chômeurs secourus dépasse encore le million et demi.

AGRICULTURE

LE CONGRÈS DE LA F.N.S.E.A. A VERSAILLES

L'équipe de M. Michel Debatisse est contestée par une vingtaine de départements

Démocratie et unité syndicales sont les deux principaux thèmes du 32e congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), qui doit se tenir les 22 et 23 février, à Versailles. De vives tensions se sont manifestées à l'intérieur du syndicalisme paysan, ces derniers mois.

C'est à huis clos, ce mercredi matin, que la Fédération des exploitants examinera tout d'abord le rapport de la commission des statuts et conflits, autrement dit lavera son linge sale. Et la « lessive » est d'importance cette année. Amorcée *il y a huit ans*, la prise en main de l'appareil fédéral par l'équipe du président Debatisse n'a fait que se renforcer au fil des années et des congrès. Une « opposition » s'était bien esquissée lors des dernières assises, à Strasbourg, mais le président de la F.N.S.E.A. l'a facilement surmontée, et il a donné depuis lors un coup d'accélérateur à l'« *unification* » du syndicalisme. L'équipe dirigeante de la *section des fermiers et métayers* qui prônait une politique foncière en contradiction avec la doctrine officielle de la F.N.S.E.A., a été la première visée. Elle n'a pu se maintenir qu'après avoir révélé publiquement qu'elle était directement menacée. Le secrétaire national de la Fédération des producteurs de porcs, M. Lefur, trop *engagé à gauche* au goût de la F.N.S.E.A., n'a pas eu la même chance. Alors que son *rapport devant l'assemblée* générale de cette association spécialisée a été approuvé à l'unanimité, il a été évincé de ses responsabilités et dénonce le « *complot* » préparé par la F.N.S.E.A. « *pour l'écarter du débat syndical* ». Enfin, le conseil d'administration de la centrale paysanne a décidé d'exclure la fédération départementale de Loire-Atlantique parce qu'elle ne payait pas ses cotisations depuis sept ans, mais *surtout parce qu'elle a critiqué* vivement les orientations des instances nationales. Surpris par cette décision, les représentants de cette fédération ont néanmoins l'intention de faire le voyage de Versailles. Les *fédérations* départementales de l'Allier et du Jura sont aussi menacées d'exclusion.

Tout se passe comme si, n'admettant pas la controverse et surtout la controverse publique, *l'état-major* de la F.N.S.E.A. voulait rejeter au-dehors du cercle protégé du syndicalisme officiel, unique interlocuteur des pouvoirs publics, les « *contestataires* ». *Cette* attitude a deux conséquences : le renforcement des mouvements minoritaires tels que le MODEF, les Paysans-travailleurs, le MONATAR et même la F.F.A., *qui rencontrent* une audience de plus en plus large dans certaines régions ; la constitution d'une opposition interne à l'équipe dirigeante de la F.N.S.E.A. Jusqu'au dernier congrès, il s'agissait d'un courant diffus. La vague de protestation au cours de l'automne et au début de l'hiver contre le prélèvement de coresponsabilité sur le lait a cristallisé les positions. Une vingtaine de départements, réunis dans un comité interdépartemental qui diffuse un journal, combattent les *orientations* de la centrale paysanne.

C'est dire que la confrontation devrait être particulièrement vive à Versailles. Le syndicalisme unitaire est vraisemblablement à un tournant de son histoire. Un tournant difficile à négocier puisque l'équipe dirigeante n'a pas pu se mettre d'accord sur le projet de rapport annuel élaboré par un proche collaborateur de M. Debatisse. Le secrétaire général, M. François Guillaume, ne soumettra donc pas un texte aux congressistes mais des idées générales sur le rôle du syndicalisme *dans le débat économique* pour ouvrir le débat avec les délégués et aboutir à une sorte de compromis interne.

Dans ces conditions, faut-il s'attendre à une profonde modification du conseil d'administration qui est soumis à renouvellement dans son ensemble ? Vraisemblablement pas. Cinq administrateurs ne demandent pas le renouvellement de leur mandat. Mais il est prévu que plusieurs personnalités de l'entourage de M. Debatisse leur succèdent. Le système des mandats, *délivré en* fonction du volume des cotisations, assure en effet à dix-huit départements sur quatre-vingt-dix-neuf plus de la moitié des voix.

ALAIN GIRAUDO.

Les croissants de la croissance

(Suite de la première page.)

M. Giscard d'Estaing lui-même, *séduit pourtant* plus que d'autres par les thèmes de la « nouvelle croissance », *écrit dans son livre Démocratie française : « Dans les années à venir, la croissance économique de la France devra encore être forte. »*

Une belle unanimité d'un bout à l'autre de l'éventail politique ! Les... croissants de la croissance attendent, tout chauds, les électeurs qui s'inquiètent de la crise et de son *illustration la plus sinistre : le chômage.* Puissent les Français, après *avoir mangé mieux que du pain* blanc en mars-avril prochains, ne *pas se retrouver six mois plus tard* avec dans leur assiette des portions plus congrues qu'auparavant !

Un appel irrésistible

La gauche ne peut faire autrement *si elle l'emporte le 19 mars que de* donner immédiatement des satisfactions directes aux plus défavorisés. Après vingt ans d'attente, l'avènement de l'opposition, s'il ne se concrétisait pas par une revalorisation des bas salaires, serait insupportable.

Bien sûr, une expansion plus soutenue réduira le nombre des sans-emploi. Mais pas d'une *manière considérable, on le sait maintenant, si l'on tient* compte de l'expérience *du passé. Aucun parallélisme n'existe* plus entre le taux de croissance et celui de l'emploi pour de multiples raisons, dont les principales tiennent aux capacités inutilisées des entreprises et surtout à l'excitation de l'offre de main-d'œuvre par une croissance plus vive. Dans certaines régions, des jeunes ou des femmes notamment, qui n'avaient pas envie de se présenter sur un marché du *travail déprimé, se laissent porter* par le flot de l'expansion. Du même *coup, le nombre des chômeurs dimi*nue beaucoup moins qu'on ne pourrait le penser.

La gauche est évidemment au courant de ce phénomène, et son arsenal de lutte contre le chômage *est complété par l'abaissement de* la durée du travail et la création de postes *dans la fonction publique* et dans les collectivités locales.

A vrai dire, le premier démon que l'opposition devra affronter n'est pas celui du chômage, mais celui de *l'inflation.* « Pousser les feux » de la consommation populaire par l'aug*mentation de 50 % des allocations* familiales en deux étapes n'apparaît pas de nature à faire basculer l'économie, mais quand s'y ajoute la propulsion soudaine du SMIC à 2 400 F, comment *ne pas craindre le pire ?*

Il paraît d'une cruauté d'« économiste distingué » de se poser la question de savoir si le P.S. n'a pas *lancé* trop loin le bouchon en se *ralliant aux vues du P.C. sur* le SMIC à 2 400 F. La vie quotidienne *à 2 400 F serait-elle si idyllique qu'il* faille encore attendre ? Là n'est pas le problème, mais il s'agit de savoir si l'on ne paiera pas ces 2 400 F en « monnaie de singe », comme disait M. Barre, mardi soir à T F 1. L'opinion est peu avertie, semble-t-il, des réactions « en chaîne » d'une telle décision.

Les experts du parti socialiste eux-mêmes les connaissent bien, au reste, qui, avant le ralliement brusque de M. Mitterrand aux 2 400 F, par*laient encore, il y a peu, dans les 89 réponses aux questions économiques* (2), du danger d'aller au-delà de 2 200 F : « *Les 10 ou 20 % qui séparent les différentes positions... pourraient bien être la marge qui sépare les bases de la réussite des conditions de l'échec.* » Ils disent pertinemment pourquoi : « *Si la hausse a été trop forte, les entreprises ne peuvent pas répondre à la croissance massive de la demande ; elles ripostent par les deux moyens traditionnels, qui sont l'approvisionnement par les marchandises étrangères et la hausse des prix. L'inflation repartant et le déficit du commerce extérieur s'aggravant, le franc chute. Les entreprises finissent par douter de la reprise, cessent d'investir et n'embauchent plus.* »

On a calculé que, du fait de la contagion inévitable des hausses *dans un pays où la hiérarchisation* des salaires est encore un nœud puissant des revendications, l'expansion de la masse totale des salaires serait de l'ordre de 20 % si le SMIC passe à 2 400 F, ce qui conduit quasi automatiquement à une hausse *de 40 % du volume des importations,* alors que les exportations baisse*raient du fait de la forte demande* intérieure.

Jusqu'où pourra-t-on — par la fiscalité — limiter la hausse moyenne des salaires ou encourager l'épargne, de sorte qu'elle draine une bonne partie du pouvoir d'achat brusque*ment dégagé ? Si l'opposition* ne trouve pas la bonne réponse, elle *risque, sur ce point précis, la première* tempête économique d'en*vergure.*

Irréalisme

La « croissance » de type majoritaire — celle, du moins, qui a été chiffrée par M. Chirac — paraît *irréaliste. L'Europe s'oriente vers une* croissance de 3 % en 1978 et non *de 6 %. Du moins, tablant plus sur* l'investissement que sur la consommation pour relancer les affaires, le R.P.R. ouvre beaucoup moins les vannes aux effets indirects, qui, nous l'avons vu pour l'opposition, risquent, si l'on ne met pas en place des digues puissantes, de secouer très brutalement notre économie.

Cela dit, M. Chirac ne *nous* explique pas comment il redonnera *aux industriels le tonus pour leur* manque aujourd'hui. Le fameux adage « *On ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif* » doit être répété inlassablement à ceux qui pensent que les facilités données aux investissements privés suffiraient à faire repartir la machine à belle allure.

Même si, touchées par la grâce, les entreprises recommençaient à investir, la réduction du chômage ne suivrait sûrement *pas les courbes de* cette croissance. La plupart des *apports nouveaux de capital fixe* auraient pour but, en effet, de donner à la firme une productivité meilleure pour affronter dans de bonnes conditions les marchés étrangers, ou pour compenser, par un redéploiement intelligent d'activité, les fermetures d'usines ou leur installation à l'étranger.

Il paraît donc difficile qu'après les élections la majorité reste de marbre, *si elle gagne, et continue d'appliquer* imperturbablement le « plan Barre ». En rechignant plus ou moins, il lui faudra aussi sacrifier à la « fête » et laisser la consommation alimenter les feux de la relance. Les risques de dérapage seront-ils moindres qu'avec l'opposition ? On peut le supposer *a priori*, parce que cet *objectif ne s'ajoutera pas à d'autres* très ambitieux. Mais, si l'on compare de près *les textes*, on se rend compte que le R.P.R. veut davantage pousser la croissance que le P.S. ! M. Chirac affiche un taux de 6 %, alors que le parti socialiste reste en dessous.

Une même question se posera de toute façon à la majorité et à l'oppo*sition après les élections, quel que* soit le résultat sorti des urnes : *comment équilibrer* les comptes extérieurs avec une croissance plus forte qu'aujourd'hui, alors que *nous* n'y arrivons même pas en ce moment ? Sans doute, le crédit international de la France est bon, et, si le « programme de gouvernement » de la gauche *était sérieux, il n'y aurait pas* de raison que nos prêteurs boudent. Encore *ne faudra-t-il* pas trop tirer sur la corde. Expliquant récemment (3) les rapports entre l'évolution du taux de croissance et celui du déficit de la balance des paiements en France, Alain Cotta concluait : « *Plus la relance est forte, plus il faut l'interrompre vite ; plus la fête est grande, plus elle sera brève.* »

Gare aux promesses, dans cette période qui les verra fleurir plus que *de raison.* Si elles sont toutes tenues, c'est le gouvernail de la nation que l'on ne pourra plus tenir.

PIERRE DROUIN.

(2) Editions Flammarion.
(3) Revue *Projet*, février 1978.

AVIS FINANCIER DES SOCIÉTÉS



SOCIETE NATIONALE INDUSTRIELLE ET MINIERE
République Islamique de Mauritanie

AVIS DE PREQUALIFICATION – A

La Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM), se propose de passer des contrats de fournitures et de travaux pour la mise en valeur de nouveaux gisements de minerai de fer qui seront exploités en Mauritanie.

Ce projet appelé «Projet Guelbs» a pour but de produire et de transporter, en première phase, 6 millions de tonnes par an de concentrés de minerais de fer fabriqués à partir de quartzites à magnétite.
Ces installations comprennent en particulier : équipement d'une mine, usine de broyage et de séparation magnétique, manutentions diverses, centrale électrique, équipement ferroviaire, bâtiments et logements.

En vue de financer le coût de ce Projet, la Société Nationale Industrielle et Minière a demandé des prêts aux organismes suivants :

- ABU DHABI FUND FOR ARAB ECONOMIC DEVELOPMENT
- ARAB FUND FOR ECONOMIC AND SOCIAL DEVELOPMENT
- BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
- BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENTS
- BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT
- CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOMIQUE (FRANCE)
- KUWAIT FUND FOR ARAB ECONOMIC DEVELOPMENT
- ORGANIZATION OF PETROLEUM EXPORTERS COUNTRIES
- SAUDI FUND FOR DEVELOPMENT

En plus de ces prêts, la SNIM disposera également de fonds provenant de :

- la REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
- l'ARAB MINING COMPANY
- l'ISLAMIC DEVELOPMENT BANK

Ces organismes se proposent d'utiliser ces prêts et fonds, qui seront disponibles en monnaies diverses, pour régler les paiements autorisés dans le cadre des marchés pour lesquels le présent avis est lancé. Ces organismes n'effectueront les paiements que sur demande de la SNIM et après les avoir approuvés, conformément aux conditions et modalités des différents accords de prêts, lesdits paiements étant régis à tous égards par les modalités et conditions énoncées dans les accords. A moins que les différents organismes n'en disposent expressément de façon différente, aucune partie autre que la SNIM ne peut se prévaloir des dispositions des accords de prêts, ni prétendre détenir une créance sur les prêts.

La Société de Coopération Minière et Industrielle (SOCOMINE), Paris, a été chargée par la SNIM de la gestion de ce Projet.

Dans un premier stade, la réalisation de ce Projet nécessitera notamment :

(A) — les fournitures et travaux suivants :

A-1 - Traitement des minerais :

a) un concasseur primaire giratoire 2.500 T/h
b) un broyeur à boulets 250 T/h
c) cribles pour coupure à 1 600 microns (alimentation 5 000 T/h 0-12,5 mm)
d) cribles pour coupure à 400 microns (alimentation 500 T/h 0-1 600 microns)
e) 138 séparateurs magnétiques à aimants permanents (Ø = 0,90 m - L = 2 m)
f) 12 échantillonneurs sur jetée de convoyeur :
- 1 sur 0-300 mm 2 500 T/h
- 11 sur du 0-1,6 mm 100 à 2 200 T/h
g) 4 extracteurs à tablier métallique 0-300 mm - 2 500 T/h
h) 63 alimentateurs vibrants pour fines (débits variables de 25 à 2 200 T/h par unité).

A-2 - Equipement pour centrale électrique

a) 4 groupes électrogènes Diesel de 14 MW.
b) Ensemble des auxiliaires électromécaniques pour une centrale de 56 MW installés.

A-3 - Equipement ferroviaire

a) 2 locomotives Diesel électriques type BB puissance 2 000/2 100 CV - poids 100 tonnes environ.
b) 4 250 tonnes de rails - 54 kg UIC
c) 29 Appareils de voie - rail 54 kg - coeur acier Mn
d) 60 000 traverses métal UIC 28 kg - 2,47 m
e) 40 000 traverses bois imprégné - qualité 5 - UIC 863
f) 265 000 crapauds
g) 265 000 boulons
h) 265 000 rondelles double spire
i) 245 000 tirefonds galvanisés

A-4 - Terrassements - Logements et Divers

a) Terrassements généraux (1 000 000 m3 environ)
b) 520 logements de toutes catégories (surface habitable 26 000 m2)
c) Réseaux divers correspondants à ces logements
d) 2 adductions d'eau d'une longueur de 30 km chacune (40m3/h par unité)

En vue de sélectionner les sociétés qui participeront aux appels d'offres définitifs qui seront lancés par SNIM/SOCOMINE pour l'exécution de ce Projet, toute firme, qui serait intéressée par les fournitures et travaux désignés ci-dessus en (A), est invitée à faire parvenir à SOCOMINE une déclaration de préqualification accompagnée de tous documents et brochures indiquant clairement :

1 - Raison sociale, capital, rapport annuel et bilan.
2 - Informations sur le matériel fabriqué ou travaux exécutés de même nature que celui ou ceux demandé (s) (catalogues et références).
3 - Usines de fabrication de ce matériel et leur importance. Charge de travail actuelle et prévue en % de la capacité sur une base trimestrielle.
4 - Service après-vente et service des rechanges.
5 - Délai de fourniture prévisible après commande. Délai de fourniture prévisible des plans guides et données techniques d'installation après commande. Délai demandé pour la préparation de l'offre.

Cette déclaration, qui précisera le numéro et l'indication du ou des lots pour le ou lesquels la firme demande a être qualifiée, devra parvenir avant le 10 Mars 1978 à l'adresse suivante :

Société de Coopération Minière et Industrielle (SOCOMINE)
30, rue Cambronne
75015 PARIS.

sous la référence «Projet Guelbs» — Avis de Préqualification A.

SNIM/SOCOMINE se réservent le droit de vérifier les déclarations des Sociétés pour confirmer leur capacité d'effectuer les ouvrages concernés.

SNIM/SOCOMINE se réservent également le droit de rejeter toute offre d'un fournisseur potentiel sans autre justification de leur part.

Les Sociétés qualifiées en seront informées par une lettre qui précisera, entre autres, le montant de la somme non remboursable à régler par chaque Société pour pouvoir retirer les dossiers d'appel d'offres. Ces dossiers seront disponibles au cours des mois de Mars, Avril, Mai, Juin et Juillet 1978.

Les fournisseurs qualifiés devront fournir une caution au moment de la remise de leur offre.

D'autres avis de préqualification concernant d'autres fournitures et d'autres travaux, toujours dans le cadre du Projet Guelbs, paraîtront ultérieurement.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CIAL — CRÉDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE

- UN BILAN DE 10 MILLIARDS DE FRANCS
- PROGRESSION DE LA DISTRIBUTION AUX ACTIONNAIRES ET INTERESSEMENT COMPLEMENTAIRE POUR LE PERSONNEL

Le conseil d'administration, réuni le 17 février 1978 sous la présidence de M. Emile Spielrein, a examiné les comptes et les résultats de l'exercice 1977.

BILAN.
Le total du bilan s'élève à 9,955 milliards et les fonds confiés par les clients, entreprises et particuliers, se montent à 7,251 milliards, en augmentation respectivement de 7,89 % et 9,56 % par rapport à l'année écoulée.

BENEFICE.
Le bénéfice avant impôt, amortissements et provisions ressort à 147 837 502 F, contre 121 031 740 F pour l'exercice précédent. Le bénéfice net de l'exercice 1977 est de 25 191 096 F.

DIVIDENDE.
Le conseil proposera à l'assemblée ordinaire des actionnaires, convoquée pour le 21 avril 1978, de fixer le dividende par action de 75 F à 8,20 F assorti d'un avoir fiscal de 4,10 F (impôt déjà payé au Trésor), soit un dividende global de 12,30 F. Celui-ci s'applique à un capital augmenté en cours d'exercice par distribution d'une action gratuite pour dix. Le montant total réparti aux actionnaires est en progression de près de 25 % par rapport à celui de l'exercice 1976.

PARTICIPATION LEGALE.
La participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises, prévue par l'ordonnance du 17 août 1967, s'élève pour l'année 1977 à 4 241 241 F, de sorte que le montant total versé à ce titre depuis 1968, première année d'application, atteint maintenant 22 693 420 F.

INTERESSEMENT COMPLEMENTAIRE DU PERSONNEL.
Pour associer davantage le personnel aux résultats de la société, un accord spécial d'intéressement a été conclu avec les délégués syndicaux. A la différence de la participation légale, bloquée pendant cinq ans, l'accord spécial — régi par l'ordonnance du 7 janvier 1959 — prévoit si les bénéfices dépassent un certain niveau, ce qui est le cas pour 1977, un paiement immédiat dans l'année qui suit l'exercice durant lequel l'intéressement a été acquis. Pour 1977, ce versement complémentaire s'élève à 3 776 220 F.

FONDS PROPRES.
La répartition des bénéfices qui sera proposée à l'assemblée générale prévoit une affectation de 15 millions de francs aux réserves, par prélèvement sur les résultats de l'exercice.
Si l'assemblée générale approuve ces propositions, les fonds propres (capital, réserves et report à nouveau) s'élèveront au 31 décembre 1977 à 202 725 000 F.
Compte tenu des emprunts obligataires, le montant global des ressources permanentes du CIAL se chiffrera à 270 725 000 F, en augmentation de près de 30 % par rapport au 31 décembre 1976.

PARAGON

Paragon est devenu depuis le 1er février 1978
MOORE PARAGON

Ce changement de dénomination résulte de la fusion du groupe britannique Lamson Industries — auquel Paragon était rattaché depuis 1912 — avec le groupe canadien Moore Corporation, de Toronto, Canada.

L'ensemble multinational ainsi constitué réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 5 milliards de francs français.

Présidées par Roger Prêtre, Paragon et sa filiale Contrôles automatiques ont réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 333 millions de francs français (+ 16 % sur l'exercice précédent) pour l'ensemble de leurs activités (imprimés en continu, imprimés de gestion, documents pour lecture optique, billeterie, tickets à piste magnétique, matériel de contrôle d'accès et de traitement des imprimés, etc.).

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGÈRES

Société Nationale des Industries Textiles

« S. O. N. I. T. E. X. »

AVIS D'APPELS D'OFFRES INTERNATIONAUX

FOURNITURES D'ÉQUIPEMENTS

La Société Nationale des Industries Textiles SONITEX :

Lance un avis d'Appels d'Offres Internationaux pour la fourniture d'équipements destinés aux unités de confections d'articles de bonneterie suivantes :

Appel d'Offres n° 5 : Une unité de confection de vêtements de dessus, localisée à SIDI OKBA Wilaya de BISKRA, ayant une capacité annuelle de 2 900 000 articles.

Appel d'Offres n° 6 : Une unité de confection de layette, localisée à OULED DJELLAL Wilaya de BISKRA, ayant une capacité annuelle de 1 600 000 articles.

Appel d'Offres n° 7 : Une unité de confection de lingerie localisée à EL-M'GHAIR Wilaya de BISKRA, ayant une capacité de 9 900 000 articles.

Appel d'Offres n° 8 : Une unité de confection de vêtements de sports, localisée à TOLGA Wilaya de BISKRA, ayant une capacité annuelle de 1 100 000 articles.

Appel d'Offres n° 9 : Une unité de confection de chemisiers, localisée à EL-KANTARA Wilaya de BATNA, ayant une capacité annuelle de 2 800 000 articles.

Les cahiers des charges correspondant à chacune de ces unités sont à retirer à SONITEX - DIRECTION ENGINEERING - B.P. 17 DAR-EL-BEIDA - ALGER.

Les soumissionnaires peuvent soumettre leur offre pour une ou plusieurs unités.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGÈRES

Société Nationale des Industries Textiles

« S. O. N. I. T. E. X. »

AVIS D'APPELS D'OFFRES INTERNATIONAUX

FOURNITURES D'ÉQUIPEMENTS

La Société Nationale des Industries Textiles SONITEX :

Lance un avis d'Appels d'Offres internationaux pour la fourniture d'équipements destinés aux unités de confection suivantes :

Appel d'Offres n° 10 : Une unité de confection de draps de lits et produits associés, localisée à TABLAT Wilaya de MEDEA, ayant une capacité annuelle de 1 480 000 articles.

Appel d'Offres n° 11 : Une unité de confection de vêtements de masse localisées à BOU-SAADA Wilaya de M'SILA, ayant une capacité annuelle de 1 200 000 articles.

Appel d'Offres n° 12 : Une unité de confection d'articles féminins de style localisée à ALGER Wilaya d'ALGER, ayant une capacité annuelle de 165 000 articles.

Les cahiers des charges correspondant à chacune de ces unités sont à retirer à SONITEX - DIRECTION ENGINEERING - B.P. 17 DAR-EL-BEIDA ALGER.

Les soumissionnaires peuvent soumettre leur offre pour une ou plusieurs unités.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 FÉVRIER

La hausse reprend

Le mouvement de hausse, interrompu au lendemain du week-end, a repris ce mardi à la Bourse de Paris dans un marché assez étoffé. L'indicateur instantané a terminé la séance en progrès de 1,4 %.

Tous les compartiments, sans exception, ont profité de cette reprise, mais ce sont les valeurs de construction électrique, métallurgie et les magasins qui ont pris la tête du mouvement. Ainsi, les plus fortes hausses de la séance ont été réalisées par S.A.T., Galeries Lafayette (+ 7 %) et C.I.C. (+ 10 %). D'autre part, les cotations de Locafrance, Poclain et Sacilor ont dû être retardées devant l'insuffisance des offres.

Parmi les rares baisses, une quinzaine, à peine significatives, seules celles de P.L.M. (— 6 %) et Kléber (— 3,5 %) méritent d'être signalées.

La première séance du nouveau mois boursier augure donc plutôt bien des suivantes. La corbeille, et plus précisément les organismes de placements collectifs comme les compagnies d'assurances, paraissent avoir fait leur choix dans la perspective des élections. Le formidable pari auquel nous faisions allusion la semaine dernière est bien engagé, certains opérateurs ayant même tendance à surenchérir. « En tout état de cause, les enjeux ne seront disponibles qu'après le 19 mars prochain », ironisait un professionnel...

Le taux de l'argent placé en report s'est élevé à 6 3/8 % contre 5 1/4 % un mois plus tôt.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or ont été assez irrégulières, les américaines se révélant un peu plus soutenues.

Sur le marché de l'or, le lingot est resté stable à 29 495 F, tandis que le napoléon perdait 0,20 F à 299,80 F. Le volume des échanges s'est un peu accru, à 9,06 millions de francs contre 6,60 millions.

LONDRES

Le marché poursuit son repli et peu avant midi l'indice des industrielles accusait une baisse de 3,6 points à 451. Tassement des pétroles et des Fonds d'Etat. Etroite irrégularité des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 181 35 contre 182 45

VALEURS	CLOTURE 21/2	COURS 22/2
Beecham	622 ...	617 ...
British Petroleum	759	758
Courtaulds	120	119 ...
De Beers	318 ...	316
Imperial Chemical	346 ...	338 ..
Rio Tinto Zinc Corp	171	174 ...
Shell	500 ..	497
Vickers	179 ...	178
War Loan 3 1/2 %	36 1/4	36 1/4
*West Driefontein	27 1.8	27 ...
*Western Holdings	24 ...	24 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

ELECTRO-BANQUE. — Bénéfice net de l'exercice 1977 : 15,61 millions de francs contre 15,13 millions de francs. Dividende global : 14,25 F contre 12,75 F pour 1976 (+ 0,75 F de complément de dividende non distribué en 1976).

COMPAGNIE SAINT-GOBAIN/PONT-A-MOUSSON. — Le résultat net de 1977 devrait être du même ordre que celui de 1976 (316 millions de francs), ainsi que le dividende global (12,75 F). Voir d'autre part.

SIAS ORSAN. — La société versera le 1er mars 1978 un acompte sur le dividende afférent à l'exercice 1977 de 15 F (global). Le dividende global de l'exercice 1976 s'élevait à 18,75 F.

DEGRÉMONT. — Le bénéfice net consolidé du groupe a diminué en 1977, revenant de 18,8 millions de francs à 15,8 millions. Le dividende global a été fixé à 16,50 F contre 16 F pour 1976 et s'applique à un capital augmenté de 23 % par attribution gratuite en 1977.

GOULET-TURPIN. — Pour l'exercice 1977, le bénéfice net de la société mère est estimé à 3 millions de francs contre 1,82 million en 1976. Le dividende global devrait être au moins égal au précédent (7,50 F).

BON MARCHÉ. — Le résultat net de l'exercice 1977 devrait être de l'ordre de 13 millions de francs contre 9,35 millions. Suspendue depuis l'exercice 1970-1971, la distribution de dividende va reprendre dès cette année.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/2	22/2
1 dollar (en yens)	238 80	238 90

NEW-YORK

Fermé lundi pour la célébration de l'anniversaire de la naissance de Georges Washington, Wall Street a rouvert ses portes mardi. Les cours se sont orientés à la baisse dès le début de la séance et l'indice Dow Jones s'est finalement établi à 749,31 contre 752,69, enregistrant ainsi son huitième repli consécutif. Depuis le 9 février, il a ainsi perdu 33,3 points, se retrouvant à son plus bas niveau depuis le 8 avril 1975 (749,22).

Le volume des échanges s'est assez sensiblement accru, 22 millions d'actions ayant été négociées contre 18,60 millions à la veille du week-end. Sur 1 862 valeurs traitées, 940 ont fléchi, 487 ont monté, tandis que 435 restaient inchangées.

La mauvaise tenue du dollar sur les marchés des changes constitue toujours le principal facteur de découragement, le conflit dans les charbonnages (que l'on espère toutefois réglé avant la fin de cette semaine) continuant de freiner les initiatives. Selon certaines informations, un grand investisseur institutionnel aurait tenté de se dessaisir de ses titres de matériel et construction électrique. Une grande activité a d'ailleurs été observée dans ce compartiment.

VALEURS	COURS 17/2	COURS 21/2
Alcoa	39 1/4	39 1/2
A.T.T.	60 3/8	60 1/8
Boeing	29 1/8	29 7/8
Chase Manhattan Bank	27 7/8	27 5/8
Du Pont de Nemours	103 1/8	101 3/8
Eastman Kodak	43 1/2	43 3/4
Exxon	44 1/8	44 1/2
Ford	41 3/4	41 3/4
General Electric	45 ...	44 3/4
General Foods	28 7/8	28 5/8
General Motors	57 3/8	57 3/8
Goodyear	16 1/2	16 1/4
I.B.M.	255 3/8	256 1/4
I.T.T.	27 3/8	27 1/4
Kennecott	22 ...	21 5/8
Mobil Oil	58 5/8	58 3/4
Pfizer	26 1/2	26 7/8
Schlumberger	66 3/4	66 3/8
Texaco	25 1/2	25 1/4
U.A.L. Inc.	19 7/8	19 3/4
Union Carbide	38 ...	37 5/8
U.S. Steel	25 1/2	25 1/4
Westinghouse	17 1/2	17 1/2
Xerox	44 7/8	44 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	20 fév.	21 fév.
Valeurs françaises	97,8	99
Valeurs étrangères	101,5	102,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,2	58,7

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 21 FÉVRIER - COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21 2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 805	4 817	4 800
Allemagne (100 DM)	235 470	235 730	234
Belgique (100 F)	15 089	15 071	14 825
Pays-Bas (100 fl.)	218 210	218 540	217 500
Danemark (100 krd)	85 780	85 840	84 500
Suède (100 krs)	104 020	104 310	103 750
Norvège (100 k.)	90 270	90 430	88 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 380	9 360	9 450
Italie (1 000 lires)	5 633	5 643	5 580
Suisse (100 fr.)	261 000	262 400	260 500
Autriche (100 sch.)	32 745	32 775	32 450
Espagne (100 pes.)	5 990	5 989	5 800
Portugal (100 esc.)	12 010	12 040	11 500
Canada ($ can. 1)	4 290	4 301	4 285

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21 2
Or fin (kilo en barre)	29460	29450
Or fin (en lingot)	29495	29495
Pièce française (20 fr.)	300	299 80
Pièce française (10 fr.)	225	225 90
Pièce suisse (20 fr.)	277 30	275
Union latine (20 fr.)	261 50	260 80
Souverain	278 70	277 60
Pièce de 20 dollars	1304	1300
Pièce de 10 dollars	685	675
Pièce de 5 dollars	412 50	...
Pièce de 50 pesos	1225	1201
Pièce de 10 florins	272 80	272 30

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— SEXUALITÉ : « Faut-il brûler Emmanuelle ? », par Gilbert Comte ; « Le christianisme et le corps », par Emile Gillabert ; « Une interdiction absurde », par V.-V. Stancia.

3. ÉTRANGER
— Le difficile réapprentissage de la liberté en Bolivie.

4. ASIE
— CHINE : les autorités restent favorables au maintien de la peine de mort.

4. PROCHE-ORIENT
— Le chef des commandos égyptiens reconnaît avoir agi, à Larnaca, malgré l'opposition des autorités chypriotes.

5. AFRIQUE

6. DIPLOMATIE
— La conférence de Belgrade.

7. EUROPE

8 à 12. POLITIQUE
LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :
— EN ILE-DE-FRANCE (V). — Val-de-Marne : comment se feront les reports à gauche ?
— Les controverses au sein de la majorité.
— La polémique sur le vote des Français de l'étranger.

13. SOCIÉTÉ
— POINT DE VUE : « Recherche chirurgicale et tentation publicitaire », par Alain Carpentier et Charles Dubost.

14. ÉDUCATION

14. RELIGION

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
PAGES 15 A 21
— EXPOSITIONS : Dessins de Rubens, au Pavillon de Flore.
— SCENES DE L'AMERIQUE : Le regard rétrospectif des musées ; les nouveaux maîtres d'Hollywood ; la nouvelle avant-garde du jazz new-yorkais ; anachronique : California Poppy.

23 à 26. L'ACTUALITÉ DU THERMALISME
27. LÉGION D'HONNEUR
31. POLICE
31. SPORTS
32. RÉGIONS
33 à 35. ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (22)
Annonces classées (28 à 30) ; Aujourd'hui (32) ; Carnet (27) ; « Journal officiel » (32) ; Météorologie (32) ; Mots croisés (32) ; Bourse (37).

Le numéro du « Monde » daté 22 février 1978 a été tiré à 550 768 exemplaires.

L'INSEE contredit M. Beullac : le chômage s'est légèrement aggravé en janvier

si l'on tient compte des diverses corrections apportées aux statistiques officielles

Le chômage a bien augmenté en janvier 1978 par rapport à décembre 1977, comme nous l'avons annoncé dans nos éditions datées 15 février, et non pas « *diminué pour le cinquième mois consécutif* », comme l'indiquait, quarante-huit heures plus tard, M. Christian Beullac. Le ministre du travail a, du reste, fait une nouvelle fois le point, au conseil des ministres de ce mercredi 22 février, sur la situation de l'emploi, et il réaffirme, dans une note remise à la presse, qu'« *à la différence des autres pays un coup d'arrêt a été donné en France à la dégradation de la situation de l'emploi* ».

A propos des données statistiques de janvier, cette note ajoute : « *Au moment où les changements des critères d'observation vont modifier les « corrections » que les experts apportent aux chiffres bruts, la publication des données nouvelles doit s'inscrire en parallèle des données anciennes. Cette volonté de clarté — au-delà de toute controverse intéressée — permet à chacun de juger.* »

En effet... Dans son numéro daté 20 février, *Informations rapides*, publication officielle de l'INSEE, donne les chiffres des demandes d'emploi non satisfaites à la fin du mois de janvier en appliquant les nouvelles corrections saisonnières en vigueur pour 1978 : 1 023 200 en janvier contre 1 050 900 en décembre. A première vue, le ministre du travail a donc eu raison d'annoncer une « *baisse du chômage* ». Mais il n'est déjà plus question du chiffre de 991 000 avancé par M. Christian Beullac.

Mais, surtout, l'INSEE précise : « *Depuis octobre 1977, la mise en place du nouveau mode d'enregistrement dans les agences locales, appelé « ligne emploi », aboutit à retarder de dix à quatorze jours la saisie des demandes par les agences concernées (le comptage des demandeurs en instance de rendez-vous avec un prospecteur-placier permet de chiffrer l'impact du nouveau mode d'enregistrement) ; la généralisation étant progressive, cette mesure entraîne une « dérive » augmentant avec le nombre des agences touchées par la réforme.* » Cette dérive corrigée donne : 1 027 700 en janvier contre 1 054 000 en décembre. Là encore, diminution apparente du chômage. L'effet de la « ligne emploi » devrait être beaucoup plus important à la fin février.

Enfin, l'INSEE ajoute : « *D'autre part, depuis janvier 1978, la radiation des demandes survient après une absence non justifiée à un seul pointage (et non plus à deux pointages consécutifs) : cette mesure d'épuration du fichier provoque, en janvier, une chute brusque des demandes d'emploi en fin de mois (— 38 200 brut), de sorte que, toutes corrections faites, le nombre des demandes d'emploi en fin de mois, en données corrigées des variations saisonnières, comparable à celui de décembre (1 054 000) s'établirait à 1 063 100.* »

Le chômage a donc bien légèrement augmenté *toutes corrections faites* de décembre à janvier, et les chiffres de l'INSEE ne peuvent être contestés. Dans son entretien télévisé à TF 1, de mardi soir, M. Raymond Barre lui-même a déclaré : « *Vous savez que l'INSEE est totalement indépendant (...). Moi, je crois aux travaux de l'INSEE.* »

Dans la note remise ce mercredi 22 février à la presse et intitulée « *Résultats définitifs du pacte national pour l'emploi* », le ministère du travail indique que, grâce à la loi du 5 juillet 1977, « *600 000 postes de travail ont été dégagés dans les entreprises* » et que « *545 000 jeunes, déjà, ont pu les occuper* », répartis ainsi : « *338 200 embauches avec exonération des charges sociales, dont 108 000 contrats d'apprentissage et 26 400 contrats emploi-formation ; 138 691 jeunes placés en stages pratiques dans les entreprises ; 68 652 jeunes placés en stages de formation.* »

En Yougoslavie

Les membres du P.C. auraient à l'ave[nir] le droit d'exprimer, au sein du pa[rti], des opinions minoritaires

Belgrade (*A.F.P., Reuter.*). — Les structures de la Ligue des communistes yougoslave seront modifiées en juin, lors du onzième congrès, a déclaré mardi 21 février au cours d'une conférence de presse M. Stane Dolants, secrétaire du comité exécutif de la Ligue. M. Dolants a ajouté qu'il n'y aurait pas de « *changements spectaculaires* » dans les statuts de la Ligue. Néanmoins, la définition du « *centralisme démocratique* » (principe selon lequel la minorité doit se conformer aux décisions de la majorité) serait plus nuancée.

Selon un projet d'amendement, tout membre du parti pourrait désormais « *rester attaché à des positions qui ne sont pas conformes à celles de la majorité, tout en étant tenu à exécuter les décisions de celle-ci. Mais il aurait le droit de continuer à défendre son point de vue, uniquement au sein du parti. Ce projet sera vraisemblablement entériné par le onzième congrès* », a p[...] M. Dolants.

D'autre part, le comité exé[cutif], qui compte douze membres, [sera] supprimé, et le nombre des m[em]bres de la présidence sera ra[mené] de quarante-huit à vingt-qu[atre]. La présidence élira son sec[ré]taire, qui sera assisté désorm[ais] de plusieurs secrétaires exécut[ifs] ne siégeant pas à la présiden[ce]. Celle-ci comprendra le préside[nt] Tito, trois représentants de ch[a]cune des six républiques, de[ux] représentants de chacune des de[ux] provinces autonomes et un repr[é]sentant des forces armées. D[e] source proche de la Ligue, o[n] déclare que M. Dolants deviend[rait] secrétaire de la présidence.

Des modifications similair[es] interviendront dans les républi[]ques et les régions, afin de dis[]poser d'organismes « *plus petit[s], plus efficaces, à même de trait[er] des problèmes concrets économi[]ques, politiques et sociaux qui se posent au jour le jour* », a expl[i]qué M. Dolants.

M. RAYMOND BARRE SÉDUIT LES ANGLAIS

Le *Financial Times* n'y va pas par quatre chemins pour juger le premier ministre français. Pour lui, M. Barre est « *un homme magistral* » et « *infiniment raisonnable* ». Le quotidien britannique ajoute : « *Cet ancien professeur d'économie semble donner à la nation française tout entière une leçon particulière.* »

Il estime également que la « *franchise* » des propos tenus par le chef du gouvernement fait apparaître celui-ci « *comme le seul homme en France qui ne soit pas en campagne électorale* ».

A noter, en marge de ce commentaire de presse, que Ladbrokes la plus grande des firmes britanniques de bookemakers, accepte désormais des paris sur les élections législatives françaises. Elle donne la majorité sortante comme favorite à 4 contre 5 et la coalition de gauche à égalité.

● *M. Alain Peyrefitte*, ministre de la justice, a déclaré à Saint-Jean-d'Angély mardi 21 février : « *Le scrutin à deux tours, qui est une spécialité française, nous a donné une mauvaise habitude : celle d'émettre un vote d'humeur au premier tour — un vote irresponsable — en nous réservant de devenir responsable au second tour. Voter « mécontent » au premier tour, en se disant que ce geste n'aura pas de suite au second tour, c'est faire un pari dangereux. Parce qu'une majorité de mécontent au premier tour obligerait le parti communiste et le parti socialiste à refaire leur unité pour établir une majorité de gouvernement.* »

NOUVELLE HAUSSE DU FRANC SUISSE

Le dollar a donné quelques signes de reprise au lendemain de la vive attaque dont il a été l'objet. Après avoir touché lundi après-midi ses plus bas niveaux historiques à Francfort (2,0250 DM), à Zurich (1,8150 FS) et à Tokyo (236 yens), il s'est légèrement raffermi grâce aux interventions des banques centrales, notamment la Bundesbank (une centaine de millions de dollars) et la Banque du Japon (près de 400 millions de dollars).

Mercredi 22 février en fin de matinée, la monnaie américaine valait 2,04 deutschemarks en Allemagne fédérale, 239 yens à Tokyo et seulement 1,8250 franc suisse à Zurich, ce qui traduit une nouvelle hausse du franc suisse. *(Lire page 33 l'article de François Renard : « Sacré dollar ! ».)*

A Paris, la monnaie helvétique a battu un nouveau record [à] 2,6350 F, tandis que le dollar [et] le deutschemark restaient stab[les], respectivement aux alentours [de] 4,81 F et de 2,3570 F.

Pour M. Raymond Barre, « [le] franc se tient bien », puisqu['il] n'a guère varié depuis un a[n] par rapport au dollar, « monnai[e] dans laquelle nous payons le pétrole et les matières premières » (lire page 8). Si le franc suisse et le deutschemark montent, c'est en raison de la faiblesse du dollar et « *la France n'y peut rien* ».

Le procès de Klaus Croissant

Mes BADINTER ET BREDIN PROTESTENT CONTRE LA RÉCUSATION DE Me NORDMANN

Mes Robert Badinter et Jean-Denis Bredin, désignés par Me Klaus Croissant pour assurer sa défense — conjointement à d'autres avocats allemands — lors du procès qui doit avoir lieu à partir du 9 mars devant le tribunal de Stuttgart, ont protesté, mardi 21 février, dans un communiqué, contre la décision prise par le même tribunal, d'écarter un troisième défenseur français, Me Joë Nordmann (*le Monde* du 23 février). « *Le libre choix d'un avocat par un accusé est le fondement même du droit à la défense*, soulignent Mes Badinter et Bredin. *Dans le cas de Me Klaus Croissant*, ajoutent-ils, *la désignation de Me Joë Nordmann doit donc être respectée.* » Les deux avocats affirment qu'ils « *ne sauraient accepter une décision discriminatoire limitant la liberté de la défense, alors qu'il appartient en définitive au seul Klaus Croissant, avocat lui-même, de désigner ses défenseurs.* »

LA DISPARITION DE L'OPÉRA-STUDIO

Protestation des syndicats

Après la réorganisation du Théâtre national de l'Opéra de Paris, instituant une école d'art lyrique qui prend la place de l'Opéra-Studio (*le Monde* du 16 février), des représentants de la Fédération nationale des syndicats du spectacle C.G.T., du Syndicat national des cadres techniques et administratifs du spectacle, du Syndicat français des artistes C.G.T. et du syndicat des artistes musiciens de Paris et de la région parisienne ont donné des précisions mardi 21 février, sur le sort des personnels d'encadrement et des vingt stagiaires.

Les syndicats se sont indignés qu'aucun éclaircissement n'ait été fourni jusqu'à ce jour par la direction du palais Garnier sur le paiement des salaires dus aux employés et aux élèves de l'Opéra-Studio. Ceux-ci ont en effet refusé de signer, le 27 janvier dernier, le contrat de six mois qui leur était proposé en remplacement de leur contrat initial (qui devait être tacitement reconduit pour un an).

Les stagiaires se sont élevés également contre la manière dont leur a été proposée au dernier moment, pour le jeudi 23 février, une audition à l'issue de laquelle les responsables de l'Opéra décideront, cas par cas, de leur intégration dans la future école d'art lyrique.

● *Le Japon a rejeté, mercredi 22 février, une nouvelle offre soviétique de signature d'un traité de « bon voisinage et de coopération ».* M. Brejnev avait renouvelé sa proposition dans une lettre remise au premier ministre nippon, M. Takeo Fukuda, par l'ambassadeur soviétique à Tokyo. M. Fukuda a rejeté l'offre de M. Brejnev car celui-ci ne mentionnait pas dans sa lettre la demande japonaise de récupérer les quatre îles Kouriles annexées par l'Union soviétique à la fin de la seconde guerre mondiale.

MORT DE L'ACTEUR PAUL CAMBO

L'acteur Paul Cambo (né Paul Mignonat en 1908) est mort dimanche 19 février des suites d'une longue maladie.

[Au cours des années 30, il avait créé les rôles de Pâris et Oreste dans *La guerre de Troie n'aura pas lieu* et *Electre*, célèbres pièces de Jean Giraudoux mises en scène par Louis Jouvet. Mais si le théâtre fit son prestige, le cinéma lui donna une grande popularité. Là, son nom reste associé à *Ramuntcho*, de René Barberis (1937), où il était le contrebandier basque du roman de Pierre Loti avec, pour partenaire, Madeleine Ozeray. Ayant, à la trentaine, le physique et la séduction d'un brun « jeune premier » romantique, Paul Cambo ne tourna pourtant plus, jusqu'en 1939 (à part *le Ruisseau* et *le Joueur d'échecs*), que dans des films commerciaux sans intérêt.

Sa carrière, poursuivie au Mexique pendant la guerre, reprit ensuite en France, tant au théâtre (où il fut l'interprète de Marc-Gilbert Sauvajon, André Roussin, Marcel Achard et Félicien Marceau) qu'au cinéma, où il ne retrouva jamais le succès de *Ramuntcho*. Un de ses derniers rôles à l'écran avait été celui du Régent dans *le Bossu*, d'André Hunebelle (1959), auprès de Jean Marais.]

UN BOXEUR ESPAGNOL MEURT DES SUITES D'UN COMBAT

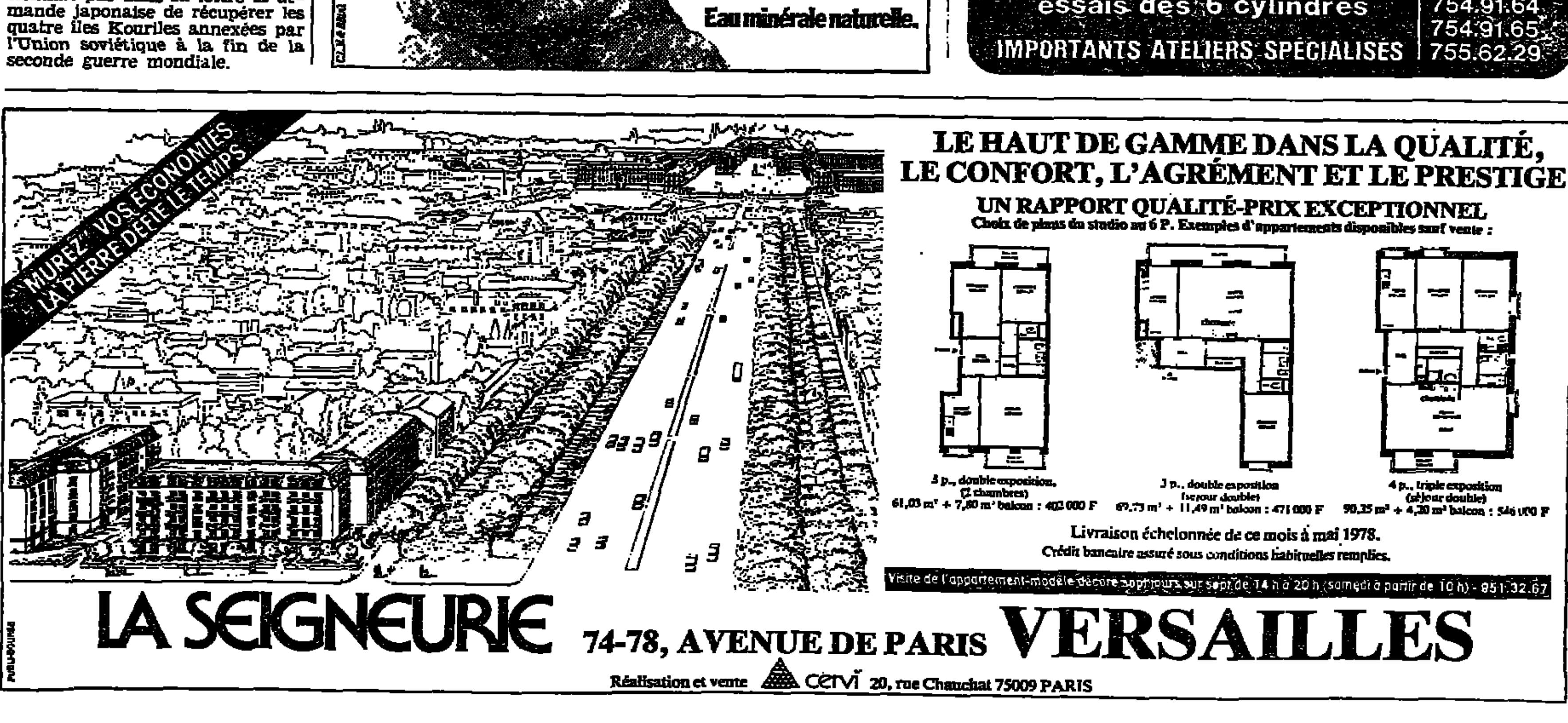
Le boxeur espagnol Rubio Melero est décédé mercredi 22 février, dans une clinique madrilène. Victime d'un K.O., au cours du match qu'il disputait, vendredi 17 février, contre le champion d'Espagne des poids moyens, il était resté depuis cette date dans le coma.

La presse madrilène met en cause, à cette occasion, l'arbitre du combat et l'entraîneur de la victime, qui auraient dû arrêter le match : Melero était tombé trois fois au tapis avant de s'effondrer inconscient et d'être évacué sur une civière.

● *Les négociations américano-soviétiques* sur l'océan Indien, qui avaient repris le 7 février à Berne, ont été suspendues. Ces discussions, dont la première phase avait débuté le 6 décembre, portent sur « *les questions concernant des mesures de limitation des armements* » dans la région de l'océan Indien.







A B C D F G H

